

Paul Salaün

Séparés, divorcés,

**LE CHEMIN
DU PARDON**



Ces dernières années, en France, sont parus plusieurs livres concernant la pastorale des divorcés. Le présent ouvrage, écrit par l'un d'eux, cofondateur de la Communion N.-D. de l'Alliance, s'attache tout d'abord à l'étude des causes profondes des séparations, en relisant l'expérience des couples divisés à la lumière du chapitre 3 de la Genèse sur le péché originel.

Mais cet ouvrage invite surtout les séparés, les divorcés et les divorcés remariés au pardon à leur conjoint, qui constitue une exigence fondamentale de l'Évangile : « Père, pardonne-nous nos torts envers toi comme nous-mêmes avons pardonné à ceux qui avaient des torts envers nous ». En s'appuyant sur la Parole de Dieu et l'enseignement de l'Église, l'auteur met en lumière toutes les implications, pour les séparés, les divorcés et les divorcés remariés, de l'appel du Christ au pardon. Ces pages pourront également être utiles aux couples qui connaissent des difficultés : elles les aideront à comprendre l'origine de celles-ci et à trouver la capacité de les surmonter en recourant aux grâces si riches du sacrement du mariage.

Paul Salaün a déjà publié en 1990, aux mêmes éditions, Séparés, divorcés, une possible espérance.

En couverture : Photo, Mario Ponta
Maquette, Isabelle Baeckeroot



9 782853 132497

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LES OBSTACLES À SURMONTER

INTRODUCTION : « Je vous donnerai un cœur nouveau » (Ez 36,26).....	15
---	----

I. LES BLESSURES AFFECTIVES OBSTACLES AU PARDON.	21
--	----

1. Les blessures dans la première relation à la mère	23
De la révolte au pardon	24
La question de la validité du mariage.....	28
2. Les blessures par rapport au père.....	31
Crise et pardon	32
3. Le pardon meilleur remède aux blessures	36

II. LES RÉSISTANCES DE L'HOMME PÉCHEUR OBSTACLES AU PARDON	45
--	----

1. Un péché multiforme (Gn 3,1-6)	53
L'intervention de Satan.....	53
La méfiance.....	55
L'orgueil	56
La désobéissance : l'indépendance	58
La désobéissance : l'autonomie.....	59
L'attitude captative	61

2. Les conséquences du péché (Gn 3,7-10).....	66
La coupure par rapport à Dieu.....	66
La division entre l'homme et la femme	67
La culpabilité.....	68
La peur et l'angoisse.....	73
3. Les mécanismes de défense contre la culpabilité et l'angoisse (Gn 3,11-16).....	78
L'aveuglement.....	78
L'accusation	81
Les concupiscences obstacles à la fidélité (Gn 3,6a; Mt 4,1-11).....	84
CONCLUSION	95

DEUXIÈME PARTIE

LE PARDON C'EST LA PERFECTION DE L'AMOUR

INTRODUCTION.....	99
I. PARDONNER EST UN ACTE NON PAS AFFECTIF MAIS SPIRITUEL.....	101
L'amour affectif est limité	101
L'amour affectif est blessé.....	103
L'amour affectif est marqué par le péché.....	105
« Aimez vos ennemis » (Mt 5,44)	106
II. DE LA JUSTICE À LA MISÉRICORDE	109
1. La séparation et le divorce sont fondamentalement une injustice.....	110
2. Comment Dieu nous pardonne nos fautes (Mt 18,23-27)	114
3. Du don au pardon	126
4. Pardonner est un acte divin.....	132
Le Père est la source du pardon (Lc 15,11-24).....	132

C'est Jésus qui nous obtient et qui nous communique le pardon du Père (Lc 15,3-7).	134
Jésus envoie l'Esprit d'auprès du Père pour le pardon des péchés.....	136
Le pardon divin nous est communiqué par l'Église.....	138
III. LE PARDON EST UNE GRÂCE.....	141
1. Le pardon est d'abord une grâce à accueillir .	142
2. La capacité de pardonner au conjoint est une grâce	145
Ce pardon est une participation à la miséricorde du Père	145
Le pardon au conjoint par Jésus, avec lui et en lui.....	149
La capacité d'aimer véritablement, de pardonner, est un don de l'Esprit.....	153
Définition de l'Amour véritable.....	154
L'Amour agapé (1 Co 13,4-7)	159
La capacité de pardonner est une grâce à demander	168
IV. PAS DE VRAI PARDON SANS CONVERSION	171
1. Le pardon n'est pas facultatif (Mt 18,28-35).	172
2. Du regard accusateur au regard du pardon ...	178
L'épisode de la femme adultère (Jn 8,1-11).	179
Le conjoint qui fait miséricorde appelle son conjoint à la conversion	183
Comment se situer face à la justice humaine?.....	184
3. Le pardon est un acte d'Amour en vue de la réconciliation et du renouvellement de l'alliance conjugale.....	191
Le pardon est un acte d'Amour toujours possible.....	191
Le pardon en vue de la réconciliation.....	195
	243

Le pardon en vue du renouvellement de l'alliance conjugale.....	199
L'appel du Christ aux séparés ou divorcés.	202
L'appel du Christ et de l'Église aux divorcés remariés	205
V. LE CHEMIN DU PARDON	211
« Soixante-dix fois sept fois » (Mt 18,22)	211
« Jésus est le chemin, la vérité, la vie » (Jn 14,6).	213
Conversion et gradualité	215
VI. POUR PROGRESSER SUR LE CHEMIN DU PARDON .	223
Le sacrement du baptême	223
Le sacrement de mariage. Les dons de l'Esprit.	224
Le sacrement de réconciliation	228
Le sacrement de l'Eucharistie.....	232
Le soutien fraternel	237

Paul Salatin

SÉPARÉS, DIVORCÉS
LE CHEMIN
DU PARDON

Nil obstat : Rennes, le 19 mars 1992,
Père Emmanuel Tanguy

Imprimatur : Rennes, le 19 mars 1992,
Monseigneur Jacques Jullien
Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo

Paris, 1992

ISBN : 2-85313-249-8

AVANT-PROPOS

Le traumatisme de la rupture du couple

Lorsque l'on découvre la profondeur de la faille dans son couple, et que l'on est confronté à la séparation, généralement on passe d'abord par une phase de révolte. Voici comment une femme l'exprime. Son mari vient de lui avouer qu'il a une liaison avec une certaine Noëllie.

« Le coup m'avait assommée. La stupeur me vidait la tête. Il me fallait un délai pour comprendre ce qui m'arrivait. " Dormons ", ai-je dit.

« La colère m'a réveillée de bonne heure. Comme il avait l'air innocent, les cheveux embroussaillés au-dessus du front rajeuni par le sommeil. (...) J'ai eu envie de le secouer, de l'insulter, de crier. Je me suis dominée. J'ai laissé un mot sur mon oreiller : " A ce soir ", certaine que mon absence l'atteindrait plus qu'aucun reproche; à l'absence on ne peut rien répondre. J'ai marché au hasard dans les rues, obsédée par ces mots : " Il m'a menti. " Des images me traversaient : le regard, le sourire de Maurice posé sur Noëllie. Je les chassais. Il ne la regarde pas comme il me regarde. Je ne voulais pas souffrir, je ne souffrais pas, mais la rancune me suffoquait : " Il m'a menti ! " ! »

Ce texte laisse entrevoir à quelle profondeur la relation de ce couple est touchée : le mensonge a porté atteinte à la confiance, premier pilier de l'alliance; la liaison a détruit le

1. S. DE BEAUVOIR, *La Femme rompue*, Gallimard, 1967, pp. 132-133.

second, la fidélité; et le troisième, l'amour, a fait place à la révolte et à la rancune.

La découverte que son mari a une liaison est un choc terrible pour l'épouse. Devant cette évidence, beaucoup sont brisées :

« Quand j'ai découvert que mon mari avait une liaison, tout s'est effondré pour moi. D'autant plus que nous n'avions pas d'enfant. J'ai été tentée par le suicide... »

« J'étais détruite. C'était pire qu'un échec : un anéantissement! Je me suis trouvée divorcée par force, et j'ai mis des années à refaire surface. »

Certaines, parce qu'elles aiment toujours leur conjoint, n'ont qu'un désir : le voir revenir à son premier amour, et elles vivent dans l'attente anxieuse de son retour.

Mais d'autres, blessées au plus profond d'elles-mêmes, lui en veulent terriblement, et sont habitées par la révolte, la rancune, et parfois la haine. Ces sentiments hostiles peuvent s'atténuer avec le temps; mais s'ils demeurent dans le cœur du conjoint abandonné, même recouverts du manteau illusoire de l'oubli, ils le rongent comme un cancer, et l'empêchent désormais d'être heureux.

Les séparés ou divorcés, femmes et hommes, ne peuvent retrouver la paix qu'en pardonnant du fond du cœur au conjoint qui les a si gravement blessés. Ceux d'entre eux qui sont chrétiens entendent souvent cet appel au pardon; il leur suffit de réciter attentivement le *Notre Père*, en particulier cette demande : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés... »

Or beaucoup n'arrivent pas à dire en vérité cette prière. Ils ont l'impression qu'il leur est humainement impossible de pardonner à ce conjoint qui les a trahis, accusés souvent injustement, flagellés de multiples manières, humiliés en les traînant devant les tribunaux, et finalement crucifiés en signant la mort de leur amour.

Les obstacles au pardon

Mon expérience – j'ai connu la séparation en 1978, puis le divorce en 1979 – et celle des centaines de séparés ou divorcés que j'ai rencontrés depuis m'ont permis de commencer à comprendre pourquoi il est si difficile de pardonner à son conjoint.

Tout d'abord à cause de la gravité de l'offense. Quand son époux a oublié de lui souhaiter son anniversaire, l'épouse n'a pas trop de mal – du moins souhaitons-le – à lui pardonner cette indélicatesse. S'il lui rend la vie quotidienne pénible par son caractère autoritaire ou renfermé, par sa tendance à l'alcoolisme ou à la violence par exemple, pardonner lui sera déjà beaucoup plus difficile. (C'est pour cela d'ailleurs qu'aujourd'hui beaucoup d'épouses, plutôt que de vivre un enfer comme on le faisait auparavant, demandent la séparation ou le divorce.) Mais si – prenons un cas extrême, mais pas rare – l'époux, après des scènes de violence, abandonne son épouse sans travail, en mauvaise santé, avec plusieurs enfants à charge, comment celle-ci pourrait-elle lui pardonner – au sens fort de ce mot – non seulement les souffrances présentes, mais aussi celles du passé et celles à venir, conséquences de la séparation ou du divorce?

Les obstacles principaux au pardon se situent non au-dehors, mais au-dedans du cœur de l'homme. Au plan affectif d'abord. Les souffrances du divorce ne font souvent que raviver des blessures plus profondes, dues à des traumatismes remontant à la petite enfance, voire à la conception, qui constituent le plus souvent une cause essentielle de l'échec des couples.

Au plan spirituel ensuite, ce qui empêche humainement les séparés ou divorcés de pardonner parfaitement à leur conjoint, c'est la présence en eux des mauvaises racines du péché originel, contre lesquelles le baptême nous arme, mais qu'il ne détruit pas radicalement. Or, dans la crise du couple, bien souvent s'est produit sur le plan spirituel un attiédissement, voire un refroidissement de l'Amour pour Dieu.

Comme le feu de la Charité n'était plus là pour brûler l'ivraie dans le cœur des conjoints, celle-ci s'est développée. En définitive, nous le verrons, c'est elle le plus puissant obstacle au pardon entre les époux. Car tant que l'homme est sous l'emprise du péché, il est incapable de reconnaître le mal qu'il a fait, et de pardonner celui qu'il a subi.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous reprendrons les obstacles psychologiques et spirituels au pardon, et rechercherons comment ils peuvent être surmontés.

Demander et accueillir la grâce de pardonner

Les obstacles au pardon sont considérables, de sorte que les séparés ou divorcés peuvent avoir l'impression qu'ils n'y arriveront jamais. Mais rien n'est impossible à Dieu... C'est pourquoi, s'ils se tournent vers lui dans leur épreuve, ils peuvent trouver un sens à celle-ci², et recevoir de Jésus ressuscité la capacité de pardonner à leur conjoint. En voici un témoignage.

« Lorsque j'ai réalisé que mon épouse ne m'aimait plus, j'ai pris un temps de désert pour faire le point, et me suis tourné vers Dieu pour lui crier ma détresse. Le prêtre que j'ai rencontré m'a invité à redécouvrir la prière – que j'avais délaissée pendant des années – et à prendre un chemin d'humilité.

« Il m'a prêté un livre sur le péché et le pardon, dont la méditation a été pour moi d'un grand profit. J'ai réalisé que le Père, si riche en miséricorde, voulait demeurer chez moi malgré mon indignité, que depuis toujours il m'appelait à répondre à son Amour. Or je m'étais muré en moi-même de façon orgueilleuse, comptant sur mes propres forces, et de ce fait je n'avais pu connaître le bonheur. Mon épouse avait eu raison de me reprocher mon repli sur moi et mon manque d'accueil aux autres.

« Certes, je souffrais intensément de la rupture de mon

2. J'ai essayé de définir ce sens dans mon premier livre : *Séparés, divorcés, une possible espérance*, Nouvelle Cité, 1990.

foyer; mais je comprenais qu'au lieu d'accuser mon épouse, il me fallait reconnaître mes propres responsabilités dans cet échec.

« Je me suis donc tourné vers le Seigneur pour lui demander la guérison des profondes blessures d'enfance qui avaient perturbé mon développement psychologique. Il m'a fait comprendre que je devais d'abord pardonner à mon père de m'avoir mal aimé, et il m'en a donné la grâce. Ce fut l'amorce d'une guérison intérieure qui se poursuit depuis.

« Puis j'ai écrit à mon épouse pour lui demander de me pardonner la pauvreté de mon amour envers elle, mon orgueil, mon repli sur moi, en un mot mon péché. Je lui ai dit ma volonté de changer grâce à la présence en moi de l'Esprit de Dieu, et lui ai demandé de m'aider à rester fidèle à cet engagement dans l'avenir.

« Elle ne m'a pas répondu alors. Mais le Seigneur a été fidèle : il m'a accompagné tout au long de ces années pour que je ne cesse de progresser, malgré des écueils et des dérobades, dans le pardon à mon épouse » (Jacques).

Les séparés ou divorcés, au cœur même de leur épreuve, peuvent prendre le chemin du pardon en s'unissant à Jésus dans le mystère de sa passion, de sa mort et de sa résurrection. En effet Jésus sur la croix, « ayant aimé les siens jusqu'à l'extrême » (Jn 13,1), au sommet de son sacrifice dit cette parole : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34).

Par ces mots, non seulement le Christ obtient du Père le pardon de tous les péchés des hommes – donc de tous ceux qui divisent les couples –, mais encore il offre à ceux qui croient en lui la capacité de pardonner toutes les offenses qui leur ont été faites, aussi graves soient-elles.

Le Seigneur appelle les séparés ou divorcés à aller comme lui jusqu'au bout de l'Amour³ pour leur conjoint, jusqu'au

3. Dans cet ouvrage, je mets un A majuscule au mot Amour chaque fois qu'il s'agit de l'Amour de Dieu pour l'homme, ou de l'Amour de l'homme en tant qu'il participe à cet Amour de Dieu. Il est alors synonyme du mot Charité, et traduit le mot grec *agapè* utilisé dans le Nouveau Testament.

pardon, car *le pardon c'est la perfection de l'Amour*. Cette capacité il la leur donne par la grâce du sacrement de mariage. Celui-ci en effet permet aux époux d'aimer leur conjoint, même séparé ou divorcé, de l'Amour dont le Christ aime son Église souvent pécheresse. Et il leur en donne la force tout particulièrement dans l'Eucharistie, sacrement de la Nouvelle Alliance dont l'alliance⁴ conjugale est le symbole réel⁵.

Tout ceci sera développé dans la seconde partie de cet ouvrage.

L'Église appelle les séparés ou divorcés à pardonner à leur conjoint

Parce qu'elle est fidèle à la Parole du Christ, et qu'elle s'appuie sur le témoignage de ceux qui mettent celle-ci en pratique, l'Église ne cesse d'appeler les séparés ou divorcés à pardonner à leur conjoint en vue de leur réconciliation.

Dans *La Famille chrétienne*, Jean-Paul II le fait en son nom, et plus particulièrement au nom des quelque deux cents évêques réunis pour le Synode sur la famille en 1980. Il y rappelle que déjà chaque famille, pour surmonter l'égoïsme, les tensions et les divisions, « est toujours invitée par le Dieu de la paix à faire l'expérience joyeuse et rénovatrice de la réconciliation, c'est-à-dire de la communion restaurée, de l'unité retrouvée⁶. Puis il appelle les séparés ou divorcés dont le mariage est valide « à rester fidèles même dans la situation difficile qui est la leur; à cultiver le pardon qu'exige l'amour chrétien et à rester disponibles à une éventuelle reprise de la vie conjugale antérieure⁷ ».

4. Dans cet ouvrage, je mets un A majuscule au mot Alliance quand il s'agit de la Nouvelle Alliance entre le Christ et l'Église, et un a minuscule quand il s'agit de l'alliance conjugale, ou de l'ancienne alliance.

5. Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, sur *Les Tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui*, 1984, n° 13. Je citerai souvent ce texte fondamental trop méconnu, en utilisant le titre abrégé : *La Famille chrétienne*.

6. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 21, dernier paragraphe.

7. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 83, § 2.

De Jésus à Jean-Paul II, l'appel au pardon traverse toute l'histoire de l'Église et s'adresse à tous sans exception : aux foyers unis, qui ont la grâce de ne pas connaître de trop graves tensions; aux foyers divisés, dans lesquels les époux vivent parfois sans communiquer ou dans une atmosphère pleine d'agressivité; à tous les séparés ou divorcés, même si leur mariage n'était pas sacramentel, ou s'il a été déclaré nul; aux divorcés remariés, qui ne peuvent trouver la paix tant qu'ils portent de la rancune dans le cœur vis-à-vis de leur premier conjoint (et vis-à-vis de l'Église parfois). Seulement, l'appel au pardon, s'il est entendu, sera vécu différemment, selon la situation dans laquelle on se trouve.

Le présent ouvrage pourra être utile à tous, mais il s'adresse plus particulièrement aux séparés ou divorcés dont le mariage est valide, et qui, de ce fait, sont appelés par le Christ et par l'Église au pardon et à la fidélité. Mgr Jullien les exhorte en ces termes : « L'alliance, le mariage entre les baptisés porte la marque, la qualité et les exigences de cet Amour total, jusque dans l'abandon de l'autre. C'est cette même passion du Christ que vous avez accepté de vivre dans votre sacrement de l'alliance. Plus qu'à l'héroïsme, c'est alors à une véritable sainteté que vous êtes appelés, à une sorte de martyre. Et de fait vous êtes aux yeux de tous les témoins, les martyrs de la sainteté du mariage chrétien, de l'amour totalement donné⁸. »

Telle est la belle vocation qui s'offre à ceux dont le couple est brisé. Puisse ce livre les aider à mieux la vivre pour qu'ils connaissent la joie des Béatitudes et que Dieu en soit glorifié.

Pâques 1992

8. Texte écrit par MGR JULLIEN, archevêque de Rennes, en 1985, alors qu'il était Président de la Commission familiale de l'Épiscopat et reproduit dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*, pp. 197 à 200.

PREMIÈRE PARTIE

LES OBSTACLES À SURMONTER

INTRODUCTION :
« JE VOUS DONNERAI UN CŒUR NOUVEAU »
(Ez 36,26)

Nous verrons que le pardon c'est la perfection de l'Amour dont Jésus nous a donné l'exemple dans sa Passion; c'est pourquoi les séparés ou divorcés – êtres limités, blessés et pécheurs – se sentent humainement incapables de le vivre vis-à-vis de leur conjoint. Heureusement, le Seigneur, qui est vivant et agissant aujourd'hui, vient au-devant d'eux et leur offre de participer à son pardon divin, leur en donne la capacité par la grâce du baptême et du sacrement de mariage.

Seulement, pour que le pardon puisse être accueilli dans leur cœur par les séparés ou divorcés, et pour qu'il puisse être transmis à leur conjoint, il faut qu'il franchisse les obstacles qui ont conduit à l'échec du couple et à la séparation, obstacles qui, la rupture consommée, continuent à s'opposer au rapprochement entre les époux.

S'interroger sur ces obstacles revient à étudier les causes du divorce et à rechercher la manière de les surmonter. D'après certains, ces causes sont essentiellement *sociologiques* : éclatement de la société traditionnelle et fragilisation de la cellule familiale; difficultés découlant de pénibles conditions de travail et de logement; problèmes de chômage et d'endettement, d'alcoolisme ou de violence; libéralisation de la législation sur le divorce; énorme déplacement culturel contemporain et profonde crise des valeurs, etc.

Jean-Paul II ne méconnaît pas toutes ces graves difficultés, mais il les relativise : « Les conditions économiques, les

influences de la société, les incertitudes de l'avenir sont invoquées pour expliquer les altérations de l'institution familiale. Elles pèsent, certes, et il faut y remédier. Mais cela ne peut justifier que l'on renonce à un bien fondamental, celui de l'unité stable de la famille (...). N'a-t-on pas trop souvent réduit l'amour aux vertiges du désir individuel ou à la précarité des sentiments? (...) Ne faut-il pas dire clairement que de se rechercher soi-même par égoïsme plutôt que de rechercher le bien de l'autre, cela se nomme le péché¹ ? »

Les facteurs économiques et socioculturels fragilisent le couple et favorisent donc de ce fait, dans une certaine mesure, les séparations; mais la cause profonde de celles-ci, c'est que *le cœur de l'homme est blessé*, et qu'il est marqué par le péché. Cela, Jésus déjà l'affirmait aux pharisiens qui lui demandaient pourquoi Moïse avait autorisé le divorce : « C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier votre femme » (Mt 19,8).

Le Christ a souvent reproché aux pharisiens l'endurcissement de leur cœur : à cause de leurs dispositions intérieures mauvaises, ils ne pouvaient accueillir la vie et l'Amour de Dieu au plus intime d'eux-mêmes. Or le désir de Dieu depuis les origines est de venir demeurer dans le cœur de l'homme, pour établir celui-ci dans la communion avec lui, et le rendre capable d'aimer tous les hommes.

Malheureusement, les blessures et les péchés ont *endurci le cœur des hommes*, l'ont comme enveloppé d'un mur de pierre qui les a rendus incapables à la fois de recevoir l'Amour de Dieu et de vivre le don à leurs frères, puisqu'ils n'étaient plus alimentés à la source de tout don. C'est de là que sont venues, dans l'Ancien Testament, toutes les infidélités du peuple-épouse à l'alliance, jusqu'à la grande épreuve de l'exil au VI^e siècle avant Jésus-Christ.

Alors, au cœur même de cette séparation, le Seigneur, par la bouche d'Ézéchiël, a promis à son peuple : « Je répandrai sur vous une eau pure et vous serez purifiés; de

1. JEAN-PAUL II, Homélie à Paray-le-Monial, *Documentation Catholique*, n° 1927, p. 951.

toutes vos ordures et de toutes vos souillures, je vous purifierai. Et je vous donnerai *un cœur nouveau*, je mettrai en vous un esprit nouveau, j'ôterai de votre chair le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon esprit en vous et je ferai que vous marchiez selon mes lois » (Ez 36,25-27).

Cette promesse s'est réalisée en Jésus d'une manière parfaite : dans son cœur humain, libre de tout péché, l'Esprit Saint a pu demeurer en plénitude. Et, animé par celui-ci, le Christ a vécu le commandement de l'Amour en allant jusqu'à donner sa vie sur la croix, où il a dit la parole de pardon qui permet aux hommes d'être réconciliés avec Dieu. Alors, de son cœur ouvert, il a répandu l'eau qui purifie et le sang qui vivifie, symboles des sacrements par lesquels les hommes peuvent entrer et demeurer dans l'Alliance nouvelle et éternelle : le baptême et l'Eucharistie.

Au baptême, nous recevons gratuitement cette eau qui nous purifie du péché originel et qui nous redonne un cœur de chair; à travers celui-ci, le sang du Christ – c'est-à-dire sa vie, son Amour – peut à nouveau couler, nous établissant dans une communion d'Amour avec Dieu et en même temps avec tous les autres baptisés, membres du même Corps du Christ. Au baptême, nous devenons « temples du Saint-Esprit » (1 Co 3,16); l'Esprit Saint répand alors l'Amour divin dans nos cœurs (Rm 5,5), Amour qui se transforme en Amour agapé pour tous ceux que nous rencontrons (1 Co 13) ².

Lorsque deux baptisés se marient, le Christ, Époux de l'Église, écrit Jean-Paul II, en les « libérant de la dureté du cœur, les rend capables de réaliser la vérité originelle du mariage, la vérité du commencement. (...) Le mariage des baptisés devient le symbole réel de l'Alliance nouvelle et éternelle, scellée dans le sang du Christ. L'Esprit que répand le Seigneur leur donne un cœur nouveau et rend l'homme et la femme capables de s'aimer comme le Christ nous a

2. Nous verrons dans la deuxième partie ce qu'est cet Amour agapé (pp. 159 à 167).

aimés. L'amour conjugal atteint cette plénitude à laquelle il est intérieurement ordonné, la charité conjugale : celle-ci est la façon propre et spécifique dont les époux participent à la charité du Christ se donnant lui-même sur la croix, et sont appelés à la vivre³ ».

Voilà ce qui est déjà donné aux époux le jour de leur mariage. Mais ils ont à le vivre jour après jour, année après année, et cela ne va pas sans combat. Car les péchés quotidiens sont comme des pierres qui viennent s'accumuler autour du cœur et qui, si elles ne sont pulvérisées quotidiennement par le pardon reçu de Dieu et par le pardon donné au conjoint, progressivement finissent par transformer à nouveau le cœur en cœur de pierre. C'est alors qu'on voit les époux se fermer à Dieu (par exemple en abandonnant la prière et la pratique religieuse) comme à leur conjoint, qui a l'impression de se heurter à un mur. En effet, ils sont devenus incapables tant de recevoir que de donner l'Amour.

Lorsque l'un des deux époux seulement est dans cet état, c'est une intense souffrance pour l'autre. Celui-ci a besoin de puiser à la source de cet Amour agapé qui lui permettra d'être patient et de tout endurer dans l'espérance d'une conversion de son conjoint. S'il reste uni à Jésus dans le mystère de sa passion, à Jésus gardant confiance dans le Père et allant jusqu'au bout de l'Amour pour ceux qui le rejettent, il recevra, par la grâce du sacrement de mariage, la capacité de pardonner et de répondre par un *sur-Amour* au *non-amour* auquel il est confronté.

Si ce n'est pas le cas, il risque de se lasser, de se résigner, et bientôt de se fermer à l'Amour, laissant insensiblement les pierres du péché enserrer son cœur. Dès lors il n'y aura plus de communication dans ce couple, et, profondément divisé, il ne sera guère dans une situation meilleure que celle des séparés ou divorcés.

Du reste, si parfois certains époux supportent de vivre cette sorte d'enfer pour différentes raisons humaines (pour

3. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 13, § 2 et 3; cf. n° 20, § 4.

les enfants; parce qu'il y a des intérêts économiques ou des biens en jeu; parce que l'épouse n'a pas de travail, etc.), aujourd'hui une telle situation jugée insupportable n'est pas tolérée longtemps et l'on préfère la séparation ou le divorce.

En cette extrémité, le grand danger est de se fermer complètement le cœur. Or c'est ce qui se passe quand on refuse de prendre l'orientation du pardon. Alors on a en présence, non plus deux cœurs unis intimement par l'Amour, mais deux forteresses où l'on se protège et d'où l'on se tire peut-être dessus à boulets rouges...

Pourtant rien n'est jamais fini pour Dieu. Le Christ du sacrement de mariage vient au-devant des séparés ou divorcés : s'ils mettent leur confiance en lui, s'ils lui ouvrent leur cœur, il leur apporte la guérison et le pardon de leurs péchés; il veut les aider à surmonter les obstacles ayant provoqué l'échec de leur couple, spécialement en leur donnant la capacité de pardonner à leur conjoint.

CHAPITRE I

LES BLESSURES AFFECTIVES OBSTACLES AU PARDON

Dans le langage courant, quand on dit que quelqu'un a le cœur blessé, le mot cœur désigne habituellement l'affectivité.

Il nous faut donc nous arrêter sur ces blessures, qui sont généralement considérées (mais à tort, nous le verrons) comme le principal obstacle au pardon. Elles sont provoquées par le choc émotionnel très brutal que constitue la séparation, avec tout son cortège de violences morales et parfois physiques. Mais il importe de réaliser tout de suite quelque chose de capital dans l'optique du pardon : c'est que ces blessures font d'autant plus mal qu'elles réveillent parfois des blessures plus anciennes non guéries, dont le conjoint n'est nullement responsable.

Prenons une comparaison : il arrive que l'on écrase le pied de quelqu'un (volontairement ou non); cette personne ne ressent pas cette blessure avec la même intensité selon qu'elle est en bonne santé ou qu'elle vient de se fracturer la jambe! Dans le domaine affectif de même, la séparation provoque un traumatisme moindre quand la personne est équilibrée que lorsqu'elle porte en elle des blessures non cicatrisées dues à des événements très douloureux vécus antérieurement, car ces blessures anciennes sont alors ravivées par la rupture (en particulier toutes celles liées à des rejets).

Si l'on ne saisit pas cela, on tombe alors dans le victimisme et l'on impute au conjoint la responsabilité de toute la souffrance ressentie. Dès lors, le pardon devient quasiment

impossible. A l'inverse, si l'on admet ces blessures antérieures, on arrive à une attitude plus juste vis-à-vis du conjoint, d'une part en ne lui laissant que la part de responsabilité qui est réellement la sienne, et d'autre part en reconnaissant que les traumatismes anciens non cicatrisés ont été l'une des causes de la fragilité, puis de la rupture du couple. L'histoire de celui-ci a été écrite à deux, et l'échec est celui d'une relation duelle. Il n'y a pas d'un côté une victime innocente et de l'autre un bourreau! On se trouve généralement en présence de deux êtres (très) blessés qui partagent nécessairement la responsabilité de l'échec, même si l'un prend davantage celle de provoquer la séparation.

On peut donc parler ici encore de nécessaire conversion : les séparés ou divorcés fidèles qui se considèrent comme des victimes seulement (« Nous étions le couple idéal »; « Je n'ai rien à me reprocher ») doivent accepter de reconnaître leurs propres blessures antérieures pour en rechercher la guérison, et celles de leur conjoint pour que cela les aide à pardonner.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette conversion n'est pas facile à opérer. En effet, plus on a été blessé, plus on a mis en place des systèmes de défense pour se protéger contre la souffrance. Or on accepte difficilement de se libérer de ceux-ci précisément parce que alors la souffrance revient, parfois insoutenable. Pourtant il faut bien l'affronter pour progresser sur un chemin de guérison, et retrouver la paix...

1. LES BLESSURES DANS LA PREMIÈRE RELATION À LA MÈRE

Pour se développer harmonieusement, autant que de nourriture pour son corps l'enfant a besoin d'amour pour son cœur et son âme. Or il peut arriver que très tôt, parfois même dès la conception, il souffre de carences maternelles graves. En disant cela je ne juge pas les personnes, bien entendu; mais ce sont des réalités que les spécialistes de la toute petite enfance ont mises en valeur et dont il nous faut tenir compte⁴.

Lorsque ceux qui portent de telles blessures arrivent en âge de se marier, inconsciemment ils attendent que leur conjoint vienne combler leur énorme besoin affectif en remplaçant en quelque sorte la mère défaillante. En voici un témoignage :

« C'est sur son lit de mort que maman m'a dit qu'elle m'aimait. Elle ne me l'a jamais dit avant. Mon père est mort jeune, si bien que je ne l'ai pratiquement pas connu. Mon mari, lui, avait été abandonné par sa mère quand il avait trois ans. En nous mariant, nous avons réuni deux blessures » (M.).

Cette demande d'affection massive adressée à un conjoint qui, lui-même, est prêt à y répondre en fonction de ses propres blessures, entraîne la formation de ce que l'on appelle un *couple fusionnel*⁵. Pour lutter contre les angoisses dépressives liées au sentiment d'abandon, les époux cherchent en quelque sorte à se fondre l'un dans l'autre, à tout faire ensemble, à gommer les différences, à éviter toute faille.

Au début, ils acceptent bien la dépendance extrême du couple fusionnel. Leur amour verse un baume sur leurs

4. Cf. G. MAUCO, *Psychanalyse et éducation*, Aubier Montaigne, 1968, pp. 64 à 66 (où l'auteur évoque les travaux du docteur Spitz) et pp. 81 à 83.

5. Cf. A.F.C.C.C. (Association française des centres de consultation conjugale), *Essais de typologie à partir de cent histoires de couples*, 1983; 44 rue Danton, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

blessures d'enfance et leur donne d'accepter les renoncements parfois draconiens qu'ils s'imposent. Mais assez vite une déception se produit. L'amour affectif s'avère insuffisant pour combler le tonneau des Danaïdes du besoin d'être aimé. La vie commune provoque des incidents qui ravivent les blessures. Le conjoint avec lequel on vit quotidiennement ressemble de moins en moins à l'idéal qu'on a épousé. Jouer le rôle de victime devient humiliant et l'on veut être reconnu pour ce qu'on est; ou, à l'inverse, remplir le rôle de sauveur est usant quand on n'en voit pas les fruits, par exemple avec un conjoint dépressif ou alcoolique.

Dans un tel contexte, lorsque la crise survient, elle peut aller jusqu'à la rupture.

En elle-même la blessure provoquée par la séparation est très destructurante, puisqu'elle prive les conjoints de sécurité affective et, plus profondément, de leur identité d'objet d'amour au sein du couple, de leur identité de conjoint au sein de la société. En outre, s'ils sont chrétiens, elle les met dans une situation qui est objectivement contraire à l'idéal chrétien de la famille.

Dans le cas des couples fusionnels, cette blessure est encore plus traumatisante parce qu'elle retentit sur la blessure originelle de rejet par la mère, et actualise celle-ci en y rajoutant la blessure propre de la séparation. C'est pourquoi elle est intolérable; et les conjoints ont alors beaucoup de mal à adopter une attitude de pardon.

De la révolte au pardon

A vrai dire, la première réaction de défense devant la séparation qui remet en cause radicalement la construction idéale fusionnelle, c'est la négation. Les psychologues parlent de scotomisation, mot formé à partir du radical grec *skotos*, qui signifie aveugle. On voit parfois des femmes que leur mari a quittées se comporter comme s'il allait rentrer le soir même, et ce pendant des mois ou des années. Sur leur porte on lit encore : Monsieur et Madame X. et elles cachent à leur entourage (qui n'est pas dupe) leur situation réelle.

Dans ce cas, un pardon affectif est possible, mais c'est encore une attitude fusionnelle qui nie la réalité, et cela n'est pas sans danger sur le plan spirituel. En effet, on risque de se comporter comme une victime, sans se remettre en cause, et d'utiliser la religion pour se conforter dans un état névrotique qui n'est ni sain ni saint.

Ce peut être un état transitoire, mais la personne ne pourra pas faire l'économie d'une conversion profonde si elle veut progresser humainement et spirituellement, et surtout si elle veut une réconciliation avec son conjoint, car celle-ci ne peut se faire que sur des bases nouvelles. Si le mariage n'est pas valide — ce qui est le cas pour certaines personnes très blessées, voire déséquilibrées —, la fidélité appuyée sur l'enseignement de l'Église peut n'être qu'un simple système de défense psychologique contre l'angoisse résultant de la séparation.

Quand la réalité de celle-ci s'impose cruellement, la personne chez qui est ravivée la blessure originelle de rejet risque de sombrer dans une dépression qui peut aller jusqu'à la mélancolie. Et ce d'autant plus qu'il y a eu auparavant des épisodes dépressifs ou psychiatriques, ou des problèmes d'alcoolisme, de drogue. Il n'est pas rare que cette dépression conduise à des tentatives de suicide, qui sont des appels au secours en direction du conjoint, et qui mettent en situation de se faire mater dans les hôpitaux. Cette conduite désespérée se comprend, tant est grande la détresse de la personne qui se trouve brutalement privée d'affection et confrontée à une crise d'identité radicale, au moment où tous ses points de repère s'effondrent.

Dans cette situation, certains n'en veulent pas à leur conjoint : c'est contre eux-mêmes qu'ils retournent leur agressivité, sous la forme d'une dépréciation d'eux-mêmes qui peut aller très loin (jusqu'au suicide).

D'autres, au contraire, se révoltent, et d'autant plus violemment que leur attente avait été plus grande. Leur déception est telle qu'ils n'arrivent pas à pardonner à leur conjoint, et éprouvent même parfois une véritable haine contre lui.

Autant ils l'avaient idéalisé auparavant, autant maintenant ils le voient comme un ennemi : il a détruit le cocon dans lequel ils avaient mis tous leurs espoirs de bonheur, et qu'ils avaient fait bénir par le Seigneur. Pour eux, il a commis non seulement un parjure en reniant son engagement humain, mais encore un sacrilège en séparant ce que Dieu a uni!

En réalité, ils font de leur conjoint un bouc émissaire sur lequel ils reportent toute la charge émotionnelle résultant non seulement de la blessure de la séparation, mais aussi de la blessure archaïque due au rejet maternel. Ils tentent ainsi d'exorciser toute souffrance, mais en vain, car toute la haine et toute la rancune accumulées les minent intérieurement, les empêchant de trouver la paix.

Pour qu'ils puissent pardonner en vérité, il leur faut vivre toute une conversion tant au plan psychologique qu'au plan spirituel. Sur le plan humain, le rôle des conseillers est de les aider, par une écoute bienveillante, à faire tout un travail pour sortir de l'état fusionnel, et passer à l'individuation qui les conduira à un regard plus objectif, et donc plus juste, sur le vécu du couple et sur la séparation.

Il leur faut tout d'abord renoncer à ce monde sans faille qu'ils ont essayé de créer dans le couple fusionnel. L'un et l'autre étaient des êtres blessés et marqués par le péché; accepter humblement cette réalité, c'est en même temps se rendre disponible pour vivre une guérison et pour accueillir l'infinie miséricorde de Dieu qui veut guérir et sauver ses brebis blessées et perdues.

Ils doivent aussi renoncer à un monde sans différence, où la relation était vécue sur un mode captatif (comme celle du bébé avec sa mère qu'il s'approprie par voie orale). Il leur faut reconnaître que le conjoint est autre, qu'il doit être aimé pour lui-même, et non en fonction des satisfactions qu'il apporte. « Qu'il y ait des espaces dans votre communion ⁶ », disait le poète. C'est seulement dans cet espace, en

6. K. GIBRAN, *Le Prophète*, p. 17, le mariage; cf. D. VASSE, *Le Temps du désir*, Seuil, 1969, p. 39.

effet, que peut circuler l'Esprit d'Amour, qui est don et accueil.

Ils doivent enfin renoncer à un monde de toute-puissance. Ils avaient eu l'illusion de pouvoir « sauver » leur conjoint et de le conduire eux-mêmes au vrai bonheur; mais humainement c'était irréalisable, car ils étaient tous deux des êtres limités et blessés; et spirituellement c'était objectivement un péché d'orgueil, celui-là même d'Adam et Ève qui ont cru pouvoir parvenir au bonheur en se passant de Dieu, et celui des pharisiens qui, refusant de se reconnaître pécheurs, n'ont pas l'humilité d'accueillir leur Sauveur ⁷.

Tout ce travail de défusion et d'individuation peut être commencé sur le plan psychologique, mais il ne peut être parachevé que si les séparés ou divorcés se placent sous le regard de miséricorde de Dieu, pour accueillir à la fois son pardon pour eux-mêmes et la capacité de pardonner à leur conjoint.

Le pardon est nécessaire, car seul il apporte la paix du cœur, et il sera grandement facilité par une vision plus juste des choses. Si l'on reconnaît que le conjoint, lui-même très blessé, était incapable de combler le besoin affectif immense que l'on éprouvait; si l'on reconnaît que l'on a trop attendu de lui parce que l'on était soi-même terriblement blessé; si l'on admet enfin qu'on n'a pas à lui faire porter la responsabilité de toutes les blessures d'enfance dont on souffre, alors on entrevoit quelle peut être sa responsabilité dans la rupture. En étant honnête, on s'aperçoit que sa « dette » n'est pas si énorme qu'un regard aveuglé par la douleur l'avait fait paraître initialement; et surtout, comme on a reçu du Seigneur, infiniment miséricordieux, la remise de toute sa propre dette quand on s'est converti, on est appelé à faire de même, à offrir son pardon à son conjoint en vue d'une réconciliation.

7. Sur le renoncement au monde fusionnel, cf. X. THÉVENOT, *Repères éthiques*, Salvator, 1983, pp. 48 à 50.

La question de la validité du mariage

Cependant il est des personnes qui ne seront pas nécessairement appelées à rester fidèles à leur alliance conjugale. En effet, les couples fusionnels sont parfois si blessés au départ que certains d'entre eux n'ont pu contracter un mariage valide.

Ce n'est pas le cas pour tous : beaucoup de ceux qui recourent aux conseillers conjugaux, même après une séparation, réussissent à repartir sur des bases améliorées ou renouvelées. Néanmoins le pourcentage d'échecs est assez important, plus que dans d'autres catégories de couples qui consultent⁸. Lorsque c'est le cas, il y a donc lieu de se poser la question de la validité du mariage.

Les chefs de nullité qui peuvent être invoqués ici principalement sont le « grave défaut de discernement » et l'« incapacité à assumer les obligations essentielles du mariage » (canon 1095).

Pour se marier valablement, il faut d'une part, sur ce qui sera la vie du couple, une maturité de jugement proportionnée à la conception chrétienne du mariage, et d'autre part une pleine liberté – au sens de maîtrise de soi et d'indépendance par rapport à autrui – du consentement. Quand ce n'est pas le cas, on dit qu'il y a « défaut de discernement ». Celui-ci peut être dû à une anomalie psychique (personnalité psychopathique, névrose, tendance paranoïaque...), à un manque de coordination des facultés humaines, à une immaturité grave. Dans ce cas, le consentement n'est pas suffisant pour que le mariage soit contracté valablement.

D'autres fois, le consentement est suffisant, mais les époux ne sont pas capables de vivre ce qu'il implique, de réaliser la « communauté profonde de vie et d'amour » née de l'« acte humain par lequel les époux se donnent et se reçoivent mutuellement⁹ ». On dit qu'il y a alors « incapacité à assu-

8. Cf. A.F.C.C.C., *Essais de typologie à partir de cent histoires de couples*.

9. VATICAN II, Constitution sur *l'Église dans le monde*, « Gaudium et Spes », n° 48, § 1 (les numéros 47 à 51 concernent le mariage et la famille et sont repris dans le *Catéchisme pour adultes* des évêques français, spécialement aux numéros 475 et 477).

mer les obligations essentielles du mariage ». Celle-ci résulte d'un trouble de la structure psychique, d'une atteinte au niveau de la personnalité profonde.

Les couples fusionnels peuvent être concernés par ces deux chefs de nullité. Mais seul un jugement d'Église permet d'affirmer celle-ci, tant la question est délicate. Ni les difficultés rencontrées, ni l'échec même ne signifient qu'il y ait nullité. Jean-Paul II le rappelait au Tribunal de la Rote : « Pour le canoniste, le principe doit rester clair que seule l'*incapacité*, et non pas la *difficulté* à donner le consentement et à réaliser une vraie communauté de vie et d'amour, rend nul le mariage. L'échec de l'union conjugale, par ailleurs, n'est jamais en soi une preuve pour démontrer cette incapacité des contractants : ceux-ci peuvent avoir négligé les moyens aussi bien naturels que surnaturels qui sont à leur disposition, ou en avoir mal usé, ou bien ne pas avoir accepté les limites inévitables et les pesanteurs de la vie conjugale, que ce soit par des blocages de nature inconsciente ou par des pathologies légères qui n'entament pas la liberté humaine dans son essence, ou que ce soit enfin à cause de déficiences d'ordre moral. On ne peut faire l'hypothèse d'une véritable incapacité qu'en présence d'une forme sérieuse d'anomalie qui, de quelque façon qu'on la définisse, doit entamer de manière substantielle les capacités de comprendre et/ou de vouloir de celui qui contracte ¹⁰. »

Les séparés ou divorcés ont intérêt à être fixés sur la validité de leur mariage, car l'appel du Seigneur s'adresse à eux différemment selon que leur mariage est valide ou pas. S'il l'est, ils sont invités à rester fidèles à l'alliance conjugale; sinon, ils peuvent éventuellement contracter une autre union. Mais tous sont conviés au pardon, pour être libérés du cancer de la rancune, et guéris de la charge émotionnelle liée à leurs blessures. Cependant, avant de pouvoir pardonner à

10. JEAN-PAUL II, Discours au Tribunal de la Rote, n° 7, *Documentation Catholique*, n° 1936, 15 mars 1987, p. 289.

Sur la question de la nullité du mariage, cf. P. J. VERNAY, *L'Église catholique casse-t-elle les mariages?*, Fleurus-Tardy, 1990.

leur conjoint, il faudra que certains aient été guéris de leur blessure originelle, et, pour cela, aient accepté de pardonner aussi à leur mère le rejet qui les a tant fait souffrir, et dont elle n'était sans doute même pas consciente. (Elle n'en était même pas responsable du tout dans certains cas : violences subies, hospitalisation, décès.) C'est là une grâce à demander, et une grâce que le Seigneur accorde généreusement dans les démarches de prière en vue d'une guérison intérieure.

2. LES BLESSURES PAR RAPPORT AU PÈRE

Nos blessures les plus profondes proviennent de carences maternelles; d'autres résultent d'une mauvaise relation au père. Celui-ci a un rôle essentiel à jouer dès le départ, mais ce rôle devient capital durant la période œdipienne (entre quatre et sept ans)¹¹. Alors, le père devrait être pour l'enfant un modèle de force sereine, admirée et sécurisante; or il tombe souvent, plus ou moins selon les caractères ou les époques, dans deux excès aussi dommageables l'un que l'autre : l'autoritarisme (accompagné parfois de violence), ou la démission (jusqu'à l'abandon dans bien des cas de divorce).

Ces carences paternelles graves provoquent généralement des blessures qui marquent durablement les enfants. Si, devenus adultes, ceux-ci n'ont pas résolu leurs problèmes, comme dans les couples fusionnels ils vont attendre de leur conjoint qu'il vienne combler les manques résultant de leurs blessures. Cependant ces couples sont moins fragiles que les premiers, dans la mesure où la mère a été vécue comme suffisamment bonne dans la petite enfance. En effet, les époux ont alors un fond de confiance en eux et dans la vie, qui est indispensable pour construire du solide.

Néanmoins, l'écueil œdipien n'ayant pas été franchi, ils ont des fragilités parfois importantes au niveau de l'identification au parent du même sexe; et comme la mauvaise relation au père est, pour sa part, responsable de ces blessures, elle va entraîner une recherche de compensation dans un premier temps, puis secondairement des difficultés relationnelles pouvant conduire à la rupture.

Dans la mesure où, dans ces couples, l'un des conjoints est très dépendant de l'autre, auquel il demande de pallier les carences vécues durant la période œdipienne, les conseil-

11. Cf. F. DOLTO, *Psychanalyse et pédiatrie*, Seuil, 1971.

lères de l'AFCCC les appellent « dépendants dissymétriques ¹² ».

Lorsque le couple se forme, il trouve dans cette dépendance dissymétrique un certain équilibre qui rend la relation gratifiante au début. Mais petit à petit des frustrations apparaissent, d'une part parce que le conjoint ne peut pas vraiment remplacer le parent qui a été défaillant, d'autre part parce que dans la relation présente, les époux ne s'aiment pas pour ce qu'ils sont, d'un amour gratuit : la part de besoin est encore trop importante chez eux et les empêche de parvenir à l'Amour véritable.

Ces difficultés ne sont pas insurmontables : dans la grande majorité des cas, les couples dépendants dissymétriques qui s'adressent aux conseillères conjugales réussissent à réajuster leur relation, ou à trouver une organisation nouvelle des rapports dans le couple (plus souvent que les couples fusionnels). Mais ceux qui ne se font pas aider voient au contraire leurs difficultés s'aggraver.

Crise et pardon

Les problèmes de ces couples viennent de ce que les époux ou bien « n'ont pas coupé le cordon ombilical avec leur mère » (or, pendant la période œdipienne, c'était au père de les y aider), ou bien sont restés dépendants de leur père, si bien qu'ils n'ont pas acquis la maturité nécessaire pour former un couple.

Déjà il y a près de trois millénaires, le livre de la Genèse, avec une profondeur de vue qui nous émerveille, avait affirmé : « Aussi l'homme laisse-t-il son père et sa mère pour s'attacher à sa femme et ils deviennent une seule chair » (Gn 2,24, repris par Jésus en Mt 19,5). Si le garçon et la fille, au moment de leur mariage, n'ont pas totalement « quitté » leurs parents, non pas physiquement forcément, mais en parvenant à la maturité affective – c'est-à-dire en

12. Cf. AFCCC, *Essais de typologie à partir de cent histoires de couples*, pp. 78 à 113.

s'en détachant sans les rejeter — ils ne peuvent pas, psychologiquement, parvenir à leur unité. Celle-ci est certes réalisée mystiquement par la grâce du sacrement de mariage, au niveau des cœurs profonds qui se disent oui dans la foi et dans l'Amour, mais cette unité restera à parfaire humainement, sinon le couple ira vers une crise et peut-être un éclatement.

Or il y a différentes manières de rester dépendant de ses parents. Laissons de côté ici la dépendance par rapport à la mère, qui est peut être plus fréquente pourtant, compte tenu de la relation privilégiée mère-enfant dans les premiers mois de la vie, et considérons seulement la dépendance par rapport au père, conséquence d'un « œdipe » non résolu.

Celle-ci peut se manifester « positivement » par un attachement tel de la fille qu'elle continue, durant le mariage, à tenir compte davantage de l'avis de son père que de celui de son mari. On voit même des cas où cette connivence se manifeste par une mise à l'écart ou une humiliation de l'époux. Celui-ci, bien sûr, ne pourra pas supporter longtemps cette situation.

La dépendance de la fille par rapport à son père peut être aussi vécue « négativement », sous la forme de liens dus à la peur ou à la révolte : A la peur : « J'ai toujours eu peur de mon père. A cause de cela, j'ai peur des hommes; et j'ai eu peur de mon mari ensuite, tout de suite après mon mariage. Et j'ai eu peur aussi de Dieu le Père » (A.).

A la révolte : « A quinze ans, j'ai dû arrêter mes études et rester à la maison. J'ai eu l'impression qu'on voulait m'enfermer malgré moi dans un schéma de femme que je refusais de tout mon être : je devenais une « femme à la maison » et, comme ma mère, je devais être au service de mon père et de mes frères. Pour moi ce n'était pas possible. Il y a eu en moi une violence très forte qui est montée, je refusais d'être la servante de l'homme, d'être celle qui cire ses chaussures, prépare ses repas, se lève à table et fait le lit, etc. En moi s'est installée une très forte révolte contre mon père et contre l'homme en général.

« Je crois que cette blessure profonde a été une cause permanente de nos souffrances dans notre vie de couple. Une peur très forte s'éveillait en moi dès que, dans l'attitude de mon mari, je percevais seulement un soupçon de ce qui me rappelait ce que j'avais vécu avec mon père. Je n'arrivais pas à voir son attitude autrement qu'à travers cette image négative de mon père » (C.).

Dans le couple, un conflit peut naître à cause de cette dépendance excessive des époux par rapport à leur père.

En voici un témoignage :

« Je n'ai pas le souvenir que mon père ait joué avec moi quand j'étais petit. Devenu adolescent, j'ai fait un jour une démarche d'ouverture vers lui, mais j'ai été déçu. A partir de ce moment-là, je lui en ai voulu terriblement et suis devenu malheureux comme un chien.

« Lorsque je me suis marié, j'avais un peu pris conscience de ce problème, mais il n'était pas résolu pour autant. C'est pourquoi j'ai été incapable d'assumer mon rôle d'époux, puis de père. Ma femme, elle, avait toujours eu une relation très conflictuelle avec son père. J'ai réalisé que l'échec de notre couple était dû en grande partie à cela le jour où elle m'a lancé agressivement : " Tu ressembles à ton père " » (J.).

L'on arrive alors à un blocage de la situation, et commencent les comportements de fuite. Telle épouse, lassée de l'autoritarisme de son mari, s'en va vivre avec un homme plus âgé (image paternelle évidente) ou se lance dans des liaisons passagères (ce qui témoigne de son désir de ne pas tomber au pouvoir de l'homme). Tel conjoint, fatigué de se faire commander par son épouse, quitte le domicile conjugal pour une femme plus douce et plus tendre... Ou, à l'inverse, s'il joue un rôle paternel auprès de son épouse, il peut être déçu de l'attitude infantile de celle-ci et désire rencontrer une femme vraiment adulte.

La souffrance de la séparation ou du divorce est toujours terrible, mais peut-être les époux des couples dépendants dissymétriques sont-ils mieux armés pour les affronter que ceux des couples fusionnels. En effet, ils ont un fonds

psychologique plus solide et se trouvent alors confrontés à un nouveau seuil de croissance. C'est aussi pour cela que la question de la validité du mariage se pose moins dans leur cas : en général leur engagement était plus mature que celui de certains couples fusionnels, et ils avaient la capacité de former une « communauté profonde de vie et d'amour », selon l'expression de Vatican II.

Alors, pourquoi ont-ils échoué? En partie parce qu'ils avaient besoin de guérison par rapport aux blessures héritées de la période œdipienne, et qu'ils n'ont pas su les assumer en couple. Peut-être y seraient-ils parvenus avec l'aide de conseillers conjugaux? En tout cas, s'ils sont séparés, divorcés, il est important qu'ils s'ouvrent à cette guérison, pour trouver la paix du cœur et continuer à grandir humainement, et aussi pour rendre possible une réconciliation avec leur conjoint.

Cette guérison facilitera le pardon à celui-ci, car ils auront une vision plus juste des causes de leur échec. Ils avaient sans doute trop attendu de leur conjoint, lui demandant de combler les lacunes dues aux mauvaises relations avec leurs propres parents. Or, il était lui-même blessé du fait des carences des siens, si bien qu'il ne pouvait pas apporter ce qu'ils espéraient de lui. Pour qu'une réconciliation soit possible, il faut que chacun, ayant reconnu cela, accepte l'autre avec ses limites, ses blessures, et demande la grâce de l'aimer tel qu'il est, d'un Amour véritable, de lui pardonner ses offenses réelles et de lui « remettre ses dettes » en Amour (Mt 6,12 et 18,32-33).

3. LE PARDON MEILLEUR REMÈDE AUX BLESSURES

Les blessures profondes provenant de graves carences maternelles ou paternelles ont été une cause importante des difficultés, puis de l'échec de beaucoup de couples. Chez les séparés ou divorcés elles restent également un obstacle au pardon à leur conjoint, dans la mesure où, réveillées par la crise et la séparation, elles les empêchent d'apprécier justement la responsabilité objective de chacun dans l'échec. Ils doivent donc rechercher la guérison de ces blessures d'enfance pour progresser sur le chemin du pardon à leur conjoint.

Comment cela peut-il se faire? Il importe de comprendre que *ce qui rend la blessure douloureuse ce n'est pas l'événement en lui-même, c'est la manière dont on réagit à celui-ci.* Par exemple, dans sa passion Jésus a subi les pires outrages de la part des hommes, tant physiquement que moralement. Et pourtant, bien qu'atteint en profondeur par ces blessures, il a réagi tout de suite à ces coups et injures par un sur-Amour de pardon. (Il est vrai qu'il n'y avait en lui ni la limite de la créature, ni le déséquilibre venant du péché originel, ni bien sûr aucun péché.)

A l'inverse, nous les hommes, parce que nous sommes limités, plus ou moins blessés et marqués par le péché, au lieu de répondre à l'agression par l'Amour parfait, nous sommes perturbés et réagissons mal, si bien qu'au traumatisme vient se surajouter une charge émotionnelle dans laquelle, bien souvent, entre une part de rancune et donc de refus de pardonner.

Dès lors, en quoi consiste le processus de guérison? A faire diminuer, puis disparaître cette charge émotionnelle, afin que la personne ne soit plus handicapée par cette souffrance non transfigurée, qui l'empêche de connaître une véritable liberté intérieure, qui l'empêche d'aimer véritablement. Lorsque ce but a été atteint, on peut parler de guérison intérieure, à condition de ne pas donner à ce terme un sens

trop absolu. En effet, quelqu'un qui a été gravement traumatisé dans son enfance en gardera les séquelles sous la forme d'une fragilité plus grande que chez un être sain; on parlerait donc plus justement de *cicatrisation*. Mais le terme de guérison est acceptable dans la mesure où la personne est délivrée de ce qui la paralysait et rendue capable à nouveau d'aimer, de pardonner.

Pour parvenir à ce but, elle peut recourir à l'aide des psychothérapeutes, dont l'apport, grâce aux progrès des sciences humaines, est précieux. Mais l'action de ceux-ci trouve une limite insurmontable : c'est qu'ils n'ont pas le pouvoir de donner à quelqu'un la capacité de pardonner. Ce pouvoir appartient à Jésus seul; c'est pourquoi, si les séparés ou divorcés veulent obtenir la guérison de leur cœur blessé, ils ont tout intérêt à se tourner vers le Christ, médecin des âmes et des cœurs. En effet, comme la charge émotionnelle liée aux blessures est généralement entretenue par les refus de pardon, le meilleur remède pour la faire disparaître, c'est le pardon que Jésus a inauguré sur la croix et dont lui seul rend capable. Saint Pierre le rappelait : Jésus « dans son propre corps a porté nos péchés sur le bois, afin que morts à nos péchés, nous vivions pour la justice; lui dont les meurtrissures nous ont guéris » (1 P 2,24). Le Christ ressuscité est la source non seulement du pardon, mais aussi de la guérison; et c'est parce qu'il les rend capables de pardonner qu'il guérit les cœurs blessés.

Le pardon est le meilleur remède aux blessures, et le passage presque obligé pour une guérison intérieure. C'est ce qu'attestent tous ceux qui, depuis quelques années, exercent dans le Renouveau charismatique un « ministère de guérison intérieure ».

A Ars en 1983, le Père Tardif affirmait : « Jésus est venu pour nous purifier de nos fautes, nous donner la liberté. Combien de fois, dans le " ministère " de guérison, j'ai vu qu'une guérison profonde est souvent liée à un pardon, à une réconciliation. Combien de personnes ne pouvaient pas

guérir parce qu'elles portaient dans leur cœur une rancune, parce qu'elles ne s'étaient pas réconciliées¹³. »

Nelly Astelli lui fait écho : « Le pardon est vraiment la colonne vertébrale de la guérison intérieure. A la base de chaque blessure, il y a un pardon à donner ou à recevoir. Et si ce pardon n'est pas donné, il est impossible de retrouver la paix avec soi-même, avec autrui et avec Dieu¹⁴. »

Le docteur Philippe Madre explique pourquoi le pardon est si nécessaire dans le domaine des blessures psychologiques : « Contre les forces d'agressivité, l'enfant réagit par des durcissements (et déjà des révoltes) très marqués, parce que infantiles. Cette réaction naturelle et défensive vis-à-vis des carences d'amour va figer ou dévier certaines structures psychiques. (...) »

« Nous pouvons mieux comprendre à présent combien l'homme porte en lui des réactions psychiques de révolte, même si elles sont inconscientes ou non voulues. Ces "structures de révolte" sont parfois si développées qu'elles débouchent sur la maladie psychologique. C'est pourquoi pardonner est si fondamental pour tout homme, particulièrement dans le domaine psychiatrique¹⁵. »

Seulement, pour guérir, il faut connaître son mal et accepter le remède proposé. C'est ce sur quoi insiste le Père Michael Scanlan : « Il peut y avoir pour la guérison de nombreux blocages contre la décision. Mais le plus fréquent dans la guérison intérieure, c'est que l'on ne veut pas pardonner. Maintes et maintes fois nous avons donné des conseils et longtemps nous avons prié, et cependant nous n'avons constaté qu'une amélioration minime. Nous découvrons alors qu'un ressentiment est entretenu dans les relations et que le pardon est retardé. Fréquemment, la personne n'est que vaguement consciente de cette situation. Elle a l'impression que ce pardon est impossible et qu'il dépasse ses moyens.

13. E. TARDIF, *Eucharistie et guérison*, cassette Diakonia, n° 24. Cf. E. TARDIF, *Jésus a fait de moi un témoin*, Renouveau, 1985, pp. 114 à 117.

14. N. ASTELLI, *Sauver ce qui était perdu*, Saint-Paul, 1988, pp. 31-32.

15. Dr Ph. MADRE, *Mystère d'amour et ministère de guérison*, Lion de Juda - Pneumathèque, 1982, pp. 42-43; cf. aussi p. 174 et p. 184.

Et elle a raison, c'est bien ce qu'elle ressent. Quant à se libérer de ses sentiments, elle ne peut le faire d'elle-même. Mais elle peut décider de pardonner. Le pardon est dans la volonté, dans la décision, et non dans les sentiments. Une fois que cela lui a été expliqué, et qu'elle a compris que nous ne sommes pas coupables à cause de nos sentiments, mais seulement dans la mesure où nous y répondons d'une façon mauvaise, une nouvelle liberté vient en elle pour prendre sa décision. Elle répond alors : " J'ai décidé de lui pardonner et je décide d'être une personne qui pardonne. "

« Le Seigneur bénit cette décision de sa grâce, et dès lors la personne est ouverte pour connaître la guérison. Ce pardon, quand il a été associé à la confession du péché dans le sacrement de pénitence, s'est révélé être la source de guérisons glorieuses ¹⁶. »

Si nous nous sommes laissés convaincre par tous ces témoignages concordants, accueillons pour terminer celui des médecins et psychologues de la Communauté du Chemin Neuf, qui prend la forme d'une lettre de ces médecins à leurs malades, dont voici quelques extraits :

« Très souvent, il nous arrive de penser qu'il y a un autre diagnostic à faire, et que le mal dont vous souffrez est plus profond, plus global (mais aussi parfois plus près) que les symptômes et la maladie que nous essayons de nommer et de soigner. (...)

« Nous le savons maintenant, beaucoup de maladies ont pour origine des difficultés de relation. (...) Aussi, pour votre santé, laissez-nous vous dire qu'il est peut-être encore plus urgent et nécessaire de vous réconcilier avec les autres et vous-mêmes que d'acheter des médicaments! Les manques de paix, les tensions, l'absence de confiance et de miséricorde... bref les carences de l'amour sont les véritables poisons de votre santé. " Moins de médicaments et plus de miséricorde " : voilà ce que nous vous souhaitons pour cette année qui vient ¹⁷. »

16. M. SCANLAN, *La Guérison intérieure*, Pneumathèque, 1975, pp. 46-47.

17. Dans P. PINGAULT, *Les Communautés nouvelles*, Le Sarmant-Fayard, 1989, p. 71. Cf. aussi B. FABRE, « Pardon et guérison », revue *Tychique*, n° 64, pp. 38 à 42.

Tirons quelques enseignements majeurs de ces attestations. Le premier, et le plus évident, c'est que sans pardon il n'y a pas de guérison intérieure possible. Des gens sont malheureux toute leur vie à cause de pardons non donnés. Les séparés ou divorcés de même resteront profondément blessés tant qu'ils n'auront pas pardonné à leur conjoint du fond du cœur, et peut-être à leurs parents pour des blessures beaucoup plus anciennes.

Deuxième enseignement : on ne peut pas demander au Seigneur une guérison de façon égocentrique. Comme la blessure s'est produite dans une relation, altérant gravement ou brisant celle-ci, la guérison a pour but le rétablissement de la communion entre les personnes, et se manifestera donc par une capacité à se réconcilier avec les auteurs de la blessure. La paix intérieure sera le fruit de cette nouvelle disposition à aimer d'un Amour agapé.

Troisième enseignement : la prière de guérison n'est pas un acte magique. Elle est accueil de Jésus dans le mystère de sa Pâque, du Christ ressuscité dont le sang nous purifie de nos péchés, et dont les blessures nous apportent la guérison. C'est pourquoi toute grâce de guérison s'enracine dans le *baptême* (qui nous plonge dans la mort et la résurrection du Seigneur : Rm 6,4), et constitue une actualisation de la grâce baptismale.

C'est ce qu'affirme Étienne Garin, et il en souligne les conséquences au niveau de la relation avec notre père et notre mère de la terre : « Au baptême, je reçois pour père le Père de Jésus, pour mère l'Église qui m'accueille dans son sein, signifiée par la communauté chrétienne et par Marie la mère que me donne Jésus. Je puis donc "quitter" (Gn 2,24) mon père de la terre, ma mère d'ici-bas, en reconnaissant qu'ils ne sont que des signes bien abîmés et imparfaits de la paternité et de la maternité de Dieu. Ils m'ont engendré à leur niveau ; mais l'engendrement essentiel, celui qui m'offre la vraie Vie, c'est celui que, par la foi, je connais en me recevant fils du Père et enfant de l'Église.

« Nos prières de guérison des souvenirs et de la mémoire

actualisent simplement le don du baptême, l'accomplissent dans l'humanité de chacun de nous¹⁸. »

Ces affirmations d'Étienne Garin sont très importantes. Certes, il ne faut pas confondre le plan psychologique (celui des blessures) et le plan spirituel. Et ce serait une illusion de croire que la réconciliation avec le Père des cieux résout tous les problèmes résultant des blessures affectives. Mais, indéniablement, cette réconciliation porte des fruits de guérison sur le plan psychologique en rendant l'homme ou la femme blessés capables de pardonner.

Ceux qui n'ont pas connu leur père, ou qui ont beaucoup souffert dans la relation à celui-ci, même s'ils ont du mal à concevoir Dieu comme un Père qui les aime, peuvent néanmoins connaître le vrai visage de celui-ci. En effet, la révélation de l'Amour du Père est une grâce qui nous est communiquée par l'Esprit quand, au baptême, nous devenons fils dans le Fils. Alors en effet, écrit saint Paul, « l'Amour de Dieu (c'est-à-dire l'Amour que Dieu a pour nous) a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rm 5,5).

Voilà la bonne nouvelle que l'Apôtre annonce à tous ceux qui ont souffert de carences paternelles : vous avez un Père qui vous aime de toute éternité, et vous pouvez l'expérimenter en accueillant dans votre cœur profond la grâce de votre baptême. A travers une prière de guérison intérieure, ou encore dans le sacrement de réconciliation, vous pouvez vivre l'expérience du fils prodigue de retour auprès du Père et participer à sa joie. Alors toute votre vie en sera transfigurée. Cette grâce vous est offerte : vous n'avez qu'à l'accueillir comme un don gratuit. « C'est au nom du Christ que nous sommes en ambassade, et, par nous, c'est Dieu lui-même qui, en fait, vous adresse un appel : au nom du Christ, nous vous en supplions, laissez-vous réconcilier avec le Père! » (2 Co 5,20).

La grâce baptismale, actualisée par le sacrement de récon-

18. É. GARIN, s.j., dans le dossier *Guérison des souvenirs et de la mémoire*, p. 17. Fraternité Béthanie, 3 rue d'Issy, 92170 Vanves.

ciliation et par la prière pour une guérison intérieure, se manifeste par une nouvelle effusion de l'Esprit d'adoption qui libère de la crainte : « Vous avez reçu non un Esprit qui vous rende esclaves et vous ramène à la peur, mais un Esprit qui fait de vous des fils adoptifs et par lequel nous crions : Abba, Père! » (Rm 8,15). Animé par l'Esprit, on peut alors goûter tous ces textes qui nous disent la tendresse infinie du Père, déjà dans l'Ancien Testament (Os 11,1-9, les psaumes 103/102 et 145/144...) et surtout dans le Nouveau (Lc 15,11-32, et de nombreux passages de saint Jean...).

Cette expérience de la miséricorde de Dieu est le point de départ du renouveau de toute vie spirituelle et, en même temps, source de guérison. En effet, le Seigneur appelle ceux qu'il a réconciliés avec lui à faire miséricorde à leur père de la terre, et leur en donne, par son Esprit, la capacité : leur père était lui-même un être limité, plus ou moins blessé et pécheur, si bien qu'il n'est pas totalement responsable des blessures qu'il leur a infligées. Aussi, de même que le Père leur a remis toute leur dette, il leur demande, à eux aussi, de pardonner à leur père tout ce qui, dans son comportement, les a blessés (Mt 18,32-33).

S'ils refusent de le faire, comme le débiteur impitoyable (Mt 18,28-35), alors ils perdent tout le bénéfice de la miséricorde dont Dieu les a comblés gratuitement. Mais s'ils l'acceptent, quelle libération extraordinaire dans leur cœur, quelle guérison! Désormais ils pourront aimer d'un Amour agapé celui qui les a offensés (même s'il est mort) et le « quitter » pour devenir plus adultes affectivement.

Voici comment une femme a vécu, dans le même mouvement, une réconciliation avec son père de la terre et avec le Père des cieux :

« J'ai été profondément blessée par l'attitude de mon père qui était très dur avec moi. Et j'ai surtout été blessée par sa mort, que j'ai vécue comme un abandon; et aussi comme un remords car, quelque part dans mon inconscient, je m'accusais d'avoir désiré sa mort un jour où il m'avait corrigée durement.

« Il y a quelque temps, j'ai fait une retraite spirituelle d'après les exercices de saint Ignace. Un jour, j'ai lu l'Évangile de Marthe et Marie (Lc 10,38-42). En contemplant Marie assise aux pieds de Jésus, je me suis revue petite fille posant la tête sur les genoux de mon père – qui m'aimait – et je me suis ainsi réconciliée avec lui.

« Bien plus, mon père est devenu Dieu le Père. J'ai ressenti l'Amour de Dieu le Père, et j'en ai pleuré pendant trois jours; mais c'étaient des larmes de joie, et je ne me suis jamais sentie aussi heureuse. »

Grâce à cette expérience de la tendresse de Dieu, et à ce progrès dans sa guérison intérieure, cette femme a pu progresser aussi dans le pardon à son conjoint divorcé :

« Pour mon anniversaire de mariage, une personne m'écrivait : " Que le Seigneur transfigure ton regard sur ton mari, afin que tu continues à trouver la paix. " C'est bien ce que veut l'Esprit Saint : que je retrouve les qualités de mon mari, et que les enfants entendent du bien de leur père. J'ai retrouvé une photo de lui donnant le biberon à notre fille âgée de deux mois. Je me suis dit : " Non, cet homme-là n'a pas pu faire toutes les horreurs dont on l'accuse! " Tout simplement, j'ai mis cette photo dans mon cadre, et aucun de nos enfants, malgré leur agressivité, n'y a touché. Il y a encore un mois, jamais je n'aurais pu exposer une photo de mon mari dans ma chambre, ni même en avoir l'idée » (C.).

Dans ce témoignage, remarquons aussi que la guérison de la maman, qui se réconcilie dans son cœur avec son mari, rejaillit également en grâce sur les enfants déjà grands. Par la suite, ceux-ci ont repris contact avec leur père, et leurs rencontres se sont passées paisiblement.

Il est important que les femmes séparées ou divorcées en soient conscientes, surtout si elles ont de jeunes enfants : « L'expérience, constate un psychologue, montre que très souvent l'enfant ressent le père à travers ce qu'en éprouve la mère. Si inconsciemment l'agressivité maternelle refuse ou diminue le père, l'enfant n'a que trop tendance à suivre

ce refus ¹⁹. » Si elles ne veulent pas pardonner à leur conjoint, les séparées ou divorcées se rendent donc à leur insu complices du préjudice causé à leurs enfants par le départ de celui-ci. Inversement, plus elles progressent, grâce à une guérison intérieure, sur le chemin du pardon, et moins les enfants seront traumatisés par la séparation.

Or, il vaut mieux que les enfants aient eux-mêmes été guéris – grâce au pardon – des blessures reçues dans la relation avec leur père; autrement ils ne parviendront pas à la maturité affective et, s'ils se marient plus tard, cela constituera un gros obstacle sur le chemin de l'unité avec leur conjoint.

Quand on accepte de se laisser réconcilier avec le Père, par le Fils, dans l'Esprit, on reçoit en même temps la capacité de pardonner même à ses ennemis, et ce pardon donné porte un fruit de paix, de guérison. Le meilleur signe de celle-ci, c'est que l'on devient capable de parler paisiblement, sans douleur ni émotion excessives, des événements passés traumatisants.

Certes les déséquilibres psychologiques résultant des blessures d'enfance demeurent. La différence, c'est qu'on peut mieux les reconnaître et les assumer; et c'est avec eux qu'il faudra désormais, humblement et paisiblement, grandir en sainteté. Or il y a des saints authentiques qui ont eu un psychisme fragile. Le Père Xavier Thévenot, dans une conférence, affirmait : « On peut être un grand saint et rester marqué par des défauts, des déséquilibres profonds; on peut être un grand saint en ayant subi des échecs conjugaux importants; on peut être un grand saint en ayant une affectivité qui se cherche toute la vie. Car la sainteté, c'est se recevoir activement de Dieu, c'est se situer avec ses failles devant Dieu, en se reconnaissant grâcié et sauvé ²⁰. »

19. G. MAUCO, *Psychanalyse et éducation*, p. 58.

20. X. THÉVENOT, conférence donnée à Périgueux.

CHAPITRE II

LES RÉSISTANCES DE L'HOMME PÉCHEUR OBSTACLES AU PARDON

Les blessures affectives de l'enfance sont si profondes que les séparés ou divorcés peuvent difficilement avancer sur le chemin du pardon à leur conjoint tant qu'elles n'ont pas été guéries, ou du moins cicatrisées. Or, dans la charge émotionnelle qui empêche cette cicatrisation, entrent des attitudes de révolte, de rancune, qui ne sont pas seulement des réactions psychologiques, mais qui, en s'opposant à l'Amour véritable, peuvent constituer des péchés. C'est pourquoi j'ai affirmé que les blessures sont généralement considérées à tort comme le principal obstacle au pardon : l'obstacle majeur, ce sont les résistances de l'homme pécheur, comme le rappelait Jean-Paul II ²¹.

Les traumatismes, en eux-mêmes, ne sauraient empêcher de pardonner, l'exemple de Jésus l'atteste. Le Christ, durant son agonie et pendant toute sa passion, jusqu'à sa mort sur la croix, a subi les pires souffrances morales et physiques. Qu'on se souvienne de son cri, au jardin des oliviers : « Mon âme est triste à en mourir » (Mt 26,38), et de la sueur de sang (Lc 22,44). Cependant, parce qu'il était absolument sans péché, et que son cœur profond était rempli de l'Esprit Saint, c'est-à-dire de l'Amour de Dieu, Jésus a réagi dans toutes ses souffrances par un sur-Amour pour ceux qui

21. Cf. pp. 15-16.

MGR JULLIEN affirme également : « La sexualité et l'amour, comme toutes les réalités humaines, ont besoin d'être sauvés de l'égoïsme et du péché. » *Demain la famille*, Mame, 1992, p. 39.

l'offensaient, et c'est au sommet de sa passion qu'il a prononcé la parole de pardon : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34).

A ses pieds, la Vierge Marie, parce qu'elle était l'Immaculée Conception, et n'avait donc pas en elle les conséquences du péché originel, réagissait de même par un sur-Amour de pardon alors qu'un glaive lui transperçait le cœur.

Quant à nous, nous sommes marqués par le péché originel²², c'est pourquoi, lorsque nous sommes blessés, nous réagissons de façon imparfaite, voire pécheresse, et ce sont les multiples formes du péché dans notre vie qui constituent le principal obstacle au pardon.

Certains s'étonnent parfois que des couples chrétiens puissent connaître la séparation, la division et même le divorce. Certes, les chrétiens deviennent saints par leur baptême, mais ils ont à préserver et à faire grandir cette sainteté tout au long de leur vie par une lutte incessante contre les forces centrifuges du péché. Dans les difficultés, le sacrement de mariage n'est pas une garantie automatique de solution facile et immédiate; il ne dispense pas les époux du combat contre tout ce qui divise le couple, d'un état de conversion permanente pour qu'ils fassent triompher l'Amour, dans le don et le pardon. La grâce du sacrement de mariage, comme celle du baptême, ne fructifie que dans la mesure où l'homme et la femme s'engagent librement dans le sens de l'Amour, de l'Amour véritable dont le Christ leur a montré l'exemple et dont il leur donne la grâce par son Esprit. Cette grâce, ils peuvent toujours la recevoir, et ce jusque dans une situation de séparation ou de divorce.

La condition en est une profonde conversion du cœur. « Pour l'Église, affirme Jean-Paul II, la réconciliation est étroitement liée à la conversion du cœur : c'est là le chemin nécessaire vers l'entente entre les êtres humains²³. » Lorsqu'un couple connaît des difficultés, on voit parfois l'un des

22. Sur le péché originel, cf. X. THÉVENOT, *Les Péchés, que peut-on en dire?* Salvator, 1987, chap. II.

23. JEAN-PAUL II, *La Réconciliation et la pénitence*, n° 8, § 6.

époux désirer une conversion de l'autre, mais sans se remettre en question lui-même. Dans la séparation ou le divorce pareillement, celui qui est abandonné peut adopter cette attitude. Or, nul ne peut convertir son frère ou son conjoint; et, si l'on veut échapper aux dangers du victimisme et du pharisaïsme, il vaut mieux chercher à se convertir soi-même : alors, et alors seulement, une réconciliation pourra être envisagée. « Reconnaître son péché, écrit Jean-Paul II, et même – en approfondissant la réflexion sur sa propre personnalité – se reconnaître pécheur, capable de péché et porté au péché, est le principe indispensable du retour à Dieu ²⁴. »

Dieu nous aime d'un Amour fou, plus qu'un père (ou une mère) n'aime son enfant bien-aimé, plus qu'un époux n'aime l'épouse de sa jeunesse. Il veut que nous répondions à son Amour par un Amour aussi total et aussi parfait que le sien, que nous aimions nos frères également sans réserve (c'est le double commandement de l'Amour). Il veut faire Alliance avec nous et demande aux époux de vivre leur alliance aussi parfaitement que le Christ aime l'Église. Qui osera affirmer qu'il a toujours aimé ainsi et Dieu, et ses frères, et son conjoint?

Ce sont précisément ces manques d'Amour, ces infidélités à l'Alliance avec Dieu et à l'alliance conjugale qui constituent le péché, qui entraînent à terme et la coupure avec Dieu, et les divisions entre les conjoints. Lorsqu'un couple en arrive à la séparation ou au divorce, les époux doivent donc s'interroger sur les causes spirituelles de cet échec, sur leur part de péché dans celui-ci; non pas pour se culpabiliser de façon morbide, mais pour se laisser transformer par Jésus, et pour recevoir de lui une nouvelle capacité d'aimer dans la réconciliation avec Dieu et le pardon au conjoint. Seul, en effet, le Christ peut opérer cela dans le cœur des hommes, Jean-Paul II le souligne : « Le regard fixé sur le mystère du Golgotha doit nous rappeler sans cesse la dimension " verticale " de la division et de la réconciliation dans le rapport

24. Id., n° 13, § 2.

homme-Dieu qui, dans une vision de foi, l'emporte toujours sur la dimension " horizontale ", c'est-à-dire sur la réalité de la division et sur la nécessité de la réconciliation entre les hommes. Nous savons en effet qu'une telle réconciliation entre eux n'est et ne peut être que le fruit de l'acte de rédemption du Christ, mort et ressuscité pour vaincre le péché, rétablir l'Alliance avec Dieu et abattre ainsi le " mur de séparation " (Ep 2,14-16) que le péché avait élevé entre les hommes ²⁵. »

Les époux séparés ou divorcés ne peuvent réellement pardonner à leur conjoint que dans la mesure où ils communient au Christ dans le mystère de sa Pâque, au Christ qui est allé jusqu'au bout de l'Amour, jusqu'au pardon, pour réconcilier les hommes avec Dieu et pour abolir tout ce qui les divise. Or, s'ils contemplent la manière dont le Christ a aimé l'Église, son Épouse, les séparés ou divorcés ne peuvent que constater l'imperfection de leur propre amour pour Dieu et pour leur conjoint. « Dans notre existence croyante, écrit Jean-Claude Sagne, la prise de conscience de notre péché est toujours la conséquence et l'envers de notre conviction d'être aimés et sauvés par Dieu en Jésus-Christ. Seules la croissance et la maturation dans l'amour peuvent nous sensibiliser, par connaturalité, aux exigences de l'amour, et donc nous faire détecter l'existence et la gravité de nos manquements à l'amour ²⁶. »

Les séparés ou divorcés qui sont victimes de la rupture ont tendance, au début, à rejeter toute la responsabilité de celle-ci sur leur conjoint et à méconnaître leurs propres responsabilités dans l'échec du couple. Or cet échec était généralement dû à des blessures de l'un *et* de l'autre, nous l'avons vu; il était dû aussi à des manquements à l'Amour véritable, plus ou moins importants chez l'un *et* chez l'autre. Chacun des deux conjoints est invité à se convertir pour préparer son cœur à la réconciliation. L'un des deux a peut-

25. ID., fin du n° 7.

26. J.-C. SAGNE, *Péché, culpabilité, pénitence*, Cerf, 1971, p. 126. Cf. aussi, du même auteur, *Tes péchés ont été pardonnés*, Chalet, 1977, pp. 24 à 26.

être péché plus gravement... Mais Dieu seul peut apprécier ce degré de gravité. Jésus demande à chacun de ne pas juger, et de se convertir lui-même pour progresser sur le chemin de l'Amour, et donc du pardon, pour que la réconciliation s'opère par lui et en lui, dans son Amour qui fonde le lien conjugal indissoluble.

Nous n'avons pas besoin d'avoir peur de nous tourner vers le Père en reconnaissant notre péché, car c'est pour chacun de nous que Jésus a dit : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34), nous obtenant ainsi, par son sang, le pardon de nos péchés. La méditation, dans la deuxième partie de cet ouvrage, des paraboles du fils prodigue, de la brebis perdue et du débiteur impitoyable, nous permettra d'entrevoir l'infinie miséricorde du Seigneur pour ceux qui, dans leur misère, se tournent vers lui avec confiance, et lui demandent en même temps que le pardon de leurs péchés la capacité d'aimer d'un Amour nouveau, de l'Amour du Christ, par l'Esprit.

Pour bien se situer dans la réflexion qui va suivre, il importe d'une part de ne jamais oublier ce qui vient d'être dit : en même temps que nous prenons conscience de notre péché, nous en obtenons aussitôt le pardon si nous le présentons à Dieu; et d'autre part de prendre bien conscience que, dans une même situation objectivement contraire à l'Amour, la responsabilité de deux personnes peut être diversement engagée.

Par exemple, la séparation est contraire au projet de Dieu sur le couple; c'est pourquoi, écrit Jean-Paul II, « elle ne peut être envisagée que comme un remède extrême après que l'on a vainement tenté tout ce qui était raisonnablement possible pour l'éviter ²⁷ ». Ainsi la responsabilité des époux dans la séparation est-elle fonction de l'effort qu'ils ont fait pour préserver l'unité de leur couple. Le Saint-Père affirme plus loin : « Il y a en effet une différence entre ceux qui se sont efforcés avec sincérité de sauver un premier mariage et

27. Jean-Paul II, *La Famille chrétienne*, n° 83, § 1.

ont été injustement abandonnés, et ceux qui par une faute grave ont détruit un mariage canoniquement valide ²⁸. »

Lorsque le divorce, contraire à la Parole de Dieu, est prononcé, ici encore diverses attitudes sont possibles. Le conjoint qui, « bien conscient de l'indissolubilité du lien du mariage valide, ne se laisse pas entraîner dans une autre union, et s'emploie uniquement à remplir ses devoirs familiaux et ses devoirs de chrétien », non seulement n'est pas en situation de péché, mais donne « un témoignage de fidélité et de cohérence chrétienne d'une valeur toute particulière pour le monde et pour l'Église ²⁹ ».

Le conjoint qui se remarie se met, lui, dans une situation objective de péché, mais Jean-Paul II, là encore, invite à « bien discerner les diverses situations », car certains « ont contracté une seconde union en vue de l'éducation de leurs enfants, et ont parfois, en conscience, la certitude subjective que le mariage précédent, irrémédiablement détruit, n'avait jamais été valide ³⁰ ». Ajoutons que, chez les divorcés remariés, il y a une différence entre ceux qui ont conscience de vivre une situation opposée à la Parole de Dieu, et voudraient sincèrement adopter une « forme de vie qui ne soit plus en contradiction avec l'indissolubilité du mariage », c'est-à-dire « vivre une continence parfaite ³¹ », mais qui, pour le moment, n'y parviennent pas; et ceux qui, malgré la validité de leur premier mariage, refusent d'en vivre toutes les implications et contestent – parfois violemment – l'enseignement traditionnel de l'Église, « fidèle au Christ et à la vérité ³² ».

Ces quelques exemples nous montrent qu'il faut distinguer *l'aspect objectif* des faits ou des situations (« Ce qui est mal aux yeux du Seigneur », Ps 51/50, v.6), et la *responsabilité subjective* de celui qui a fauté. En rigueur de terme, on ne parle de péché que dans la mesure où la personne est consciente que ses actes sont contraires à l'Amour et à la loi

28. Id., n° 84, § 2.

29. Id., n° 83, § 3.

30. Id., n° 84, § 2.

31. Id., n° 84, § 5.

32. Id., n° 84, § 7.

de Dieu, et où sa volonté est engagée librement dans ces actes. Il faut donc se garder de deux attitudes extrêmes : du rigorisme qui ne considère que la culpabilité objective, et ne prend pas en compte les circonstances atténuant la responsabilité du sujet (cette attitude peut se traduire par un rejet sans nuance de tous les séparés et divorcés, remariés ou non); et de la permissivité qui oublie la culpabilité objective et déresponsabilise totalement le pécheur.

Dans le cas de la séparation ou du divorce, quand on prend en compte toutes les blessures affectives évoquées dans le chapitre précédent, il est vrai qu'on peut être tenté de considérer les divorcés seulement comme des victimes, et de justifier le remariage comme une consolation pour ces personnes qui ont tant souffert. Mais cela reviendrait à faire d'eux d'irresponsables jouets des contraintes économiques, culturelles ou psycho-affectives; cela reviendrait à nier leur liberté.

Or, rappelle Jean-Paul II, « l'homme peut se trouver conditionné, opprimé, poussé par des facteurs externes nombreux et puissants; il peut aussi être sujet à des tendances, à une hérédité, à des habitudes liées à sa condition personnelle. Dans bien des cas, de tels facteurs externes ou internes peuvent, dans une mesure plus ou moins grande, atténuer sa liberté et, par là, sa responsabilité et sa culpabilité. Mais c'est une vérité de foi, confirmée également par notre expérience et notre raison, que la personne humaine est libre. On ne peut ignorer cette vérité en imputant le péché des individus à des réalités extérieures : les structures, les systèmes, les autres. Ce serait nier la dignité et la liberté de la personne ³³ ».

L'appel lancé aux séparés ou divorcés, dans leur liberté, c'est de se placer sous le regard de miséricorde du Seigneur pour accueillir de lui, en même temps que la révélation de leur péché, la grâce d'un Amour nouveau qui leur permettra de progresser sur le chemin du pardon, et donc de la sainteté.

33. JEAN-PAUL II, *La Réconciliation et la pénitence*, n° 16, § 1.

Pour cela, il leur faut méditer la Parole de Dieu, car c'est elle qui révèle la volonté de Dieu; y confronter leur vie en vérité, car « tout péché commence par une inattention à la Parole de Dieu ³⁴ »; accepter humblement et paisiblement de reconnaître leurs manquements à l'Amour, dans l'assurance du pardon de Dieu; mais aussi faire la part de ce qui dans leurs actes est réellement péché, et de ce qui provient des limites humaines, ou des défaillances dues à des blessures ³⁵.

Au demeurant, la relecture de l'histoire du couple n'est pas une fin en soi; mais elle est nécessaire car c'est à partir de là que, dans leur liberté, les séparés ou divorcés peuvent progresser sur le chemin du pardon, en triomphant toujours davantage, avec la grâce de Dieu, de ce qui en eux fait encore obstacle à celui-ci.

Pour réfléchir à la manière dont le péché détruit l'harmonie du couple, il n'y a pas de texte plus parlant que celui de Genèse 3, dont la richesse anthropologique et théologique est extraordinaire. Le péché originel, en effet, « constitue le principe et la racine de tous les autres péchés ³⁶ ». Ce chapitre universalise l'expérience humaine: « M. Adam, c'est monsieur tout-le-monde. C'est pourquoi chacun peut retrouver quelque chose de sa propre expérience quand il lit ce texte environ trois mille ans après son élaboration ³⁷. »

En outre, ce péché est celui du couple originel. Or nous verrons qu'il provoque non seulement la coupure entre celui-ci et Dieu, mais aussi la division entre l'homme et la femme. Cette double rupture ne peut être surmontée que par le pardon et la réconciliation ³⁸.

34. X. THÉVENOT, *Les Péchés, que peut-on en dire?*, p. 40.

35. ID., tout le chapitre III, et plus particulièrement les pages 62, 65 et 68.

36. JEAN-PAUL II, *L'Esprit Saint*, n° 33, § 1 — Les n° 33 à 38 concernent le péché originel.

37. X. THÉVENOT, *Les Péchés, que peut-on en dire?*, p. 26.

38. Cf. MGR J. JULLIEN, *Demain la famille*, pp. 128 à 130.

1. UN PÉCHÉ MULTIFORME (Gn 3,1-6)

Les deux premiers chapitres du livre de la Genèse³⁹ nous montrent que Dieu, dès l'origine, avait un projet de vie et d'Amour. Il a créé l'homme par Amour, pour faire Alliance avec lui et le combler ainsi de tous ses biens. Au paradis, le couple originel est présenté comme vivant en harmonie parfaite et avec Dieu, et avec le monde; l'homme et la femme, fondamentalement égaux, s'acceptent dans leurs différences et se complètent : leur Amour, reçu de Dieu, est le reflet de l'Amour qu'est la Sainte Trinité⁴⁰.

L'intervention de Satan

Malheureusement, Satan est intervenu, et c'est tentés par lui qu'Adam et Ève ont brisé toute cette belle harmonie :

« Or, le serpent était le plus astucieux de toutes les bêtes des champs que le Seigneur Dieu avait faites. Il dit à la femme : " Vraiment ! Dieu vous a dit : Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin..." La femme répondit au serpent : " Nous pouvons manger du fruit des arbres du jardin, mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas et vous n'y toucherez pas, afin de ne pas mourir " » (Gn 3,1-3).

Satan qui, par orgueil, s'est révolté contre Dieu et coupé de lui, dorénavant n'a pas d'autre objectif que d'entraîner les hommes dans son péché pour briser leur communion d'Amour aussi bien avec Dieu qu'entre eux, et pour les plonger ainsi dans la mort. Jésus l'affirme : « Dès le commencement, il s'est attaché à faire mourir l'homme; il n'avait pu se maintenir dans la vérité parce qu'il n'y avait pas en lui de vérité. Lorsqu'il profère le mensonge, il puise dans

39. JEAN-PAUL II a commenté ces deux chapitres longuement : *A l'image de Dieu homme et femme*, Cerf, 1981.

40. Cf. MGR J. JULLIEN, *Demain la famille*, p. 14, note 2.

son propre bien parce qu'il est menteur et père du mensonge » (Jn 8,44).

Cette œuvre de division et de mensonge, en se déployant particulièrement dans le domaine de la famille, conduit aux séparations ou divorces si nombreux depuis quelques années. Tout ce qui constitue une justification de ceux-ci et du remariage, tout ce qui s'oppose au pardon et à la fidélité va dans le sens de ce que souhaite le « père du mensonge », le « diable » (ce mot vient du grec « diabolos », qui signifie le « diviseur »).

Mais l'homme, sauf dans les cas de possession, heureusement très rares, n'est pas le jouet de forces mauvaises occultes. Il reste fondamentalement libre de choisir le bien que Dieu lui propose, ou le mal que lui suggère Satan. Jésus le premier a résisté parfaitement à la tentation, et a triomphé totalement de l'adversaire dans le mystère de sa mort et de sa résurrection ⁴¹. Il donne aux baptisés d'avoir part à sa victoire (Rm 6,1-14) et les arme pour le combat spirituel (Ep 6,10-17).

Lorsqu'ils sont confrontés à l'épreuve de la séparation ou du divorce, s'ils vivent leur passion en communion avec Jésus, les baptisés reçoivent toutes les grâces nécessaires pour prendre le chemin du pardon et de la fidélité ⁴². Il leur faut pour cela entendre l'appel du Christ transmis par l'Église dans sa vérité tout entière, pour déjouer les pièges du père du mensonge; il leur faut aller avec Jésus jusqu'au bout de l'Amour, jusqu'au pardon, pour mettre en échec le diviseur.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces trois versets ⁴³, mais poursuivons notre lecture de Genèse 3 pour en arriver à ce verset 5 qui contient à lui seul plusieurs aspects essentiels du péché :

« Le serpent dit à la femme : « Non, vous ne mourrez pas, mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux

41. Cf. JEAN-PAUL II, *L'Esprit Saint*, n° 27 à 29.

42. Cf. « La passion des séparés, divorcés », dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*.

43. Cf. X. THÉVENOT, *Les Péchés, que peut-on en dire ?*, pp. 39-40.

s'ouvriront et vous serez comme des dieux possédant la connaissance du bien et du mal » (Gn 3,4-5).

La méfiance

Le père du mensonge suggère à Ève que Dieu a posé cet interdit non pour servir l'Amour, mais pour se réserver des privilèges dont il voudrait priver l'homme. Il serait donc un Dieu jaloux de sa toute-puissance, et un obstacle à la « réalisation » plénière de l'homme. Satan caricature ainsi l'image de Dieu, fait de lui un Zeus ou un Jupiter égoïste, autoritaire, et se présente lui-même contre lui comme un Prométhée défenseur des intérêts de l'humanité ⁴⁴.

Ève ne perçoit pas le mensonge et, séduite par les raisonnements du serpent, se laisse gagner par la méfiance vis-à-vis de Dieu. Dès ce moment, la rupture se produit, et ses conséquences vont être incalculables.

Et ceci tant dans la relation à Dieu que dans la relation à l'autre, et donc au conjoint. En effet, la foi en Dieu est le premier pilier de l'Alliance, et la confiance dans le conjoint, enracinée dans la foi par la grâce du sacrement de mariage, est le premier pilier de l'alliance conjugale. L'expérience montre que lorsque la foi en Dieu s'anémie et s'éteint, on se coupe de Dieu et on devient incapable de vivre les implications de l'Alliance. Et de même, quand la confiance dans le conjoint fait place à la défiance, puis à la méfiance, la relation du couple meurt, même si les époux habitent encore sous le même toit.

Satan pourrait donc se réjouir devant les effets du poison qu'il a répandu dès l'origine, si le Christ n'avait triomphé de cette tentation par sa confiance inébranlable dans le Père, jusque dans les affres de son agonie et de sa passion, et s'il ne faisait aux hommes, par son Esprit, le don de la foi qui les rétablit dans la communion avec Dieu, et qui leur permet de redonner leur confiance à ceux qui les ont trahis.

Ce don de la foi, nous le recevons au baptême, et le

44. Cf. JEAN-PAUL II, *L'Esprit Saint*, n° 38.

sacrement de mariage permet aux conjoints de se faire fondamentalement confiance, malgré toutes leurs limites, leurs blessures, leurs péchés, et même leurs infidélités. Dans la séparation ou le divorce, le tentateur s'emploie à détruire cette confiance, et de fait les apparences lui donnent raison. Mais les baptisés qui croient en l'indissolubilité du lien du mariage continuent à garder confiance en leur conjoint : lui aussi est enfant de Dieu appelé à l'Alliance, et le Seigneur attend le retour du prodigue pour le combler de son Amour; lui aussi a dit oui validement à l'alliance un jour, et est invité à s'en souvenir pour que le couple, à travers les pardons échangés et la réconciliation, retrouve son unité en vue des noces éternelles. Ceci paraît fou aux yeux du monde, certes, mais est rendu possible par la foi et par la grâce du sacrement de mariage ⁴⁵.

A l'inverse, ne plus croire en Dieu ou ne plus avoir confiance en son conjoint dans la séparation ou le divorce, c'est finalement un péché contre la foi et l'espérance, même si la responsabilité de ceux qui réagissent ainsi est atténuée par les circonstances et par le fait qu'ils en sont plus ou moins conscients ⁴⁶.

L'orgueil

Ayant réussi à saper la confiance de la femme en Dieu, Satan l'entraîne ensuite à pécher contre l'Amour, et tout d'abord par orgueil : « Vous serez comme des dieux. » Sa promesse n'est pas sans fondement, puisque le projet de Dieu est effectivement de diviniser l'homme en faisant de lui un fils dans le Fils unique. Seulement cela Dieu veut le réaliser au sein de la relation d'Amour; il veut en faire

45. Ce point de la confiance comme pilier de l'alliance est développé dans *Vivre le sacrement de l'alliance*, Document Communion Notre-Dame de l'Alliance. A commander à Ain-Karim, 14 rue du Muguet, 35510 Cesson-Sévigné.

46. « Pécher contre l'espérance, c'est refuser de croire qu'un avenir est possible pour le monde, pour l'autre, et pour soi-même. C'est refuser de croire que la puissance de Dieu est capable de se déployer dans la faiblesse, et de renverser la "sagesse" du monde (1 Co 1,18-31) », X. THÉVENOT, *Les Péchés, que peut-on en dire?*, p. 76.

don à l'homme et celui-ci, incapable en tant que créature de se diviniser lui-même, doit accueillir ce don avec humilité et reconnaissance.

Or le tentateur, lui, suggère à l'homme de se faire dieu lui-même, en dehors de la communion d'Amour, en concurrence avec Dieu. C'est en cela que consiste précisément l'orgueil, en cette volonté de toute-puissance de l'homme qui cherche à « se réaliser » lui-même indépendamment de l'Amour, et dans la rivalité avec Dieu.

Les conséquences de l'orgueil au niveau du couple sont graves, puisqu'il empêche l'Amour véritable, qui implique l'humilité, et devient ainsi une cause majeure de la division. Celui qui refuse de se reconnaître limité, blessé et pécheur, se rend incapable d'accueillir la guérison et le pardon, et ne peut empêcher que ses limites humaines de créature, ses blessures affectives, ses péchés ne sapent la communion entre les époux eux-mêmes, ainsi qu'entre eux et leurs enfants. Le blocage de la relation s'ensuit, et cela peut conduire à la séparation.

Lorsque celle-ci se produit, c'est encore l'orgueil qui constitue l'un des principaux obstacles au pardon et à la réconciliation. En effet, la réconciliation n'est réalisable que si chacun reconnaît sa responsabilité dans l'échec, et demande à son conjoint de lui pardonner ses torts envers lui. Cette reconnaissance n'est possible que si l'on est humble, et nécessite donc une profonde conversion. Or, au départ, on est plus prompt à considérer les torts de l'autre qu'à admettre les siens — c'est le pharisaïsme —, ce qui constitue objectivement un péché d'orgueil, contraire à l'Amour.

Le Seigneur appelle les séparés ou divorcés à le suivre sur le chemin d'humilité dont il a donné l'exemple dans sa passion pour que, en reconnaissant leurs manquements à l'Amour, ils deviennent capables de pardonner les siens à leur conjoint, et préparent ainsi leur cœur à la réconciliation. Seul un humble pardon rendra celle-ci possible, car le conjoint ne reconnaîtra ses propres torts que s'il ne se sent pas jugé, que s'il se sent accueilli avec miséricorde.

La désobéissance : l'indépendance

Après avoir suscité sournoisement chez la femme la méfiance, contraire à la foi, et l'orgueil opposé à l'humble Amour, Satan la pousse maintenant à la désobéissance : « Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux possédant la connaissance du bien et du mal » (Gn 3,5).

La désobéissance est la conséquence de l'orgueil : à partir du moment où l'homme pense pouvoir se faire Dieu par lui-même, il n'a plus besoin d'obéir à Dieu (c'est l'« anarchie », c'est-à-dire littéralement le refus de l'autorité). Il veut être *indépendant*, ce qui, dans le cas présent, bien loin d'être une qualité, est une attitude suicidaire. En effet, l'homme créé dépend nécessairement de son Créateur pour recevoir la vie et l'Amour; s'il se coupe de sa source, il se condamne lui-même à la mort spirituelle, devenant incapable d'aimer d'un Amour véritable.

Si l'on considère les couples aujourd'hui, on s'aperçoit aisément combien l'esprit d'indépendance est un puissant obstacle à l'unité des époux. C'est lui qui, pour sa part, est responsable des unions libres, de certaines conceptions erronées (la liberté sexuelle des conjoints, par exemple) et, bien sûr, de la fréquence accrue des séparations ou des divorces. Lorsque ça ne va plus, on « reprend sa liberté », ou plutôt son indépendance.

Or, il faut le dire clairement, cette conception de la liberté traduit un manque de maturité évident sur le plan humain, et est profondément antiévangélique. En effet, Dieu a créé l'homme fondamentalement libre pour que celui-ci puisse choisir le bien ou le mal (Dt 30,15-20); mais il désire ardemment que l'homme et la femme optent pour le bien, c'est-à-dire la dépendance d'Amour, envers lui dans l'Alliance, et envers leur épouse ou époux dans l'alliance du mariage. Donc celui qui choisit l'indépendance et vis-à-vis de Dieu, et vis-à-vis de son conjoint renouvelle le péché d'Adam et se lance dans une quête vaine du bonheur,

puisque celui-ci ne s'éprouve que dans la communion. Or le moyen, pour les séparés ou divorcés, de retrouver le chemin de l'Amour, c'est le pardon en vue de la réconciliation ⁴⁷.

La désobéissance : l'autonomie

A partir du moment où l'homme refuse d'obéir à Dieu, et se rend indépendant de lui, il prétend être « autonome », c'est-à-dire littéralement se donner à lui-même ses propres lois, car il pense « posséder la connaissance du bien et du mal ».

Cette illusion est le fruit du mensonge introduit dans le monde par Satan, et manifeste « le refus ou au moins l'éloignement de la vérité contenue dans la Parole de Dieu qui crée le monde ⁴⁸ », et qui en détermine les lois pour que grandissent la vie et l'Amour. Or l'homme, en tant que créature limitée – et maintenant pécheresse – est incapable de déterminer ce qui est bien et ce qui est mal. « Le Dieu créateur est en effet la source unique et définitive de l'ordre moral dans le monde qu'il a créé. L'homme ne peut par lui-même décider de ce qui est bon et de ce qui est mauvais, il ne peut “ connaître le bien et le mal ”, comme Dieu. Oui, dans le monde créé, Dieu demeure la source première et suprême de la décision du bien et du mal, à travers la vérité intime de l'être, vérité qui est le reflet du Verbe, Fils éternel consubstantiel au Père. (...) La désobéissance, comme dimension originelle du péché, signifie le refus de cette source, motivé par la prétention de l'homme à devenir source autonome et exclusive pour décider du bien et du mal ⁴⁹. »

L'homme moderne prétend définir par lui-même ce qui est bon, particulièrement dans le domaine de la vie affective et sexuelle. On peut même dire qu'il fait preuve d'une grande inventivité : cohabitation juvénile, mariage à l'essai,

47. Cf. « La passion des séparés, divorcés », méditation de la parole de Jésus : « J'ai soif », dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*, pp. 72 à 77.

48. JEAN-PAUL II, *L'Esprit Saint*, n° 33, § 2.

49. JEAN-PAUL II, *L'Esprit Saint*, n° 36, § 2.

union libre, contraception, avortement, fécondation in vitro, divorce, familles recomposées, « mariages » d'homosexuels, etc. Au nom de la liberté, tout cela est justifié par l'esprit du monde, mais ne va pas sans poser de sérieux problèmes éthiques. Comment connaître la vérité ?

Courageusement, souvent à contre-courant des idées dominantes, l'Église exprime son point de vue dans des documents comme l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI ou l'exhortation apostolique de Jean-Paul II *La Famille chrétienne*. Après avoir recherché quel est le projet de Dieu sur le couple et la famille, et défini comment il peut être vécu aujourd'hui, elle appelle les chrétiens à y apporter l'obéissance de leur foi.

Par rapport à la séparation, au divorce et au remariage, alors que la position exprimée par Jean-Paul II aux numéros 83 et 84 de son document est fidèle à la Parole de Dieu, conforme à l'enseignement traditionnel de l'Église depuis les premiers siècles, et approuvée par 95 % des évêques du Synode sur la famille de 1980, elle est contestée par beaucoup de chrétiens qui méconnaissent le sens du sacrement de mariage, et bien sûr par les non-chrétiens qui sont autonomes par rapport à l'Église et pensent parfois savoir mieux qu'elle ce qui est bon pour l'homme et la femme.

Ce qui est grave c'est que, si l'on n'est pas dans la vérité révélée par la Parole de Dieu et discernée par l'Église, on en arrive à appeler bien ce qui est mal, et on trompe ainsi les fidèles qui n'ont pas la capacité de bien juger des réalités complexes. Par exemple certains, dont le mariage était valide, s'en remettent totalement aux conseils de psychologues et, devant les difficultés du couple, au lieu de mettre en œuvre la grâce du sacrement de mariage pour surmonter celles-ci, choisissent la séparation ou le divorce. D'autres, prétendant à tort que le lien du mariage est dissous par le divorce, et que le fait de contracter une autre union n'est pas un péché, justifient le remariage et font pression sur l'Église pour

qu'elle accorde les sacrements de réconciliation et d'Eucharistie aux remariés ⁵⁰.

Dans ce contexte, le témoignage des séparés ou divorcés qui, par Amour de la vérité, acceptent la Parole du Christ et de l'Église les appelant au pardon et à la fidélité n'en est que plus digne de louange et Jean-Paul II lui rend hommage ⁵¹.

Mais pour que leur fidélité soit authentique, il faut qu'ils vivent aussi le pardon vis-à-vis de leur conjoint. Jésus (Mt 6,14-15) et l'Église ⁵² les y invitent, parce que c'est ainsi qu'ils vont jusqu'au bout de l'Amour, par Jésus, avec lui et en lui, et qu'ils préparent cette réconciliation qui est l'objectif de la fidélité. Ils peuvent, pour cela, compter sur la force de l'Esprit Saint : c'est lui qui révèle la vérité tout entière (Jn 16,13) du projet d'Amour de Dieu sur la famille, et c'est lui qui rend les époux capables de le vivre jusque dans la séparation ou le divorce, en libérant l'homme et la femme du péché qui divise, et en répandant dans leur cœur l'Amour agapé plus fort que tous les obstacles.

L'attitude captative

En Gn 3,5 nous avons vu Satan pousser la femme à adopter une attitude contraire à l'Amour; cela se poursuit dans le verset suivant :

« La femme vit que l'arbre était bon à manger, séduisant à regarder, précieux pour agir avec clairvoyance. Elle en prit un fruit dont elle mangea, elle en donna aussi à son mari qui était avec elle et il en mangea » (Gn 3,6).

Lorsque la femme prend le fruit de sa propre initiative, faisant confiance à la parole mensongère du serpent plus qu'à la sagesse de Dieu, elle désobéit au Seigneur, et met en œuvre son projet orgueilleux de se faire Dieu. Cette

50. MGR JULLIEN dénonce ce courant dans *Demain la famille*, pp. 159 et 166.

51. Cf. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, fin du n° 20 et n° 83, § 3.

52. Cf. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 83, § 2.

attitude captative s'oppose à l'Amour véritable, car celui-ci est don et accueil : l'homme, dans sa pauvreté radicale, ne peut que tout recevoir de son Père, l'accueillir avec joie, et faire remonter vers lui ses dons en action de grâce (c'est le mouvement de l'Eucharistie : « Nous t'offrons les dons reçus de toi »).

Tandis que la tentation d'indépendance menace peut-être plutôt l'homme, parce qu'il se dépense davantage à l'extérieur, notamment dans son travail et dans la vie sociale, l'attitude captative menace plutôt la femme parce que son mystère est plus intérieur. Dans sa maternité, après avoir porté les enfants dans son corps, elle risque de vouloir les retenir, parfois jusqu'à les étouffer, les empêchant ainsi de grandir et de devenir eux-mêmes. Les femmes qui élèvent seules des enfants (en particulier les séparées ou divorcées) doivent être très vigilantes par rapport à ce problème.

Vis-à-vis de son conjoint, la femme peut avoir la même attitude, notamment à cause de ses blessures psycho-affectives, nous l'avons vu dans les couples fusionnels et dans les couples dépendants dissymétriques. Mais ici encore il faut bien comprendre que, par-delà les blessures, à cause du péché originel elle porte en elle cette propension à l'attitude captative, qui peut devenir un péché puisqu'elle s'oppose à l'Amour véritable.

Cette attitude parfois pervertit profondément la relation amoureuse. Il s'agit d'« avoir » l'autre, de le posséder au lieu de vivre l'Amour comme un don mutuel. La conversion de la première attitude à la seconde pourrait sauver bien des couples!

L'attitude captative est aussi à la base de bien des adultères. La Bible nous en fournit un exemple fameux : le roi David, séduit par la belle Bethsabée, la fit venir, s'unit à elle et, pour la posséder, n'hésita pas à faire tuer son mari, Urie le Hittite (2 S 11). Du reste, dans l'Ancien Testament, l'adultère était dénoncé comme un tort fait au prochain, comme un vol en quelque sorte (Ex 20,17 et, en 2 S 12, les reproches de Nathan à David).

Lorsque survient la séparation, elle est ressentie d'autant plus durement par la personne abandonnée que celle-ci avait eu auparavant une attitude plus captative. La séparation provoque alors une dépossession radicale qui devient un appel à une conversion. Par-delà la souffrance créée par l'absence de l'autre, le conjoint qui se retrouve seul est invité à vivre la gratuité de l'Amour, en respectant la liberté du prodigue, mais en attendant son retour dans une attitude de pardon en vue d'une réconciliation et du renouvellement de l'alliance.

Cette conversion est rendue difficile par les blessures anciennes, et par les résistances de l'homme pécheur. Certains essaient de retenir ou de « récupérer » leur conjoint de toutes les manières, par exemple en retardant les démarches juridiques, puis en se battant pour empêcher la prononciation du divorce⁵³. Pour la même raison, d'autres ne veulent pas faire partie d'un mouvement de divorcés : ce serait pour eux reconnaître leur échec, et accepter d'être dépossédés de leur conjoint.

L'attitude captative peut encore prendre, chez les séparés ou divorcés, une forme subtile particulièrement aliénante. Certains d'entre eux ont eu beaucoup à souffrir dans leur vie de couple, si bien qu'ils gardent des souvenirs malheureux, et souvent, plus largement, une image très négative de leur conjoint provoquant des réactions de rancune, de révolte et de culpabilité. Tant qu'ils portent en eux ces blessures, ils sont malheureux; et pourtant ils s'y accrochent, parce que inconsciemment, d'une part c'est encore une manière de retenir le conjoint, et d'autre part cela leur permet de passer pour une pauvre victime innocente, et donc de se faire plaindre (c'est-à-dire de mendier l'affection).

Comment comprendre cette attitude? Une psychologue l'explique : « Dans le retenir, il y a un aspect de maîtrise, d'emprise, de domination. En retenant, je maîtrise l'évène-

53. D'une certaine manière, ils en ont le droit et le devoir, nous y reviendrons. Mais si c'est fait dans une attitude captative, et non par Amour véritable, les motivations doivent être converties en profondeur.

ment, la situation, la personne... même si l'autre m'a fait très mal, je vais le retenir, l'immobiliser d'une certaine manière en moi, " l'introjecter ", le rendre prisonnier en moi. Il sera mon prisonnier, bien plus que la réalité ne saurait jamais le faire; de cette manière-là, il va résider en moi, m'habiter, mais du même coup, moi je vais être prisonnier de lui ⁵⁴. »

Cette aliénation est la conséquence des blessures, mais aussi du péché originel. C'est pourquoi la libération ne peut en être obtenue que par une profonde conversion et par le pardon. La conversion permet de triompher de la tendance captative et de se reconnaître humblement pécheur; le pardon libère de cette image négative du conjoint et la remplace par une image plus juste et plus vraie : celle de l'enfant de Dieu appelé(e) à l'Alliance, celle du (de la) fiancé(e) que l'on a aimé(e) et qui a répondu à cet amour, celle de l'époux(se) converti(e) et transfiguré(e) que l'on retrouvera pour des noces éternelles.

Ajoutons encore que la tendance captative aggrave et déforme la jalousie que les séparés ou divorcés éprouvent vis-à-vis du « concubin » ou de la « concubine » de leur conjoint (c'est-à-dire de celui ou celle qui « partage son lit »).

Par exemple telle femme ne supporte pas que certains de ses enfants, « sans se contenter de voir leur père, se rendent chez la partenaire et y conduisent leurs propres enfants le plus naturellement du monde, parfois même les lui confient ». Dans certains cas, les femmes reportent toute leur rancune sur la maîtresse qui leur a « pris » leur conjoint (on retrouve l'attitude captative) et les en a ainsi dépossédées.

Cette jalousie captative est le signe d'une blessure ancienne, et est d'autant plus forte que le besoin affectif résultant de carences parentales est important; mais elle s'enracine plus profondément encore dans la tendance captative héritée du péché originel. C'est pourquoi elle ne peut être surmontée qu'avec la grâce du Seigneur qui rend capable d'un Amour

54. N. MEGUERDITCHIAN, « Voilement et dévoilement des souvenirs », dans le dossier *Guérison des souvenirs et de la mémoire*, p. 56.

de don vraiment gratuit, et qui guérit les blessures affectives comme nous l'avons vu précédemment. Ceux qui progressent sur ce chemin de conversion et de guérison peuvent témoigner que chez eux la jalousie a déçu, et même disparu.

Ceux et celles qui ont du mal à se libérer de la tendance captative, que ce soit vis-à-vis de leurs enfants ou de leur conjoint, peuvent contempler Marie au pied de la croix. Séparée radicalement de son Fils, elle met toute sa confiance dans le Père, elle accepte humblement ce mystère qui la dépasse, et apporte à celui-ci l'obéissance de sa foi; unie à Jésus par un Amour gratuit et sans faille, elle participe parfaitement à ce dépouillement que chante l'hymne aux Philippiens (2,6-8), et qui constitue la réponse salvatrice du Christ à l'attitude captative d'Ève⁵⁵. C'est pourquoi maintenant elle ne cesse d'intercéder pour que ses enfants soient libérés de ce péché et rendus capables, en accueillant l'Esprit, d'aimer véritablement.

55. Cf. JEAN-PAUL II, *La Mère du Rédempteur*, n° 18.

2. LES CONSÉQUENCES DU PÉCHÉ (Gn 3,7-10)

La coupure par rapport à Dieu.

Pour l'essentiel, le péché est un acte contraire à la confiance en Dieu et à l'Amour. C'est pourquoi sa première conséquence est une rupture de la communion entre l'homme et son Créateur, source de vie et d'Amour. Après qu'Adam et Ève eurent péché, nous dit la Bible, « leurs yeux à tous deux s'ouvrirent, et ils surent qu'ils étaient nus » (Gn 3,7).

Alors que, tentés par Satan, ils avaient voulu devenir « comme des dieux », en réalisant leur nudité ils prennent conscience tout d'abord qu'ils ne sont que des créatures, fragiles et incapables de sortir de cette condition par eux-mêmes. Ils sont comme des enfants à leur naissance, qui mourraient si leur mère ou leur père n'en prenaient pas soin (Ez 16,4-5).

En outre, tandis qu'avant la transgression « tous deux étaient nus sans se faire mutuellement honte » (Gn 2,25), à présent le récit suggère – et cela sera confirmé par la suite – que la prise de conscience de la nudité s'accompagne d'une honte liée à la culpabilité. Plus tard, Ézéchiël comparera les péchés du peuple élu aux prostitutions d'une épouse qui a « découvert sa nudité avec ses amants », et rapportera cette menace du Seigneur : « Je découvrirai ta nudité devant eux, afin qu'ils la contemplent tout entière » (Ez 16,36-37). Adam et Ève sont donc non seulement limités en tant que créatures, mais désormais coupés de Dieu par le péché, d'où ce sentiment de honte qui est comme un reproche de leur conscience et un appel à la conversion.

Enfin, la honte qu'ils éprouvent est due à « l'éveil de la concupiscence, première manifestation du désordre que le péché introduit dans l'harmonie de la création ⁵⁶ ».

56. Note de la *Bible de Jérusalem*.

La division entre l'homme et la femme

Le péché ne provoque pas seulement une rupture avec Dieu; il est aussi la cause de la division entre l'homme et la femme. Cela est signifié dans la suite du v. 7 : « Ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des pagnes. »

Dans la communion du Paradis, l'homme et la femme s'aimaient différents et complémentaires, c'est pourquoi leur nudité n'entraînait pas de honte. Après la transgression, la confiance en Dieu et l'Amour pour celui-ci ayant été sapés par le péché, la confiance et l'Amour des époux, qui reposaient sur ces deux vertus théologiques, faute de support s'effritent à leur tour. Du coup, la différence sexuelle devient le signe d'une finitude et d'un manque, et le regard de l'autre est perçu comme une menace. Sartre a particulièrement mis en valeur ce côté aliénant du regard d'autrui (en fait de l'homme pécheur). Il est même des regards d'une lucidité satanique qui empêchent toute communion.

En se faisant des pagnes, Adam et Ève dissimulent donc ce qui provoque leur honte, c'est-à-dire finalement leur péché; ils se protègent l'un de l'autre, et c'est pourquoi, désormais, le couple aura toujours à lutter pour réaliser et pour faire grandir son unité. Celle-ci est certes scellée mystiquement le jour du mariage, par la grâce du sacrement; mais humainement elle reste une réalité fragile et toujours menacée par les forces centrifuges du péché : méfiance, orgueil, indépendance, infidélité...

Cependant, au baptême, les époux ont reçu le vêtement blanc des noces avec le Christ, et ils peuvent toujours « purifier leur robe dans le sang de l'Agneau » (Ap 7,14), recevant ainsi du Seigneur une confiance et un Amour renouvelés. Et ce, même s'ils sont humainement séparés ou divorcés : la division, conséquence du péché, a été abolie définitivement par le Christ (Ep 2,14), de sorte qu'en lui les époux peuvent toujours retrouver leur unité, qui s'épanouira finalement dans la gloire.

La culpabilité ⁵⁷

La coupure par rapport à Dieu entraîne une conséquence majeure qui pèse lourdement sur la condition de l'homme pécheur : la culpabilité.

Après leur péché, Adam et Ève « entendirent la voix du Seigneur Dieu qui se promenait dans le jardin au souffle du jour. L'homme et la femme se cachèrent devant le Seigneur Dieu au milieu des arbres du jardin » (Gn 3,8). Cette fuite trahit chez eux une angoisse de culpabilité.

Dans le cas de la séparation et du divorce, il est difficile de ne pas éprouver un sentiment de culpabilité. Mais il importe de bien comprendre à quel niveau il se situe pour être vraiment libéré de la culpabilité par les démarches appropriées.

Au premier niveau, les séparés ou divorcés chrétiens éprouvent une *culpabilité morale objective*, parce que la réprobation du Christ et de l'Église envers la séparation ou le divorce est bien connue. D'ailleurs, à cause de celle-ci, jusqu'à une époque récente certains chrétiens écartaient les divorcés même s'ils avaient été injustement abandonnés. Or Jean-Paul II, nous l'avons vu, invite à discerner les situations : il n'y a culpabilité effective que dans la mesure où l'on n'a pas tout tenté pour éviter la séparation, et surtout où, par une faute grave, on a brisé un mariage canoniquement valide ⁵⁸.

Ceci dit, les séparés ou divorcés savent bien que, même s'ils n'ont pas voulu l'échec, ils ont leur part de responsabilité dans celui-ci, notamment du fait de leurs manques d'Amour durant la vie commune, dont ils n'étaient pas toujours pleinement coupables à cause de leurs blessures, mais dont ils n'étaient pas innocents non plus. Un homme en témoigne :

« Le pardon pour moi consiste d'abord à me faire pardonner, à me reconnaître à tout le moins responsable, cou-

57. Sur cette question complexe de la culpabilité, cf. J.-C. SAGNE op, *Péché, culpabilité, pénitence*, ch. IV, Étude du sentiment de culpabilité; X. THÉVENOT, *Repères éthiques*, pp. 107-108.

58. Cf. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 84, § 2.

pable dans la vie de tous les jours, par inaction, par lâcheté, par opportunisme; coupable de n'avoir rien dit, rien fait, d'avoir laissé faire, d'avoir toléré, accepté ou même d'avoir fait. Il faut donc un bon examen de conscience. Celui-ci suit peut-être le fait d'avoir auparavant craché sa rancœur vis-à-vis du conjoint; mais il faut éviter de s'arrêter à ce stade, et avec l'aide de Dieu et des frères, faire le bilan objectif du positif et du négatif, et attribuer le bon et le mauvais à l'un et à l'autre en toute vérité » (H.).

Cette reconnaissance de sa part de péché est possible sous le regard de miséricorde du Père qui remet toute sa dette (Mt 18,32) au pécheur qui le lui demande sincèrement.

Elle doit s'accompagner de la pénitence, c'est-à-dire d'un désir de conversion et de réparation qui se manifeste concrètement dans l'orientation du pardon au conjoint en vue de la réconciliation et du renouvellement de l'alliance.

Lorsque l'on a remis tout son passé à la miséricorde de Dieu et reçu le pardon du Père quelles qu'aient été les fautes antérieures dans la vie commune ou la séparation, lorsque l'on a ouvert son cœur à l'Amour agapé communiqué par le Saint-Esprit et que l'on est décidé à aller jusqu'au bout de l'Amour vis-à-vis de son conjoint, par Jésus, avec lui et en lui, on est libéré radicalement de la culpabilité morale objective, et l'on peut connaître la paix du cœur.

Mais ceci n'est pas forcément sensible, car c'est une réalité de foi qui se vit dans le cœur profond renouvelé par l'Esprit. En outre, certains séparés ou divorcés, bien qu'ils aient reçu le pardon de Dieu dans le sacrement de réconciliation, restent cependant troublés parce qu'ils éprouvent un *sentiment de culpabilité psychologique* accentué par les blessures reçues durant leur épreuve.

Il s'agit ici non plus de culpabilité objective, mais d'un sentiment subjectif éprouvé à cause du rejet par le conjoint et souvent par l'entourage. Le seul fait d'être abandonné est en effet vécu comme une déclaration de non-amour et souvent interprété inconsciemment comme le signe que l'on n'est pas aimable. Du reste, cela est parfois explicité par le

conjoint qui, pour justifier son départ, se fait l'accusateur de l'autre. Alors il reprend tous les griefs qu'il n'avait peut-être pas osé formuler auparavant, et ceux-ci sont d'autant plus blessants qu'ils sont exprimés non dans l'amour, évidemment, mais dans un climat de tension, et même parfois de violence.

Cette accusation souligne les défauts de caractère, les blessures qui ont empoisonné la vie conjugale et familiale : « De toute façon, tu veux toujours avoir raison. » « Tu ne penses qu'à toi ! » « Tu as le mauvais caractère de ton père ou de ta mère ! », etc. Bien que cette accusation ne soit pas sans fondement objectif, elle suscite, dans ce climat de crise, un sentiment de culpabilité exagéré, accru par le fait d'être rejeté par son conjoint; car ce rejet porte non plus sur les défauts seulement, mais sur toute la personne qui est ainsi vécue comme « mauvaise » par celui qui la repousse, et souvent aussi par elle-même.

Le sentiment de culpabilité prend une *forme névrotique* chez les personnes qui, en raison de blessures anciennes non guéries, d'une culpabilité pathologique antérieure, vivent la séparation ou le divorce comme un nouvel échec ajoutant son poids de blessures et de culpabilité aux précédentes. En voici un exemple : « Je ne suis pas la victime de mon divorce, mais le coupable. Si je devais suivre la lettre de l'enseignement de l'Église, je ne devrais pas développer de sentiment de culpabilité, puisque notre mariage est seulement civil. Mais sauf à être un monstre, le renvoi de soi à sa conscience est inéluctable. On n'y échappe pas : enfants, femme, entourage, tout vous rappelle votre faute si vous aviez tendance à l'oublier. L'amour s'en est allé de moi pour des raisons qui gardent en partie leur mystère. Ma souffrance s'étouffe sous le poids de la culpabilité. »

Cet homme a conscience d'avoir posé un acte contraire à la volonté de Dieu, mais reconnaît que sa responsabilité n'était pas entière. Bien qu'il se tourne vers Dieu dans la prière, il ne trouve pas la paix à cause de cette culpabilité

pathologique qui l'accable, et dont il lui faudrait trouver la cause pour en obtenir la guérison.

Quand des personnes souffrent d'un sentiment psychologique de culpabilité exagéré, voire névrotique, les psychologues peuvent les aider à en découvrir l'origine et à progresser vers une guérison. Cette femme en témoigne : « Tout d'abord, pour sortir de ma déprime, j'ai eu absolument besoin de me faire aider sur le plan psychologique. Peu à peu, j'ai appris à démêler l'écheveau de ce qui me faisait tant souffrir, à comprendre les raisons profondes de telle ou telle de mes réactions. Et j'ai réussi à sortir de cet enfermement sur moi-même qui consistait à ressasser interminablement et inutilement ce que j'aurais dû dire ou ne pas dire, faire ou ne pas faire. Heureusement la dimension spirituelle ne m'a jamais quittée, et je priais avec les mots de Job ou des psaumes : leurs imprécations, je les comprenais si bien ! Progressivement je suis parvenue à identifier cette agressivité, et à ne plus la retourner contre moi en me culpabilisant » (M.-J.).

Remarquons que la prière ne dispense pas d'un travail psychologique quand celui-ci est nécessaire : le Seigneur ne nous guérit pas magiquement, sans notre participation active à la guérison (pour que celle-ci s'opère, il faut remonter aux causes, et pas seulement traiter les symptômes). En outre, il peut fort bien agir à travers les médiations humaines que sont les médecins et les psychologues (Si 38,1-15).

En effet, ils aident les personnes blessées à renoncer à leur agressivité, à retrouver une certaine paix et à devenir capables de poser des actes de pardon. Mais dans certains cas ces médiations humaines ont une efficacité limitée. Cependant, Dieu qui est la Source peut agir au cœur de la personne encore blessée pour lui donner une certaine guérison spirituelle, une paix profonde qu'elle puisera dans la prière et les sacrements.

De toute façon Dieu seul peut pardonner. Il libère ainsi de la culpabilité morale objective. En outre il « guérit » de la culpabilité psychologique en nous rendant capables de

pardonner à ceux qui nous ont offensés. Certes, les fragilités ou déséquilibres psychologiques subsistent, mais désormais il est possible de les vivre dans la paix, et de croître avec eux en sainteté.

Le problème de la culpabilité chez les séparés ou divorcés est donc particulièrement complexe, parce qu'à la culpabilité morale objective vient s'ajouter une culpabilité psychologique d'autant plus perturbante qu'elle retentit sur des sentiments de culpabilité névrotiques liés à des blessures profondes.

Ce sentiment de culpabilité est entretenu par les accusations du conjoint, par celles du tribunal, mais aussi par toutes les maladresses involontaires de l'entourage : des parents quand ils jugent; des enfants qui souffrent de la situation (les petits qui ne voient plus leur père et le réclament rendent souvent leur mère responsable de son absence et s'en prennent alors à elle); des amis qui abandonnent la personne séparée ou divorcée; de certains chrétiens qui ont encore des réactions de type pharisaïque...

Dans ce contexte, les séparés ne peuvent être libérés de la culpabilité que s'ils demandent *pardon* au Seigneur pour leurs fautes réelles dans la vie commune et dans la séparation; s'ils vivent une *guérison* de leurs blessures grâce à la prière et à une aide psychologique; et s'ils s'engagent dans un chemin de *conversion* et d'humilité qui leur permette de vivre les humiliations sans en être écrasés. Ils y sont aidés par ceux qui, dans la même épreuve, ont trouvé un chemin de paix et d'espérance, et qui se regroupent pour s'épauler mutuellement.

En outre, puisque le divorce reste objectivement un mal aux yeux du Seigneur, ils ne peuvent être parfaitement en paix qu'en prenant le chemin du pardon en vue de la réconciliation avec leur conjoint, et si possible du renouvellement de leur alliance conjugale.

C'est ce qu'a bien compris cette femme : « Accepter la réconciliation et s'y préparer dans son cœur, c'est rejeter d'une part la culpabilisation personnelle qui nous retient

dans nos fautes passées, d'autre part le jugement porté sur l'autre. Refuser absolument et l'une et l'autre. C'est un travail de longue haleine; il demande que nous corrigions fréquemment nos pensées profondes; et si elles viennent au jour, les confier au Seigneur, lui en demander pardon, lui dire notre pauvreté et en même temps notre désir d'ouvrir toujours plus grand notre cœur à l'idée de la réconciliation.

« C'est vrai que parfois la lutte est épuisante, mais avec l'aide de Dieu, nous gagnons la victoire sur ce qui est trouble en nous, et nous sortons fortifiés de cette lutte, plus confiants dans l'amour du Seigneur qui ne nous lâche pas d'un pouce, mais veut que nous apprenions à lutter » (P.).

La peur et l'angoisse

La faute entraîne chez le pécheur un sentiment de culpabilité; celui-ci s'accompagne de la peur de Dieu. Poursuivons notre lecture du chapitre 3 de la Genèse :

« Or ils entendirent la voix du Seigneur Dieu (...). L'homme et la femme se cachèrent devant le Seigneur Dieu (...). Le Seigneur Dieu appela l'homme et lui dit :

“ Où es-tu ? ” Il répondit : “ J'ai entendu ta voix dans le jardin, j'ai pris peur car j'étais nu, et je me suis caché ” »
(Gn 3,8-10).

Remarquons tout d'abord que la peur éprouvée par l'homme pécheur n'est pas due à l'attitude de Dieu. Celui-ci sait que l'homme a péché. Or, est-ce qu'il se fâche et gronde? Est-ce que, furieux, il poursuit les coupables? Non, il appelle l'homme à la conversion et à la communion d'Amour, à l'Alliance.

La peur de Dieu vient non de l'attitude de celui-ci, qui n'est qu'Amour, mais de la culpabilité engendrée par les attitudes pécheresses de l'homme : méfiance, non-amour, orgueil, agressivité, etc. Bien souvent cette peur est refoulée,

et se manifeste par une angoisse diffuse contre laquelle l'homme lutte par le divertissement, au sens pascalien du terme, par de nombreux comportements de fuite.

Lorsque la relation se dégrade dans un couple, surtout au moment de la séparation ou du divorce, il n'est pas rare que les conjoints connaissent la peur ou l'angoisse. Celles-ci peuvent être motivées de façon immédiate par des violences physiques ou verbales; mais elles actualisent souvent des angoisses plus profondes dues à des blessures, et retentissent toujours, je crois pouvoir l'affirmer, sur cette faille due au péché originel, sur cette peur de Dieu contre laquelle le baptême nous permet de lutter, mais qui risque toujours de renaître lorsque nous sommes fragilisés et tentés.

Il est inutile d'exposer les violences qui accompagnent les séparations ou les divorces : on peut lire les journaux ou regarder les films et feuilletons à la télévision pour en avoir d'innombrables exemples.

Pour ce qui est de l'angoisse liée aux blessures, je me contenterai d'affirmer qu'elle est proportionnelle à celles-ci. Quand des personnes souffrent des culpabilités psychologiques névrotiques évoquées plus haut, elles sont généralement très angoissées. Aussi la séparation ou le divorce provoquent souvent chez elles une angoisse insoutenable. Ne supportant pas la solitude, quelques-unes se précipitent vers une nouvelle liaison... et vers un nouvel échec dans la plupart des cas.

Chez certains séparés ou divorcés, cette angoisse est moins forte; mais elle s'exprime sous forme d'inquiétude par rapport à l'avenir (à la vieillesse surtout), ou par rapport aux enfants, chez ceux qui en ont à charge.

Il est normal que les séparés ou divorcés se préoccupent de leur avenir et de celui de leurs enfants. Mais ils le feront d'autant mieux qu'ils seront libérés de l'angoisse, qui paralyse parfois, ou altère la lucidité.

Comment être débarrassé ou soulagé de cette angoisse? En agissant sur ses causes, tant au plan spirituel que psy-

chologique. Et ici encore, le meilleur remède s'avère être le pardon.

Transposons en effet au niveau du couple ce que j'ai dit à propos du péché des origines. Le désir de Dieu est que le couple uni par le sacrement de mariage participe à son Amour et vive la confiance, la fidélité. La méfiance, le non-amour, l'infidélité constituent donc objectivement des péchés; ils engendrent l'agressivité, la culpabilité et l'angoisse.

Les séparés ou divorcés ne peuvent échapper à celle-ci qu'en adoptant les attitudes opposées : en renonçant à l'agressivité, en pardonnant, c'est-à-dire en redonnant leur confiance à leur conjoint, en allant jusqu'au bout de l'Amour pour lui, en vue de leur réconciliation.

Tant qu'ils refusent, plus ou moins consciemment, de s'ouvrir à cet Amour agapé que l'Esprit veut répandre dans leur cœur, ils ne peuvent trouver la paix : puisqu'ils se ferment à l'Amour, ils se replient sur eux et connaissent l'angoisse.

Peut-être certains objecteront-ils qu'ils ne peuvent pas pardonner à cause de leurs blessures. Ce raisonnement faux les prive de biens inestimables. En effet, c'est l'inverse qui se produit : ceux qui s'ouvrent à la grâce du pardon voient peu à peu s'apaiser leur psychisme blessé et le Seigneur leur donne d'avancer sur un chemin de guérison.

J'ai rencontré de nombreux séparés ou divorcés effondrés au lendemain de leur épreuve, parfois profondément angoissés quand ils envisageaient l'avenir. Et je les ai vus, au fil des mois et des années, retrouver la paix et parvenir à assumer leur solitude grâce au choix du pardon et de la fidélité.

Pour cela ils ont pris appui d'abord sur la grâce du Seigneur, toujours offerte à ceux qui comptent sur lui. Ils vivent humblement ce que Paul VI affirmait aux Équipes Notre-Dame en 1970 : « Le cheminement des époux, comme toute vie humaine, connaît bien des étapes, et les phases difficiles et douloureuses y ont aussi leur place. Mais, il faut le dire hautement, jamais l'angoisse ni la

peur ne devraient se trouver chez des âmes de bonne volonté; car enfin, l'Évangile n'est-il pas une bonne nouvelle aussi pour les foyers, et un message qui, s'il est exigeant, n'en est pas moins profondément libérateur? Prendre conscience que l'on n'a pas encore conquis sa liberté intérieure, que l'on est encore soumis à l'impulsion de ses tendances, se découvrir quasi incapable de respecter dans l'instant la loi morale en un domaine aussi fondamental, suscite naturellement une réaction de détresse. Mais c'est le moment décisif où le chrétien, dans son désarroi, au lieu de s'abandonner à la révolte stérile et destructrice, accède dans l'humilité à la découverte bouleversante de ce qu'est l'homme devant Dieu : un pécheur devant l'Amour du Christ Sauveur! »

Cette femme a compris que le Seigneur vient vraiment nous libérer de la culpabilité et de l'angoisse :

« Une première découverte est celle qui différencie culpabilité et repentance. Si j'ai bien compris, la première nous replie en notre moi de manière négative et destructrice. La culpabilité m'angoisse, m'étouffe, m'enserme dans un gouffre sans issue où le sentiment prend une ampleur démesurée que je ne puis maîtriser. La repentance, elle, ouvre en ce gouffre des fenêtres par lesquelles j'aperçois des visages, ceux des personnes blessées par ma faute, ceux à qui je puis en parler et qui m'aident à m'en délivrer, en passant par *la seule porte indispensable, celle du pardon*. Et là, c'est le visage de Dieu comme une lumière qui déferle par la porte ouverte. Car c'est bien Lui qui était là, derrière la porte, à m'attendre » (F.).

Certes, les séparés ou divorcés ne peuvent pas du jour au lendemain parvenir à un pardon parfait à leur conjoint, et donc être libérés de toute angoisse par rapport à leur relation. Mais s'ils orientent leur cœur dans ce sens, ils trouveront une paix profonde qui ira croissant au fil des mois et des années. Les déséquilibres psychologiques résultant des blessures et les tentations n'auront pas disparu;

mais ils ne seront plus un obstacle insurmontable sur leur chemin de sainteté.

Pour progresser sur celui-ci, les séparés ou divorcés ont intérêt à rejoindre les groupements spirituels où des frères et sœurs plus avancés, plus libérés de l'angoisse, les rassurent et les réconfortent.

3. LES MÉCANISMES DE DÉFENSE CONTRE LA CULPABILITÉ ET L'ANGOISSE

L'homme pécheur ne supporte pas la culpabilité et l'angoisse qui en découle. Il ne peut en être libéré radicalement que par le pardon de Dieu, qui donne la paix. Mais s'il ne se tourne pas vers le Père riche en miséricorde, il met en place des mécanismes de défense, dont les deux premiers sont l'aveuglement et l'accusation d'autrui. Ceux-ci se manifestent dans ces trois versets du chapitre 3 du livre de la Genèse :

« Dieu dit : qui t'a révélé que tu étais nu ? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais prescrit de ne pas manger ? L'homme répondit : la femme que tu as mise auprès de moi, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre et j'en ai mangé. Le Seigneur Dieu dit à la femme : qu'as-tu fait là ? La femme répondit : le serpent m'a trompée, et j'ai mangé » (Gn 3,11-13).

Remarquons tout d'abord comment Dieu s'adresse à l'homme et à la femme. Il sait qu'ils ont péché, mais il ne les accuse pas. Il les questionne, humblement peut-on dire, pour ne pas les écraser, et ce questionnement, qui respecte leur liberté, est un appel à la conversion, un appel à l'aveu de la faute. Si Adam et Ève avaient alors reconnu leur péché, le Seigneur le leur aurait pardonné, et il les aurait accueillis à bras ouverts comme le Père accueille le fils prodigue repentant dans la parabole de Luc 15,11-32; alors il y aurait eu fête dans le Royaume pour célébrer l'Alliance renouée.

Au lieu de cela, Adam et Ève refusent de reconnaître leur transgression et s'en rejettent l'un sur l'autre la responsabilité.

L'aveuglement

Dieu est lumière et révèle seul à l'homme la vérité de sa condition de créature. L'homme pécheur, trompé par Satan,

le père du mensonge, se coupe de Dieu Lumière et s'enfonce plus ou moins dans les ténèbres. « Il y a dans le péché même, écrit J.-C. Sagne, un obscurcissement du cœur qui produit des ténèbres dans l'intelligence. Le propre du péché est de se cacher, en bonne part, à l'homme pécheur. Tout éloignement de Dieu, même partiel, aboutit à la diminution de la juste connaissance de soi-même⁵⁹. »

La Bible nous fournit un autre exemple significatif de cet aveuglement qui frappe le pécheur : celui du roi David après son adultère. Séduit par la belle Bethsabée, il l'envoya chercher et coucha avec elle. La femme s'étant trouvée enceinte alors que son mari était à la guerre, le roi ordonna à son général en chef de s'arranger pour qu'Urie, l'époux de Bethsabée, soit tué au combat. Les choses se passèrent ainsi et Bethsabée devint la femme du roi (2 S 11).

« Ce qu'avait fait David déplut au Seigneur », conclut l'auteur inspiré; mais le roi n'en avait apparemment pas conscience. Il a fallu que Dieu envoie le prophète Natan révéler la gravité de sa faute à David, tant celui-ci s'était aveuglé sur ses péchés (2 S 12).

Dans la séparation ou le divorce, il arrive de même que le pécheur soit inconscient de la gravité de la décision qu'il prend et impose à son conjoint, ou du moins qu'il cherche à éloigner la culpabilité et l'angoisse en recherchant toutes sortes de justifications.

La principale consiste à accuser le conjoint, nous allons y revenir. Mais on entend aussi d'autres arguments. Certains revendiquent le droit à l'erreur, mais sans se demander si leur mariage était valide ou non. D'autres, prétextant l'évolution des mentalités et des mœurs, veulent reprendre leur liberté, confondant celle-ci avec l'indépendance qui est contraire à l'Amour. Quelques-uns prétendent que le sacrement de mariage a été institué par l'Église au Moyen Âge, alors que la doctrine du mariage repose sur

59. J.-C. SAGNE, *Tes Péchés ont été pardonnés*, p. 37. Cf. aussi X. THÉVENOT, *Les Péchés, que peut-on en dire?*, pp. 56-57.

la Parole du Christ et sur les écrits du Nouveau Testament ⁶⁰.

Celui qui, par une faute grave, rompt un mariage valide éprouve un sentiment de culpabilité, et essaie de nier celle-ci en se justifiant de multiples manières. Mais le conjoint abandonné peut être tenté lui aussi de méconnaître sa part de responsabilité dans l'échec du couple, et de tomber dans un certain pharisaïsme. Voici ce qu'écrivait une femme plusieurs années après le départ de son mari : « Nous étions le couple idéal, brisé sans préavis après trente années de mariage passées dans la joie de cinq beaux enfants. »

Manifestement, cette femme ne comprenait pas pourquoi son mari l'avait abandonnée. Une scène évangélique peut aider les séparés ou divorcés abandonnés à se situer plus justement vis-à-vis de leur conjoint qui a rompu l'alliance : celle de *la pécheresse chez le pharisien Simon* (Lc 7,36-50) ⁶¹. Devant Jésus, le seul juste, Simon considère qu'il n'a rien à se reprocher, et regarde de haut la femme aux pieds du Seigneur. Jésus raconte alors une petite parabole où il est question de deux débiteurs, dont l'un doit cinq cents pièces d'argent, et l'autre cinquante. Le premier représente la pécheresse dont la dette est plus considérable; mais le deuxième rappelle à Simon que, même s'il est en règle avec la loi, il n'est pas irréprochable pour autant.

Et de fait, ce pharisien qui se considère comme juste a montré peu d'amour. Inversement, la pécheresse, sûre du pardon de Jésus, déborde d'amour pour celui-ci, et s'en va en paix. Cette page d'Évangile comporte comme une mise en garde aux séparés ou divorcés « victimes » tentés par le pharisaïsme. S'ils se considèrent comme innocents de l'échec de leur couple, ils ne pourront s'ouvrir à l'amour, et donc au pardon véritable à leur conjoint. En revanche, si plus tard celui-ci reconnaît sa faute et se tourne vers le Seigneur,

60. Le *Catéchisme pour adultes* des Évêques de France le rappelle aux n° 469 à 472.

61. J.-C. SAGNE commente ce texte dans *Tes péchés ont été pardonnés*, pp. 11 à 15.

il obtiendra plus sûrement miséricorde que le conjoint, même fidèle, qui aura refusé de se convertir.

En définitive donc, quelle que soit l'importance de notre péché, il faut absolument que nous reconnaissons celui-ci sous le regard de miséricorde du Père, afin d'être rendus capables d'aimer, de pardonner. Guéris de notre aveuglement par le Seigneur, nous avons tous à faire l'expérience libératrice de l'aveu :

« L'aveu est l'acte par lequel l'homme accepte sa condition d'homme pécheur, dans la mesure même où il en souhaite la transformation profonde. L'aveu est la parole d'humilité qui ouvre le cœur à la grâce de la conversion. Ce qui gêne notre relation à Dieu et aux autres, ce ne sont pas tant nos fautes et nos faiblesses comme telles, mais plutôt le fait que nous les méconnaissions et les dénions. L'aveu déclare et expose notre faiblesse à la miséricorde de Dieu et au pardon des frères. L'aveu est l'accueil du don de la réconciliation. Il est la parole vraie qui rend possible un amour vrai ⁶². »

L'accusation

L'homme pécheur peut s'aveugler sur son péché, il n'en reste pas moins tenaillé par la culpabilité et l'angoisse; c'est pourquoi il cherche à se soulager de celles-ci en rendant autrui responsable de sa faute. Au livre de la Genèse, lorsque Dieu interroge Adam, celui-ci accuse son épouse, et le Seigneur lui-même : « La femme que tu as mise auprès de moi, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre et j'ai mangé. » Quant à Ève, elle rejette la responsabilité sur le tentateur : « Le serpent m'a trompée et j'ai mangé » (Gn 3,12-13).

Ce faisant, l'homme et la femme font le jeu de Satan, puisque celui-ci est l'accusateur, et ils creusent plus profondément encore la faille au sein de leur couple.

Dans la séparation ou le divorce, cette accusation peut prendre une forme extrême. Le conjoint qui rompt l'alliance

62. J.-C. SAGNE, *Tes Péchés ont été pardonnés*, p. 41.

ne voit plus en l'autre que ses défauts, et le rend souvent totalement responsable de son propre départ. Il lui reproche son caractère « épouvantable », son autoritarisme ou sa mollesse, son attitude captative ou son égoïsme, sa nervosité ou son tempérament dépressif, son alcoolisme, sa violence ou ses infidélités...

Un juge me racontait un jour que, lors d'une tentative de conciliation, à une femme qui vilipendait son mari de façon outrancière, il n'avait pu s'empêcher de dire : « Madame, quand vous avez épousé cet homme, il avait bien quelques qualités! »

Quand une personne est abandonnée par son conjoint, il n'est pas rare qu'elle rende celui-ci entièrement coupable de la brisure du couple; et ce d'autant plus que la « victime » est plus aveugle sur ses propres responsabilités dans l'échec du foyer. Dans ce cas, bien loin de prendre le chemin du pardon, elle réagit plutôt comme ces pharisiens qui avaient amené aux pieds de Jésus une femme adultère, et qui voulaient la lapider.

Malheureusement certains avocats, plus désireux de faire triompher la cause de leur client que de rechercher toute la vérité, surtout dans les procès en divorce pour faute, n'hésitent pas à charger la partie adverse, et à utiliser au besoin des témoignages tendancieux, sinon faux.

Cependant, la personne abandonnée qui aime toujours son conjoint peut se montrer indulgente vis-à-vis de celui-ci. En revanche, comme Ève accusant le serpent, il lui arrive de charger de tous les maux – au risque de faire passer son conjoint pour un irresponsable – la belle-mère ou la maîtresse (l'amant) qui lui ont « pris » son époux (ou épouse). Par exemple, certains ne supportent pas que leurs enfants revoient leur père ou mère absent en présence du ou de la « partenaire ». Cette réaction est analogue à celle des pharisiens en Jn 8,1-11 qui condamnaient la personne en même temps que l'acte coupable commis par elle. On peut juger et condamner une faute grave sans pour autant rejeter les personnes qui s'en sont rendues responsables!

Les séparés ou divorcés accusent souvent leur conjoint ou une tierce personne; il est plus rare de les entendre accuser Dieu. Pourtant c'est un peu ce que font certains lorsqu'ils demandent des comptes au Seigneur. Ils se sont mariés à l'Église, ont pratiqué régulièrement, se sont engagés dans la paroisse et peut-être dans un mouvement. Or voilà que ça leur arrive à eux aussi, la séparation. Comment Dieu peut-il permettre cela? C'est trop injuste! Alors certains, révoltés, se fâchent avec lui et abandonnent parfois toute vie chrétienne.

Les malheureux! Le Seigneur n'est pas responsable de leurs blessures éventuelles, de leurs défaillances et de leurs péchés! En se coupant de lui, ils tarissent la source de l'Amour, du pardon. Ils pourront difficilement, dès lors, vivre la fidélité, et seront incapables de retrouver la paix.

Évoquons enfin le cas de ceux qui, au lieu d'accuser leur conjoint, l'amant(e) ou Dieu, s'accusent eux-mêmes avec sévérité et se rendent seuls responsables de l'échec. Cette attitude peut fort bien être névrotique, et en tout cas n'est pas juste. X. Thévenot l'affirme: « Les philosophes athées, comme les spirituels, ont toujours souligné combien cette auto-dépréciation était très narcissique. (...) On sait aussi que les spirituels n'hésitent jamais à demander aux chrétiens de se reprendre avec douceur car tout excès de colère contre soi-même manifeste selon eux l'existence d'une recherche excessive de soi⁶³. »

En définitive donc, entrer dans une attitude accusatrice, c'est céder à la tentation de Satan, l'accusateur. Cette accusation est terriblement destructrice tant pour celui (celle) qui en est victime, que pour celui (celle) qui la formule. Jésus, lui-même accusé injustement durant sa passion, se comporte d'une manière tout autre; il appelle ceux qui marchent à sa suite à entrer dans une humble reconnaissance de leurs propres péchés, et à pardonner leurs offenses à ceux

63. X. THÉVENOT, *Les Péchés, que peut-on en dire?*, p. 81.

qui les ont offensés⁶⁴. C'est seulement ainsi qu'ils ouvriront un espace pour la réconciliation.

Une femme l'a compris. Ayant commencé à reconnaître son propre péché, elle a renoncé à l'accusation et fait « un immense pas sur le chemin du pardon » :

« A Noël, nous étions, mon mari, les enfants et moi, réunis chez papa. Nous avons pu parler sereinement. J'ai surtout reçu la grâce d'accueillir dans le respect et la paix, malgré le glaive qui m'a transpercé le cœur, sa froideur, son refus; et aussi la grâce d'accueillir en vérité le *pardon* du Seigneur, dans la reconnaissance de mon propre péché, mais surtout de son amour infini, fou de la folie de la croix. Baignée de cette lumière intense et régénératrice, il ne me reste plus qu'à me faire toute petite, à adorer, à louer, à rendre grâce avec la Vierge du Magnificat. Que de grâces semées sur la route, mystère d'amour qui nous donne de goûter un peu déjà à la joie de la résurrection... Conversion jamais terminée... Esprit sans cesse au travail au fond des cœurs... Sur ton visage ô Jésus-Christ brille la joie du monde! » (M.C.).

Les concupiscences obstacles à la fidélité (Gn 3,6; Mt 4,1-11)

Après avoir appelé vainement l'homme et la femme à reconnaître et à avouer leur faute, Dieu, nous dit le livre de la Genèse, prononce une parole de malédiction sur le serpent (vv. 14-15), puis il s'adresse à la femme : « ... *Tu seras avide de ton homme et lui dominera sur toi* » (v. 16). Désormais les relations entre le mari et son épouse seront menacées et souvent perverties par ces deux *concupiscences* : la domination et la convoitise⁶⁵.

Ce mot vient du verbe latin cupio (qui a donné l'adjectif cupide); il est renforcé par le préfixe, et pourrait être traduit

64. Cf. *Séparés, divorcés, une possible espérance*, pp. 39 à 43.

65. JEAN-PAUL II dénonce la domination dans *La Famille chrétienne* au n° 25, et dans *La Dignité de la femme* au n° 10; la convoitise, dans son audience du 17 septembre 1980, *Documentation Catholique*, n° 1794, p. 921.

par « désir ardent » (de l'autre). Mais il s'agit d'un désir égoïste qui réduit l'autre à n'être qu'un objet, d'un désir d'accaparement destiné à lutter contre l'angoisse résultant de la culpabilité⁶⁶.

Les concupiscences prennent appui sur les besoins ou tendances fondamentaux de l'homme : la domination sur l'agressivité (ou irascibilité) et la convoitise sur le concupiscible (la libido). Mais au lieu de servir la réalisation du plan d'Amour de Dieu pour le couple, chez l'homme et la femme marqués par le péché, ces tendances conduisent au péché qui divise le couple, et provoquent ainsi son échec.

Mais nous allons voir que, par-delà la séparation, les concupiscences restent un puissant obstacle au pardon et à la fidélité.

En effet, quand l'homme pécheur, habité par la culpabilité et l'angoisse, est confronté à la séparation ou au divorce, il voit s'effondrer les mécanismes de défense qu'il avait mis en place en cédant aux concupiscences. L'échec le provoque alors à rentrer en lui-même et à reconnaître ses blessures et ses péchés sous le regard miséricordieux du Père.

S'il refuse la conversion, incapable de supporter la culpabilité et l'angoisse, il risque fort de chercher à fuir celles-ci en se lançant dans une liaison ou le remariage. Mais s'il n'a pas fait la vérité en lui, il vivra la relation sur le mode de la séduction ou de la domination, c'est-à-dire de manière imparfaite et pécheresse.

Plus fondamentalement, compte tenu que le Christ et l'Église appellent les séparés ou divorcés dont le mariage est valide à rester fidèles à leur conjoint, nous verrons qu'une liaison ou le remariage reviennent en fait à céder aux concupiscences, et constituent donc objectivement un péché.

Pour cela nous allons opposer le verset de Genèse 3,6, où nous voyons Ève s'ouvrir aux trois convoitises, au récit qui nous montre Jésus triomphant des trois tentations dans

66. On parlerait plus justement d'un « besoin » au sens où D. VASSE le définit dans *Le Temps du désir*, Seuil, 1969, p. 20. Cf. aussi pp. 66-67.

le désert (Mt 4,1-11), et nous en ferons les applications au cas des séparés ou divorcés.

« *La femme vit que l'arbre était bon à manger...* » (Gn 3,6)

Le Seigneur Dieu avait permis à Adam et Ève de manger de tout arbre du jardin sauf de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (Gn 2,17-18). Par cet interdit, c'est un peu comme si Dieu leur avait dit : ne cédez pas au besoin de prendre, de posséder égoïstement la création; n'oubliez pas que c'est moi qui vous ai tout donné; que *l'amour des créatures* ne supplante jamais votre *Amour pour le Créateur!*

Séduite par Satan, Ève s'est méfiée et coupée de Dieu. A présent, elle oublie son Créateur et jette un regard concupiscent sur la créature. Bientôt elle va céder à la convoitise et mettre la main de façon captative sur ce que Dieu lui a donné comme signe de son Amour...

A l'aube de sa vie publique, Jésus est tenté de la même façon par Satan. « Après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il finit par avoir faim. Le tentateur s'approcha et lui dit : " Si tu es le Fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent des pains " » (Mt 4,2-3). Après un si long jeûne, il est normal que Jésus ait faim. Mais va-t-il satisfaire son besoin lui-même en mettant la main sur ces cailloux qu'il peut changer en pains, utilisant ainsi égoïstement la puissance que Dieu lui a remise? Ou va-t-il au contraire orienter son désir vers le Père et tout attendre, tout recevoir de lui comme un don gratuit?

« Jésus répliqua : " Ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu " » (Mt 4,4). Le Christ n'a pas cédé, comme Ève, à la concupiscence. L'objet qui nourrit est, pour lui, indissociable de la présence qui parle, et qui offre en même temps que la créature son Amour de Créateur.

Le Père exauce alors le désir de son Fils et, dans son Amour, lui envoie des anges pour le servir (Mt 4,11). Une note de la T.O.B. précise : « Le verbe servir signifie ici servir à table, donner à manger. Jésus reçoit des anges, c'est-à-

dire de Dieu par ses messagers, la nourriture qu'il a refusé de se donner à lui-même, comme le lui suggérait Satan. »

Jésus a donc triomphé de la première concupiscence et rend les hommes capables de la vaincre par lui, avec lui et en lui, quel que soit l'« objet » vers lequel les porte la convoitise.

Les séparés ou divorcés, privés de l'affection de leur conjoint, sont confrontés à une faim d'amour intense : besoin d'exister pour quelqu'un, besoin de tendresse, besoin d'appui, besoin sexuel, etc. Notre monde, à travers les romans, les films, les médias, la publicité, les conseils des proches... leur présente la liaison ou le remariage comme le fruit d'un « arbre bon à manger », et les pousse à satisfaire leurs besoins, avec des justifications non dénuées de fondement parfois.

Beaucoup se laissent séduire et cèdent à la tentation, oubliant la Parole de Dieu et l'enseignement de l'Église, oubliant aussi leur engagement contracté le jour du mariage, et, pour certains, refusant de voir que leur conjoint les attend en vue de leur réconciliation et du renouvellement de leur alliance conjugale.

Les séparés ou divorcés fidèles, eux, renoncent à satisfaire leur besoin de tendresse en s'ouvrant à un autre amour humain, parce que, comme le Christ, ils se nourrissent d'abord de la Parole du Dieu de l'Alliance. Ce renoncement est le fruit de leur désir d'aller jusqu'au bout de l'Amour pour le Seigneur, et pour leur conjoint auquel les unit un lien indissoluble.

Pour qu'ils ne défaillent pas en chemin, alors Dieu lui-même leur donne le pain quotidien, le pain de l'*Eucharistie*. Dans ce sacrement ils communient au Christ Époux éternellement fidèle à son Église; participant à son Amour sur la Croix, ils reçoivent de lui la capacité de pardonner et la force de rester fidèles à leur conjoint⁶⁷.

En revanche ceux qui ont une liaison ou se remarient ont objectivement cédé à la concupiscence de la chair. Dès lors

67. Cf. le témoignage de Wanda : « J'ai préféré l'Eucharistie au remariage », dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*, pp. 141 à 144.

si, infidèles à l'alliance conjugale, ils communient dans l'Eucharistie au Christ vainqueur de la tentation et fondant la nouvelle et éternelle Alliance dont le mariage est le sacrement, « ils mangent et boivent leur propre condamnation », selon la parole de saint Paul (1 Co 11,29).

« La femme vit que l'arbre était séduisant à voir... »
(Gn 3,6)

Si la concupiscence de la chair s'oppose à l'Amour véritable, la « concupiscence des yeux » (1 Jn 2,16) s'oppose à la foi; Dieu ayant interdit à l'homme de manger le fruit de cet arbre sous peine de malheur, Ève aurait dû se fier à sa Parole. Comme Satan a fait naître dans son cœur la méfiance vis-à-vis de Dieu, à présent elle croit à ce qu'elle voit; de nouveau le sensible prime sur le spirituel, ce qui caractérise les concupiscences.

Au désert, Satan a tenté Jésus en lui suggérant de jouer sur la « convoitise des yeux » pour s'imposer au peuple : « Alors le diable l'emmène dans la Ville Sainte, le place sur la faite du temple et lui dit : " Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : il donnera pour toi des ordres à ses anges et ils te porteront sur leurs mains pour t'éviter de heurter du pied quelque pierre " » (Mt 4,5-6).

Puisque Jésus est protégé par Dieu, il n'a qu'à « en mettre plein la vue » aux Juifs, à ceux qui réclameront plus tard un signe évident pour croire qu'il est le Messie (cf. Mt 12,38-42).

Mais Jésus lui dit : « Il est aussi écrit : " Tu ne mettras pas à l'épreuve le Seigneur ton Dieu " » (Mt 4,7). C'est tenter Dieu que de lui demander un signe évident, un miracle, alors qu'il nous a parlé par les Prophètes, puis par son Fils même. Il veut que nous croyions à sa Parole sans voir (Jn 20,29). Or la foi c'est « un moyen de connaître des réalités qu'on ne voit pas » (He 11,1).

Alors que le pécheur ne croit que ce qu'il voit, le chrétien est invité à mettre toute sa confiance en la Parole de Dieu, pour que son regard sur les réalités humaines soit transfiguré.

Dans l'épreuve particulièrement difficile qu'ils traversent, les séparés ou divorcés ont à vivre une conversion profonde pour jeter un regard de foi sur leur situation, et pour éviter de céder à la « concupiscence des yeux ».

En effet, certains ne voient plus leur conjoint, parfois depuis des années. D'autres le voient, mais c'est souvent un conjoint distant, indifférent ou agressif, ou bien un conjoint qui a une liaison, est remarié.

Alors beaucoup perdent confiance en la possibilité d'une réconciliation avec lui; et même s'ils se sont mariés religieusement, bien peu croient que le Seigneur peut faire quelque chose pour eux ou pour le couple.

Dès lors, n'ayant plus assez de foi en Dieu ni de confiance en leur conjoint, beaucoup rencontrent quelqu'un qui est « séduisant à voir » et choisissent de lui redonner leur confiance. Puisque leur premier amour est mort, et qu'ils ne croient pas possible sa renaissance, ils se fieront désormais à un autre amour humain. Sans en être conscients, ils cèdent ainsi à la « convoitise des yeux ».

Ceux qui restent fidèles, eux, croient que, par-delà les apparences négatives, ils restent unis à leur conjoint par un lien invisible mais réel, par un lien indissoluble. Ils croient que le Christ, Époux éternellement fidèle de l'Église, s'est engagé avec eux le jour du mariage, et qu'il ne les abandonnera jamais tant qu'ils resteront fidèles, par lui, avec lui et en lui. Ils gardent confiance en leur conjoint : lui aussi est un enfant de Dieu, et le Seigneur ne cessera de l'appeler à revenir à l'Alliance avec lui, et à l'alliance avec eux. Certains acquièrent ainsi la certitude qu'il leur sera fait selon leur foi, qu'ils verront la réconciliation de leur couple, peut-être ici-bas, sûrement dans la vie éternelle.

De cela, ils n'ont pas la preuve, au sens scientifique du terme, mais ils reçoivent des signes qui, lus dans la foi, leur montrent qu'ils sont dans la bonne voie.

Et ils puisent dans l'*Eucharistie*, « mystère de foi », un aliment pour leur foi. Qu'y voient-ils en effet? Un peu de pain rompu. Or, ce pain rompu, c'est Jésus donnant sa vie

par Amour pour réconcilier avec Dieu l'humanité, Épouse infidèle, et pour inaugurer l'Alliance nouvelle et éternelle. De même ils voient leur couple humainement brisé. Mais ils ressourcent leur Amour dans celui du Christ, et retrempe leur fidélité dans la sienne, sûrs que l'unité avec leur conjoint perdure mystérieusement dans le Christ, et confiants en une toujours possible réconciliation. C'est cela qu'ils célèbrent dans l'Eucharistie.

On comprend aisément pourquoi ne peuvent communier à ce mystère de foi ceux qui ont une liaison ou qui sont remariés : « Leur condition de vie est en contradiction objective avec la communion d'Amour entre le Christ et l'Église, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'Eucharistie ⁶⁸. » En outre le choix de cet état de vie signifie qu'ils n'ont plus confiance en une réconciliation avec leur premier conjoint, et qu'ils ne se croient pas capables, en prenant appui sur la grâce du sacrement de mariage, de rester fidèles à leur alliance conjugale jadis validement contractée. Mais s'ils retrouvent foi en ces réalités invisibles, animés par l'Esprit Saint ils reprendront le chemin de l'alliance et regagneront leur place au festin des Noces eucharistiques.

« La femme vit que l'arbre était précieux pour agir avec clairvoyance » (Gn 3,6).

Dans notre vie quotidienne, nous avons besoin de clairvoyance (ou discernement). Mais dans le contexte présent, Ève, séduite par le serpent, désire obtenir, grâce à la clairvoyance, une toute-puissance dans son agir, en se passant de Dieu. Or il est des secrets qui dépassent l'homme. En interdisant à celui-ci de toucher à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, Dieu lui signifiait qu'une créature ne peut tout savoir, tout maîtriser. Comme dit l'Écriture, « les décrets de Dieu sont insondables » (Rm 11,33); l'homme doit donc lui faire confiance jour après jour, et vivre dans l'Espérance, sûr qu'à la fin des temps tout viendra enfin en

68. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 84, § 4.

pleine lumière (1 Co 13,12). La troisième concupiscence consiste donc pour l'homme à vouloir orgueilleusement tout comprendre et tout maîtriser dans le moment présent, en se passant de Dieu et en faisant fi du temps nécessaire pour atteindre ce qu'il y a d'ultime en lui, c'est-à-dire la perfection de l'Amour. Saint Jean appelle cette convoitise la « confiance orgueilleuse dans les biens » (1 Jn 2,16), ces biens pouvant être la connaissance ou les richesses matérielles.

Au désert, Jésus a été tenté également sur ce point : « Le diable l'emène encore sur une très haute montagne; il lui montre tous les royaumes du monde avec leur gloire et lui dit : " Tout cela je te le donnerai, si tu te prosternes et m'adores " » (Mt 4,8-9). Satan propose à Jésus de donner le primat au matériel sur le spirituel, à la toute-puissance sur l'humilité et la pauvreté, au présent sur le temps nécessaire à sa mission et au déploiement de l'espérance.

« Alors Jésus lui dit : " Retire-toi, Satan! car il est écrit : Le Seigneur ton Dieu tu adoreras et c'est à lui seul que tu rendras un culte! " » (Mt 4,10). Un seul est le Tout-Puissant : c'est Dieu. L'homme doit accepter humblement ses limites, sa pauvreté. S'il met sa confiance dans le Christ, déjà il participe à sa royauté et s'il est fidèle, il vit dans l'espérance d'être admis, après sa mort, dans le Royaume.

Les séparés ou divorcés vivent un échec qui contrecarre leur volonté de toute-puissance. Ils n'ont plus aucune prise sur leur conjoint, et certains ne comprennent pas ce qui leur arrive. Beaucoup de ceux qui sont abandonnés, et qui aiment encore leur époux(se), essayent pendant quelque temps de sauver leur couple. Mais si leurs efforts ne sont pas couronnés de succès, ils perdent bientôt toute espérance de réconciliation.

Alors beaucoup, animés à leur insu par la troisième concupiscence, « discernent » qu'il est meilleur pour eux d'avoir une liaison ou de se remarier. Cet autre amour humain vient combler le manque qu'ils ne supportent pas, et leur paraît préférable à une hypothétique réconciliation avec leur conjoint, à laquelle ils ne croient guère.

Pourtant, certains séparés ou divorcés, écartant la troisième concupiscence par la grâce du sacrement de mariage, choisissent la fidélité. C'est vrai que, pour le moment, ils se sentent totalement impuissants à retenir leur conjoint, comme Jésus en croix, le vendredi saint, semblait impuissant à toucher le cœur de ceux qui l'avaient mis à mort. Mais ils savent qu'il faut du temps pour que les blessures s'apaisent et qu'une reprise du dialogue soit envisageable. Ils croient possible la résurrection de leur couple — car rien n'est impossible à Dieu — et espèrent que, par l'échange des pardons, leur conjoint et eux vivront une réconciliation. Du reste quelques-uns ont la joie de connaître celle-ci, parfois après des années de séparation.

Les séparés ou divorcés fidèles acceptent de vivre humblement cette pauvreté radicale qui résulte de la privation de leur conjoint. La majorité d'entre eux savent bien qu'ils ne verront pas sur cette terre la réconciliation de leur couple. Mais ils espèrent voir leur Amour s'épanouir dans la vie éternelle; car, dans le Royaume, si l'exercice de la sexualité est aboli, l'Amour, lui, sera appelé à se réaliser toujours plus pleinement dans la continuité de ce qui aura été vécu ici-bas ⁶⁹.

C'est encore dans l'*Eucharistie* qu'ils puisent la force de la fidélité, car ce sacrement constitue une anticipation des Noces éternelles entre le Christ et l'humanité, ainsi qu'entre tous les hommes — et donc les couples — réconciliés.

« Le pain et le vin de l'Eucharistie, " fruits de la terre et du travail de l'homme ", portent en eux symboliquement l'univers entier et l'histoire totale de l'humanité, dont ils sont des fragments... Transformés sacramentellement en Corps et Sang du Seigneur, ils anticipent la transfiguration à laquelle le monde, de par sa relation avec le Seigneur, est appelé ⁷⁰. »

L'histoire des couples ne peut être récapitulée dans le pain et le vin transformés en Corps et Sang du Christ que

69. Cf. F. VARILLON, *La Souffrance de Dieu*, Centurion, 1975, pp. 64-65.

70. Document théologique *Jésus-Christ pain rompu pour un monde nouveau*, Centurion, 1980, p. 66.

si elle est conforme à ce que le Christ a vécu. C'est le cas pour celle des séparés et divorcés qui vont jusqu'au bout de l'Amour pour leur conjoint, et qui sont fidèles à leur alliance conjugale, signe de l'Alliance nouvelle et éternelle célébrée dans l'Eucharistie. Leur Amour pour leur conjoint et leur fidélité assumés dans le Christ anticipent la transfiguration qu'ils connaîtront dans la gloire du Royaume.

En retour, Jésus, par son Esprit, les dynamise afin qu'ils puissent aller jusqu'au bout de leur Amour et de leur fidélité. « La présence eucharistique du Seigneur mobilise ainsi nos énergies en vue de l'accouchement (Rm 8, 21-22), en nous-mêmes, dans nos relations avec nos semblables et dans nos rapports avec l'univers, de l'homme et du Monde nouveaux. Jusqu'au jour où " nous pourrons, avec la création tout entière enfin libérée du péché et de la mort " (Prière eucharistique IV), (...) rendre gloire, par le Christ, avec lui et en lui, à Dieu le Père tout-puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, pour les siècles des siècles ⁷¹. »

Les séparés ou divorcés fidèles, nourris de l'Eucharistie, libérés par grâce des concupiscences, verront leur alliance conjugale transfigurée dans la gloire, où Jésus l'Époux à jamais fidèle de l'Église, les accueillera pour les Noces éternelles, dans la paix et l'allégresse.

71. *Ibid.*

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion sur les causes des difficultés entre époux entraînant les séparations et les divorces, nous comprenons mieux pourquoi le nombre de ceux-ci est tellement important.

Tandis que les médias véhiculent une image idéalisée d'époux jeunes, séduisants, intelligents, fortunés, etc., nous avons vu que les conjoints sont limités, plus ou moins blessés et pécheurs.

Ils sont fondamentalement limités en tant que créatures. Dans leur intelligence : ils ne peuvent tout comprendre et tout connaître; dans leur volonté : ils ne sont pas tout-puissants; dans leur corps : celui-ci peut exprimer les sentiments et les désirs, mais il est aussi le signe de leur irréductible différence... En outre, ils sont marqués par le péché originel qui entraîne chez eux un déséquilibre moral structurel que le baptême ne supprime pas, mais contre lequel il leur permet de lutter.

Certains d'entre eux, à cause de la pauvreté du milieu socio-culturel dans lequel ils ont vu le jour, ou à cause des carences affectives et des violences de leurs parents, portent en eux des blessures qui vont parfois jusqu'aux maladies psychologiques.

Et tous, à un moment ou un autre, ont laissé se développer en eux ce péché multiforme ou ces concupiscences qui résultent de l'éloignement ou de la coupure par rapport à Dieu, et qui entraînent la division dans le couple.

Au moment du mariage, les époux réalisent mystiquement leur unité, et les baptisés scellent une alliance qui est le

symbole réel de l'Alliance entre le Christ et l'Église ⁷². Mais cette unité, ils auront à la préserver et à la construire durant toute leur vie. Elle est déjà là, mais pas encore accomplie de façon parfaite et définitive.

Toute leur vie il leur faudra accepter humblement et paisiblement leurs limites et fragilités psychologiques. Toute leur vie ils devront lutter contre les forces centrifuges du péché en mettant en œuvre les vertus opposées. Toute leur vie ils auront à progresser sur un chemin de guérison et à adopter une attitude de conversion continuelle pour intégrer toujours plus pleinement dans leur existence le mystère du Christ, Époux de l'Église ⁷³.

Ils connaîtront des avancées, des moments difficiles, des reculs, et peut-être même la séparation, le divorce. Mais, pour un chrétien, rien n'est jamais fini, nul n'est jamais perdu; tant qu'il y a de la vie, il y a de l'Espérance ⁷⁴.

Les séparés ou divorcés, qui sont comme exilés de leur conjoint, peuvent recourir à toutes les aides humaines pour leur guérison intérieure, et pour un rapprochement avec leur conjoint. Mais, s'ils sont validement unis à lui par le sacrement de mariage, ils doivent compter par-dessus tout sur les grâces offertes par celui-ci. S'ils mettent toute leur confiance en Jésus, Époux éternellement fidèle de l'Église, ils reçoivent de lui la capacité d'aller jusqu'au bout de l'Amour pour leur conjoint, dans l'espérance de leur réconciliation et du renouvellement de leur alliance conjugale. Ainsi, en surmontant toujours davantage les causes profondes de l'échec de leur couple, ils progressent sur le chemin du pardon à leur conjoint, car ce sont les blessures non guéries et les péchés qui constituent les principaux obstacles au pardon.

72. Cf. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 13.

73. ID., n° 9.

74. Il s'agit ici de l'Espérance chrétienne, dont le contenu est développé dans le paragraphe suivant. En juin 1984, *Panorama* donnait la parole aux femmes d'un groupe chrétien de divorcées. Celles-ci, en terminant, affirmaient qu'elles espéraient connaître un nouvel amour humain, et le journaliste concluait : « Les femmes divorcées non remariées ont, comme toutes les femmes – et peut-être plus encore parce qu'elles ont souffert – ce droit à l'espérance » (p. 55). On voit qu'ici l'espérance humaine et l'Espérance chrétienne sont diamétralement opposées.

DEUXIÈME PARTIE :

LE PARDON, C'EST LA PERFECTION
DE L'AMOUR

INTRODUCTION

Au début de cette partie, la tâche la plus urgente est de définir aussi justement que possible le pardon, car on en a souvent une idée limitée, ou même fausse. Cela tient à l'éducation reçue durant l'enfance. Avant le concile de Vatican II, les mentalités étaient imprégnées d'un certain légalisme, d'un moralisme peu éclairé, voire de jansénisme. Ces dernières années, par contrecoup, notamment sous l'influence des sciences humaines, notre société est devenue si permissive qu'elle a perdu et le sens du péché, et le sens du pardon¹.

Dès l'introduction, j'ai défini le pardon comme la perfection de l'Amour. Mais ici encore les confusions sont possibles. En français le même verbe est employé pour des « objets » très différents; on dit « j'aime Dieu », « j'aime ma femme », « j'aime mon ami », « j'aime la musique », « j'aime la confiture ». A cause de cela, le mot amour est habituellement lié, dans le langage courant, à des sensations agréables qui flattent le goût et l'affectivité. Or l'Évangile nous montre que Jésus a « aimé à l'extrême » (Jn 13,1) en acceptant de subir sa passion par Amour pour son père et pour l'humanité. Puisque c'est sur la croix qu'il a dit la parole du pardon (Lc 23,34), il importe, lorsque nous parlons d'Amour et de pardon, de savoir quel sens nous donnons à ces termes.

1. JEAN-PAUL II s'interroge sur les raisons de cette perte du sens du péché au n° 18 de son exhortation apostolique sur *La Réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Église d'aujourd'hui*, parue en 1984.

Du reste, certains séparés ou divorcés ne veulent pas entendre parler de pardon et d'Amour. Ils ont subi une telle injustice que, sans aller jusqu'à crier vengeance au ciel s'ils sont chrétiens sincères, ils réclament justice, et se drapent dans leur bon droit. Ils auraient l'impression, en pardonnant, de cautionner l'injustice dont ils sont victimes. Quand le Seigneur les appelle à pardonner, il les invite à changer de plan, à passer de la justice à la miséricorde. Comment comprendre ce passage, et comment concilier ces deux exigences évangéliques dans la situation de crise où se trouvent les séparés ou divorcés?

Voilà rapidement posés quelques-uns des problèmes qu'il nous faudra éclaircir dans cette deuxième partie de l'ouvrage. Pour cela, après avoir un peu débroussaillé le terrain, nous contemplerons la manière dont Dieu aime et pardonne, car il est à la fois, selon la formule du *Notre Père*, celui qui nous pardonne toutes nos fautes d'une manière parfaite, et celui qui nous rend capables de pardonner à notre tour. Or c'est précisément parce qu'il donne aux séparés ou divorcés la capacité de pardonner à leur conjoint qu'il leur lance un appel si exigeant, leur demandant de pardonner en vue de la réconciliation et du renouvellement de l'alliance avec leur épouse ou époux.

CHAPITRE I

PARDONNER EST UN ACTE NON PAS AFFECTIF MAIS SPIRITUEL

Le pardon, c'est la perfection de l'Amour. L'Amour dont il est question ici est celui dont Jésus nous a donné l'exemple en vivant sa passion, et non l'amour affectif que présentent habituellement les médias (films, romans, chansons). En effet, si le pardon se fonde seulement sur ce deuxième niveau, il est impossible ou est vécu superficiellement et ne tient pas.

Notre monde a une conception bien imparfaite de l'amour du couple. Celle qui est donnée dans le dictionnaire *Petit Robert* est la suivante : « Inclination vers une personne d'un autre sexe, le plus souvent à caractère passionnel, fondée sur l'instinct sexuel » (1,3). L'amour affectif ainsi défini me paraît bien incapable de devenir le terreau d'un pardon véritable, car il est limité, blessé et marqué par le péché.

L'amour affectif est limité

Le *Petit Robert* le définit d'abord comme « une inclination vers une personne d'un autre sexe... » L'inclination, précise-t-il ailleurs, est « un mouvement affectif vers un objet ou une fin ». Ce mouvement sera spontané tant qu'il apportera du plaisir à celui qu'il anime; mais quand la relation ne sera plus gratifiante, et lorsque le couple en crise se séparera, que restera-t-il de cette inclination? Va-t-elle spontanément se transformer en pardon?

Dans certains cas il semble que oui. L'on entend parfois,

en effet, des séparés – surtout des femmes d'ailleurs – affirmer que, malgré leur souffrance, ils (elles) aiment toujours leur conjoint, et lui pardonnent son départ, désirant même une reprise rapide de la vie commune. Ces personnes sont sincères, et, dans certains cas, cela peut correspondre à un pardon véritable jailli du fond du cœur.

Mais cela peut être aussi un mécanisme de défense contre la souffrance et l'angoisse, une tentative pour colmater les brèches et nier la réalité de la faille au sein du couple, une manière inconsciente de chercher à récupérer l'autre... Les réactions humaines ne sont jamais totalement pures, surtout dans des situations aussi douloureuses que la séparation ou le divorce.

Elles ont donc besoin d'être purifiées; car si le pardon est seulement affectif, il ne résistera pas à l'épreuve du temps. Une fois les premiers mois de désarroi passés, si le conjoint n'a donné aucun signe d'une volonté de réconciliation, la personne qui souffre tant de son absence, après un moment de découragement, risque fort de faire son deuil de cet espoir de reprise de vie commune, et, mue par son intense besoin affectif, de se rendre disponible pour une nouvelle relation : « Avec X, c'est vraiment fini; je ne pourrai jamais finir ma vie tout(e) seul(e). » Et les velléités de pardon peuvent être noyées dans ce naufrage de l'espérance humaine.

A l'inverse, une conversion est alors possible – j'en ai vu de nombreux exemples. Même si les motivations de départ n'étaient pas parfaitement pures – elles ne le sont jamais –, une spiritualisation s'opère progressivement et la grâce du pardon puisée dans le cœur de Dieu vient apaiser, guérir l'affectivité bouleversée, et conduire vers l'Amour véritable.

Au plan affectif, une forme de pardon est donc possible, mais le plus souvent, la séparation est une telle agression contre l'amour que, bien loin de vouloir pardonner, on se révolte contre le conjoint et on fait tout pour l'écartier. C'est d'ailleurs encore un mécanisme de défense. Quand une main est gravement brûlée, on ne permet à personne de la toucher. Sur le plan affectif de même, le mal est tellement intense

que l'on écarte l'auteur de ces blessures, même s'il n'est pas totalement responsable de celles-ci. Par exemple telle femme est si meurtrie qu'elle ne peut plus voir son mari, et même s'absente lorsque celui-ci vient chercher les enfants.

Il va sans dire que, dans un tel cas, l'amour affectif ne peut servir de point de départ au pardon! Celui-ci serait même rigoureusement impossible s'il ne trouvait sa source en Dieu, s'il n'était une grâce toujours offerte, et plus particulièrement à ceux que la séparation ou le divorce ont crucifiés. Or précisément, puisque Jésus a accepté de connaître lui aussi la trahison, l'angoisse, l'humiliation, la flagellation jusqu'à la mort dans d'atroces souffrances sur la croix, puisqu'il s'est ainsi rendu solidaire de tous ceux qui vivent de telles situations, à ceux qui croient en lui, il donne la capacité de dire comme lui : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34).

L'amour affectif est blessé

L'amour affectif, reposant sur le principe de plaisir, est limité; l'expérience des couples montre qu'il est aussi rapidement blessé par tout ce qui, précisément, provoque du déplaisir aux conjoints. Les jeunes époux, au moment de la lune de miel, ont l'illusion que leur unité est accomplie, que leur amour viendra à bout de toutes les difficultés, que leur idéal de famille heureuse et réussie se réalisera sans accroc. Hélas, la réalité est tout autre. Un homme limité, blessé et pécheur plus une femme limitée, blessée et pécheresse ne font pas un couple parfait, et la désillusion vient parfois très vite, au fur et à mesure que se révèlent les faiblesses, les défauts et les fautes. Et c'est parce qu'ils n'ont pu rendre la dure réalité identique à leur rêve que certains époux — en particulier ceux des couples fusionnels — se séparent au bout de quelques années de mariage.

C'est donc là un problème majeur; or nous pouvons constater qu'il n'est nullement pris en compte dans la définition de l'amour du *Petit Robert*, qui correspond tellement

à l'image de l'amour véhiculée par les médias. C'est à la fois significatif et bien décevant.

L'affectivité des séparés ou divorcés est particulièrement blessée, en raison des traumatismes de la séparation ou du divorce, mais aussi des déceptions ou offenses de la vie commune. Ces blessures se sont inscrites d'autant plus profondément dans leur affectivité que d'une part elles ont aggravé des blessures beaucoup plus anciennes, et que d'autre part elles n'ont pas été désinfectées par le pardon. On en arrive ainsi à une situation telle, au moment de la séparation ou du divorce, que certains séparés ou divorcés, bien loin de ressentir encore une « inclination » vers leur conjoint, se sentent incapables de pardonner et ont un énorme besoin de guérison intérieure.

Leur mémoire est encombrée par les souvenirs négatifs et douloureux, au point que les souvenirs heureux sont souvent submergés par ceux-ci. Dans ces conditions, il leur est difficile de puiser dans l'amour affectif la capacité de pardonner! Il leur faut faire tout un effort pour renverser la tendance, pour raviver dans leur mémoire le souvenir des qualités de leur conjoint, des moments de bonheur qu'ils ont vécus, pour essayer d'écartier les images négatives, en particulier celles qui les obsèdent. Peut-on y arriver par ses simples forces humaines, et parvenir ainsi au pardon? Ce qui est sûr, c'est que Dieu seconde ces efforts chez les hommes de bonne volonté, et que la grâce de son pardon vient apaiser et guérir les mémoires blessées, nous l'avons vu.

Comme on envisage l'avenir à partir des expériences vécues et de la situation présente, il ne faut pas s'étonner que les séparés ou divorcés, s'ils en restent toujours au plan affectif, aient du mal à imaginer un pardon éventuel qui puisse les conduire à une réconciliation avec leur conjoint! Du reste, toute la mentalité ambiante les en dissuade : les films, romans et chansons sont pleins de drames familiaux, et utilisent souvent le ressort de la vengeance; rarissimes sont ceux qui présentent des exemples de pardon et de réconciliation!

Comme la perspective change quand on se tourne vers le Père, quand on confie tout le passé à sa miséricorde, et quand on regarde l'avenir avec la certitude de foi qu'un jour tous ses enfants seront réunis en lui dans l'Amour! Que les séparés ou divorcés lui demandent avec persévérance de guérir leur mémoire et leur imagination afin qu'ils soient confortés dans le pardon à leur conjoint, en vue de leur réconciliation!

L'amour affectif est marqué par le péché

Cette affirmation surprend peut-être, car elle n'est pas habituelle. Et pourtant on en trouve une confirmation dans la définition du *Petit Robert*, quand celui-ci affirme que l'inclination est « le plus souvent à caractère passionnel ». En effet, dans ce contexte, la passion n'a pas le sens positif que saint Thomas lui trouve quand elle est soumise à la raison. Il s'agit plutôt de la passion désordonnée et aveugle dont le caractère obsédant et possessif est souligné par cette phrase d'É. Zola : « Une passion exclusive, une de ces passions d'hommes qui n'ont pas eu de jeunesse. Il aimait Nana avec un besoin de la savoir à lui seul. »

Ce côté captatif, opposé à l'Amour véritable qui est don, est une conséquence du péché originel. Il peut conduire à une forme de pardon affectif, où domine alors la volonté de récupérer l'autre, mais ce n'est pas là le véritable pardon; en effet celui-ci est Amour, et l'Amour respecte tellement la liberté de l'autre qu'il peut aller jusqu'à laisser celui-ci partir – c'est ce que fait le père du fils prodigue (Lc 15) –, sans cesser pour autant de désirer son retour en vue des noces éternelles.

Avec ce côté captatif, les trois grandes tendances qui viennent « pervertir » l'amour affectif – c'est-à-dire le détourner de sa vocation profonde qui est de servir l'Amour agapé – sont les tendances dominatrice, narcissique et jouisseuse (les concupiscences). Dans la séparation, la première se manifeste souvent par une réaction orgueilleuse et un raidissement

contraires au pardon. La seconde empêche de reconnaître ses torts dans l'échec du couple, conduit à vilipender le conjoint et empêche ainsi toute réconciliation. La troisième rend la solitude affective insupportable et pousse à rechercher une compensation dans une autre relation.

Tout ceci, je l'ai développé longuement dans la première partie de cet ouvrage. Nous avons ainsi réalisé combien, à cause du péché originel, la zone affective de notre être est semée d'ivraie (Mt 13,24-30). Comme celle-ci prolifère d'autant plus que la personne est plus loin de Dieu et que les circonstances sont favorables – ici le climat de tension, parfois jusqu'à la violence et la haine, provoquant la division et la séparation du couple –, on comprend que la bonne graine du pardon ait du mal à germer et à grandir chez ceux qui en restent au niveau affectif, et qui ne pensent pas, au cœur de leur épreuve, à demander à Dieu de renouveler leur amour, de leur donner la capacité de pardonner.

« *Aimez vos ennemis* » (Mt 5,44)

L'amour affectif ne peut être le fondement du pardon parce que celui-ci, dans une situation de séparation ou de divorce, prend la forme de l'Amour des ennemis. C'est Jésus lui-même qui nous y invite dans le petit passage de Matthieu 5,43-48 bien connu, mais si difficile à vivre. Par ces paroles, il nous demande de passer du plan affectif au plan spirituel, et nous en trace le chemin.

« Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense allez-vous en avoir? Les collecteurs d'impôts eux-mêmes n'en font-ils pas autant? Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Les païens n'en font-ils pas autant? » Aimer ceux qui nous aiment, saluer seulement nos frères, c'est en rester au plan affectif, dont le fondement est le principe de plaisir : en effet ces actes et sentiments sont gratifiants car la réciprocité est assurée. Or, pas besoin d'être chrétien pour cela : même les païens et les collecteurs d'impôts agissent ainsi.

L'évocation des collecteurs d'impôts (ou publicains) est intéressante ici, car dans l'Évangile ils sont souvent assimilés aux pécheurs. En effet, ils s'enrichissent aux dépens de la population (de ceux qu'ils n'aiment pas) et font volontiers la fête avec leurs amis grâce à ces biens acquis malhonnêtement. Leur amour en reste donc au plan affectif et le péché les empêche d'accéder à un amour universel, comme l'est celui du Père.

« Votre Père qui est aux cieux fait lever son soleil sur les méchants et les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes. » L'Amour du Père pour chacun de ses enfants est un Amour premier, inconditionnel, gratuit, qui n'est pas subordonné à la réaction des hommes. Certains répondent à son Amour et le comblent de joie; d'autres se détournent de lui – comme le prodigue – et blessent son cœur de Père. Mais même alors le Père ne se révolte pas, ne se replie pas sur lui-même, ne rompt pas l'Alliance; au contraire, lorsqu'il est blessé, il réagit par un sur-Amour de Pardon, et il envoie Jésus, vrai soleil de justice, chercher ses brebis perdues, réconcilier les pécheurs avec lui, inviter tous les pauvres au festin des noces éternelles (Mt 22,1-14).

Voilà quel Amour les chrétiens sont invités à vivre s'ils veulent se montrer les fils d'un tel Père : « Moi je vous dis : aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux. » Celui qui, par le baptême, est devenu fils de Dieu a reçu de lui le pardon de tous ses péchés, et en même temps la capacité de pardonner, c'est-à-dire d'aimer parfaitement jusqu'à ses ennemis. Il a en lui une force qu'il ignore bien souvent, celle de l'Esprit Saint, qui lui donne la capacité de réaliser l'impossible. Et c'est en ouvrant son cœur à l'Amour agapé pour ses ennemis qu'il se manifeste vraiment comme fils du Père, animé par son Esprit d'Amour et d'unité.

Frères et sœurs séparés ou divorcés, si vous éprouvez une difficulté à pardonner du fond du cœur à votre conjoint, accueillez ces paroles de Jésus, et écoutez l'exhortation que nous adresse saint Augustin : « Mes frères, élevez-vous jus-

qu'à cette perfection; il est vrai que mes exhortations ne vous en donneront pas la force; celui-là vous la donnera à qui vous dites : " Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. " Ne croyez pas la chose impossible. Je sais, j'ai constaté qu'il y a des chrétiens qui aiment leurs ennemis. Si la chose vous semble impossible, n'essayez pas d'abord de vous y appliquer. Commencez par vous convaincre que la chose est possible, et priez pour qu'en vous se réalise la volonté de Dieu. Le mal qui est en ton ennemi te peut-il être de quelque utilité? Celui-là ne serait même pas ton ennemi s'il n'y avait aucun mal en lui; souhaite-lui donc du bien, demande qu'il mette un terme à sa méchanceté, et il ne sera plus ton ennemi ². »

Oui, vraiment, si vous unissez vos souffrances à celles de Jésus dans le mystère de sa mort et de sa résurrection, si, quittant le plan affectif, vous ouvrez votre cœur blessé à l'Amour agapé que le Saint-Esprit est impatient d'y répandre, alors vous recevrez la grâce de pardonner à votre conjoint, et « vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5,48).

2. Sermon 56, in *Le Pater expliqué par les Pères*, Éditions Franciscaines, Paris, 1962, p. 132.

CHAPITRE II

DE LA JUSTICE À LA MISÉRICORDE

Après avoir situé le pardon non au plan affectif, mais au plan spirituel, pour comprendre ce qu'il est véritablement, il nous faut méditer profondément la manière dont Dieu le vit à notre égard. Nous découvrirons alors que, devant le pécheur qui se repent, le Père passe du plan de la justice à celui de la miséricorde. Puisqu'il nous demande de faire comme lui, voilà un appel qui peut être dur à entendre pour certains séparés ou divorcés, tant ils vivent leur épreuve comme une extrême injustice, ou plus généralement, pour ceux qui ont du mal à se situer par rapport à la justice humaine. Essayons donc d'éclaircir le sens du passage auquel ils sont conviés vis-à-vis de leur conjoint; plus tard j'apporterai des éléments de réponse à ceux qui ne savent pas dans quelle mesure ils peuvent avoir recours aux tribunaux.

1. LA SÉPARATION ET LE DIVORCE SONT FONDAMENTALEMENT UNE INJUSTICE

Lorsqu'un homme et une femme, même non chrétiens, se marient, ils prennent un engagement extrêmement sérieux qui engage toute leur vie. Depuis des siècles, les théologiens catholiques affirment que déjà le mariage naturel est indissoluble, car la Parole de Dieu au livre de la Genèse (ch. 1 et 2) vaut pour tous les couples humains dont celui d'Adam et Ève est le « prototype »³. Quant à l'indissolubilité du mariage chrétien, elle est en quelque sorte plus absolue encore en raison du caractère sacramentel de celui-ci. Par conséquent, la séparation et le divorce, dans la mesure où ils portent atteinte à ce fondement essentiel, sont objectivement une injustice, et l'Église ne pourra jamais les accepter dans leur principe.

Pendant, si nous considérons les sujets engagés dans ces drames, nous ne pouvons leur imputer au même titre la responsabilité de ces ruptures. Jean-Paul II y insiste dans *La Famille chrétienne* : « Les pasteurs doivent savoir que, par amour de la vérité, ils ont l'obligation de bien discerner les diverses situations. Il y a en effet une différence entre ceux qui se sont efforcés avec sincérité de sauver un premier mariage et ont été injustement abandonnés, et ceux qui par une faute grave ont détruit un mariage canoniquement valide » (n° 84, § 2).

On voit parfois des situations où la vie du couple devient un enfer et menace même l'équilibre psychique d'un des conjoints ou des enfants. Dans sa miséricorde, l'Église reconnaît aux époux un droit de séparation en cas d'adultère et « si l'un des conjoints met en grave danger l'âme ou le corps

3. C'est ce qu'ont affirmé saint Thomas d'Aquin (le mariage, question 67) le concile de Trente, Pie XI, etc. Cf. SAINT THOMAS, *Somme théologique, Le mariage*, tome III, notes du Père Durand op, pp. 297 à 325.

de l'autre ou des enfants ⁴ ». Seulement elle les appelle au pardon et à la fidélité car, si leur mariage est valide, par-delà la séparation le lien reste indissoluble, de sorte qu'ils ne peuvent contracter une nouvelle union.

Le fait d'être la victime de la séparation et du divorce ne signifie pas que l'on soit innocent, que l'on n'ait pas sa part de responsabilité dans l'échec (nous avons vu pourquoi dans la première partie de cet ouvrage); mais comme on rencontre encore des chrétiens dans cette situation qui se croient excommuniés, il est bon de rappeler qu'ils sont pleinement d'Église s'ils s'engagent, avec la grâce de Dieu, sur le chemin du pardon et de la fidélité. Jean-Paul II l'affirme clairement au n° 83 de son exhortation apostolique *La Famille chrétienne* :

« La solitude et d'autres difficultés encore sont souvent le lot du conjoint séparé, surtout s'il est innocent. Dans ce cas, il revient à la communauté ecclésiale de le soutenir plus que jamais, de lui apporter estime, solidarité, compréhension et aide concrète, afin qu'il puisse rester fidèle même dans la situation difficile qui est la sienne; de l'aider à cultiver le pardon qu'exige l'amour chrétien, et de rester disponible à une éventuelle reprise de la vie conjugale antérieure.

« Le cas du conjoint qui a été contraint au divorce est semblable lorsque, bien conscient de l'indissolubilité du lien du mariage valide, il ne se laisse pas entraîner dans une nouvelle union, et s'emploie uniquement à remplir ses devoirs familiaux et ses responsabilités de chrétien. Alors son témoignage de fidélité et de cohérence chrétienne est d'une valeur toute particulière pour le monde et pour l'Église; celle-ci doit plus que jamais lui apporter une aide pleine de sollicitude affectueuse, sans qu'il y ait aucun obstacle à son admission aux sacrements » (n° 83, § 2 et 3).

La séparation et le divorce restent objectivement une injustice, et les lois humaines les concernant n'y changent rien fondamentalement. Si elles ont été instituées, c'est « à

4. Canons 1152 et 1153, cités dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*, pp. 171-172.

cause de la dureté de notre cœur » pourrait-on dire, comme Jésus le disait aux pharisiens lui demandant « pourquoi Moïse avait prescrit de délivrer un certificat de répudiation quand on répudiait » (Mt 19,7-8). Lorsque l'injustice objective de la séparation survient, le rôle de la justice humaine est de « limiter les dégâts » en protégeant les plus faibles et en leur assurant quelques garanties.

Il ne faudrait pas pour autant que ceux qui ont rompu l'alliance, et qui remplissent ensuite les obligations compensatoires, se sentent déculpabilisés à peu de frais. Comme le rappelait le cardinal Danneels : « Si notre époque veut être compréhensive, tolérante, si elle veut s'abstenir de juger trop vite, il ne faut pas qu'elle devienne permissive et qu'elle oublie les cas de divorce où l'un des partenaires abandonne l'autre, non sans cynisme, pour refaire sa vie. Il ne faut pas oublier que les liens du mariage validement contracté ne sont pas seulement des liens d'amour; le divorcé reprend une parole donnée et rompt un lien juridique. (...) Le mariage est aussi une affaire de justice sociale. Il y a des cas où une personne est injustement privée d'amour, de raisons de vivre, d'avenir; elle est lésée dans des droits fondamentaux. La pension alimentaire n'est qu'une compensation partielle; elle ne supprime pas la rupture coupable d'un contrat; elle ne fait que la rendre un peu plus supportable ⁵. »

Dans ces conditions, le pardon au conjoint est-il acceptable? Ne serait-ce pas cautionner cette injustice fondamentale qu'est le divorce? Ne vaut-il pas mieux, comme font certains, refuser son pardon à l'autre pour le culpabiliser et ainsi le punir? Reconnaissons-le, humainement, alors que le couple est mort et que l'on n'a aucun espoir de réconciliation, alors que l'on souffre tant de la séparation ou du divorce, il est bien difficile de trouver un sens au pardon. Celui-ci apparaît bien trop comme une faiblesse, une démission, une acceptation sans compensation de l'injustice.

5. CARDINAL G. DANNEELS, *Familles, ombres et lumières*, Paroles de vie, Pâques 1989, p. 18. Service de presse de l'archevêché, Wollemarkt 15, B-2800 Malines.

La foi chrétienne offre une perspective tout autre. Elle invite d'abord à un changement de plan radical : à passer de celui de la justice à celui de la miséricorde, en « imitant Dieu, puisque nous sommes des enfants qu'il aime » (Ep 5,1); alors le sentiment d'avoir subi une injustice sera transfiguré par l'Amour de pardon, et celui-ci deviendra la porte de la réconciliation; alors les séparés ou divorcés pourront se situer en vérité par rapport aux démarches juridiques qu'ils auront à accomplir (nous y reviendrons).

2. COMMENT DIEU NOUS PARDONNE NOS FAUTES (Mt 18,23-27)

Afin de pouvoir imiter Dieu, il nous faut commencer par le contempler lorsqu'il nous pardonne nos fautes. C'est ce que nous allons faire maintenant en méditant la parabole dite « du débiteur impitoyable » en Matthieu 18,23-35, et dans un premier temps, les versets 23 à 27.

Notons tout d'abord que ce texte conclut tout un chapitre qui rassemble les instructions aux disciples sur la vraie fraternité⁶, et vient juste après la question de Pierre sur le pardon : « " Seigneur, quand mon frère commettra une faute à mon égard, combien de fois lui pardonnerai-je? Jusqu'à sept fois? " Jésus lui dit : " Je te dis non jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois " » (Mt 18,21-22). Il ne peut y avoir de vraie fraternité sans un pardon constamment renouvelé.

Aussi, dans l'optique de notre réflexion, posons-nous déjà la question, frères et sœurs séparés ou divorcés : est-ce que, durant la vie commune avec notre conjoint, nous avons mis en pratique ce commandement du Seigneur?... Si cela n'a pas été le cas, il est temps d'ouvrir notre cœur : comme le dit la sagesse populaire, il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Verset 23 : « *Ainsi en va-t-il du Royaume des cieux comme d'un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs.* »

Chacun de nous, par son baptême, est déjà entré dans le Royaume des cieux, et aspire à y vivre définitivement après sa naissance au ciel. Chacun de nous, par son baptême, est devenu un avec le Serviteur de Dieu, le Christ, et se trouve donc concerné par cette parabole. En effet, en même temps qu'il nous adoptait alors comme ses enfants, le Père, faisant de nous ses serviteurs, nous confiait une mission : celle de

6. Cf. B. RIGAUD, *Témoignage de l'Évangile de Matthieu*, D.D.B., 1967, pp. 119 à 123.

participer à la mission même du Christ Prêtre, Roi et Prophète⁷, et cela particulièrement au sein de notre famille⁸. Pour cela, il nous a donné toutes les grâces dont nous avons besoin (10 000 talents et plus, si c'est possible!)

Or voici qu'aujourd'hui, si nous avons admis que nous sommes ses serviteurs, et si nous voulons bien accueillir sa parole, il vient « régler ses comptes » avec nous : quel usage avons-nous fait des talents qu'il nous a confiés? Comment avons-nous aimé? Cette expression « régler ses comptes » heurte peut-être. En effet, elle appartient à un langage juridique qui ne correspond pas à la perception que nous avons de la miséricorde de Dieu. Et pourtant... N'est-ce pas dans cette problématique de justice que se placent encore beaucoup de chrétiens toujours marqués par une éducation légaliste teintée de jansénisme? En tout cas, en son début, ce texte se situe au niveau de la justice, et il importe de respecter cette perspective pour mieux saisir, ensuite, le changement de plan radical quand le roi-Dieu fera miséricorde.

Verset 24 : « *Pour commencer, on lui en amena un qui devait 10 000 talents.* »

Remarquons tout d'abord que le serviteur, qui exerce son service en direction des hommes principalement – rappelons-nous que ce texte est dans une section sur la vie fraternelle –, est déclaré en dette par rapport au roi. Traduisons : lorsque nous offensoons nos frères et leur refusons notre pardon, nos péchés atteignent Dieu lui-même.

C'est là un point important à souligner dès à présent. Comme le montre le chapitre 3 du livre de la Genèse, c'est le péché originel qui d'abord a provoqué la rupture entre Dieu et l'homme, et qui, par la suite, a entraîné la division

7. Cela a été remis en valeur par le concile Vatican II dans la constitution *Lumen gentium* sur l'Église (nos 34 à 36), puis par Jean-Paul II en 1979 dans sa première encyclique, *Le Rédempteur de l'homme* (nos 19 à 21), et récemment dans son exhortation apostolique *Les fidèles laïcs* (1989), au numéro 14.

8. Dans toute une partie de son exhortation apostolique *La Famille chrétienne* (nos 49 à 64), Jean-Paul II montre comment celle-ci participe à la triple mission du Christ : prophétique, sacerdotale et royale.

entre les hommes (Adam et Ève, Caïn et Abel, Babel). Dès lors, tous ceux qui alimentent les divisions, au sein du couple, entre les enfants ou dans la société, pèchent vis-à-vis de leurs frères, mais en même temps ravivent la blessure originelle dans le cœur du Père. Celui-ci en effet n'a pas d'autre désir que de vivre la communion avec chaque homme, son enfant bien-aimé, et de voir les hommes vivre entre eux une communion semblable à celle qui se vit au sein de la Trinité. C'est sans doute saint Jean qui a le mieux exprimé ce désir de Dieu, notamment quand il met dans la bouche de Jésus cette prière : « Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'ils soient un en nous eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17,21). Or le péché, qu'il soit manquement à l'Amour envers Dieu ou manquement à l'Amour envers les frères, vient contrecarrer le projet du Père manifesté par Jésus et mis en œuvre par l'Esprit; c'est pourquoi, quelle que soit la forme qu'il prend, il accroît la dette dont Dieu nous demande des comptes.

La somme due par le serviteur est énorme : soixante millions de francs-or, estime-t-on. Elle symbolise une dette incalculable car « 10 000 et talents représentent des grandeurs extrêmes (10 000 est le plus gros chiffre que l'on utilise et le talent le plus fort étalon-or connu dans le Proche-Orient)⁹ ». Si incalculable que nous avons du mal à nous sentir concernés par ce serviteur et par cette dette.

D'autant moins que, pour la plupart, nous n'avons pas conscience d'avoir commis de fautes graves contre le Seigneur¹⁰. Nous faisons sans doute chaque jour des péchés que nous estimons petits, mais de là à atteindre cette somme fantastique, il y a un abîme, pensons-nous. Cependant, est-ce si sûr?

9. J. JEREMIAS, *Les Paraboles de Jésus*, Xavier Mappus-Livre de vie, 1962, p. 285.

10. Pour ceux qui s'interrogent sur le sens à donner aujourd'hui aux expressions traditionnelles : faute grave, faute légère, ou péché mortel, péché véniel, cf. JEAN-PAUL II, exhortation apostolique sur *La Réconciliation et la pénitence* au numéro 17; et X. THÉVENOT, *Les Péchés, que peut-on en dire?*, Salvator, 1987, pp. 59 à 64.

Déjà, partant de l'image de la parabole, saint Augustin, après avoir rappelé que le baptême efface tous nos péchés – or le péché originel est la première forme de cette dette incalculable –, affirme ceci : ceux qui ont été baptisés « restent sujets à la fragilité humaine, et commettent des fautes qui, sans exposer le navire à un naufrage immédiat, obligent cependant à vider la sentine [endroit de la cale où s'amassent les eaux]. Sans cette précaution, le poids de ces péchés légers augmente peu à peu et fait couler le bateau. Or prier c'est vider la sentine. (...) L'eau de la nouvelle naissance a effacé tous nos péchés; mais nous serions exposés à de grandes inquiétudes si l'oraison dominicale ne nous offrait chaque jour un moyen de nous purifier. »

Le docteur de la grâce énumère ensuite quelques-unes des formes que prennent nos « petits péchés » et conclut : « Cette foule de petites fautes, à force de s'amonceler contre nous, ne nous accableront-elles pas? Peu importe que tu sois accablé sous le poids du plomb ou du sable! Le plomb ne fait qu'une masse, le sable est composé de petits grains, mais leur profusion peut t'écraser aussi. Mes fautes sont petites, dis-tu. Ne vois-tu pas qu'une infinité de petites gouttes remplissent les fleuves et font crouler les terres? Les fautes sont petites? Peu importe, si elles sont nombreuses ¹¹. »

Si donc nous n'avions pas la prière quotidienne et, aujourd'hui bien plus qu'à l'époque de saint Augustin, le sacrement de la réconciliation, nous arriverions, en accumulant jour après jour les péchés même légers, à une dette très importante. Mais tout de même pas à 10 000 talents, pensons-nous. Pour comprendre l'énormité de cette somme, plus que le nombre, c'est la qualité de nos fautes qu'il faut considérer. Comment évaluer celle-ci?

Jésus nous le rappelait : « Vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5,48). Il nous demande un amour, une pureté et une sincérité entiers : il veut que nous aimions comme lui – jusqu'à nos ennemis, jusqu'au

11. SAINT AUGUSTIN, in *Le Pater expliqué par les Pères*, pp. 129 et 131.

pardon; il veut que, comme lui, nous fassions en tout la volonté du Père et répondions à l'Amour de celui-ci par un don de tout notre être, sans réserve... « Notre dette devant Dieu provient de ce que nous restons toujours en deçà de ses exigences, écrit un exégète. Nous sommes coupables aux yeux de Jésus non seulement par nos transgressions de la Loi, mais aussi et avant tout par nos omissions. » Et il poursuit un peu plus loin : « La dette de l'homme vis-à-vis de Dieu prend une proportion abyssale dès l'instant où la perfection devient une obligation, l'amour total un commandement et non plus un simple conseil. La définition du péché comme transgression de la Loi n'est plus adéquate; péché devient synonyme d'endettement, soit que nous ne nous empressions pas assez, soit que nous refusions ou omettions de faire ce que Dieu attend de nous ¹². »

Voilà qui permet de comprendre ce paradoxe : ce sont les plus grands saints qui ont le plus conscience d'être de grands pécheurs. En effet, ils ont une telle perception de la sainteté de Dieu et de la perfection d'Amour à laquelle nous sommes tous appelés qu'ils se sentent infiniment misérables devant la pauvreté de leur réponse.

Maintenant, si nous, qui ne sommes pas saints (pas encore!), nous regardions notre vie à la lumière de ce qui précède... Si les séparés ou divorcés relisaient leur histoire de couple et revoyaient leur situation présente en prenant pour critère de discernement l'appel à la perfection de l'Amour...

Beaucoup d'entre eux ont été blessés durant leur petite enfance, parfois même dès leur conception, si bien que très tôt ils se sont fermés à l'Amour, et sont devenus agressifs. Ces blessures affectives ont pu se doubler de méfiance et de révolte contre Dieu, provoquant là aussi une rupture et un éloignement.

Par la suite, lorsqu'ils se sont mariés, ces blessures et ces

12. H. SCHÜRMAN, *La Prière du Seigneur*, L'Orante, 1965, pp. 76 à 78.

péchés ont empêché le couple de réaliser son unité, et, si le remède du pardon n'a pas été utilisé régulièrement par les époux dans leur relation entre eux ou avec leurs enfants, et dans leur relation à Dieu, ce sont de nouvelles blessures qui ont été provoquées, de nouvelles fautes qui se sont accumulées. La responsabilité des conjoints était certes engagée à des degrés divers dans tous ces manquements, mais il n'en reste pas moins vrai qu'objectivement, par rapport au double commandement de l'Amour, tous ces manquements sont devenus des péchés qui se sont multipliés jusqu'à constituer une dette considérable (10 000 talents peut-être...).

Hé oui! Finalement, ce serviteur de la parabole, c'est chacun de nous! Il importe que nous en prenions conscience, non pas pour nous torturer l'esprit par une vaine culpabilité, mais pour présenter notre dette au Seigneur afin d'être enrichis par lui, grâce au pardon qui nous ouvre les portes du festin des noces dans le Royaume.

Verset 25 : *« Comme il n'avait pas de quoi rembourser, le maître donna l'ordre de le vendre ainsi que sa femme, ses enfants, et tout ce qu'il avait en remboursement de sa dette. »*

La prise de conscience de notre immense dette par rapport à l'Amour se double maintenant d'une autre prise de conscience angoissante : par nous-mêmes, nous sommes radicalement incapables de rembourser cette dette! En effet, comment pourrions-nous, humainement, remonter dans le passé et restaurer, par exemple, toutes les relations qui ont été mal vécues – surtout si les auteurs de nos blessures sont morts à présent? Comment pourrions-nous réparer tous ces manques d'Amour dont nous nous sommes rendus coupables dans une certaine mesure, même si nous n'en étions pas conscients?

Peut-être, par compensation, essayons-nous aujourd'hui d'aimer mieux (ou moins mal), et pensons-nous ainsi expier nos péchés dans une certaine mesure. C'est vrai que nous sommes invités à la pénitence, c'est-à-dire à « la conversion qui passe du cœur aux œuvres et par conséquent à toute la

vie du chrétien ¹³ ». Mais malgré cela, nous continuons à être en dette par rapport à la perfection qui est notre vocation; et nous serions dans l'illusion si, comme les pharisiens, nous pensions que nos bonnes œuvres pourraient nous apporter le salut, qu'une observation scrupuleuse et souvent austère de la loi de l'Église suffirait pour faire de nous des justes. Relisons l'épître aux Romains et méditons particulièrement ces versets : « Maintenant, indépendamment de la loi, la justice de Dieu a été manifestée; la loi et les prophètes lui rendent témoignage. C'est la justice de Dieu par la foi en Jésus Christ pour tous ceux qui croient, car il n'y a pas de différence : tous ont péché, sont privés de la gloire de Dieu, mais sont gratuitement justifiés par sa grâce, en vertu de la délivrance accomplie en Jésus Christ » (Rm 9,21-24) ¹⁴.

Comme tout serviteur de Dieu est fondamentalement pécheur et incapable de se justifier par lui-même, si Dieu, qui est Saint, exerçait la justice en fonction des mérites de l'homme, celui-ci serait irrémédiablement condamné, avec une sévérité à la mesure de sa dette, c'est-à-dire extrême. C'est ce qui est symbolisé par le châtiment énoncé au verset 25.

A la lecture de celui-ci, ne peut-on faire un rapprochement entre la situation de ce débiteur insolvable et celle de tel séparé ou divorcé? Celui-ci, en effet, se trouve séparé de sa femme, de ses enfants, et perd une partie au moins de ce qu'il avait... La cause principale de cette situation est la dette qu'il a contractée envers Dieu et envers les siens du fait de la pauvreté de son amour, ou même de son non-amour... Le voici dépouillé de tout ce qui lui était cher, comme le fils prodigue ruiné astreint à garder les porcs (Lc 15,15). Mais de même que celui-ci, réduit à une impuissance totale, se convertit et décide de revenir vers son père

13. JEAN-PAUL II, *La Réconciliation et la pénitence*, n° 4, § 4.

14. Dans le Nouveau Testament de la T.O.B. (Traduction Œcuménique de la Bible) à ce verset 24 figure une note très intéressante sur le sens des mots *justifier* et *justice* dans l'épître aux Romains (p. 457).

pour lui confesser son péché, de même le débiteur insolvable, devant la sentence du roi qui menace de lui enlever tout ce qu'il a, amorce un retournement vers Dieu et fait appel à sa miséricorde.

Verset 26 : « *Se jetant alors à ses pieds, le serviteur, prosterné, lui disait : " Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout. "* »

Ébranlé jusqu'à l'intime par l'ordre de son maître, le serviteur entre dans une attitude de conversion. En se prosternant devant le roi – c'est-à-dire Dieu – dans le geste d'adoration, il reconnaît sa condition misérable devant la toute-puissance de celui envers qui il est en dette. Cette démarche d'humilité est essentielle, car elle est une des caractéristiques de l'Amour véritable. Il n'y a pas d'Amour qui ne soit humble; les plus aimants, Jésus, et Marie en lui, sont en même temps les plus humbles, et ils nous invitent à les imiter.

Le serviteur supplie le roi : « Prends patience. » Ce faisant, le pécheur touche profondément le cœur de Dieu, car il s'adresse déjà à lui non comme à un juge intransigeant, mais comme à celui dont le *Nom* est *Miséricorde*. Dieu ne s'est-il pas révélé ainsi à Moïse : « Yahvé, Yahvé, Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité » (Ex 34,6)? Il n'y a pas de plus sûr moyen d'obtenir le pardon et la réconciliation que de s'adresser à Dieu comme à un Père « riche en miséricorde » (Ep 2,4), selon l'expression reprise par Jean-Paul II. Car, ce faisant, on commence déjà à se comporter devant lui comme un fils appelé à la communion.

Animé par cet élan de conversion, mais sans avoir encore compris vraiment combien le roi est bon, le serviteur ajoute naïvement : « Je te rembourserai tout. » Il en est incapable, nous l'avons vu. Mais là aussi remarquons le renversement de tendance. L'homme pécheur met la main sur l'héritage que Dieu lui a confié, ramène tout à lui, se replie sur lui-même. Ici, le serviteur commence à inverser la démarche, à ouvrir la main, à aller dans le sens du don. Or, cette attitude

de don est fondamentale en Amour : celui-ci est communion, don mutuel et accueil sans réserve de l'autre. De la même façon, le pécheur doit lui aussi s'ouvrir à Dieu dans le don de lui-même, de tout lui-même.

Mais précisément, qu'est-ce que l'homme pécheur peut bien offrir à Dieu? Tout d'abord son péché, cette dette énorme qu'il a contractée afin de recevoir en échange, avec le pardon, les trésors de la vie divine. Tel est l'admirable échange qui se réalise dans la réconciliation, et qui réjouit le cœur de Dieu ¹⁵. Cela, le serviteur de la parabole ne l'a pas encore compris, mais sa bonne volonté est évidente, et son orientation dans le sens de la conversion, de l'humilité, du don, fait qu'il commence à ressembler à Jésus.

En entendant le pécheur prononcer une parole de contrition, le Père voit en lui un fils prodigue prêt à la réconciliation; il envoie Jésus vers lui pour qu'il le prenne sur ses épaules, telle la brebis retrouvée, et qu'il le ramène vers lui. Alors c'est Jésus qui dit à la perfection la prière du Fils, dans un élan de confiance absolue en la miséricorde du Père, dans un élan d'Amour humble, tout donné et tout accueillant. Et Jésus montre au Père ses plaies d'où a coulé le sang de notre rachat, qui sauve le monde.

Le voilà bien, le don inestimable qui a remboursé toute la dette non seulement de chacun, mais encore de tous les hommes de tous les temps : le sang du Fils de Dieu! Pour rembourser sa dette, le débiteur insolvable devait être vendu comme esclave (v. 25). Or Jésus, « qui était de condition divine, n'a pas considéré comme une proie à saisir d'être l'égal de Dieu. Mais il s'est dépouillé, prenant la condition de serviteur (littéralement d'esclave), devenant semblable aux hommes. (...) Il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, à la mort sur une croix » (Ph 2,6-8). Dans un acte d'Amour parfait, après s'être incarné, Jésus a accepté d'être

15. Cette idée est bien présente dans le mot grec qui signifie *réconcilier* : *katallattô*. Le préfixe *kata* (de haut en bas) souligne l'initiative divine, et le radical *allattô* signifie échanger. Cet échange est ainsi défini par saint Paul : « Celui qui n'avait pas connu le péché, Dieu l'a, pour nous, identifié au péché, afin que, par lui, nous devenions justice de Dieu » (2 Co 5,21).

livré par Judas contre la somme de trente pièces d'argent (le prix d'un esclave!), et de « verser son sang en rançon pour la multitude en rémission des péchés » (prière de consécration eucharistique).

Jésus est bien l'unique rédempteur des hommes, celui qui a racheté (c'est le sens du mot rédempteur) toute notre dette passée, présente et à venir. Nous ne pouvons recevoir le pardon du Père et être réconciliés avec lui que par Jésus ¹⁶.

Lorsque Jésus, portant sur ses épaules le pécheur repenté devenu par le baptême membre de son Corps, et le baignant dans son sang qui le purifie et le vivifie déjà, se présente devant le Père en lui demandant le pardon pour son frère, que peut faire le Père, sinon ce qu'a fait le roi pour le serviteur qui devait 10 000 talents?

Verset 27 : « *Pris de pitié, le maître le laissa aller et lui remit sa dette.* »

En voyant le pécheur qui se convertit, qui met sa confiance en la miséricorde de son Dieu, qui s'ouvre à l'Amour et manifeste sa contrition, le Père est touché jusqu'au fond de ses entrailles. Il est « pris de pitié » pour ce fils prodigue qui revient à la communion, et il le comble de son Amour. Tel est notre Dieu. Déjà par la bouche du prophète Ézéchiél il affirmait : « Est-ce que vraiment je prendrais plaisir à la mort du méchant – oracle du Seigneur Dieu – et non pas plutôt à ce qu'il se détourne de ses chemins et qu'il vive? » (Ez 18,23). Et tout au long de son ministère, nous voyons Jésus prendre pitié des foules, des pauvres, des malades, des pécheurs, manifestant ainsi, à l'encontre des pharisiens endurcis, que Dieu est miséricorde.

« Il le laissa aller. » Cela signifie : il lui rendit la liberté. A vrai dire, auparavant le pécheur se croyait libre; en réalité il était esclave du péché, au point de ne même pas réaliser l'importance de sa dette. Plus le péché abonde, plus l'homme

16. Dans son encyclique sur *La Miséricorde divine*, au n° 7, § 3, JEAN-PAUL II souligne avec force comment la passion et la mort du Christ expriment la justice absolue de Dieu, mais en même temps comment cette justice s'épanouit tout entière dans l'Amour, en portant des fruits de salut.

est dans les ténèbres, plus il est aliéné, soumis à la loi du péché qui est en lui (Rm 7). Aussi le pardon de Dieu est-il la vraie libération pour le pécheur qui se convertit, et l'homme réconcilié jouit de la liberté royale des enfants de Dieu.

« Il lui remet sa dette. » Ici comme dans la parabole du fils prodigue, la miséricorde de Dieu éclate de façon bouleversante. Nous avons vu que notre dette à chacun est immense, que nous sommes radicalement incapables de la rembourser; et voilà que Dieu, d'un mot, dans son Amour infini, nous remet absolument toute notre dette, dès à présent. Voilà le vrai visage de notre Dieu! Il est juste, certes, mais, bien loin d'être un Dieu jaloux et tyrannique (comme Jupiter), il n'a qu'un désir : pardonner, faire miséricorde, gratuitement, se réconcilier chaque pécheur qui se convertit afin de déverser dans son cœur purifié une surabondance d'Amour, de paix, de joie.

Ceux qui en restent au plan de la justice fabriquent un dieu à leur image; cette parabole nous invite à changer résolument de plan, à prendre de la hauteur, à réaliser notre incroyable dignité de fils! Il nous faut avoir fait un jour cette expérience de la miséricorde de notre Père pour chacun de nous, que ce soit dans un temps de conversion après une longue errance, ou à un moment de grâce dans notre cheminement spirituel. Seule cette expérience nous libère radicalement de la culpabilité et de la crainte, et nous établit dans l'action de grâce pour la merveilleuse gratuité de l'Amour de Dieu. Telle fut l'expérience de saint Paul sur le chemin de Damas, qui le conduisit à s'exclamer :

« L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné. Oui, quand nous étions encore sans force (c'est-à-dire incapables de nous dégager du péché), Christ, au temps fixé, est mort pour des impies. C'est à peine si quelqu'un voudrait mourir pour un juste; peut-être accepterait-on de mourir pour un homme de bien. Mais en ceci Dieu prouve son amour envers nous : Christ est mort pour nous alors que nous étions encore pécheurs.

Et puisque maintenant nous sommes justifiés par son sang, à plus forte raison serons-nous sauvés par lui de la colère. Si en effet, quand nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à plus forte raison, réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. Bien plus, nous mettons notre orgueil en Dieu par notre Seigneur Jésus Christ par qui, maintenant, nous avons reçu la réconciliation » (Rm 5,5-11).

Demandons, par Marie, la grâce de connaître, nous aussi, la miséricorde de notre Dieu pour nous. Que chaque confession actualise cette grâce dans nos cœurs. Alors nous serons capables de faire miséricorde à nos frères, comme nous y invite la deuxième partie de la parabole, et nous dirons en vérité, dans le *Notre Père* : « Remets-nous nos dettes, comme nous avons remis à ceux qui nous devaient » (Mt 6,12).

3. DU DON AU PARDON

Maintenant que nous avons contemplé la manière dont Dieu pardonne, nous pouvons mieux comprendre le mot pardon. Celui-ci a été défini comme la perfection de l'Amour parce que l'Amour fondamentalement est *don* et appelle un don en retour pour que se réalise la communion. Or c'est précisément lorsque l'homme refuse d'aimer Dieu en retour que l'Amour de Dieu prend la forme du pardon. En effet, le pardon, c'est le « jusqu'au bout de l'Amour » : le mot est composé du radical *don* et du préfixe *par* qui marque ici l'achèvement. Contemplant la manière dont Dieu, à travers l'histoire du salut, a vécu le don et le pardon.

Lorsque Dieu nous a créés, il nous a offert son Amour dans un don tout gratuit et sans limite. « Il nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les cieux en Christ. Il nous a choisis en lui (...). Il nous a prédestinés à être pour lui des fils adoptifs par Jésus-Christ » (Ep 1,3-5). C'est sa propre vie que Dieu a voulu nous offrir en nous créant à l'image de son Fils (et il n'a pas renoncé à réaliser ce projet d'Amour). Il nous a confié le monde pour que nous en soyons, dans le Christ, les rois et les prêtres.

Mais, comme le fils prodigue de la parabole (Lc 15,11-24) réclamant sa part d'héritage, Adam a mis la main sur la création, accaparant le don de Dieu au lieu de continuer à tout recevoir de lui comme un don gratuit et à tout offrir au Père en action de grâce. Très vite les hommes, coupés de la source de l'Amour, sont devenus cupides et ont sombré dans l'idolâtrie.

Alors, pour leur réapprendre le sens de l'Amour et de la gratuité du don, Dieu a choisi un homme, Abraham, et, en faisant alliance avec lui, l'a de nouveau comblé de biens. Il lui a donné une descendance innombrable comme les étoiles du ciel, et une terre où lui-même pourrait à nouveau vivre au milieu de son peuple (Gn 15,1-21).

De fait, après avoir dû s'exiler en Égypte, le peuple s'est

multiplié et est devenu de plus en plus fort (Ex 1,7). Mais il a été réduit en esclavage par Pharaon, en qui les Pères ont vu une figure de Satan ¹⁷.

Alors Dieu a envoyé Moïse pour délivrer les Hébreux et, leur ayant fait passer la mer Rouge – passage préfigurant le baptême –, il leur a proposé une nouvelle alliance pour faire d'eux « un royaume de prêtres et une nation sainte » (Ex 19,6). Il voulait ainsi leur faire redécouvrir leur vocation fondamentale, et les rétablir dans la communion d'Amour avec lui.

Hélas, à peine Moïse a-t-il eu le dos tourné, le peuple est retombé dans l'idolâtrie et s'est fabriqué un veau d'or. Alors, comme le roi de la parabole du débiteur insolvable, Dieu a menacé de châtier durement son peuple; mais Moïse a apaisé sa colère en faisant appel à sa miséricorde (Ex 32,1-14), et Dieu a pardonné à son peuple. Or c'est au moment de renouveler l'alliance qu'il a révélé à Moïse son nom : « Le Seigneur, le Seigneur, Dieu miséricordieux et bienveillant, lent à la colère, plein de fidélité et de loyauté, qui reste fidèle à des milliers de générations, qui supporte la faute, la révolte et le péché, mais sans rien laisser passer ¹⁸ » (Ex 34,6-7).

Moïse a conduit Israël jusqu'à la terre promise. Celle-ci conquise, le peuple est devenu prospère et a connu, après David et Salomon, une période très faste. Malheureusement il a oublié que tous ces dons lui venaient de son Seigneur et, comme une femme infidèle, il s'est prostitué avec les dieux étrangers, laissant se déployer en son sein les pires injustices (Ez 16,8-22).

Les prophètes avaient beau appeler l'épouse infidèle à se souvenir qu'elle avait tout reçu de Dieu, et à redevenir une

17. Par exemple saint Cyrille de Jérusalem, « Catéchèse pour les nouveaux baptisés », dans A. HAMMAN, *L'Initiation chrétienne*, D.D.B., 1980, p. 36.

18. L'Ancien Testament de la T.O.B., p. 188, auprès de ces versets cite les références de quinze autres passages de l'Ancien Testament reprenant ce Nom de Dieu. Contrairement à ce que l'on prétend parfois, le peuple juif avait déjà découvert que la miséricorde de Dieu était plus grande que sa justice; Jean-Paul II le montre bien dans son encyclique *La Miséricorde divine*, au n° 4.

nation sacerdotale et royale, ils avaient beau l'inviter à la conversion, à l'accueil du pardon de Dieu, au renouvellement de l'alliance, sans cesse elle se détournait de son Seigneur et retombait dans ses fautes.

Malgré cela, Dieu ne s'est pas découragé. Au contraire même, les infidélités de son peuple-épouse l'incitaient à faire à celui-ci des promesses toujours plus belles : « Je conclus avec eux une alliance éternelle et je fais qu'ils me respectent profondément, sans plus jamais s'écarter de moi. Ma joie sera de les combler de biens » (Jr 32,40-41).

Finalement, pour réaliser cette promesse, il a décidé de venir lui-même épouser l'humanité, et pour cela il a envoyé sur terre son propre Fils. Ainsi il a fait le don le plus parfait aux hommes, puisqu'il s'est donné lui-même, et qu'en se donnant, il a tout donné. Or comment Israël a-t-il accueilli le don de Dieu ? « Les vigneron, voyant le fils, se dirent entre eux : C'est l'héritier. Venez ! Tuons-le et emparons-nous de l'héritage. Ils se saisirent de lui, le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent » (Mt 21,38-39). Ils ont renouvelé le péché d'Adam : au lieu d'accueillir le don de Dieu et d'entrer dans son Eucharistie, ils ont accaparé l'héritage et tué Jésus d'une façon ignominieuse.

Mais avant que le Christ, sur la croix, remette l'esprit, il s'est passé quelque chose de prodigieux, de radicalement nouveau. C'est que Jésus, pressentant qu'on allait le faire souffrir et mourir, a choisi d'aller librement au-devant de ses bourreaux, par Amour pour son père et par Amour pour l'humanité tout entière. Il a accepté d'aller jusqu'au bout de l'Amour (Jn 13,1), jusqu'au bout du don, car « nul n'a vu de plus grand amour que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime » (Jn 15,13). Et c'est précisément lorsque à travers sa passion et sa crucifixion il a tout donné en se donnant totalement, qu'il a prononcé la parole de pardon (Lc 23,34) qui inaugure l'Alliance nouvelle et éternelle.

Ce pardon que Jésus nous a obtenu sur la croix est infiniment supérieur à tous ceux de l'Ancien Testament.

« Par une offrande unique, en effet, il a mené pour toujours à l'accomplissement ceux qu'il sanctifie » (He 10,14). Alors que le premier Adam, en mettant la main sur l'héritage, avait plongé l'humanité dans le péché et dans la mort, Jésus, nouvel Adam, ayant pris sur lui tous les péchés du monde et ayant vaincu la mort même par sa résurrection, a ouvert définitivement aux hommes, par son pardon, le chemin de la réconciliation avec Dieu. Tous ceux qui croient en lui ne font plus qu'un avec lui, reçoivent tous les dons que Dieu veut leur offrir depuis la création du monde, deviennent un peuple sacerdotal et royal constitué de frères réconciliés dans l'Amour.

Si vraiment nous réalisions de quels dons nous sommes comblés par le Père, dons qui nous sont communiqués par le Fils, dans l'Esprit, nous exulterions de joie comme saint Paul au début de l'épître aux Éphésiens! Au lieu de cela, parce que nous sommes encore blessés et pécheurs, nous ne savons pas reconnaître les dons de Dieu et vivons dans la morosité ou la tristesse.

Pour ce qui est des époux, savent-ils reconnaître leur conjoint et leurs enfants comme des dons de Dieu ¹⁹? Certes ces dons ont été abîmés par les blessures et les péchés; mais fondamentalement ils restent des dons, le cardinal Danneels l'affirme : « Le couple a besoin d'une parole de révélation qui lui vient de Dieu. Et le Seigneur dit : " Bien avant que tu ne penses à choisir ton conjoint, je te l'avais déjà donné : gratuitement. Tu ne l'as donc pas conquis toi-même, ni par tes propres forces : il t'a été donné comme une grâce. A peine l'as-tu choisi. De toute éternité, je te l'avais destiné parce que je t'aime. " Voilà ce que Dieu révèle dès le premier chapitre de la Bible. Adam ne fait rien pour obtenir son épouse; il n'y pense même pas : il dort! C'est Dieu qui est à l'œuvre. Il crée la compagne de l'homme et il la lui donne à son réveil. Adam l'accueille avec joie.

« Tant de choses pourraient changer dans le couple si

19. Certains, oui; c'est pourquoi ils appellent leur enfant Dieudonné, Théodore ou Dorothée, ce qui veut dire littéralement « don de Dieu ».

mari et femme étaient un peu plus conscients de cette parole de Dieu : ils sont une grâce l'un pour l'autre. Cette parole révèle le mystère du couple; elle est en même temps parole rédemptrice. Car elle réveille dans l'âme des époux l'action de grâce. (...)

« Certes, ce serait trop simple d'affirmer que tout peut rentrer dans l'ordre par les seuls moyens spirituels. Peu s'en faut! Mais on ne peut mettre en doute que bien des ruptures auraient pu être évitées par une cure répétée d'actions de grâce ²⁰. »

Lorsque les époux reconnaissent qu'ils sont un don de Dieu l'un à l'autre, ils peuvent s'émerveiller de ce don et en rendre grâce au Père, dans l'Esprit. Leur Amour puisé dans le cœur de Dieu prend la forme du don mutuel, mais il exige qu'ils mènent un combat spirituel constant pour le purifier de tout ce qui peut le dénaturer, voire le pervertir.

Quant aux séparés ou divorcés, si leur mariage est valide, il leur importe aussi de prier le Seigneur de guérir leurs yeux, et de leur donner le regard du cœur pour qu'ils puissent à nouveau voir leur conjoint comme un don, comme une grâce qui va les faire progresser sur le chemin de l'Amour véritable. Et cet Amour prendra pour eux la forme du don et du pardon.

Après avoir affirmé avec vigueur : « Quiconque hait son frère est un meurtrier », saint Jean ajoute : « C'est à ceci que nous connaissons l'amour : lui, Jésus, a donné sa vie pour nous; nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères » (Jn 3,15-16). Si les séparés ou divorcés vraiment chrétiens prennent au sérieux cette parole, il leur faut choisir résolument le pardon et la fidélité, sûrs que, si Jésus les y appelle, il leur en donnera en même temps la force par son Esprit. Remarquons que saint Jean est catégorique. Il ne dit pas : si nous voulons ou si nous pouvons, nous sommes invités à donner notre vie pour nos frères; il affirme : « Nous

20. CARDINAL G. DANNEELS, *Dieu est plus grand que notre cœur*, Paroles de vie, Noël 1983, p. 31. Service de presse de l'archevêché, Wollemarkt 15, B-2800 Malines.

devons donner notre vie... » Comme le rappelait H. Schürmann, avec Jésus « la perfection devient une obligation, l'amour total un commandement et non plus un simple conseil ». Mais que ceux qui sont effrayés par la radicalité de cet appel s'apaisent : ils ont toute leur vie pour progresser sur le chemin du pardon et constamment Jésus, à l'œuvre dans son Église, vient en aide à leur faiblesse.

Puisque l'Amour des époux chrétiens est signe de l'Amour du Christ pour l'Église, et participe, par la grâce du sacrement de mariage, à cet Amour de Jésus pour son Épouse, les séparés ou divorcés qui croient à ce mystère et veulent en vivre doivent imiter l'Amour de Dieu pour son peuple à travers l'histoire du salut. Qu'ils fassent donc leur la parole transmise par Jérémie, et disent à leur conjoint : « Je conclus avec toi une alliance éternelle : je ne cesse de te poursuivre de mes bienfaits et je fais que tu me respectes profondément, sans plus jamais t'écarter de moi. Ma joie sera de te combler de biens. » Certes ils n'ont pas la puissance de réaliser par eux-mêmes cette parole; mais qu'ils soient sûrs qu'elle s'accomplira un jour, sinon ici-bas, du moins dans la vie éternelle, puisque telle est la volonté de Dieu lui-même.

4. PARDONNER EST UN ACTE DIVIN

Nous avons commencé à le réaliser : pardonner n'est pas à la portée de l'homme laissé à ses propres ressources naturelles. Celui-ci est trop limité, blessé et pécheur pour pouvoir vivre ce don parfait, ce jusqu'au bout de l'Amour qu'est le pardon. Pardonner ne peut être qu'un acte divin. Et de fait c'est Jésus qui, sur la croix, vit et fonde le pardon en lui donnant toute sa dimension divine : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34).

Le Père est source du pardon (Lc 15,11-24)

Remarquons tout d'abord que Jésus s'adresse à son Père comme à la source du pardon. Le Père est entière générosité. Dans le mystère de la Très Sainte Trinité, il est celui qui, en se donnant, engendre le Fils. Lorsqu'il crée le monde et l'humanité, il donne tout aux hommes par Jésus et en lui. Alors qu'Adam a plongé l'humanité dans le péché et dans la mort, le Père, grâce au pardon obtenu par Jésus sur la croix, recrée l'humanité dans le Christ, nouvel Adam, d'une façon plus merveilleuse encore. Le pardon de Dieu est le nouveau visage de son Amour créateur : par lui le Père rend à l'homme toute sa dignité de fils et lui ouvre la formidable espérance de partager éternellement sa vie dans le Royaume.

Le texte évangélique qui met le mieux en valeur la miséricorde infinie du Père qui pardonne est, bien entendu, la parabole du fils prodigue (Lc 15,11-24) que la T.O.B. appelle la parabole du fils retrouvé, mais que l'on qualifierait plus justement en l'intitulant : la parabole de la miséricorde du Père²¹. Arrêtons-nous seulement sur un aspect essentiel de ce texte.

C'est, ici encore, le passage radical de la justice à la miséricorde. Le fils prodigue, en blessant le cœur du Père

21. Dans son encyclique sur *La Miséricorde divine*, JEAN-PAUL II commente cette parabole aux n° 5 et 6.

par son refus d'aimer, et en dilapidant sa part d'héritage de façon lamentable, a contracté une dette aussi incalculable que le débiteur insolvable (Mt 18,23-27); peut-être même encore plus considérable, puisque le débiteur représentait les baptisés qui continuent à pécher même « légèrement », tandis que le fils prodigue symbolise le pécheur qui, parti loin de Dieu, n'a pas encore bénéficié du fruit de la rédemption. En tout cas, pas plus que le serviteur de l'autre parabole, le fils prodigue ne peut rembourser sa dette, et, surtout, il a perdu sa dignité de fils. C'est pourquoi, lorsqu'il se rend compte de son péché et désire revenir chez son père, il pense pouvoir être réintégré tout au plus comme un salarié.

Ceci montre que, malgré la prise de conscience de son péché, le prodigue reste au plan de la justice. En effet, un salarié est engagé sur la base d'un contrat, et reçoit le salaire qu'il a mérité par son travail. Le fils ne peut pas entrevoir que, malgré l'immensité de sa faute, le Père veuille lui faire un don illimité et immérité, le rétablir pleinement dans la communion avec lui et lui dire comme au fils aîné : « Tout ce qui est à moi est à toi » (v. 31). L'homme pécheur imagine les rapports avec Dieu comme un régime de troc et de droit – ce qui est absurde car sa dette sera toujours infinie et insolvable –, alors que le Père lui demande simplement de s'ouvrir à sa miséricorde.

L'homme qui pêche « ne sait pas ce qu'il fait »; c'est pourquoi, dès qu'il commence à se convertir, le Père, qui attendait cela avec impatience, se précipite au-devant de lui pour aussitôt le réconcilier avec lui en lui pardonnant, et pour le combler de ses dons. Alors que la dette du fils est immense, il ne lui demande rien en retour! Alors qu'il a été terriblement blessé dans son cœur de Père par la trahison de son fils, il accueille celui-ci avec un sur-Amour de pardon débordant d'affection (il court se jeter à son cou et le couvre de baisers, v. 20). Il veut si peu se placer au plan de la justice qu'il ne laisse pas le fils formuler sa demande : « Traite-moi comme l'un de tes ouvriers » (v. 19); quand celui-ci lui dit : « Je ne mérite plus d'être appelé ton fils... »

(v. 21), le Père lui coupe la parole et lui montre, en le faisant revêtir d'une belle robe (celle des noces, de l'Alliance renouée), mettre au doigt un anneau (signe de son autorité) et des sandales aux pieds (ce sont les hommes libres qui en portaient, non les esclaves) (v. 22), qu'il lui rend toute sa confiance et qu'il lui redonne toute sa dignité de fils. Tandis que le fils, créé pour la communion, avait commis la faute d'Adam en se coupant de Dieu et en mettant la main sur l'héritage, se plongeant ainsi lui-même dans le péché et dans la mort (v. 24 : « Mon fils que voici était mort... »), le pardon du Père est une véritable re-création : le fils « est revenu à la vie » (v. 24), c'est-à-dire à l'Alliance, à la communion d'Amour avec le Père dans laquelle celui-ci va pouvoir le combler de tous ses dons, n'attendant en retour que son Amour et son action de grâce.

C'est Jésus qui nous obtient et qui nous communique le pardon du Père (Lc 15,3-7)

Puisque nous sommes invités à être parfaits comme notre Père des cieux (Mt 5,48), nous reviendrons sur les implications de ce commandement pour les séparés ou divorcés vis-à-vis de leur conjoint. Auparavant constatons une omission importante dans la parabole du fils prodigue. En commentant celle-ci, le Père Guillaume ²² faisait remarquer que Jésus, dans son récit, opère une coupure et laisse volontairement dans l'ombre un élément pourtant capital. Après avoir évoqué le début de conversion du fils dans sa misère, et son désir de retour vers le Père, brusquement le Christ, à la manière d'un cinéaste qui coupe un film, nous transporte au terme et nous montre le Père attendant, puis accueillant son fils.

Or il est totalement impossible au prodigue de revenir tout seul du pays lointain où il se trouve jusqu'au royaume et à la maison de son Père, tout comme le débiteur de Matthieu 18,23-27 était incapable de rembourser sa dette.

22. Moine cistercien aujourd'hui dans la Gloire.

En effet, ce « lointain pays » c'est le royaume du prince des ténèbres, c'est l'univers du péché, et celui-ci est séparé du royaume des cieux par un abîme de mort (v. 24 : « Mon fils était mort »). Comment le pécheur pourrait-il se délivrer de l'esclavage du péché et passer de la mort à la vie? Par lui-même, il en est radicalement incapable (Rm 7).

De quelle manière le fils prodigue est-il donc revenu dans la maison du Père? Celui-ci, bien loin de se résigner à la rupture de l'Alliance par son fils, a envoyé vers lui son propre Fils, Jésus, le bon berger, chercher sa brebis perdue, et c'est le Christ qui a ramené celle-ci sur ses épaules (Lc 15,5) (c'est-à-dire sur son cœur : Is 40,11), jusqu'au bercail paternel. Dans la parabole du fils prodigue, Jésus veut tellement mettre en valeur la miséricorde du Père qu'il tait sa charité à lui. Mais sa participation au mystère de la rédemption est requise pour une compréhension totale de la parabole du fils prodigue, en particulier de ce point passé sous silence : le retour de l'enfant dans la maison du Père.

L'Église ne cesse de rendre grâce au Père pour cette réconciliation réalisée dans le Christ. « Nous qui étions perdus, *incapables de nous rapprocher de toi*, tu nous as aimés du *plus grand amour* : ton Fils, le seul Juste, s'est livré entre nos mains, et fut *cloué sur une croix*. Mais avant que ses bras étendus dessinent entre le ciel et la terre le signe indélébile de ton *Alliance* il voulut célébrer la Pâque au milieu de ses disciples. Comme il était à table, il prit du pain, il prononça la bénédiction pour te *rendre grâce*, puis le rompit et le donna aux siens en disant : " Prenez et mangez-en tous : ceci est mon corps *livré* pour vous. " A la fin de ce dernier repas, sachant qu'il *allait tout réconcilier en lui par le sang de sa croix*, il prit la coupe remplie de vin, il te rendit grâce encore, et la fit passer à ses amis en leur disant : " Prenez et buvez-en tous, car ceci est la coupe de mon sang, le sang de l'*Alliance nouvelle et éternelle*, qui sera versé pour vous et *pour la multitude en rémission des péchés*. Vous ferez cela en mémoire de moi " » (Prière eucharistique pour la réconciliation I).

Alors que le prodigue (qui nous représente tous) a répondu à l'Amour de Dieu par le non-amour, Jésus, le bon berger, l'a « aimé du plus grand Amour ». Alors que le prodigue, prisonnier du péché et de la mort, était « incapable de revenir » vers le Père, Jésus, s'étant « identifié au péché » (2 Co 5,21; Rm 8,3), est allé librement (il s'est « livré ») au-devant de la mort, et de la mort terrible sur la croix, pour le sauver du péché et de la mort. Parce qu'il est allé ainsi jusqu'au bout de l'Amour, jusqu'au don parfait (il a fait de son sacrifice une « action de grâce » au Père), Dieu l'a ressuscité, et ainsi, le Christ a obtenu « pour la multitude » des prodigues la « rémission de tous leurs péchés »; il a pris sur ses épaules toutes les brebis perdues et les a « réconciliées avec le Père par le sang de la croix »; il leur a obtenu, par le pardon et la réconciliation, la possibilité d'entrer, par lui, avec lui et en lui, dans l'« Alliance nouvelle et éternelle », dans le royaume du Père où se célèbrent joyeusement les noces de Jésus avec l'humanité rachetée. Voilà l'extraordinaire *mysterium fidei* (mystère de la foi) que les baptisés célèbrent et donc actualisent dans chaque Eucharistie!

Jésus envoie l'Esprit d'auprès du Père pour le pardon des péchés

C'est sur la croix que Jésus a prononcé la parole qui fonde le pardon, a offert la réconciliation aux hommes et a inauguré l'Alliance nouvelle et éternelle. Et c'est de son cœur transpercé qu'alors a jailli le torrent d'Amour, le fleuve d'eau vive symbole de l'Esprit (Jn 19,34 et 7,37-39). Celui-ci nous est communiqué dans le baptême et l'Eucharistie, dont le sang et l'eau, au témoignage des Pères, sont les symboles²³; et son rôle est de nous conduire, par la conversion et la reconnaissance de nos péchés, à l'accueil du pardon obtenu par le Christ et à la communion d'Amour avec le Père.

23. Cf. SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Livre des jours*, p. 321.

Déjà dans son grand discours après la Cène, Jésus avait annoncé la venue de l'Esprit, et avait spécifié qu'il « confondrait le monde en matière de péché, de justice et de jugement ²⁴ » (Jn 16,8). Comme le plus grand péché des hommes a été de refuser le don de Dieu et de crucifier Jésus, en évoquant le Cœur ouvert (Jn 19,31-37) Jean insiste solennellement sur le fait que le don de l'Esprit se produit au moment même où le Christ fonde le pardon qui va réconcilier l'humanité avec le Père : la mission de l'Esprit sera de prolonger celle du Messie et de communiquer ce pardon au monde entier.

Pour cela Jésus a besoin de ministres; c'est pourquoi, aussitôt après sa résurrection, il institue ce ministère de la réconciliation que saint Paul chantera si admirablement en 2 Co 5,11-21; apparaissant à ses disciples, il leur dit : « La paix soit avec vous. Comme le Père m'a envoyé, à mon tour je vous envoie. » Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et leur dit : « Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis. Ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jn 20,21-23).

Aussitôt après la grande effusion de l'Esprit de la Pentecôte, Pierre inaugure ce ministère. Il invite ses auditeurs à la conversion en dénonçant le péché qu'ils ont commis « en faisant crucifier Jésus par la main des impies » (Ac 2,23), et il les appelle à s'ouvrir au pardon du Père : « Convertissez-vous; que chacun de vous reçoive le baptême au nom de Jésus-Christ pour le pardon de ses péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit » (Ac 2,38).

Ici encore don et pardon sont intimement liés : « La conversion requiert la mise en lumière du péché. (...) On peut y voir la preuve de l'action de l'Esprit de vérité au plus profond de l'homme, et cela devient en même temps le commencement d'un nouveau don de la grâce et de l'Amour : « Recevez l'Esprit Saint. » Ainsi, dans cette « mise

24. Jean-Paul II a fait de ce verset le point de départ de toute la deuxième partie de son encyclique sur *L'Esprit Saint*, en 1986 : « L'Esprit qui met en lumière le péché du monde. »

en lumière du péché », nous découvrons un double don : le don de la vérité de la conscience et le don de la rédemption. L'Esprit de vérité et le Paraclet ²⁵. »

Le pardon divin nous est communiqué par l'Église

Puisque l'Esprit poursuit la mission du Fils, sa mission propre s'accomplit dans et par l'Église, Corps du Christ dont il est l'âme ²⁶. En communiquant le pardon de Dieu aux hommes, l'Esprit Saint constitue l'Église comme une assemblée de pécheurs réconciliés avec Dieu, et en voie de sanctification : « Une fois achevée l'œuvre que le Père avait chargé son Fils d'accomplir sur la terre (Jn 17,4), le jour de Pentecôte, l'Esprit Saint fut envoyé qui devait sanctifier l'Église en permanence et procurer ainsi aux croyants, par le Fils, dans l'unique Esprit, l'accès auprès du Père (Ep 2,18). C'est lui, l'Esprit de vie, la source jaillissante pour la vie éternelle (Jn 4,14; 7,38-39), par qui le Père donne vie à ceux que le péché avait tués, en attendant de ressusciter dans le Christ leur corps mortel (Rm 8,10-11). (...) Par la vertu de l'Évangile, il fait la jeunesse de l'Église et il la renouvelle sans cesse, l'acheminant à l'union parfaite avec son Époux » (*Lumen gentium*, n° 4).

Ce texte affirme très nettement que le pardon divin se réalise dans l'Église. Mais comme celle-ci « enferme des pécheurs en son propre sein, elle est donc à la fois sainte et appelée à se purifier, poursuivant constamment son effort de pénitence et de renouvellement » (*Lumen gentium*, n° 8, § 3). En effet tous les baptisés sont appelés à s'aimer parfaitement comme le Père des cieux aime (Mt 5,48), ou

25. JEAN-PAUL II, *L'Esprit Saint*, n° 32, § 2. Le Saint-Père commente l'événement de la Pentecôte dans les numéros 30 à 32 de son encyclique. Il avait déjà exprimé les idées essentielles de ce passage dans son discours à l'audience générale du 25 mai 1983 (*Documentation Catholique*, n° 1854 du 19 juin 1983) peu après qu'il eut pardonné à celui qui avait tenté de l'assassiner. Avant de parler de pardon, il a commencé par le vivre : en communion avec Jésus, dans la force de l'Esprit Saint, il a manifesté à son agresseur la miséricorde infinie du Père des cieux.

26. Image des Pères reprise par la constitution de Vatican II sur l'Église, *Lumen gentium*, au n° 7, § 8.

comme le Christ les a aimés (Ep 5,1) et c'est pour cela qu'ils reçoivent l'Esprit Saint (Jn 17,22) ²⁷. « L'Église, pour être réconciliatrice, doit commencer par être une Église réconciliée ²⁸. »

Ainsi les séparés ou divorcés qui prennent le chemin du pardon à leur conjoint, en même temps reçoivent de l'Église cette capacité de pardonner, principalement à travers les sacrements, et en même temps contribuent à la sainteté de l'Église, assemblée de pécheurs pardonnés; ils deviennent même pour leurs frères des témoins privilégiés de ce qui constitue le cœur même du mystère chrétien : ce mystère de pardon, de miséricorde et de réconciliation qui inaugure l'Alliance nouvelle.

Ils participent aussi pleinement à la mission de l'Église qui est d'« annoncer cette réconciliation et d'en être le sacrement dans le monde. Sacrement, c'est-à-dire signe et instrument de réconciliation, l'Église l'est à divers titres. (...) Elle l'est avant tout par son existence même de communauté réconciliée, qui témoigne dans le monde de l'œuvre du Christ et la représente. Elle l'est par son service de gardienne et d'interprète de la Sainte Écriture, qui est la joyeuse nouvelle de la réconciliation. (...) Elle l'est enfin par les sept sacrements qui, chacun à sa manière, " font l'Église ". Puisqu'ils commémorent, en effet, et renouvellent le mystère de la Pâque du Christ, tous les sacrements sont sources de vie pour l'Église et, entre ses mains, instruments de conversion à Dieu et de réconciliation des hommes ²⁹ ».

27. Cf. *Lumen gentium*, n° 40, et tout le chapitre V : l'appel universel à la sainteté dans l'Église.

28. JEAN-PAUL II, exhortation apostolique sur *La Réconciliation et la pénitence*, n° 9.

29. JEAN-PAUL II, *La Réconciliation et la pénitence*, n° 11.

CHAPITRE III

LE PARDON EST UNE GRÂCE

Accueillir le pardon de Dieu et devenir artisan de réconciliation, telle est la vocation de tout homme : c'est ainsi qu'il vit le double commandement de l'Amour, car, en recevant le pardon du Père, il est rétabli dans la communion avec lui, et en pardonnant à ses frères, il surmonte les divisions qui menacent toujours l'unité du Corps du Christ.

Quant aux séparés ou divorcés, ils ont à vivre cette vocation au sein même de la situation qui est la leur, et c'est en s'ouvrant à la miséricorde du Père pour eux-mêmes qu'ils deviennent capables de pardonner à leur conjoint. En effet, si le péché est fondamentalement une rupture d'Alliance avec Dieu, d'où découlent toutes les divisions entre les hommes, il faut d'abord avoir reçu le pardon du Père qui permet de renouer l'Alliance avec lui pour devenir artisan de paix et de réconciliation dans son foyer brisé, en recevant de l'Esprit Saint la capacité de pardonner à son conjoint.

1. LE PARDON EST D'ABORD UNE GRÂCE À ACCUEILLIR

Lorsque nous avons médité la parabole du fils prodigue, nous avons réalisé que le lointain pays où celui-ci s'était enfui était celui du péché et de la mort spirituelle, et que le fils était radicalement incapable d'en revenir par lui-même. Il a fallu que Jésus descende dans cet abîme du péché et traverse la mort pour le ramener auprès du Père. Nous en sommes généralement inconscients : chacun de nous, à son baptême, a bénéficié gratuitement de ce pardon obtenu par Jésus, qui nous a libérés du péché originel pour nous rétablir dans l'Alliance avec le Père par le don de l'Esprit. Cela devrait nous établir dans une reconnaissance permanente, car c'est à chaque instant que nous vivons de cette grâce – et il ne tient qu'à nous de la rendre fructueuse.

Malheureusement, beaucoup ont été infidèles à la grâce de leur baptême, sans que leur responsabilité soit entière dans cette désaffection pour leur Créateur et Sauveur. Au niveau du couple, cela a pu avoir des conséquences graves, car, lorsque l'amour humain n'est plus alimenté à la source de l'Amour divin, plus les conjoints sont blessés, et plus les mauvaises graines du péché se remettent à pousser, étouffant l'amour et provoquant à terme la division, la séparation et le divorce.

L'épreuve devient alors pour certains époux l'occasion de vivre à nouveau l'expérience du retour du prodigue. Dans leur détresse ils se tournent vers le Seigneur et, par la foi, ils expérimentent la présence de Jésus qui leur offre le pardon du Père, les aide à porter leur croix et les rétablit dans l'Alliance avec Dieu.

Beaucoup des séparés ou divorcés que j'ai rencontrés ont, un jour ou l'autre, fait l'expérience de l'infinie miséricorde de Dieu qui a su les rejoindre dans leur misère. En effet, Jésus, le bon berger, ne cesse de courir le monde à la recherche de ses brebis perdues pour les ramener au bercail

paternel. Aussi, tous les pécheurs qui arrêtent de se comporter comme la chèvre de M. Seguin (autre prodigue fuyant l'amour paternel!) ou comme ces chèvres égoïstes de la parabole du jugement dernier (Mt 25,31-46 : elles n'ont pas vécu le double commandement de l'Amour et sont donc condamnées au feu éternel), tous les pécheurs qui acceptent humblement de se reconnaître des brebis perdues et de faire confiance à Jésus, le bon berger, expérimentent dans le cœur à cœur avec lui l'extrême miséricorde de Dieu. En voici un témoignage.

« Si j'ai été l'élément le plus faible de notre couple, celui par lequel sont entrés le mal et la brisure, je sais au moins une chose aujourd'hui : c'est que je suis cette brebis perdue que le Berger est venu chercher lui-même au milieu des ronces et des épines, et qu'il a ramenée à son bercail en me portant sur ses épaules. Et je le sais aussi : je n'ai plus qu'à chanter et à danser avec tout l'immense peuple des brebis perdues et retrouvées, car celle-là qu'il dépose dans l'herbe après l'avoir longtemps portée sur ses épaules n'est plus la même déjà que celle qu'il a ramassée en sang et toute tremblante de peur entre les ronces » (Françoise).

En effet un admirable échange se produit tandis que Jésus ramène sa brebis perdue vers la maison du Père : il prend ses péchés et, de l'eau vive jaillie de son cœur, la purifie tout entière; il prend ses blessures et, par ses propres blessures glorifiées, il lui donne la guérison; il prend ce qui était mort en elle et, par son sang versé pour elle, il lui redonne la vie. Il opère même une véritable transfusion sanguine, au point que, désormais, un même sang coule dans leurs deux cœurs, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, c'est-à-dire l'Amour de Dieu.

Voilà la merveille qui se réalise lorsque nous accueillons la grâce du pardon au baptême : baptisés dans la mort et la résurrection du Christ, nous mourons au péché et nous ressuscitons pour la vie de Dieu, la vie éternelle (Rm 6,1-14) : « Car nous aussi, autrefois (à cause du péché originel) nous étions insensés, rebelles, égarés, asservis à toutes sortes

de désirs et de plaisirs, vivant dans la méchanceté et l'envie, odieux et nous haïssant les uns les autres (remarquons encore le double péché : révolte contre Dieu et haine des proches). Mais lorsque se sont manifestés la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes (le pardon, c'est la perfection de l'amour), il nous a sauvés, non en vertu d'œuvres que nous aurions accomplies nous-mêmes dans la justice, mais en vertu de sa miséricorde (le pardon de Dieu ne se situe pas au niveau de la justice, mais de la miséricorde), par le bain de la nouvelle naissance et de la rénovation que produit l'Esprit Saint (le pardon est une re-création). Cet Esprit, il l'a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre sauveur, afin que, justifiés par sa grâce (le pardon est une grâce), nous devenions, selon l'espérance, héritiers de la vie éternelle (le pardon fait passer de la mort à la vie) » (Tt 3,3-7).

Le mystère de la rédemption a été inauguré pour nous gratuitement au baptême. Par la suite, chaque fois que, prodiges perdus ou brebis égarées, nous nous convertissons et revenons vers le Père, tout ce mystère est actualisé pour nous dans le sacrement de la réconciliation. Or ces sacrements nous communiquent non seulement la grâce de notre propre pardon, mais encore la grâce de pouvoir pardonner à nos frères.

En effet, par le baptême, nous entrons de plain-pied dans la communion d'Amour avec la Très Sainte Trinité : nous devenons fils dans le Fils bien-aimé, membres de son Corps et participants de sa vie, capables comme lui d'aimer et son Père, et nos frères qui sont aussi ses frères, les membres de son Corps. Capables d'aimer grâce à l'Esprit Saint, qui est communion d'Amour entre le Père et le Fils, et qui nous est communiqué en surabondance (Tt 3,7) pour que nous puissions vivre une même communion d'Amour, dans le don et le pardon, avec tous nos frères, et tout d'abord au sein de nos familles. Quant aux séparés ou divorcés, c'est dans leur baptême et dans leur sacrement de mariage qu'il leur faut puiser la grâce de pardonner à leur conjoint.

2. LA CAPACITÉ DE PARDONNER AU CONJOINT EST UNE GRÂCE

En voici tout d'abord une attestation.

« La vie même semblait m'abandonner : loin de mon épouse, je me murais dans mon silence, je m'enfermais dans le remords; coupable de... tout, capable de... rien, je n'avais d'autre compagne que la ténèbre, qui dans la nuit du dégoût et de la peine m'incitait même à cultiver la haine...!

« Quand du creux de ma nuit, j'ai enfin osé un cri!... Ta réponse est venue rapide, Mon Dieu : Tu étais " là " vivant et tu m'offrais TA VIE; pour la recevoir en plénitude, tu m'invitais avant tout à accueillir ton pardon.

« Merveille de ton cœur de Père : ce pardon que j'avais fui pendant si longtemps, voici qu'il était là, tout près de moi.

« J'ai dit " OUI " ...; timide... presque gêné, et dans le jardin de mon cœur j'ai accueilli la grâce de me voir pardonner tout le mal que je t'avais fait; et, en attendant de recevoir de mon épouse le pardon qu'un jour elle saura me donner, j'ai accueilli de toi, Père très bon, le pardon à lui offrir, elle que tu m'as confiée comme " compagne d'éternité " » (Paul).

Ce pardon est une participation à la miséricorde du Père

La parabole du fils prodigue, écrit Jean-Paul II, « touche indirectement chaque rupture de l'alliance d'amour, chaque perte de la grâce, chaque péché ³⁰ ». Par conséquent, après avoir affirmé que nous sommes tous des prodiges devant Dieu, nous pouvons maintenant appliquer la parabole à la situation du couple divisé; des époux séparés, divorcés.

L'époux abandonné, trompé ou violenté, a été victime d'une offense grave, comme le Père blessé par le départ de son fils. Celui qui a « repris sa liberté » — c'est-à-dire son

30. *La Miséricorde divine*, n° 5, § 3.

indépendance – a dilapidé l'héritage, peut-être sur le plan matériel, mais surtout sur le plan moral : il a ruiné ce bien précieux qu'est une famille unie dans l'Amour. En outre, souvent, comme le prodigue, il mène une vie de désordre, essayant de satisfaire sa soif d'amour par des liaisons artificielles dans lesquelles il ne s'engage pas. (Les statistiques récentes montrent qu'il y a de moins en moins d'unions libres et de mariages après divorce.)

La première chose que le conjoint abandonné doit faire, c'est de pardonner à l'autre son départ. La capacité lui en est donnée s'il la demande au Père de miséricorde :

« D., tu es parti, mais par pure grâce de Jésus, tu es à tout jamais présent dans mon cœur. Quelque temps avant que tu ne partes, une collègue de bureau m'interrogeait : " Et si ton mari te quittait ? " Je ne lui répondis pas, tant la question était dure, mais je percevais très bien la réponse en moi : ça non, je ne pourrais le lui pardonner.

« Mais c'est ici que je tiens à élever ma pauvre voix pour clamer que ce pardon m'a été *donné*, oui, entièrement donné; il est cadeau du Père qui désire nous inonder de son Amour. Il est tellement gratuit que l'on se retrouve à l'état du petit enfant qui balbutie... Père, maladroitement sans doute, je balbutie ta miséricorde, et tous les jours je te la demande, car je sais qu'elle est Toi; Tu es le seul fidèle » (Annie).

De participer ainsi au pardon du Père permet au conjoint abandonné d'accepter le départ de l'autre, par respect de la liberté de son conjoint, comme le Père respecte celle du prodigue; mais en même temps il ne cessera de préparer son cœur au retour espéré.

Ce retour est du reste plus fréquent qu'on ne le pense dans les situations de séparation. Les conseillers conjugaux en témoignent : une liaison est souvent comme un symptôme qui révèle un malaise grave dans le couple. Si, dans le dialogue avec une personne compétente, les causes profondes des difficultés peuvent être élucidées et surmontées, le couple sort renforcé de cette séparation momentanée.

Mais pour qu'il en soit ainsi, encore faut-il que le prodigue

ait été accueilli avec miséricorde. Ce n'est pas toujours le cas. Je me souviens du témoignage d'une vieille dame affirmant que, son mari lui ayant jadis été infidèle un temps, elle l'avait puni en le privant de relations sexuelles pour le restant de ses jours!

Cette dame était restée sur le plan de la justice, et n'avait pas su faire miséricorde. Comment le Père, lui, accueille-t-il son fils prodigue? « Alors que le fils est encore loin, le père est touché de compassion il court à sa rencontre, l'embrasse longuement (Lc 15,20). Il écoute à peine l'aveu de culpabilité de son fils et fait vite préparer la fête des retrouvailles. (...) Il ne se livre à aucun reproche, ne récrimine pas, ne se glorifie pas d'avoir eu raison de prédire l'échec à l'ingrat. Il ne met pas en doute ce qu'il y a d'authentique dans l'amour de son fils (sur le thème : " Tu ne m'as jamais aimé "). Il n'éprouve aucune mésestime pour son enfant : il n'est ni blessé, ni déçu dans ce qu'il attendait de lui (sur le thème : " Ce ne sera plus jamais comme avant "). Il ne s'accroche pas à une image idéalisée et, finalement, narcissique de son fils comme image de sa propre perfection rêvée, comme c'est le risque dans tout lien humain ³¹. »

Toutes les réactions négatives évoquées ici sont celles de l'homme blessé et pécheur qui a besoin de guérison et de conversion. Le pardon de Dieu, lui, est Amour parfait, et sa miséricorde, bien loin d'humilier le prodigue repentant, rend au contraire à celui-ci toute sa dignité. Jean-Paul II l'a admirablement souligné : « Cet amour est capable de se pencher sur chaque enfant prodigue, sur chaque misère humaine, et surtout sur chaque misère morale, sur le péché. Lorsqu'il en est ainsi, celui qui est objet de la miséricorde ne se sent pas humilié, mais se sent comme retrouvé et " revalorisé ". Le père lui manifeste avant tout sa joie de ce qu'il ait été " retrouvé " et soit " revenu à la vie ". Cette joie manifeste qu'un bien était demeuré intact : un fils, même

31. J.-C. SAGNE op, *Péché, culpabilité, pénitence*, Cerf, 1971, p. 58.

prodigue, ne cesse pas d'être réellement fils de son père; elle est en outre la marque d'un bien retrouvé³². »

De la même manière, un conjoint, même prodigue, ne cesse d'être un conjoint; c'est pourquoi lorsqu'il se repent et désire renouer l'alliance, il doit être accueilli dans la joie³³ et le conjoint resté fidèle est invité à lui redonner, comme le père de la parabole, toute sa confiance et tout son Amour. Humainement, cela lui est quasiment impossible, c'est pourquoi il doit en demander et en accueillir la grâce, afin d'imiter la miséricorde du Père, en y participant.

Quant à ceux qui, séparés, divorcés, n'ont pas la chance de connaître cette réconciliation, ils ont à vivre l'attente du retour du prodigue en épousant les sentiments du Père attendant la réponse d'Amour de ses enfants. Le cardinal Danneels souligne la grandeur de cette attitude : « Il y a des époux – dont le mariage a échoué – qui restent fidèles à leur partenaire, même s'il y a eu abandon injuste et qu'il n'y a pas espoir de retour. Certains d'entre eux ont un sens si juste de l'amour conjugal, tel que Dieu l'a créé, qu'ils saisissent comme de l'intérieur son caractère intangible, inviolable, virginal presque. Une personne me confiait récemment, parlant de son conjoint parti depuis longtemps : " Je l'ai attendu durant toutes ces années et je l'attends toujours³⁴. " »

Cette attente, si elle est vécue non comme une fixation affective au passé, mais vraiment dans l'espérance chrétienne, devient véritablement prophétique : elle signifie à tous les prodiges qui, actuellement, errent loin de Dieu, que le Père les attend pour les combler de ses dons, et qu'il ne cessera de les attendre jusqu'à ce qu'il ait rassemblé dans l'unité de son Royaume tous ses enfants dispersés. Les séparés ou divorcés fidèles qui pardonnent à leur conjoint sont les témoins privilégiés de la miséricorde du Père.

32. *La Miséricorde divine*, n° 6, § 3.

33. J'ai bien précisé : lorsqu'il se repent. Si ce n'est pas le cas, en effet, une vraie réconciliation des cœurs n'est pas possible et, souvent, un nouveau départ s'ensuit. Malheureusement beaucoup en ont fait la douloureuse expérience.

34. *Familles, ombres et lumière*, pp. 24-25.

Le pardon au conjoint par Jésus, avec lui et en lui

Le conjoint qui a rompu l'alliance conjugale a été comparé au fils prodigue; il peut l'être également à la brebis perdue, surtout si la rupture est vraiment consommée, notamment par un divorce. Dans ce cas, en effet, le conjoint fidèle a vraiment le sentiment qu'humainement tout est perdu et il ne voit pas comment la brebis égarée pourrait revenir au bercail familial.

Certains en sont profondément déçus car, au moment du mariage, ils avaient eu conscience que leur conjoint, à cause de ses blessures, de certains handicaps, était une brebis fragile; et ils s'étaient dit, dans l'illusion de leurs vingt ans, que leur amour allait le sauver. Non seulement ils n'y sont pas arrivés, mais en plus la brebis s'est enfuie, les privant ainsi de ce qui donnait une partie essentielle de son sens à leur vie.

D'aucuns en sont tellement abattus qu'ils peuvent alors connaître la dépression. D'autres, refusant de baisser les bras, se battent par tous les moyens humains dont ils disposent, notamment sur le plan juridique. Cette lutte n'est pas méprisable, mais elle ne saurait aboutir à une réconciliation. En effet ceux qui la mènent d'une part ont tendance à oublier qu'ils ne sont eux aussi que des brebis ayant à accueillir chaque jour leur salut de Dieu, et d'autre part ne réalisent pas la distance immense qui les coupe de leur conjoint séparé ou divorcé. Car cette distance n'est pas forcément physique (ils peuvent habiter la même ville, le même quartier ou... la même maison), elle est d'abord morale : la séparation ou le divorce ont creusé entre les époux l'abîme du non-amour, et souvent de la rancune, de la haine ou d'une volontaire indifférence.

C'est pourquoi les séparés ou divorcés fidèles doivent admettre d'abord que ce ne sont pas eux qui sauveront leur conjoint, et qui ramèneront la brebis perdue au bercail. Comme eux-mêmes ont été réconciliés avec le Père grâce au bon berger qui est venu les chercher au milieu des ronces

du péché, de même leur conjoint ne peut revenir à l'Alliance que s'il se laisse rejoindre par Jésus, et accepte d'abord d'être réconcilié avec Dieu.

Voilà pourquoi, avant d'entreprendre quoi que ce soit humainement, les séparés ou divorcés fidèles doivent demander à Jésus d'aller chercher lui-même la brebis égarée pour la ramener au bercail paternel (où ils se trouvent déjà, s'ils sont capables de faire cette prière). C'est là que la réconciliation des époux deviendra possible, et ils pourront à nouveau vivre le double commandement de l'Amour.

En attendant, que les séparés ou divorcés fidèles mettent toute leur confiance en Jésus, car c'est lui le lien indissoluble qui continue à les unir à leur conjoint par-delà la séparation ou le divorce; et s'ils croient en lui, s'ils l'en prient chaque jour, ils peuvent être sûrs que Jésus déploiera une activité encore plus débordante pour toucher le cœur des brebis perdues, pour les ramener à la réconciliation et avec Dieu, et entre eux, et cela pendant des années, voire toute une vie s'il le faut.

Ceci dit, ils n'ont pas à rester totalement passifs; Jésus peut leur inspirer des démarches concrètes, mais surtout il leur demande d'être ses collaborateurs en unissant leur passion à la sienne pour devenir capables de pardonner par lui, avec lui et en lui. En effet, afin de rejoindre ses brebis perdues au lointain pays du péché et de la mort, Jésus a dû s'humilier, aller jusqu'au bout de l'Amour en se « des-saisissant de sa vie » pour elles (Jn 10,11). C'est seulement ainsi qu'il a pu accomplir sa mission, réconcilier les hommes avec Dieu, et leur donner « la vie en abondance » (Jn 10,10), « la vie éternelle » (Jn 10,28).

C'est à travers sa passion, sa mort et sa résurrection que Jésus a épousé l'humanité dans une Alliance éternelle, de sorte que les séparés ou divorcés qui vivent la passion et sont confrontés à la mort de leur couple, s'ils veulent voir celui-ci ressusciter, n'ont pas d'autre ressource que de s'unir en tout au Seigneur. Le sacrement de mariage fait de leur couple le signe de celui du Christ et de l'Église, et leur

procure la grâce d'aimer leur conjoint comme Jésus a aimé l'Église : en donnant sa vie pour elle.

Il faudrait relire ici toute la méditation *la passion des séparés, divorcés*³⁵ : en suivant Jésus dans chacune des étapes de sa passion (la trahison de Judas, Gethsémani, le jugement, la flagellation, le couronnement d'épines, la mise en croix) et en méditant chacune de ses paroles sur la croix, nous comprenons comment les séparés ou divorcés, vivant à leur humble niveau les mêmes épreuves que le Seigneur, peuvent voir celles-ci transfigurées par l'Amour. Jésus s'y montre pour eux un modèle; mais en même temps, comme par le baptême ils sont devenus membres de son Corps et que leur cœur blessé est uni au sien, il leur donne la grâce d'un sur-Amour de pardon plus fort que le péché ayant provoqué la mort de leur couple.

La parole du pardon, Jésus, le divin Époux, l'a dite au moment où son peuple-Épouse divorçait en quelque sorte d'avec lui et le mettait à mort. Ce pardon a jailli de son cœur au moment où son affectivité d'homme était profondément bouleversée (« Mon âme est triste à en mourir... », Mt 26,38). Ce pardon est l'expression de l'infinie miséricorde de Dieu au moment où le Fils subit de la part des hommes la pire injustice; en effet, non seulement le Christ est innocent, mais en plus il accepte de subir cette injustice à la place de l'épouse infidèle, qui mérite un châtiment infini à la mesure de sa dette insolvable.

Ceci est remarquable : sur la croix, Jésus a pardonné tous les péchés de son épouse infidèle, de sorte que les hommes, lorsqu'ils commettent une faute, n'ont qu'à implorer la miséricorde du Seigneur pour découvrir, émerveillés, que leur dette a déjà été effacée dans le Christ. Jésus a déjà pardonné tous les péchés, donc ceux des séparés ou divorcés fidèles aussi bien que ceux de leurs conjoints infidèles! Ceci est extrêmement important pour ceux des premiers qui ont des difficultés à pardonner. En effet, puisque les fautes de

35. Dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*, 1^{re} partie, pp. 31 à 85.

leur conjoint ont toutes été pardonnées par Jésus, il leur suffit de s'unir toujours davantage à celui-ci pour devenir capables de pardonner par lui, avec lui et en lui. Ceci nous permet d'entrevoir un autre point capital : les obstacles au pardon ne sont pas extérieurs, c'est en nous qu'ils se trouvent, que ce soient les blessures ou nos propres péchés. C'est pourquoi le chemin du pardon doit être en même temps un chemin de guérison et de sanctification.

Lorsque les séparés ou divorcés demandent au Seigneur de les aider à surmonter ces obstacles, ils sont exaucés :

« D'entendre l'invitation au pardon à mon mari, au début, cela m'a révoltée; et je ne pouvais dire le *Notre Père* en entier. Mais un jour, j'ai eu une petite illumination. J'ai dit : " De toute façon, Jésus, il n'y a que Toi qui peux pardonner. Nous, nous pardonnerons plus facilement – et encore, tout juste – à un voisin qui nous a fait une crasse. Mais à notre mari... Alors Toi, Jésus, fais-le en moi; je suivrai quand je pourrai. " Un petit peu à la fois, le pardon vient tout doucement » (Françoise).

Effectivement, cette grâce du pardon se déploie progressivement davantage et dilate le cœur; une femme en témoigne : « Je pardonne à mon mari du fond du cœur, mais je sais que si je peux le faire c'est par la grâce de Dieu. Le Seigneur Jésus-Christ est une présence très douce en moi. Je pardonne à mon époux par amour du Christ. Je revis sa passion. Je sais qu'il est mort pour moi, pour mon conjoint et pour sa compagne actuelle. Je veux être témoin de son message d'amour. Qu'il ne soit pas mort pour rien! Qu'il ne souffre pas encore par mon pardon refusé! Ceci ne veut pas dire que je ne suis pas blessée, que je n'ai pas mal, que j'oublie. Je souffre de ne pas connaître la tendresse; mais plus je m'approche du Christ par une profonde connaissance de sa parole, plus je m'unis à lui dans l'Eucharistie, plus la paix intérieure est en moi. Cette paix sera totale lorsque mon époux aura retrouvé son Dieu » (Suzanne).

La capacité d'aimer véritablement, de pardonner, est un don de l'Esprit

Au baptême, nous devenons un avec Jésus; c'est pourquoi, ayant d'abord bénéficié nous-mêmes du pardon qu'il nous a obtenu sur la croix, nous recevons en même temps la capacité d'entrer dans son pardon pour ceux qui nous crucifient. Au baptême, nous sommes rétablis dans notre dignité de fils, c'est pourquoi, après avoir reçu ce fruit glorieux de la miséricorde du Père, nous devenons capables d'exercer à notre tour cette miséricorde à l'égard de ceux qui, fils prodigues, ont rompu la communion d'Amour. Et cela, nous pouvons le vivre parce que au baptême l'Esprit nous est donné. Or, le premier et le plus beau don de l'Esprit, c'est l'Amour. L'Esprit répand dans nos cœurs l'Amour même de Dieu, cet Amour extrême qui est pardon, miséricorde.

Cet Amour est répandu par l'Esprit dans nos cœurs; c'est-à-dire qu'il se déploie en nous à travers la dimension spirituelle de notre être, nous rendant ainsi capables de vivre progressivement davantage le véritable Amour qui va jusqu'au pardon. Au début de cette seconde partie, nous avons vu que l'amour affectif, parce qu'il est limité, blessé et marqué par le péché, ne peut être considéré comme l'Amour véritable et ne peut fonder le pardon. En effet, les blessures créent un besoin affectif qui conduit à une attitude plus ou moins égocentrique, et le péché lui-même provoque le repli sur soi-même, quand il ne conduit pas à l'agressivité ou à la haine contraires à l'Amour.

Or, disait Jean-Paul II à Paray-le-Monial, « n'a-t-on pas trop souvent réduit l'amour aux vertiges du désir individuel ou à la précarité des sentiments? De ce fait, ne s'est-on pas éloigné du vrai bonheur, qui se trouve dans le don de soi sans réserve et que le Concile appelle le noble ministère de la vie? Ne faut-il pas dire clairement que se rechercher soi-même par égoïsme, plutôt que chercher le bien de l'autre, cela se nomme le péché? Et c'est offenser le Créateur, source de tout amour, et le Christ Sauveur qui a offert son cœur

blesse pour que ses frères retrouvent leur vocation d'êtres qui engagent librement leur amour ³⁶ ».

Définition de l'Amour véritable

En même temps qu'il dénonce les limites de la conception habituelle de l'amour, Jean-Paul II esquisse une définition de l'*Amour véritable*. Le cardinal Danneels lui emboîte le pas, et écrit à son tour : « L'amour n'est pas d'abord sentiment, ni passion; l'amour est une décision, par laquelle j'accepte l'autre tel qu'il est pour le promouvoir dans son être "autre", et non pour l'adapter à ma mesure et à mes besoins. Combien de couples éprouvent des difficultés à renoncer au rêve de l'amour-fusion, pour accéder à l'humble promotion de l'autre tel qu'il est. (...) Le véritable amour accepte l'autre pour le libérer, pour lui permettre de devenir pleinement lui-même. L'école du véritable amour nous fait passer du "captatif" à l'"oblatif"; il faut renoncer à prendre pour mieux donner ³⁷. »

Il nous est facile de réaliser que cet Amour véritable a été vécu à la perfection par le Père vis-à-vis du prodigue, et par Jésus donnant sa vie pour ses brebis perdues. Il importe donc de bien en assimiler la définition pour mieux en vivre. Or, curieusement, celle-ci se retrouve dans le dictionnaire *Petit Robert*; et autant la définition de l'amour du couple était insatisfaisante, autant celle-ci correspond parfaitement à l'enseignement de nos pasteurs. Voici en effet comment elle est formulée : l'amour est une « *disposition à vouloir le bien d'un autre que soi (Dieu, le prochain, l'humanité, la patrie) et à se dévouer pour lui* ».

Il est dommage que la parenthèse n'ait pas inclus le conjoint, les enfants, la famille tout entière, car ils sont notre « prochain » le plus proche. Nous allons essayer de comprendre tout ce qu'implique cette définition de l'Amour véritable,

36. JEAN-PAUL II, homélie à Paray-le-Monial le 5 octobre 1986, *Documentation catholique*, n° 1927, pp. 949 à 952.

37. CARDINAL G. DANNEELS, *Familles, ombres et lumières*, p. 15.

en particulier pour les séparés ou divorcés. Reprenons-la donc terme à terme.

Il s'agit de « vouloir le bien d'un autre... ». Les trois mots sont importants, car ils impliquent un renversement total de perspective par rapport à l'amour affectif, ou l'amour passion, que l'on pourrait définir comme une « recherche du plaisir pour soi ».

L'amour affectif chez l'homme blessé et pécheur prend la forme du besoin³⁸, et le conduit à avoir l'attitude de l'enfant qui attend d'être comblé par sa mère. Au début de l'histoire du couple, effectivement, les époux sont gratifiants l'un pour l'autre et se font mutuellement plaisir. Mais, s'ils sont trop blessés, rapidement ils éprouvent une insatisfaction car ils ressentent de plus en plus que leur conjoint est incapable de combler cette soif d'affection insatiable qui les habite. Et quand survient la séparation, c'est l'effondrement : chacun se retrouve seul de son côté avec le cœur blessé, ouvert comme un gouffre béant que l'amour affectif ne nourrit plus.

C'est alors que le besoin doit se convertir en désir altruiste, et que chacun doit comprendre ce qu'est l'Amour véritable. Celui-ci est décision, rappelle le cardinal Danneels, il consiste à « *vouloir* le bien d'un autre que soi ». Attention, il ne s'agit pas ici du volontarisme, « attitude d'une personne qui croit pouvoir soumettre le réel à ses volontés » (*Petit Robert*). Lorsque leur couple est humainement mort, il ne suffit pas que les séparés ou divorcés veuillent la réconciliation pour que celle-ci se réalise ! S'ils comptent sur leurs seules forces humaines et se raidissent dans cette volonté de « récupérer » leur conjoint, ils peuvent même être sûrs que celui-ci ne reviendra pas, car il percevra leur attitude comme une attitude de besoin égoïste, ce qui est le contraire de l'Amour véritable.

En réalité, les séparés ou divorcés ont à vouloir la réconciliation avec leur conjoint comme le Père désire le retour

38. Je donne ici aux mots *besoin* et *désir* le sens que leur donne D. VASSE dans *Le Temps du désir*, pp. 20-21.

du prodigue tout en respectant sa liberté; à vouloir aller jusqu'au bout de l'Amour comme le bon berger qui donne sa vie pour ses brebis perdues. Alors l'Amour véritable n'a plus rien à voir avec la recherche du plaisir pour soi. A tel point que Jésus, à Gethsémani, supplie : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi! » Mais il ajoute aussitôt : « Pourtant, non pas comme je veux, mais comme tu veux! » (Mt 26,39); et un peu plus tard : « Que ta volonté se réalise » (Mt 26,42).

Or la volonté du Père c'est de faire miséricorde à tous les hommes qui se sont coupés de lui, c'est de les réconcilier avec lui pour l'Alliance nouvelle et éternelle. Dans leur épreuve, les séparés ou divorcés ont envie de dire aussi : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi! » Si, comme Jésus, ils ajoutent alors : « Pourtant, non pas comme je veux, mais comme tu veux », s'ils orientent leur volonté dans le sens de l'Amour véritable pour leur conjoint, ils reçoivent la grâce d'aller jusqu'au bout de l'Amour pour celui-ci, car l'Esprit Saint leur en donne la force, comme il a soutenu Jésus tout au long de sa passion³⁹.

Aimer en vérité, c'est « vouloir *le bien* de l'autre ». Le bien et non pas le plaisir. Cette distinction est encore essentielle. Si le plaisir procuré par l'autre était la condition et l'aune de l'amour, les séparés ou divorcés, qui n'éprouvent que du déplaisir dans leur épreuve, ne pourraient plus aimer leur conjoint. (C'est d'ailleurs ce qui se produit lorsqu'ils en restent au plan affectif!)

L'Amour véritable consiste à vouloir le bien de l'autre. Or ce bien, pour le prodigue, c'est de revenir chez son Père pour y retrouver sa dignité de fils; pour la brebis perdue, c'est de se laisser trouver, guérir et purifier par Jésus afin d'être réintégrée dans le bercail divin; pour le pécheur, c'est d'accepter le pardon du Père afin d'être réconcilié avec lui par Jésus, et de recevoir l'Esprit d'Amour qui le rétablit

39. La revue *Psychologie et Foi* a consacré tout un numéro, le n° 8, à la volonté. L'article de J.-C. SAGNE, « Volonté et vie spirituelle », va tout à fait dans le sens de ce que nous méditons ici (notamment, p. 16).

dans la communion avec Dieu et, partant, avec ses frères. Puisque le mariage est le sacrement de cette réalité spirituelle, le bien pour le conjoint qui a rompu l'alliance, c'est d'être réconcilié avec Dieu, comme il vient d'être dit, mais également de recevoir le pardon de son conjoint, et de lui donner le sien en retour pour qu'ils soient réconciliés tous deux dans l'Amour et renouent une alliance que le sacrement a rendue éternelle. On ne lit nulle part, ni dans l'Évangile, ni dans les épîtres ou dans l'enseignement officiel de l'Église, que le bien d'un divorcé, quand son mariage est valide, soit de rechercher des compensations dans une autre union humaine ⁴⁰...

« Le véritable amour, écrit le cardinal Danneels, accepte l'autre tel qu'il est pour le libérer, pour lui permettre de devenir pleinement lui-même. » Durant ces dernières années, tout un courant influencé par les données – peut-être caricaturées – de la psychanalyse, a invité les époux à « être eux-mêmes », à « se libérer », mais en satisfaisant leurs besoins égoïstement, au détriment de leur couple. L'Église a la mission difficile de rappeler à nos contemporains, et particulièrement aux séparés ou divorcés, qu'il ne faut pas confondre la liberté et l'indépendance, l'amour et la recherche du plaisir à n'importe quel prix, et, finalement, le bien et le mal. La vraie liberté est celle que le Christ nous donne par son Esprit en nous affranchissant du péché (Ga 5); et la pleine réalisation de nous-mêmes nous la trouvons dans la communion d'Amour et avec Dieu et avec nos frères; donc, pour les séparés ou divorcés, dans la réconciliation et le retour à l'alliance conjugale avec leur conjoint.

Aimer véritablement, c'est « vouloir le bien *d'un autre que soi* ». Ceci implique une conversion bien radicale chez les séparés ou divorcés.

Ils ne peuvent y parvenir qu'en vivant tout un chemin de guérison et de sanctification, rendu possible par la présence

40. Au contraire, le Christ et l'Église appellent les séparés ou divorcés au pardon et à la fidélité; on le voit clairement à travers les douze textes significatifs regroupés dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*, pp. 169 à 213.

en eux de l'Esprit, qui les aide à s'identifier à Jésus. Saint Paul écrivait : « C'est un devoir pour nous les forts (c'est-à-dire les faibles qui ont reçu la force de l'Esprit Saint!) de porter l'infirmité des faibles et de ne pas rechercher ce qui nous plaît (de ne pas rester au plan affectif, au niveau du besoin). Que chacun de nous cherche à plaire à son prochain en vue du bien, pour édifier (aimer, c'est vouloir le bien de l'autre). Le Christ, en effet, n'a pas recherché ce qui lui plaisait mais, comme il est écrit, « les insultes de tes insulteurs sont tombées sur moi » (Rm 15,1-3).

Tout au long de sa passion et jusqu'à sa mort sur la croix, Jésus a été totalement décentré de lui-même, dans un acte d'Amour parfait et pour son Père dont il faisait la volonté, et pour les hommes dont les péchés lui infligeaient une souffrance infinie, mais dont il désirait le bien véritable : les rétablir dans la communion avec Dieu. Si aimer véritablement c'est « vouloir le bien d'un autre que soi et *se dévouer pour lui* », il est facile de constater que seul Jésus a su aimer à la perfection, lui qui est allé jusqu'au bout de l'Amour, lui qui a donné sa vie pour réconcilier les hommes avec le Père!

Les séparés ou divorcés qui veulent l'imiter comme saint Paul le leur commande (Ep 5,1-2,25) doivent donc « se dévouer pour leur conjoint », donner leur vie pour lui, aller jusqu'au bout de l'Amour, jusqu'au pardon, pour rendre possible une réconciliation. C'est là le chemin du vrai bonheur car, Jean-Paul II le rappelait, celui-ci « se trouve dans le don de soi sans réserve ». Humainement c'est impossible. Aussi les séparés ou divorcés ne peuvent-ils offrir leur vie pour leur conjoint que par Jésus, avec lui et en lui. Dans l'Eucharistie, ils communient à l'offrande d'Amour du Christ, et c'est là qu'ils puisent principalement la grâce du pardon et de la fidélité. C'est là qu'ils reçoivent l'Esprit qui vient en aide à leur faiblesse, et qui leur donne la capacité d'aimer, de pardonner.

L'Amour agapê (1 Co 13,4-7)

Cet Amour véritable, qui est participation à l'Amour de Dieu, par l'Esprit, est appelé Amour agapê dans le Nouveau Testament. (C'est du reste le terme employé en Mt 5,44, lorsque Jésus présente l'Amour des ennemis comme la perfection de l'Amour.) Saint Paul affirme clairement que cet Amour agapê est un don de l'Esprit, dans le passage d'1 Co 13 qui constitue le sommet de toute une section sur les dons de l'Esprit. A ceux qui les désirent, il dit : « Aspirez aux dons les meilleurs. Et je vais vous indiquer une voie infiniment supérieure » (1 Co 12,31). Vient alors le grand « hymne à la charité » qui est souvent lu dans les cérémonies de mariage, et dont nous allons méditer le cœur : « *L'amour prend patience, l'amour rend service, il ne jalouse pas, ne plastronne pas, il ne s'enfle pas d'orgueil, il ne fait rien de laid, il ne cherche pas son intérêt, il ne s'irrite pas, il n'entretient pas de rancune, il ne se réjouit pas de l'injustice, mais il trouve sa joie dans la vérité. Il excuse tout, il croit tout, il espère tout, il endure tout* » (1 Co 13,4-7).

Remarquons tout d'abord qu'ici l'Amour est défini non de façon abstraite, mais par une série de verbes, c'est-à-dire concrètement, par les attitudes et actions qu'il suscite. De sorte qu'on pourrait facilement remplacer le mot Amour par le nom de Jésus, puis par celui de chacun d'entre nous... Il ne s'agit pas ici d'un idéal dont le Christ nous aurait donné un exemple inimitable; saint Paul affirme ce que nous devons vivre, et ce que nous pouvons mettre en pratique si nous accueillons l'Esprit Saint. Essayons de comprendre comment.

L'amour prend patience. S'il faut prendre patience, c'est que la situation entre les époux s'est dégradée... jusqu'à la rupture, pour les séparés ou divorcés. Il ne leur est plus possible d'aimer seulement d'un amour affectif; il leur faut passer à un autre plan, et c'est dans leur cœur que l'Esprit Saint dépose alors cet Amour agapê qui est participation à l'Amour du Père et du Fils.

Ceci ressort clairement du verbe grec employé par saint Paul : *makrothumei*. En effet, ce verbe, qui se traduit littéralement par « il a un grand cœur », est le même que celui employé par le débiteur insolvable lorsqu'il s'adresse au roi en Mt 18,26 : « Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout. » Prendre patience, c'est donc entrer dans l'attitude miséricordieuse du Père qui remet toute sa dette au pécheur qui se repent.

En outre, qui a eu « un grand cœur » dans l'épreuve sinon Jésus durant sa passion? Pour que tous puissent en être témoins, il a même voulu que ce cœur soit ouvert sur la croix, dévoilant ainsi l'abîme de la miséricorde du Père, et libérant l'Esprit d'Amour qui répand le pardon sur le monde.

Ce même Esprit donne aux séparés ou divorcés la patience dans leur passion. Or ils en ont bien besoin! Car l'homme blessé se rebiffe devant l'agression, et l'homme pécheur recourt facilement à l'autojustification ou à l'accusation. La suite du texte développe les implications de cette patience et la manière dont elle permet de triompher des réactions pécheresses.

Puisqu'il est participation à l'Amour du Père et du Fils, l'Amour agapé répandu dans nos cœurs par l'Esprit correspond aussi nécessairement à la définition de l'Amour véritable, qui consiste à « vouloir le bien d'autrui ». L'aspect volontaire est souligné ici par tous les verbes, qui traduisent un engagement actif dans la force de l'Esprit. Et cela pour le bien d'autrui, car *l'amour n'entretient pas de rancune*. Il est intéressant de constater que l'expression grecque employée par saint Paul signifie littéralement « il ne pense pas au mal ». Que l'on ait traduit comme ci-dessus confirme tout à fait que, pour les séparés ou divorcés, vouloir le bien de leur conjoint c'est abandonner toute rancune pour l'aimer d'un sur-Amour de pardon dans l'Esprit Saint.

L'Amour véritable implique aussi que l'on se dévoue pour l'autre. Or l'apôtre affirme : *l'amour rend service*, et, plus loin, *il ne cherche pas son intérêt*. La deuxième expression renvoie à la conversion radicale évoquée plus haut; quant à

la première, elle peut prendre une portée insoupçonnée si, une fois encore, on l'applique à Jésus. En effet, le Christ s'est montré le serviteur du Père, et en même temps celui des hommes, lorsqu'il a accepté d'affronter la souffrance et la mort pour nous réconcilier avec Dieu. C'est ce qu'avait annoncé le prophète Isaïe dans les chants du serviteur (spécialement en Is 52,13-53,12 lu le Vendredi Saint); c'est ce qu'a préfiguré Jésus lui-même en lavant les pieds de ses disciples (Jn 13); et c'est ce qu'il a vécu en allant jusqu'au bout de l'Amour, en donnant sa vie sur la croix (Ph 2,7-8).

Les séparés ou divorcés, c'est surtout en unissant leur passion à celle de Jésus qu'ils deviennent les serviteurs de leur conjoint. Mais cela peut se concrétiser de différentes manières par des services rendus à celui-ci. Ceux dont le droit de visite et d'hébergement n'est pas encore fixé par le jugement de divorce peuvent faire des concessions pour permettre au conjoint de voir les enfants dans de meilleures conditions. Certains lui versent d'eux-mêmes une pension alimentaire plus élevée que celle qu'ils doivent, afin de mettre leurs enfants à l'abri de la gêne. D'autres acceptent de lui faire des prêts ou de se porter caution lorsqu'il a des difficultés financières. L'amour rend inventif, dit-on. Dès lors qu'on s'ouvre à l'Amour de pardon, on reçoit de l'Esprit Saint des idées qui permettent de mettre en pratique le commandement de l'Apôtre : l'amour rend service.

Mais saint Paul, qui a été témoin de divisions dans les communautés chrétiennes, à commencer par celle des Corinthiens auxquels il s'adresse, sait bien que de *multiples obstacles* se présentent sur le chemin de l'Amour, sur le chemin du pardon. Il en dénonce les principaux, ceux qui correspondent aux grandes tendances de l'homme pécheur, et affirme en même temps que c'est l'Amour qui en vient à bout ⁴¹.

L'amour ne jalouse pas. L'homme pécheur au lieu de tout

41. Nous passerons assez rapidement sur ce point parce que nous l'avons abordé longuement dans la première partie de l'ouvrage.

recevoir comme un don gratuit du Père, met la main sur l'héritage, comme le prodigue, et peut fort bien vivre l'amour sur le mode de la possession. Quand survient la rupture, celle-ci n'est que plus douloureuse pour lui, car il est dépossédé de son conjoint. Et si celui-ci est parti avec quelqu'un d'autre, il connaît une jalousie terrible. Sous l'effet de cette jalousie certains peuvent tuer leur rival et parfois même leur conjoint. (Les films et romans se repaissent d'une façon morbide de ces tristes « faits divers ».) L'Amour s'oppose à cette tendance captative en mettant dans le cœur des époux la capacité du don et du pardon.

L'amour ne plastronne pas. L'homme pécheur au lieu de chercher uniquement à être en vérité devant Dieu est animé par une vanité qui le pousse à vouloir être reconnu par son entourage. Dès lors, au lieu de rechercher le bien de son conjoint, il s'emploie surtout à se faire valoir devant celui-ci et quête son approbation. Il va sans dire que la séparation lui porte un coup très grave, car elle lui renvoie une image très dévalorisée de lui-même. L'Amour s'oppose à cette attitude narcissique, car il est désir du bien de l'autre. Pour les séparés ou divorcés, le pardon n'est vrai, et donc acceptable, que s'il est désintéressé, comme celui donné par Jésus.

L'amour ne s'enfle pas d'orgueil. Dès l'origine (Gn 3), l'orgueil est ce péché de l'homme qui prétend savoir mieux que Dieu ce qui est bon pour lui. Dans le couple cet orgueil empêche toute communication vraie, puisque l'un des conjoints – ou les deux – prétend(ent) avoir toujours raison. Dans la séparation ou le divorce, de même, tout dialogue et tout pardon sont impossibles tant que les conjoints, animés par l'Esprit, ne sont pas devenus, comme Jésus, « doux et humbles de cœur » (Mt 11,29).

L'amour ne s'irrite pas. La colère est souvent la conséquence de l'orgueil : le conjoint qui a arrêté ce qui doit être pensé, dit et fait par ses proches, s'irrite lorsque ceux-ci ne lui obéissent pas, lorsque la réalité ne se plie pas à ses besoins. Mais il le fait d'autant plus qu'il a été plus blessé durant son enfance. C'est pourquoi Jésus dit à son conjoint : « Par-

donne-lui, car il ne sait pas ce qu'il fait »; et jusque dans la séparation et le divorce, il lui donne, par son Esprit, des fruits de « patience, de bonté et de bienveillance, de douceur et de maîtrise de soi » (Ga 5,22).

L'amour ne fait rien de laid. Ce qui est indécent, c'est ce qui porte atteinte à la dignité de l'homme ou de la femme. Dans le couple, ce mépris peut prendre plusieurs formes, mais les deux principales sont la violence (déjà évoquée) et une attitude irrespectueuse dans l'expression charnelle de l'amour, qui peut aller jusqu'à la perversion. Que de drames méconnus dans les couples à cause de telles conduites à la fois malades et pécheresses! Même après la séparation et le divorce, on voit parfois des conjoints demander (ou imposer) des relations sexuelles à leur épouse, bien qu'ils n'aient aucunement le désir de vivre une vraie réconciliation. Comme alors on est loin de l'Amour véritable, qui est chaste⁴² et qui, par la grâce de l'Esprit, permet aux séparés ou divorcés fidèles d'assumer la continence imposée par leur situation!

L'Amour est constamment menacé par les forces centrifuges du péché qui risquent de faire éclater la cellule familiale – et qui y parviennent trop souvent hélas, aujourd'hui. Cependant, lorsque cela se produit, les séparés ou divorcés reçoivent de l'Esprit la capacité d'aller jusqu'au bout de l'Amour, en communion avec Jésus ressuscité, et en prenant appui sur les *vertus théologiques* qui sont les premiers fruits du baptême : « L'amour excuse tout, il croit tout, il espère tout, il endure tout. »

L'amour excuse tout. Sur la croix, Jésus dit : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. » En disant cela, il vit ce que l'Apôtre commande ici, et de deux manières. Tout d'abord, en pardonnant, Jésus ne se laisse pas atteindre par toutes ces insultes, toutes les souffrances morales et physiques qui lui sont imposées par l'Épouse infidèle. Fortifié intérieurement par l'Esprit Saint, il a « rendu son visage dur comme la pierre », ce qui lui a permis de « tendre le dos à

42. Cf. X. THÉVENOT, *Repères éthiques*, La chasteté : une saine régulation de la sexualité, pp. 44-54.

ceux qui le frappaient et les joues à ceux qui lui arrachaient la barbe » (Troisième chant du serviteur, Isaïe 50,6-7). Ce premier aspect de protection contre les outrages est suggéré par le verbe grec traduit par « excuse » : *stegei* (cf. le latin *regit*); ce verbe a donné le mot toit, et tel est bien le rôle du toit : de protéger les habitants contre l'agression des intempéries.

En outre le toit joue le rôle d'écran, et empêche de voir l'agresseur. Or tel est le deuxième sens de l'expression « l'amour excuse tout » : parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font, Jésus ne veut pas voir le mal que lui infligent ses ennemis, au point que ceux-ci, après lui avoir craché au visage et donné des coups, le provoquent en disant : « Pour nous, fais le prophète, Messie, qui est-ce qui t'a frappé? » (Mt 26,67-68).

Pour les séparés ou divorcés, vivre comme Jésus cet Amour qui excuse tout signifie donc deux choses. Tout d'abord que l'Esprit va les armer de patience devant les blessures qui leur sont infligées par leur conjoint, de telle sorte qu'ils soient capables de pardonner. Et ensuite que l'Esprit leur permettra de fermer les yeux sur toutes les injustices subies, de ne pas se laisser fasciner par le mal, de ne pas regarder leur conjoint tel qu'il se manifeste alors (c'est-à-dire sous un jour odieux), mais au contraire de le voir avec les yeux du cœur, comme le Père ne cesse de contempler le prodigue, avec un regard de miséricorde.

L'amour croit tout. Même quand le prodigue souillé par ses débauches en est réduit à garder les cochons (animaux impurs pour les Juifs), le Père ne cesse pas de garder confiance en lui. Au fond de lui, en effet, sommeille l'image du fils que Dieu y a déposée en le créant, c'est pourquoi le Père n'aura de cesse qu'il n'ait rétabli le prodigue dans toute sa dignité.

C'est comme cela que les séparés ou divorcés doivent contempler leur conjoint. Même si, dans l'immédiat, il les fait souffrir par son départ, même s'il s'est mis dans une situation moralement très condamnable, même s'il fait tout

pour leur donner à croire que c'est fini entre eux, néanmoins il reste leur époux ou épouse, appelé à retrouver toute sa dignité d'époux en acceptant de revenir à l'alliance (si du moins leur mariage est valide).

Cela nécessite, bien sûr, un acte de foi; mais précisément celui-ci est rendu possible par l'Esprit, et c'est ainsi qu'agit la grâce du sacrement de mariage. En effet, les conjoints séparés ou divorcés reçoivent la capacité de redonner leur confiance à leur conjoint en prenant appui sur la confiance que le Père, en Jésus, ne cesse de faire à ses enfants prodigues, jusqu'à ce qu'ils se soient convertis et, réconciliés avec lui, soient rentrés dans l'Alliance nouvelle et éternelle.

« Le Seigneur nous invite à redire un oui d'espérance par rapport à notre conjoint : celui-ci est baptisé, enfant de Dieu, prédestiné à la gloire; c'est comme cela que le Seigneur le regarde, et c'est comme cela qu'il est venu le chercher. Redire oui redonne un sens à notre avenir » (Bernadette).

Cette confiance au conjoint est aussi à vivre concrètement dans la séparation, et notamment à propos des enfants. Combien, à cause de leurs blessures, ne font pas confiance à leur conjoint et risquent ainsi de provoquer des blessures supplémentaires, surtout chez leurs petits!

Cependant, cette confiance n'est pas à confondre avec la naïveté. Jésus lui-même a dit : « Soyez rusés comme des serpents et candides comme des colombes » (Mt 10,16). Or, précisément, l'un des dons de l'Esprit est celui du discernement. Il faut donc y être constamment ouvert pour faire fondamentalement confiance à son conjoint et, en même temps, discerner comment cette confiance doit être mise en œuvre concrètement. A ceci, on ne peut arriver seul, c'est pourquoi il est indispensable d'être accompagné ou, au moins, de demander conseil à des personnes éclairées.

L'amour espère tout. La confiance et l'espérance sont liées, car la seconde est le déploiement de la première dans le temps, jusqu'à l'aboutissement final de la communion d'Amour. Le Père, respectant la liberté du prodigue, le laisse partir; mais il garde confiance en lui et ne cesse d'espérer

son retour, même quand le prodigue paraît s'éloigner de plus en plus, même quand les mois et les années passent sans qu'il manifeste le moindre signe de conversion, la moindre velléité de retour.

Comme les séparés ou divorcés chrétiens ont besoin de ce don de l'Espérance pour persévérer dans leur fidélité, particulièrement au cœur de notre monde, et même au cœur de notre Église! Aujourd'hui, beaucoup de nos contemporains, et même des chrétiens, pensent que le divorce est une fatalité, qu'il signifie la mort de la cellule familiale, et donc, puisque celle-ci est destructible et détruite, qu'un nouveau mariage est possible. Dans un tel contexte, il faut beaucoup de courage aux séparés ou divorcés pour persévérer dans la fidélité!

Ils prennent pour cela appui sur la grâce du sacrement de mariage qui leur est communiquée par l'Esprit. Ils gardent confiance en celui ou celle qui reste leur conjoint par-delà la séparation ou le divorce; ils croient qu'aux yeux de Dieu la mort de leur couple n'est qu'apparente, et que celui-ci peut ressusciter plus beau encore si leur conjoint se convertit et retrouve le chemin de l'Alliance avec Dieu; ils espèrent de tout leur cœur que cette réconciliation se produira, peut-être ici-bas, sinon dans le Royaume, où n'entreront que ceux qui ont pardonné, ceux qui sont prêts à vivre l'Alliance éternelle avec Dieu et avec tous leurs frères.

En attendant cette entrée dans la Jérusalem nouvelle, où « il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni souffrance », et où Dieu « fera toutes choses nouvelles » (Ap 21,4-5), les séparés ou divorcés doivent poursuivre sur terre leur traversée du désert. Ils le feront dans la force de l'Esprit, car *l'amour endure tout*. Le verbe grec employé par saint Paul (*hupomenei*) signifie littéralement : « il reste sous » la charge. Lorsque celle-ci est aussi lourde que la souffrance de la séparation ou du divorce, humainement, il n'est pas possible de continuer à la porter pendant des mois et des années quand on est très blessé et pécheur. C'est alors qu'il faut entendre l'invitation de Jésus : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau,

et moi je vous donnerai du repos. Prenez sur vous mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes. Oui mon joug est facile à porter et mon fardeau léger » (Mt 11,28-30).

Il est des jours où il paraît bien lourd, ce fardeau qui consiste, pour les séparés ou divorcés, à vivre le pardon et la fidélité vis-à-vis d'un conjoint ou qui les agresse, ou qui est « parti vers un lointain pays » au propre comme au figuré. Mais la grâce leur en est donnée. S'ils ont conscience d'être des serviteurs avec le Serviteur de Dieu, ils peuvent accueillir cette exhortation que saint Pierre adressait aux serviteurs de son époque : « C'est une grâce de supporter, par respect pour Dieu, des peines que l'on souffre injustement. Quelle gloire y a-t-il, en effet, à supporter les coups si vous avez commis une faute? Mais si, après avoir fait le bien, vous souffrez avec patience, c'est là une grâce aux yeux de Dieu. Or, c'est à cela que vous êtes appelés car le Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple afin que vous suiviez ses traces : Lui qui n'a jamais commis de péché et dans la bouche duquel il ne s'est pas trouvé de tromperie; lui qui, insulté, ne rendait pas l'insulte, dans sa souffrance ne menaçait pas, mais s'en remettait au juste Juge; lui qui, dans son propre corps, a porté nos péchés sur le bois, afin que, morts à nos péchés, nous vivions pour la justice; lui dont les meurtrissures vous ont guéris » (1 P 2,19-24).

Le verbe « supporter » employé par saint Pierre est, en grec, le même que celui utilisé par saint Paul. Celui qui endure tout par Jésus, avec lui et en lui, passe vraiment de la justice à la miséricorde, et emprunte un chemin de conversion, de sanctification, qui devient en même temps pour lui chemin de guérison. Et, ce faisant, il en retire un « fruit de paix et de justice » (He 12,11), et il connaît même la joie, car celle-ci, comme l'Amour, est un fruit de l'Esprit (Ga 5,22).

La capacité de pardonner est une grâce à demander

Puisque le pardon consiste à vivre l'Amour véritable à la perfection, dans le concret de notre existence, nous réalisons que, limités, blessés et pécheurs, nous en sommes incapables par nous-mêmes. Nous avons besoin d'en recevoir la grâce. Mais cette grâce, certains attendent passivement qu'elle leur tombe du ciel, et ils sont étonnés de ne pas en ressentir l'effet. C'est que Jésus les invite à la demander, et à la demander chaque jour. Pourquoi?

La passivité dissimule généralement les résistances profondes à s'engager résolument dans le sens du pardon, et constitue une forme d'orgueil. En effet, demander la grâce du pardon, c'est reconnaître que l'on n'en est pas capable par soi-même, et que cette capacité dépend de l'intervention de Dieu. Demander cela implique donc que l'on reconnaisse sa pauvreté, et qu'on se tourne vers Dieu avec humilité. Or l'homme pécheur répugne à tout cela.

Par contre, celui qui s'est converti et qui a accueilli le pardon de Dieu, faisant ainsi l'expérience de son infinie miséricorde, celui-là voit grandir en lui ces qualités de pauvreté, d'humilité et de dépendance, de sorte que toute demande de sa part devient l'expression de sa confiance en Dieu et de son Amour⁴³.

Voilà pourquoi nous devons demander à notre Père toutes les grâces dont nous avons besoin, et du reste Jésus nous y engage : « Demandez, on vous donnera; (...) en effet qui-conque demande reçoit. (...) Si vous qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus le Père céleste donnera-t-il l'Esprit Saint à ceux qui le lui demandent » (Lc 11,9-13). Or, n'est-ce pas l'Esprit Saint qui nous permet de vivre l'Amour véritable, comme le rappelait saint Paul? C'est de lui dont nous avons le plus besoin; c'est lui que les séparés ou divorcés doivent demander sans se lasser pour devenir capables d'aller jusqu'au bout de l'Amour vis-à-vis de leur conjoint, jusqu'au pardon.

43. Cf. F. VARILLON, *L'Humilité de Dieu*, Centurion, 1974, pp. 69 à 71.

C'est ce que fait cette femme: « Ma grande difficulté, c'est le pardon, le vrai, pas l'oubli ou le coup d'éponge : celui de Jésus au sommet de son sacrifice : Père, pardonne-leur! C'est une grâce à demander, et je m'y suis mise. Sainte Thérèse a été pour moi une bonne éducatrice. Dans son acte d'offrande elle dit: " Je désire être sainte, mais je sens mon impuissance et je vous demande, ô mon Dieu, d'être vous-même ma sainteté. " J'ai transposé : je désire pardonner, mais je sens mon impuissance, et je te demande, ô Jésus, de venir pardonner en moi.

« Pour que cette prière soit vraie, il fallait aussi que soit vrai le désir de pardon en moi, et je vois clairement combien la pédagogie du Père Guillaume a été éclairée par l'Esprit Saint. Je la mesure à ses fruits. En m'invitant d'abord à ma propre conversion, le Seigneur me mettrait en vérité devant mes erreurs, mes blessures et surtout mes défenses. Me reconnaissant pécheur, et plus, pécheur pardonné, ma reconnaissance à Jésus me poussait à la même attitude vis-à-vis de mon mari.

« Il me reste à prier chaque jour : " Donne-moi, Seigneur, ton sur-amour de pardon pour François. " Je persévère dans cette prière, sûre que j'aurai à être purifiée jusqu'à la fin de ma vie » (Anne-Marie).

CHAPITRE IV

PAS DE VRAI PARDON SANS CONVERSION

Puisque le vrai pardon c'est la perfection de l'Amour et une participation au pardon divin, il va sans dire que l'homme pécheur doit accepter une profonde conversion pour être capable de le vivre, pour laisser se développer en lui la grâce que le Seigneur lui donne. Cette conversion, il doit la vivre d'abord en acceptant de se reconnaître devant Dieu comme un débiteur insolvable et en accueillant avec émerveillement la miséricorde que le Père manifeste gratuitement. Mais il doit aussi la vivre par rapport à ses frères – et donc les séparés ou divorcés par rapport à leur conjoint –, pour que ce pardon soit véritable. Or la première étape de cette conversion consiste à accepter d'entendre l'appel de Dieu à pardonner comme lui-même pardonne.

1. LE PARDON N'EST PAS FACULTATIF

Tel est en effet l'appel que Jésus nous lance dans la deuxième partie de la *parabole du débiteur impitoyable*, que nous allons méditer maintenant (Mt 18,28-35). Celle-ci fonde le commandement du pardon : de même que le Père nous a fait miséricorde en nous remettant toute notre dette, de même nous devons nous aussi faire miséricorde à ceux qui ont des dettes envers nous.

Pour nous en convaincre, le Seigneur, après avoir montré comment le Père remet toute sa dette au débiteur insolvable, nous offre un exemple négatif, en insistant sur le parallélisme des deux situations et sur le contraste entre les deux réactions, celle du roi et celle du débiteur impitoyable.

Verset 28 : « *En sortant, ce serviteur rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent.* »

Cette phrase fait écho à celle du v. 24 : « On lui en amena un qui devait dix mille talents. » Ce qui frappe immédiatement, c'est la disproportion considérable entre ces deux sommes : la dette du second serviteur est six cent mille fois moindre que celle du premier. Certes, elle n'est pas négligeable, puisqu'une pièce d'argent, c'était alors le salaire d'une journée de travail d'un ouvrier agricole. Mais par cet exemple Jésus suggère que la plupart des offenses qui nous sont faites dans la vie commune sont peu de chose en regard de l'énormité de notre propre dette envers Dieu.

Dans le cas de la séparation ou du divorce, il est certain que l'offense, et donc la dette, sont beaucoup plus considérables. Je ne me risquerai pas à proposer un chiffre; mais ce qu'il importe de comprendre c'est que, aussi importante que soit la dette contractée par le conjoint qui rompt l'alliance, elle ne sera jamais aussi énorme que celle dont nous sommes redevables à Dieu. En effet, si nous en restons au plan de la justice, nous pouvons comprendre que, dans l'Alliance avec Dieu qui est parfait, nous serons toujours infiniment en deçà de la perfection qu'il est en droit d'at-

tendre de nous, tandis que, dans l'alliance entre deux humains limités et imparfaits, la dette sera nécessairement limitée elle aussi.

C'est pourquoi le Seigneur est en droit d'exiger de nous que nous pardonnions comme il nous a pardonné : puisqu'il nous a remis gratuitement notre dette infinie, si vraiment nous sommes ses disciples, nous devons nous-mêmes remettre leur dette limitée — même importante — à nos frères, en commençant, pour les séparés ou divorcés, par leur conjoint.

Or, comment réagit le débiteur de notre parabole vis-à-vis de son compagnon ?

Verset 28 (suite) : *« Il le prit à la gorge et le serrait à l'étrangler en lui disant : " Rembourse ce que tu dois. " »*

Comme au v. 25, où le maître ordonne de vendre le serviteur en remboursement de sa dette, ici ce même serviteur exige de son compagnon qu'il lui rembourse ce qu'il lui doit. Sur le plan de la justice, considérons cette demande comme normale.

Par contre, la manière dont celle-ci est formulée diffère considérablement. Dans le premier cas, aucune émotion n'est exprimée, mais nous savons, par de nombreux passages de la Bible, que lorsque Dieu est obligé de corriger son peuple, il le fait toujours à contrecœur, car ses entrailles de Père sont bouleversées (Os 11,1-11). Dieu, qui est l'Amour, ne peut cesser d'aimer même lorsque le pécheur, en refusant de se convertir, le contraint à exercer la justice.

Le débiteur, lui, réagit de façon affective, passionnelle, primaire, un peu comme une bête blessée, et son attitude s'oppose radicalement à celle inspirée par l'Amour. En effet, il « démarre au quart de tour », alors que « l'amour est patient » ; il réclame son dû alors que « l'amour ne cherche pas son intérêt » ; il se met en colère alors que « l'amour ne s'irrite pas » ; il n'essaye pas de comprendre pourquoi son compagnon ne peut le rembourser alors que « l'amour excuse tout, croit tout, espère tout ». Manifestement, ce personnage est dans de bien mauvaises dispositions pour accueillir la prière de son compagnon.

Verset 29 : « *Son compagnon se jeta à ses pieds et il le suppliait en disant : " Prends patience envers moi, et je te rembourserai. " »*

Ce verset reprend mot à mot le v. 26, à un détail près : le compagnon ne se prosterne pas devant le premier serviteur, car cette attitude, qui est celle de l'adoration, est réservée au roi, c'est-à-dire à Dieu. Il adopte lui aussi un ton suppliant, susceptible de toucher son adversaire, de faire tomber son agressivité, de l'orienter vers la clémence, vers la miséricorde.

Du coup le premier serviteur se trouve exactement dans la même situation que le roi au début de la parabole : invité à remettre à son compagnon sa dette comme le roi lui avait antérieurement remis la sienne. Or comment réagit-il ?

Verset 30 : « *Mais l'autre refusa; bien plus il s'en alla le faire jeter en prison, jusqu'à ce qu'il eût remboursé ce qu'il devait. »*

Le contraste est saisissant entre la réaction de ce débiteur devenu impitoyable, et celle du roi au v. 27 : « Pris de pitié, le maître de ce serviteur le laissa aller et lui remit sa dette. » Le roi-Dieu fait miséricorde et remet la dette du débiteur, malgré l'énormité de celle-ci; à l'inverse ce serviteur se montre intraitable alors que la dette de son compagnon est minime par rapport à la sienne au début. Au lieu de faire miséricorde, il en reste au plan de la justice, et mérite d'être traité de « mauvais » par le roi (v. 32).

Il importe de bien comprendre ceci. Si l'on reste au plan de la justice, après tout, le premier serviteur est dans son droit : puisqu'il a prêté de l'argent à son compagnon, il est normal que celui-ci le lui rende. Aussi, ce que lui reproche le roi, ce n'est pas de réclamer justice, c'est de ne pas aimer, de ne pas faire miséricorde. En effet, ce serviteur se ferme à l'amour, se replie égoïstement sur son intérêt, refuse de faire confiance à son compagnon et donc de lui ouvrir une espérance. Il prend ainsi le contre-pied des trois vertus théologiques qui doivent animer les chrétiens et qui fondent l'alliance sur de solides piliers.

Le péché du débiteur impitoyable est d'autant plus grave qu'en lui remettant toute sa dette, le roi ne s'est pas contenté de lui donner un exemple; il lui a offert la capacité de faire à son tour miséricorde. C'est ce que signifie le « comme » dans la phrase : « Ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon comme j'avais eu pitié de toi? » Puisqu'il nous a pardonné le premier, puisqu'il nous donne la capacité de pardonner, le Seigneur nous commande de faire de même vis-à-vis de ceux qui nous ont offensés, et nous demandera des comptes si nous ne le faisons pas.

Ce commandement s'adresse aussi aux séparés ou divorcés vis-à-vis de leur conjoint, même si, dans le cas présent, l'offense est considérable. Ils n'arrivent pas à le vivre parfaitement du premier coup, on le comprend aisément. Mais ce que Jésus leur demande, c'est de ne pas réagir comme le débiteur impitoyable, et de se mettre résolument en route sur le chemin du pardon.

Il s'agit là d'un engagement à renouveler chaque jour, et si important que le Seigneur a inclus dans le *Notre Père* cette demande : « *Remets-nous nos dettes comme nous avons remis à ceux qui nous devaient* » (Mt 6,12).

(On traduit aussi : « Pardonne-nous nos torts envers toi comme nous-mêmes nous avons pardonné à ceux qui avaient des torts envers nous », ou encore : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. »)

Pour bien comprendre cette demande, nous devons nous rappeler que le pardon de Dieu est premier, qu'au moment du baptême le Père nous a remis toute notre dette, et nous a donné la capacité de pardonner comme il nous a pardonné.

Baptisés, nous sommes entrés dans une communion d'Amour avec Dieu et avec tous nos frères qui constituent le Corps du Christ. Mais cette communion, déjà réalisée au baptême, devra être préservée durant toute notre vie, car elle est constamment menacée par le péché qui provoque une coupure par rapport à Dieu et la division entre les hommes. Or le seul remède au péché c'est le pardon que

Dieu nous donne et que nous-mêmes nous donnons à nos frères, jour après jour, en attendant le pardon définitif du jugement dernier.

Si nous refusons le pardon de Dieu, nous nous coupons de lui c'est évident. Mais ce que Jésus veut nous faire comprendre à travers la parabole du débiteur impitoyable comme à travers la demande du *Notre Père*, c'est qu'en refusant notre pardon à nos frères, nous nous coupons tout autant du Père. En effet, nous nous fermons alors nous-mêmes à cette miséricorde dont celui-ci est la source, et nous l'empêchons de réaliser son désir le plus cher : nous rétablir dans la communion d'Amour et avec lui, et avec nos frères.

Voilà pourquoi, lorsqu'il nous invite à demander quotidiennement le pardon de nos fautes, Jésus nous presse en même temps de vivre le pardon vis-à-vis de ceux qui ont des torts envers nous. Lorsque nous nous mettons en prière, il faut que nous l'ayons fait (d'où le passé de certaines traductions) ou que nous soyons présentement dans une attitude de pardon (d'où le présent, signifiant le résultat actuel d'une action passée). Si c'est le cas, notre cœur est ouvert, et peut accueillir la miséricorde du Père qui le régénère, et qui accroît encore notre capacité à pardonner.

A l'inverse, si notre cœur ne pardonne pas, il redevient un cœur de pierre que même la grâce ne peut traverser, et nous éprouvons une terrible solitude tant vis-à-vis de nos frères dont la rancune nous sépare, que vis-à-vis de Dieu dont le péché nous coupe.

Si, comme le débiteur impitoyable, nous restons jusqu'à la fin à ce plan de la justice, incapables de nous ouvrir à la miséricorde, alors, au jugement dernier, nous serons traités comme le débiteur impitoyable : *« Dans sa colère, le maître le livra aux tortionnaires, en attendant qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur »* (vv. 34-35).

Si nos frères et sœurs séparés ou divorcés veulent recevoir

le pardon final de Dieu, et entrer ainsi au festin des noces éternelles, il leur faudra avoir pardonné à leur conjoint, et pas seulement du bout des lèvres, mais « du fond du cœur ». En effet, seul un cœur miséricordieux est en harmonie avec le cœur de Dieu, car Dieu est Amour. Aussi pour pouvoir partager pleinement sa vie, il leur faudra être allés jusqu'au bout de l'Amour, c'est-à-dire jusqu'au pardon, vis-à-vis de celui qui s'est montré un temps leur pire ennemi. Alors, pour atteindre cette perfection, mieux vaut se mettre en marche tout de suite en implorant chaque jour la grâce du pardon, et en la faisant fructifier par une conversion permanente. Pour les séparés ou divorcés, vis-à-vis de leur conjoint il s'agit de passer de l'attitude du débiteur impitoyable réclamant justice, à celle infiniment miséricordieuse du Père manifestée par Jésus dans l'Esprit.

2. DU REGARD ACCUSATEUR AU REGARD DU PARDON

La parabole du débiteur impitoyable nous l'a montré : les deux gros défauts qui empêchent le pardon sont le fait de se poser simplement en victime et le fait de ne pas reconnaître ses propres torts envers Dieu. Le premier conduit le débiteur à une réaction affective passionnelle (il saute à la gorge de son compagnon), et le second à exercer la justice d'une façon intraitable.

Ces deux défauts – le victimisme et le pharisaïsme – menacent les séparés ou divorcés, et risquent de les empêcher d'accéder au pardon véritable.

Lorsqu'ils sont abandonnés par leur conjoint, en effet, ils en éprouvent une telle souffrance que, dans un premier temps, ils sont submergés par celle-ci. Cette réaction humaine est compréhensible, mais si elle dure, elle peut les conduire à des réactions de défense agressives, et les aveugle sur le fait qu'eux aussi ont pu blesser leur conjoint dans la vie commune par des attitudes, des paroles, des traits de caractère, et surtout par des manquements (puisque le Seigneur nous appelle à la perfection de l'Amour). Il leur faudra donc vivre tout un chemin de guérison.

Comme ce fut le cas chez le débiteur impitoyable, le victimisme conduit généralement au pharisaïsme. Celui-ci consiste, pour l'essentiel, à s'aveugler sur son propre péché (sa dette de 10 000 talents vis-à-vis de Dieu) et à grossir tellement celui de l'autre qu'on devient son accusateur et qu'on le condamne. Ils tombent dans ce grave défaut, les séparés ou divorcés qui oublient de quelle miséricorde ils ont bénéficié de la part du Seigneur, et qui majorent les torts de leur conjoint, lui refusant le pardon. Accueillir la Parole de Dieu, dans l'épreuve du divorce, c'est donc accepter d'entrer dans une conversion profonde, de changer son regard sur soi-même et sur son conjoint.

« Ce qui m'a beaucoup aidée dans mon épreuve, c'est

d'avoir découvert dans la prière que j'étais la première pécheresse, et pas seulement une pauvre victime humiliée, bafouée. J'étais la première à avoir besoin de conversion. Quand je lui parlais de mon mari, mon père spirituel avait raison de me rappeler : " C'est vous, et non votre mari, qui êtes venue me voir " » (Anne-Marie).

L'épisode de la femme adultère (Jn 8,1-11)

Comme, le plus souvent, le conjoint est parti ou vit avec quelqu'un d'autre, nous allons méditer le texte de Jean 8,1-11 pour apprendre de Jésus comment passer d'un regard accusateur au regard du pardon.

« Les scribes et les pharisiens amenèrent alors une femme qu'on avait surprise en adultère et ils la placèrent au milieu du groupe. " Maître, lui dirent-ils, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Dans la loi, Moïse nous a prescrit de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu? " » (vv. 3-5).

Les pharisiens se font ici les défenseurs zélés de la justice de Dieu, et la loi de Moïse semble leur donner raison. Mais en réalité leur cœur est aveuglé par le péché. Dans leur orgueil, ils se font inconsciemment l'égal de Dieu en s'arrogeant le droit de juger et de condamner, oubliant leur condition de débiteurs insolubles; et, au lieu d'être mus par l'Amour vis-à-vis de la femme, ils l'accusent et veulent la mettre à mort ⁴⁴.

C'est ainsi que réagissent les chrétiens qui méprisent, accusent et condamnent les conjoints infidèles, du haut de leur bonne conscience de justes en règle avec la loi. Mais c'est également ainsi que réagissent ceux des séparés ou divorcés qui refusent de pardonner à leur conjoint adultère. Sans réclamer la mort, comme les pharisiens de notre texte, ils le mettent à mort dans leur cœur en l'écartant, au lieu de désirer sa conversion et son retour à l'alliance conjugale.

Devant les pharisiens, comment Jésus réagit-il? *« Se bais-*

44. Pour l'orgueil, cf. p. 56; pour l'aveuglement et l'accusation (mécanismes de défense contre la culpabilité), cf. pp. 78-84.

sant, il se mit à tracer du doigt des traits sur le sol. Comme ils continuaient à lui poser des questions, Jésus se redressa et leur dit : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre » (vv. 6-7).

Le Seigneur appelle les pharisiens orgueilleux à l'humilité et à la vérité. En traçant des traits sur le sol, il leur rappelle qu'ils ne sont que poussière, les fils d'Adam, « le terreux », qui a été modelé à partir de la glaise du sol (Gn 2,7), et qu'il ne leur appartient pas de juger à la place de leur Créateur. En outre, à travers la parole qu'il leur adresse, Jésus rappelle aux pharisiens qu'ils sont d'autant moins habilités à juger leurs frères qu'à cause de leurs péchés, ils sont eux-mêmes des débiteurs insolvables devant Dieu. La leçon de ces versets rejoint donc tout à fait celle de la première partie de la parabole du débiteur impitoyable. Elle s'adresse également aux séparés ou divorcés qui sont tentés de condamner leur conjoint adultère.

Les pharisiens ont compris le message. Mais refusant de passer du plan de la justice à celui de la miséricorde, « ils se retirèrent l'un après l'autre, à commencer par les plus âgés et Jésus resta seul » (v. 9). C'est donc Jésus que doivent contempler maintenant les séparés ou divorcés qui, s'étant humblement reconnus pécheurs devant Dieu, acceptent de passer de la justice à la miséricorde et de pardonner à leur conjoint. Jésus est ici leur modèle, mais c'est lui aussi qui, par son Esprit, leur donne la grâce de pouvoir pardonner.

« Comme la femme était toujours là, au milieu du cercle, Jésus se redressa et lui dit : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur », et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas : va, et désormais ne pêche plus » » (vv. 9-11).

Ce qui est saisissant, dans ce passage, c'est l'humilité du pardon de Jésus. Jésus s'était baissé, traçant des traits sur le sol (v. 8). Il se redressa, dit saint Jean, et après que la femme l'eut appelé « Seigneur », il donna son pardon. Tous ces détails importent, car ils résument tout le mystère de la Rédemption. En effet, pour pouvoir apporter aux hommes

le pardon du Père et les réconcilier avec celui-ci, Jésus a dû d'abord s'humilier dans le mystère de l'incarnation, ce qui est signifié ici par le fait qu'il s'inclina vers le sol (en latin : *humus*, qui a donné humilier), prenant notre condition d'homme formé de la poussière du sol. Puis comme le rappelle saint Paul dans l'hymne admirable aux Philippiens (2,6-11) : « Il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort sur une croix. C'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé (...) afin que toute langue confesse que le Seigneur, c'est Jésus-Christ, à la gloire de Dieu le Père. » L'inclinaison du Seigneur vers le sol suggère donc aussi l'humiliation extrême de Jésus prenant sur lui tous les péchés du monde, et souffrant sa passion afin d'obtenir le pardon du Père pour tous les pécheurs. Ce qui confère à ce pardon toute son efficacité, c'est la résurrection du Christ. Or celle-ci est bien évoquée par le verbe employé par saint Jean : « Il se redressa », et plus explicitement par saint Paul : « C'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé. » Les verbes redresser et élever évoquent en effet la résurrection. Dès lors pour que le pécheur puisse bénéficier du pardon obtenu par Jésus, il lui suffit de « confesser que le Seigneur, c'est Jésus-Christ, à la gloire du Père », et c'est bien ce que fait la femme en s'adressant à Jésus : « Personne ne t'a condamnée? Elle répondit : Personne, Seigneur. » Du coup, Jésus peut lui faire miséricorde, et son pardon, pour la femme, est une re-création. Dans cet être de poussière, dans cette pécheresse, il insuffle l'Esprit Saint qui lui rend toute sa dignité d'enfant de Dieu, et qui lui permettra désormais de vivre en disciple, comme Marie-Madeleine, cette autre miraculée de la miséricorde.

Voilà donc comment Jésus pardonne : non du haut de sa majesté toute-puissante de roi offensé, qui écraserait le pécheur repentant, mais du bas de son extrême humilité, pour faire des débiteurs insolvables des fils de Dieu ⁴⁵.

Or, cet exemple qu'il nous a donné, Jésus nous invite à le vivre vis-à-vis de nos frères. Les séparés ou divorcés doivent

45. F. VARILLON a exprimé cette réalité avec une rare pénétration dans *L'Humilité de Dieu*, Centurion, 1974, particulièrement pp. 84-85 et 159-160.

donc donner à leur conjoint un pardon humble qui « triomphe du mal par le bien » (Rm 12,21), un pardon qui n'humilie pas, au mauvais sens du terme, mais qui revalorise l'autre en lui rendant toute sa dignité de conjoint, et en l'appelant à la réconciliation, au renouvellement de l'alliance conjugale. « Le pardon, écrit un homme, n'est pas un geste de riche condescendant qui rehausserait mon image de marque à mes yeux, aux yeux de mon entourage admiratif. C'est une démarche d'amour, la plus silencieuse, la plus discrète possible » (Louis-Marie).

Ce pardon humble, les séparés ou divorcés ne peuvent le vivre qu'en imitant Jésus, en s'unissant à lui dans le mystère de sa mort et de sa résurrection qui le fonde. Si vraiment ils croient en lui, si vraiment ils l'accueillent comme leur Seigneur, alors cette conversion du pharisaïsme à l'humble pardon est possible. En voici une attestation :

« Durant nos années de vie commune, peu à peu, devant les difficultés, je suis rentré dans ma tour d'ivoire. Je voyais les blessures et défauts de mon épouse et attendais qu'elle change, mais je ne me remettais pas en cause moi-même.

« Au moment de la crise et de la séparation, j'ai vécu une conversion profonde : alors j'ai compris qu'il me fallait non pas accuser mon épouse, mais accepter de reconnaître mes propres blessures, mes péchés – c'est-à-dire tous mes manques d'amour, et tout ce qui en moi faisait obstacle à la relation.

« Depuis notre divorce, j'ai vécu tout un chemin de guérison intérieure, et je réalise de mieux en mieux combien j'ai peu ou mal aimé ma femme : pas étonnant qu'à la longue elle ait été frustrée, et que finalement, elle m'ait repoussé.

« J'ai beaucoup souffert pendant toutes ces années ; mais ce furent comme les souffrances d'un accouchement : mon être intérieur s'est renouvelé sous l'action de l'Esprit, et j'ai commencé à comprendre ce qu'est l'Amour véritable.

« A présent, j'attends le jour où je pourrai demander à mon épouse son pardon, et où je pourrai lui donner le mien

en retour... Alors nous serons réconciliés dans l'Amour » (Jacques).

Le conjoint qui fait miséricorde appelle son conjoint à la conversion

Celui qui pardonne désire recevoir le pardon de l'autre en retour, désire une réconciliation et, dans le cas des époux séparés, le retour du conjoint à l'alliance conjugale. Pour cela, il faut aussi que le conjoint se convertisse, et, s'il est adultère, qu'il commence par reconnaître l'état de péché dans lequel il vit. En effet, c'est Jésus lui-même qui affirme : « Quiconque répudie sa femme – sauf en cas d'union illégale – la pousse à l'adultère; et si quelqu'un épouse une répudiée, il est adultère » (Mt 5,32).

Aujourd'hui, ce mot adultère est banni du vocabulaire habituel, et pourtant la réalité qu'il signifie n'a jamais été aussi répandue! En effet, il veut dire qu'un époux est allé « vers (préfixe *ad*) une autre (*altera*) » femme que son épouse (ou une épouse « vers un autre » homme que son mari). Le mot désigne donc d'abord un fait objectif. Mais comme ce fait est généralement réprouvé, et considéré par le Christ et l'Église comme une faute grave, le terme a reçu une connotation péjorative qui le fait rejeter. (C'est un mécanisme de défense contre la culpabilité!)

Pourtant, la méditation que nous avons faite du texte de Jean 8,1-11 nous a montré que l'on peut avoir deux attitudes diamétralement opposées par rapport à une personne adultère : celle des pharisiens qui réduisent la femme à son péché et la condamnent sans appel; et celle de Jésus, qui fait miséricorde à la pécheresse repentie, mais qui l'invite à la conversion, car il condamne le péché d'adultère.

Bien évidemment, Jésus ne pardonne pas son péché à la femme pour qu'elle le recommence aussitôt après! En commentant le v. 11 saint Augustin écrivait : « Moi non plus je ne te condamnerai pas. Qu'est-ce à dire, Seigneur? Tu favorises donc les péchés? – Non, pas du tout. Remarque

ce qui suit : Va et désormais ne pêche plus. Le Seigneur a certes condamné, mais le péché, pas le pécheur. Car s'il favorisait les péchés, il dirait : Moi non plus je ne te condamnerai pas; va, vis comme tu veux; sois sûre que je te délivrerai; aussi grands que soient les péchés que tu auras commis, je te délivrerai de tout châtement, et même des tortures de l'enfer. Mais ce n'est pas cela qu'il a dit ⁴⁶ ! »

Tous ceux qui sont dans la situation de cette femme adultère sont invités à accueillir d'abord la miséricorde de Jésus pour devenir capables de se convertir. Ils ont à vivre l'expérience du débiteur insolvable auquel le roi remet toute sa dette parce qu'il l'en a supplié; l'expérience de la brebis perdue qui se laisse trouver, guérir, purifier et ramener à la communion par Jésus; l'expérience du prodigue auquel le Père, dans son infinie miséricorde, rend toute sa dignité.

Alors, comme « la connaissance authentique du Dieu de la miséricorde, Dieu de l'amour bienveillant, est une force de conversion constante et inépuisable ⁴⁷ », ils pourront entendre la parole de Jésus : « Va et ne pêche plus », et recevront de l'Esprit Saint la capacité de la vivre.

Le Seigneur est miséricordieux, certes, il ne faut cesser de le proclamer. Mais ne bénéficient de sa miséricorde que les pécheurs qui se repentent et qui acceptent de mettre en pratique toutes les implications de l'Alliance. Or bien souvent ce n'est pas le cas, et, au moment de la rupture, les séparés qui, malgré eux, sont victimes de celle-ci, même s'ils ont eu leur part de responsabilité dans l'échec du couple, ressentent douloureusement l'injustice qui leur est infligée. Et ils se posent la question :

Comment se situer face à la justice humaine?

Tout d'abord, affirme Jean-Paul II, « il est évident que l'on ne peut envisager la séparation que comme un remède

46. SAINT AUGUSTIN, *Traité sur l'Évangile de saint Jean*, XXXIII, 6, Bibliothèque augustiniennne, volume 72, D.D.B., 1977, p. 707.

47. JEAN-PAUL II, *La Miséricorde divine*, n° 13, § 7.

extrême après que l'on a vainement tenté tout ce qui était raisonnablement possible pour l'éviter ⁴⁸ ».

Ce rappel n'est pas inutile, car bien souvent les couples en difficulté ne pensent pas à aller voir un(e) conseiller(e) conjugal(e), à faire une session pour couples, à prendre un temps de retraite pour retremper leur amour à la source de l'Amour... Beaucoup de ceux qui ont vraiment le désir de sauver leur couple, et qui ont recours à ces différentes aides, réussissent ainsi à franchir les caps difficiles et à repartir sur des bases consolidées.

Souvent, hélas, ce désir n'existe pas, et l'un des conjoints s'en va sans crier gare, mais non sans avoir mûri sa décision pendant des mois. Alors certains se satisfont de cette séparation de corps sans entreprendre de démarche juridique. Mais d'autres, à l'inverse, demandent aussitôt le divorce, et celui qui est encore tout bouleversé par l'abandon dont il est victime, doit faire face à cette question : dois-je accepter le divorce ou non ?

Chaque cas est particulier, si bien qu'un discernement s'impose pour apprécier ce qui est le mieux. Néanmoins quelques principes peuvent éclairer les choix.

Le premier et le principal, c'est que l'Amour prime sur la justice, et le sacrement de l'alliance sur le mariage humain. C'est faute d'avoir compris cela qu'il y a peu encore, des personnes qui avaient été contraintes au divorce se croyaient excommuniées et interdites de communion ! Lorsqu'ils abordent la justice humaine, les chrétiens doivent le faire avec un cœur orienté dans le sens du pardon, et non dans l'attitude du débiteur impitoyable. Et si leur mariage sacramentel est valide, ils doivent être sûrs que même un divorce civil n'atteint pas le lien qui les unit à leur conjoint, puisque ce lien, c'est le Christ, et que l'homme ne peut séparer mystiquement ceux que Dieu a unis.

Deuxième principe, un chrétien, en raison de sa foi en l'indissolubilité du mariage, a le droit de s'opposer à une

48. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 83, § 1.

demande en divorce surtout si celle-ci n'a pas de fondement valable. Je pense à cet homme dépressif que sa femme avait quitté et contre lequel elle avait engagé une demande en divorce pour faute. Il a fait opposition et cette demande a été déboutée.

Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter une démarche juridique, le chrétien donnera la préférence à la séparation de corps (c'est du reste pour cela qu'on appelle celle-ci le « divorce des catholiques ») qui maintient certains engagements entre les conjoints, et paraît moins s'opposer à une éventuelle réconciliation.

Cependant, après six ans de séparation, le conjoint peut à nouveau demander le divorce (article 237 du code civil). Dans ce cas, il arrive que certains époux fassent une ultime opposition en s'appuyant sur l'article 240 du code civil : « Si l'autre époux établit que le divorce aurait, soit pour lui, compte tenu notamment de son âge et de la durée du mariage, soit pour les enfants, des conséquences matérielles ou morales d'une exceptionnelle dureté, le juge rejette la demande. » Ils font alors valoir que le divorce serait « d'une exceptionnelle dureté » en raison du préjudice moral subi du fait de leurs convictions religieuses profondes, et il arrive que le juge déboute le conjoint de sa demande de divorce.

Un chrétien dispose donc, sur le plan juridique, de certaines armes qu'il ignore souvent. Cependant, il faut insister ici encore sur la nécessité de se battre dans l'Amour véritable. Trop souvent, en effet, les motivations ne sont pas pures, et il est difficile, d'ailleurs, de faire la part de ce qui vient d'un Amour authentique, d'un amour affectif qui a peur de perdre l'autre, d'une angoisse devant l'avenir qui pousse à se crispier sur les repères que l'on tient encore, de l'orgueil blessé qui se drape dans le manteau de la justice, d'une incapacité à accepter la souffrance ou tout simplement la réalité... Si la lutte contre le divorce n'est pas un véritable acte d'Amour, elle perd sa signification chrétienne et n'a aucune chance d'aboutir à une réconciliation, ce qui est pourtant l'objectif visé.

De toute façon, la loi française est ainsi faite qu'il est bien difficile d'éviter le divorce. Mais lorsque celui-ci survient, il importe de se souvenir du premier principe : sur le plan spirituel, quand un mariage est valide, le lien entre les époux demeure, et, si le chrétien divorcé y reste fidèle, non seulement il n'a pas à rougir de son état, mais en plus il devient pour l'Église et pour le monde, prophète de la fidélité⁴⁹. A condition de vivre un état de conversion sur le chemin du pardon à son conjoint...

Lorsque sont prononcés par le juge une séparation ou un divorce, une convention précise les effets de ceux-ci quant aux enfants, à la résidence et aux biens. Le principe qui doit présider à l'élaboration de cette convention est celui de la justice dans l'injustice. Dans l'injustice parce que, encore une fois, les conséquences du divorce sont fondamentalement à l'opposé de l'engagement initial, vont accabler moralement le conjoint abandonné et souvent grever son budget. L'un des époux est privé de l'affection de l'autre; il est quelquefois coupé de ses enfants par des centaines de kilomètres, et certains sont séparés à la fois de leur épouse et de leurs enfants; ceux-ci sont déchirés entre leurs parents qu'ils voudraient pouvoir aimer ensemble... Matériellement, le conjoint qui n'a pas leur garde doit verser une pension alimentaire et quelquefois une rente qui pèsent lourdement sur son budget.

Si les époux vivaient dans l'aisance, ou même dans l'opulence, l'épreuve a au moins cela de « bon » de les obliger à vivre une certaine pauvreté évangélique. En effet, quand on est engoncé dans le matérialisme, on oublie que tout vient de Dieu, on oublie Dieu, et peu à peu, coupé de sa source, l'amour tiédit, et laisse insatisfait... Situation propice à des aventures qui détruisent le foyer. Par contre, la séparation laisse beaucoup de personnes démunies, particulièrement les femmes qui ont consacré leur vie à élever leurs enfants et qui se retrouvent sans travail salarié. Si elles n'ont pas de

49. Cf. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 83, § 3.

qualification professionnelle, que faire à cinquante ans? Il faut donc que, dans l'injustice fondamentale de la séparation ou du divorce, le juge leur rende justice en leur assurant le minimum vital ⁵⁰.

Ceci dit, l'attitude par rapport à toutes les démarches juridiques est différente selon que l'on essaye de vivre le pardon ou pas. Si ce n'est pas le cas, les uns vont se défendre avec bec et ongles, comme le débiteur impitoyable, pour obtenir le maximum; et dans ce cas, bien entendu, le fossé se creusera davantage entre les conjoints. A l'inverse, d'autres, par orgueil, vont refuser toute aide de celui (ou celle) qui les a abandonné(s), quitte à devoir ensuite se priver de nourriture ou de chauffage...

Les chrétiens, eux, devraient ici encore passer du plan de la stricte justice (celle des pharisiens) au plan de la miséricorde. Mais ils ne le font pas toujours avec discernement. Un juge croyant me disait un jour que les chrétiens confrontés au divorce subissent une double injustice, d'abord parce qu'ils doivent accepter une situation dont ils ne veulent pas, et ensuite parce qu'ils croient devoir ne pas se défendre. Dans certains cas, cette attitude procède non d'un Amour véritable mais d'une faiblesse, souvent due à la peur d'un conjoint agressif ou même violent.

Ceci dit, il est aussi des cas où, en acceptant d'être lésé, un chrétien montre à son conjoint qu'il l'aime toujours. Par exemple, dans la convention du divorce, une femme devait obtenir les deux tiers de la valeur de la maison parce que son mari avait une petite entreprise qui lui revenait en propre. Or, le mari a exigé de recevoir la moitié du prix de la maison (qu'il quittait à regret). Cette femme était incitée par son avocate à refuser de céder. Mais elle a ouvert l'Évangile sur ce passage : « Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent. Et moi je vous dis de ne pas résister au méchant. Au contraire, si quelqu'un te

50. Une association a été créée pour aider ces femmes : « Foyers brisés », association des femmes âgées confrontées au divorce, abandon, séparation (A.F.A.C.D.A.S.), Maison de la famille, 1, place Stanislas, 54000 Nancy.

gifle la joue droite, tends-lui aussi l'autre. A qui veut te mener devant le juge pour prendre ta tunique, laisse aussi ton manteau » (Mt 5,38-40). L'épouse a reçu le message et a accordé à son mari ce qu'il lui demandait injustement, malgré les remarques désobligeantes de l'avocate qui ne comprenait pas son attitude!

Effectivement, il aurait fallu que celle-ci passe du plan de la justice à celui de la miséricorde! Dans le cas présent, comme cette femme avait de quoi vivre, le Seigneur l'a invitée à faire ce geste de communion avec lui qui a accepté de subir une si grande injustice de la part des pécheurs pour leur manifester la miséricorde du Père. Il lui a demandé d'accepter, elle aussi, une petite injustice par Amour pour son mari, pour signifier à celui-ci son pardon au coeur même de son divorce. Or, quel est le passage de l'Évangile qui suit immédiatement celui reçu par cette femme dans la prière? Celui de Mt 5,43-48 rappelant que l'Amour des ennemis nous rend parfaits comme notre Père du ciel est parfait...

Enfin donc, face à la justice, pour adopter l'attitude qui convient dans chacune des situations si diverses, il faut se laisser conduire par l'Esprit. En effet, c'est lui qui donne le discernement et la force d'accomplir ce qu'il a permis de connaître comme le meilleur; et tout cela dans l'Amour, puisqu'il est l'Amour du Père et du Fils, de sorte que lui seul peut conduire les époux séparés au pardon et à la réconciliation.

Et puisque la joie est un fruit de l'Esprit (Ga 5,22), les séparés ou divorcés qui, par Amour pour leur conjoint, acceptent de subir de sa part des injustices, peuvent connaître le bonheur des béatitudes :

*«Heureux les miséricordieux : il leur sera fait miséricorde.
Heureux ceux qui font œuvre de paix : ils seront appelés
fils de Dieu. Heureux ceux qui sont persécutés pour la
justice : le royaume des cieux est à eux.*

Heureux êtes-vous lorsqu'on vous insulte, que l'on vous

persécute et que l'on dit faussement toute sorte de mal à cause de moi. Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux; c'est ainsi en effet qu'on a persécuté les prophètes qui vous ont précédés » (Mt 5,7-12).

Oui, les séparés ou divorcés peuvent connaître un bonheur divin au cœur même de leur épreuve, car celle-ci a un sens. En vivant leur passion en communion avec Jésus, en acceptant de subir des injustices par Amour pour leur conjoint, ils participent au mystère de la Rédemption pour leur foyer, pour tous les séparés ou divorcés, et pour le monde entier : en effet le désir du Christ est d'épouser toute l'humanité, y compris cette partie de l'humanité qui actuellement le rejette et continue à le crucifier chaque jour dans les membres de son Corps.

Le Père Guillaume le soulignait à la fondatrice de la Communion Notre-Dame de l'Alliance : « Cette dimension rédemptrice doit vous permettre d'être beaucoup plus forte parce que solidaire d'autres intenses souffrances, que d'autres époux comme vous portent pour le salut de leur foyer et de beaucoup d'autres. Jésus nous amène toujours là à travers nos souffrances particulières. Parce que en fait il n'y a pas de souffrances juxtaposées, mais un immense sacrifice, celui de Jésus qui se poursuit à travers nos souffrances et les fonde dans l'offrande du sien pour qu'elles soient ainsi, par lui, salut du monde. »

3. LE PARDON EST UN ACTE D'AMOUR EN VUE DE LA RÉCONCILIATION ET DU RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE CONJUGALE

Pour les séparés ou divorcés, la première étape de la conversion consiste à accepter le fait que le pardon n'est pas facultatif et à se mettre en route sur ce chemin. La deuxième implique une profonde conversion de leur attitude par rapport à leur conjoint : ils doivent passer du regard accusateur des pharisiens au regard miséricordieux de Jésus sur le pécheur qui se repent. La troisième consiste pour eux à prendre conscience que le pardon n'est pas une fin en soi, et qu'il doit conduire à la réconciliation et au renouvellement de l'alliance conjugale. Ces trois derniers temps sont indissociables, mais distincts néanmoins, et il importe de bien comprendre les réalités qu'ils recouvrent.

Le pardon est un acte d'Amour toujours possible

Nous avons assez vu que le pardon est un acte non affectif mais spirituel, un acte non de justice mais de miséricorde, et assez défini ce qu'est le véritable Amour pour ne pas y revenir maintenant. En fait, ce qu'il nous faut bien comprendre, c'est que le pardon est toujours possible, même si, pour le moment, l'autre ne l'accepte pas. Cette précision est importante car certains séparés ou divorcés se laissent arrêter dès le départ à cause de l'attitude indifférente ou hostile de leur conjoint. Or le pardon est une attitude intérieure ou une démarche personnelle, une initiative gratuite toujours possible.

Notre cœur est comme une centrale qui produit de l'électricité et l'envoie en direction de récepteurs divers. Supposons que quelqu'un ait coupé le compteur chez lui parce qu'il est parti vers un lointain pays (Lc 15,13); la centrale n'en continue pas moins de produire de l'électricité, sinon elle

perdrait sa raison d'être et serait comme morte. Notre cœur de même est fait pour l'Amour, c'est-à-dire pour le don. Si cet Amour n'est pas reçu, notre cœur ne doit pas pour autant cesser d'aimer, sinon il mourrait. Il lui faut au contraire augmenter sa puissance, en s'alimentant au Cœur du Christ, et émettre le sur-Amour de pardon, en vue de la réconciliation.

Contemplons Jésus sur la croix. C'est par Amour qu'il est venu au-devant de l'humanité pour lui offrir le don de Dieu, c'est-à-dire la vie du Père. Or, « il est venu dans son propre bien et les siens ne l'ont pas accueilli » (Jn 1,11). Bien pire, les siens l'ont rejeté, crucifié et mis à mort. Alors Jésus est allé jusqu'au bout de l'Amour, jusqu'au pardon, gratuitement, offrant celui-ci à tous les hommes, même si au pied de la croix il n'y en avait qu'une poignée pour accueillir ce pardon : Marie, Jean et quelques femmes. Si Jésus avait attendu que les hommes soient prêts à accueillir son pardon, il attendrait encore et devrait attendre toujours!

Puisque Dieu nous a aimés le premier, gratuitement, en envoyant son Fils, et que celui-ci nous a aimés gratuitement, en donnant sa vie pour nous sur la croix, c'est ainsi que nous devons aimer (1 Jn 4,9-11), en faisant les premiers pas et en offrant notre pardon à ceux qui nous ont offensés, comme Jésus, par lui, avec lui et en lui. Si nous sommes branchés sur la source première du pardon – le cœur du Christ –, nous ne risquons pas de tomber en panne car, à la différence de nos centrales électriques qui ont besoin d'être alimentées, le Cœur de Dieu est un brasier d'Amour inépuisable, un soleil brillant d'une éclatante lumière – comme il s'est révélé à sainte Marguerite-Marie – capable de renouveler, jusqu'à la fin des temps, le cœur de tous les humains.

C'est ce qu'a bien compris la jeune femme qui nous donne ce témoignage :

« Courant mai dernier, j'ai voulu tendre vers la réconciliation en demandant pardon à P. Il m'a répondu que je n'avais pas à lui demander pardon, que tout était de sa

faute..., que l'on s'était mariés trop jeunes, et puis voilà tout...

« Mon amour pour P. n'a pas provoqué un pardon véritable en retour. Il faudra donc qu'il devienne plus fou, qu'il aille jusqu'au don de ma vie pour lui...

« Alors, cet amour total provoquera inévitablement le pardon... et ce vrai pardon provoquera l'amour à nouveau en retour.

« Merci Seigneur! L'amour est la cause et la conséquence du pardon... C'est peut-être pour cela, après tout, que tu as permis, Seigneur, notre péché..., pour qu'un jour il se transforme en amour véritable! Le jour, sans doute, où tu pourra t'infiltrer à travers le mur d'enceinte du cœur de P. »
(C.).

Cette femme a pris une initiative en direction de son mari. Beaucoup se posent la question : une telle démarche est-elle opportune? Quand faut-il la faire? Ici encore il n'y a pas de réponse toute faite, et il faut se laisser guider par le Saint-Esprit.

L'expérience m'amène quand même à affirmer qu'il ne sert pas à grand-chose de signifier son pardon au conjoint, ou mieux, de lui demander pardon, tant qu'il n'est pas prêt à accueillir ce pardon et à le donner en retour.

Certaines personnes ont voulu faire cette démarche en pleine crise, en écrivant à leur conjoint, avant le divorce. J'en connais qui ont retrouvé leur lettre dans le dossier de l'avocat adverse! On doit vivre la miséricorde jusque dans la séparation ou le divorce, mais ce n'est tout de même pas la peine de la manifester de cette manière à ce moment-là! Il s'agit là de cas extrêmes. Le plus souvent, quand le conjoint n'est pas prêt à vivre la réconciliation, il s'en tire par le silence, par l'ironie ou une fausse humilité (« Je n'ai rien à te reprocher ») qui masque son refus de conversion et de pardon.

En revanche, quand son cœur s'est entrouvert, et que le Seigneur inspire au séparé ou divorcé fidèle une démarche de pardon, celle-ci porte un fruit perceptible.

En voici un témoignage :

« Il y a quelques jours, comme mon mari me disait au revoir avant son départ en vacances, j'ai été poussée à lui donner un signe de tendresse et à lui demander de m'embrasser. J'ai senti combien il était ému de cette demande. Quand il m'a dit : " Pourquoi n'es-tu pas toujours gentille avec moi? ", j'ai réalisé que mes attitudes et mes paroles l'avaient sans doute souvent blessé, et je lui ai demandé pardon de tout le mal que j'avais pu encore lui faire. Nous nous sommes quittés amis. J'ai senti que le Seigneur était très présent à cette démarche, et que j'avais encore beaucoup de chemin à parcourir pour réaliser pleinement toute la dimension du pardon » (Bernadette).

Les séparés ou divorcés doivent accepter de s'interroger sur ce qui les pousse à effectuer une démarche de pardon vis-à-vis de leur conjoint. Si c'est le Seigneur qui leur suggère de signifier ainsi leur désir d'aller jusqu'au bout de l'Amour, pas de problème. Mais souvent les bonnes intentions exprimées dissimulent des motivations qui ne sont pas si pures. Ce peut être une manière déguisée de faire la leçon à l'autre (jusqu'où l'orgueil ne va-t-il pas se nicher!); une manière, en se dépréciant soi-même, de mendier l'affection du conjoint; une tentative pour hâter la fin d'une solitude insupportable...

Les faiblesses de l'être blessé et pécheur viennent alors dénaturer le pardon, lui ôter son caractère de gratuité, et, dans ces conditions, il ne peut être reçu. Le conjoint réagit négativement à tout ce qu'il perçoit comme une attitude orgueilleuse ou à une tentative pour le forcer à la réconciliation. L'Amour du Père, lui, est tellement gratuit qu'il ne viole jamais la liberté du prodigue, tellement humble que le Fils de Dieu se met à genoux devant l'homme pour lui offrir son pardon. Il faut que les séparés ou divorcés fidèles soient dans les mêmes sentiments pour que leur conjoint en soit touché et accepte humblement de recevoir leur pardon, de leur donner le sien en retour.

En attendant, ils doivent s'armer de patience et de persévérance (ce n'est sans doute pas un hasard si saint Paul a

encadré le passage de l'hymne à l'Amour que nous avons médité par ces deux affirmations : « l'amour prend patience » et « l'amour endure tout »). Leur orientation dans le sens du pardon, sans forcément la formuler, qu'ils l'expriment de multiples manières humbles, discrètes, notamment en supportant les injustices subies. Qu'ils soient attentifs aux signes de l'Esprit pour dire et faire ce qu'il convient, au moment opportun, sans devancer le temps de Dieu, comme y incite trop souvent le Tentateur. Et surtout, qu'ils demandent chaque jour à Jésus, le bon berger, d'aller préparer le cœur de la brebis perdue à accueillir leur pardon. En attendant, qu'ils en profitent pour se convertir davantage encore et devenir plus ressemblants à leur Seigneur.

Car plus ils progresseront dans la gratuité, et plus ils rendront possible une réconciliation. Quand leur conjoint ne sentira plus de *forcing* de leur part, il laissera tomber ses défenses; quand il se sentira aimé humblement d'un Amour de miséricorde, alors il pourra ouvrir son cœur et renaître à l'Amour. Animé par l'Esprit Saint, il prendra la main que Jésus lui tend, tendra son autre main vers son conjoint, et, celui-ci ayant fait de même, les époux seront réconciliés tous deux avec le Christ, et l'un avec l'autre dans le Christ. Ainsi se trouvera confirmé le lien indissoluble qui n'a cessé de les unir mystérieusement en Jésus par-delà la séparation ou le divorce.

Le pardon en vue de la réconciliation

On entend quelquefois des séparés ou divorcés affirmer : « J'ai pardonné à mon conjoint; mais qu'il me laisse tranquille maintenant. Je ne veux plus en entendre parler! » Ceci constitue un progrès par rapport à la guerre ou à la haine, mais ce n'est pas cela le pardon chrétien. En effet le « pardon » manifesté ici ne se situe pas au plan de l'Amour.

C'est un peu comme si le Père, ayant pardonné au prodigue, lui disait : « Je t'ai pardonné, mais je ne veux plus te voir. Tu peux repartir si tu veux... » Ou comme si Jésus,

après avoir pardonné à Pierre son triple reniement, l'invitait à redevenir simple pêcheur. Ou encore comme si Paul, après sa conversion et son baptême à Damas, avait repris son existence de pharisien zélé, persécuteur des chrétiens.

Quand Dieu pardonne son péché à l'homme, c'est toujours en vue d'une réconciliation. Et c'est sans doute parce qu'il l'a vécu si intensément que saint Paul interprète avec tant de force le désir de Dieu : « Tout vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui par le Christ, et nous a confié le ministère de la réconciliation. Car, de toute façon, c'était Dieu qui en Christ réconciliait le monde avec lui-même, ne mettant pas leurs fautes au compte des hommes, et mettant en nous la parole de réconciliation. C'est au nom du Christ que nous sommes en ambassade, et par nous, c'est Dieu lui-même qui, en fait, vous adresse un appel. Au nom du Christ, nous vous en supplions, laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a pour nous identifié au péché, afin que par lui nous devenions justice de Dieu » (2 Co 5, 11-21).

Dans ce passage si vibrant, l'apôtre rappelle en quelques mots tout le mystère développé dans la section : « Le pardon est un acte divin. » C'est le Père qui est la source du pardon; celui-ci nous est obtenu et communiqué par Jésus qui s'est « identifié au péché » pour que « nous devenions justice de Dieu », c'est-à-dire que nous soyons purifiés et rendus dignes de vivre la réconciliation avec le Père.

Dans le Nouveau Testament, le verbe réconcilier a toujours Dieu pour sujet. Le radical de ce mot est le verbe *calare* (devenu « -cilier ») qui signifie « appeler », et les deux préfixes signifient, le premier : « revenir » (re-), et le second : « avec » (« -con- » mis pour *cum*). Le Père appelle à revenir avec lui tous les prodigues qui se sont enfuis « dans un lointain pays », qui y sont très malheureux même s'ils ne veulent pas le reconnaître, et qui ne peuvent trouver le vrai bonheur qu'en revenant à la communion avec lui. Cette communion est vécue dans l'Église (en latin *Ecclesia*), l'as-

semblée de ceux qui ont été « appelés » par Dieu (c'est le même radical).

Pour le couple il en est de même. Les séparés ou divorcés fidèles ne peuvent pardonner à leur conjoint par un acte qui se situe au plan de la justice, et ensuite faire comme s'ils ne l'avaient jamais connu. Ils se fermeraient alors à la miséricorde, et s'endurciraient le cœur. Comme le Père, ils doivent « appeler leur conjoint à revenir avec eux », ou du moins désirer son retour en vue de la réconciliation de leur couple et de leur famille. Mais, puisque dans une rupture les responsabilités sont partagées, cette réconciliation ne peut se vivre que dans l'échange des pardons, et il faut que l'un fasse le premier pas, celui qui coûte le plus :

« Demander pardon à sens unique, c'était difficile. Difficile, mais rendu possible grâce à l'intervention de l'Esprit Saint qui peut et veut changer un cœur qui s'ouvre, l'éclairer, l'apaiser. L'aide de frères et sœurs de prière m'a beaucoup soutenue, par deux fois, lors de mes démarches auprès de mon mari. Nous nous sommes rencontrés dans la paix; et j'ai pu obtenir son pardon en toute vérité, en toute tendresse. Oui, je dis bien : en toute tendresse! Ici se touche du doigt l'Œuvre du Seigneur. Je crois que nous étions tous deux aussi étonnés et joyeux l'un que l'autre par l'intensité et l'authenticité d'un moment de partage tel que nous n'en avions jamais vécu avant notre divorce » (Françoise).

Si la création d'un couple est une merveille de Dieu, sa recreation est plus merveilleuse encore, la même femme en témoigne quelques années plus tard :

« Je me souviens aujourd'hui, avec le sourire, de mon horreur des porcelaines recollées, des assiettes fêlées, ébréchées. Dans l'extrémisme de ma folle jeunesse, ces objets devaient disparaître à tout jamais. Et voici que je vois maintenant notre foyer bien semblable à une porcelaine brisée en mille morceaux dispersés, apparemment irréparable. Mais la main du Seigneur s'en est emparée... et déjà, dans les yeux de la foi, mon mari et moi nous voyons l'étonnante œuvre du Seigneur, la porcelaine réparée, renou-

velée. Et moi qui détestais toute trace de fêlure et de colle pour un objet d'art, voici que je me réjouis de ce que le Seigneur a eu la délicatesse de laisser apparaître les lignes de brisure de notre foyer, car sur chacune d'elles, Il a passé longuement sa main qui guérit, il a posé son regard plein de Miséricorde et d'Amour. Et l'étonnante beauté de notre foyer d'aujourd'hui réside justement en cela : chaque trace de brisure est étincelante de lumière pour l'éternité, de la Lumière de son Amour. Certains de nos enfants commencent à voir ce qui se vit en nous, peut-être même l'ont-ils su avant nous, et il est clair qu'ils partagent cette grâce de réconciliation, de ré-union, de confiance profonde. Tout cela, malgré nos routes encore séparées et nos rares rencontres toujours sobres et humbles, mais où l'essentiel et le Vivant sont de plus en plus partagés, comme ils ne l'ont jamais été » (Françoise).

Dans le cas présent, cette réconciliation ne débouche pas sur une reprise de vie commune parce que le conjoint est remarié. Mais la réconciliation des cœurs est réelle, et ce témoignage montre qu'elle est possible pour tous les divorcés, même remariés.

Cette distinction entre réconciliation des cœurs et reprise de vie commune est importante. En effet la confusion des deux est néfaste. Tout d'abord parce qu'une reprise de vie commune sans réconciliation des cœurs est d'avance vouée à l'échec, plusieurs en ont malheureusement fait l'expérience; mais aussi parce que certains imaginent que le pardon implique aussitôt une reprise de la vie commune avec leur conjoint : tant que celui-ci n'est pas converti, cela les paralyse sur le chemin du pardon.

« Ce qui fait obstacle au pardon, c'est que lorsque je pense " pardon ", je pense en même temps " reprise de la vie commune ". Et cela m'angoisse beaucoup. En fait, il faut dissocier dans le temps pardon, réconciliation et reprise de la vie commune. Tout ne m'est pas demandé en bloc, même si le pardon doit être donné dans cette optique-là.

« J'apprends à présenter au Seigneur, au fur et à mesure,

chaque blocage qui se produit en moi, reconnaissable au cortège d'angoisses qu'il réveille. Et Lui, il défait le nœud et me redonne confiance et joie » (Pascale).

Le pardon en vue du renouvellement de l'alliance conjugale

Pour les séparés ou divorcés, pardonner en vue de la réconciliation ne suffit pas encore : à cela tous les baptisés sont appelés, et même certains divorcés remariés le vivent. Le Seigneur les appelle tous à un pas de plus : à pardonner en vue du renouvellement de l'alliance conjugale, car celle-ci est le sacrement de l'Alliance entre le Christ et l'Église, que ni le péché, ni la mort ne peuvent désormais détruire. Comme le Christ est éternellement fidèle à cette Alliance, les époux chrétiens doivent eux aussi rester toujours fidèles à leur alliance conjugale, même quand survient une rupture : la grâce du sacrement de mariage leur en donne la capacité et la force ⁵¹.

Des crises, le Seigneur en a connues dans les relations avec son peuple-épouse, et cela dès le départ. Au Sinaï, à peine avait-il conclu l'alliance avec les Hébreux que ceux-ci construisaient un veau d'or pour l'adorer. La Bible nous raconte alors un fait étonnant : dans sa colère, le Seigneur a voulu « divorcer » d'avec son épouse infidèle, l'anéantir et « se remarier » avec une nouvelle nation issue de Moïse (Ex 32,7-10)! Mais celui-ci a intercédé pour les Hébreux et a apaisé la colère du Seigneur, si bien que Dieu « a renoncé à faire le mal dont il avait menacé son peuple » (Ex 32,11-14). Bien plus, peu après il s'est révélé à Moïse sur la montagne comme le « Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité » (Ex 34,6), et a

51. Au début de la deuxième partie, nous avons vu que la séparation et le divorce sont fondamentalement une injustice. Pour pouvoir pardonner à leur conjoint, les séparés ou divorcés sont obligés de passer du plan de la justice à celui de la miséricorde, mais celle-ci ne fait pas oublier les exigences de la première! Dans cette perspective, la meilleure réparation de la séparation ou du divorce est, après pardons et réconciliation, le renouvellement de l'alliance conjugale et la reprise de la vie commune!

renouvelé l'alliance avec Israël (Ex 34,10-27). Dès le départ, donc, le pardon de Dieu se parachève dans le renouvellement de l'alliance.

Il en a été de même pendant toute l'histoire du peuple élu. Constamment celui-ci était infidèle, mais toujours Dieu renouvelait l'alliance. Cependant, au moment de la grande séparation qu'a constitué l'exil à Babylone au VI^e siècle avant Jésus-Christ, le Seigneur s'est dit qu'il fallait trouver une solution pour rendre l'alliance stable et durable. Durant l'exil, le prophète Ézéchiel l'a exprimé au chapitre 16 de son livre. Revenant sur l'histoire tumultueuse de l'alliance entre Dieu et le peuple, son épouse, il rappelle d'abord que c'est le Seigneur qui a pris l'initiative de l'alliance; aussi longtemps que le peuple y a été fidèle, il a été comblé de dons par lui (vv. 3 à 14). Mais constamment il a été tenté par les idoles et s'est « prostitué » avec les faux dieux, dilapidant les dons de son Époux (vv. 15 à 34). Ce faisant, il a provoqué son propre malheur et son châtement (vv. 35 à 59). Mais le dernier mot de Dieu est la promesse du pardon et d'une Alliance éternelle : « Tu as méprisé le serment jusqu'à violer une alliance. Mais je me souviendrai de mon alliance avec toi au temps de ta jeunesse et j'établirai en ta faveur une alliance éternelle. (...) Car c'est moi qui rétablirai mon alliance avec toi; et tu sauras que je suis le Seigneur afin que tu te souviennes et que tu sois saisie de honte (...) quand je te pardonnerai tout ce que tu as fait » (vv. 59b à 63).

Dieu voulait vivre avec les hommes une communion d'Amour comme celle qu'il vit au sein de la Très Sainte Trinité, c'est-à-dire parfaite et éternelle. Devant l'incapacité du peuple-épouse à combler son désir, il a décidé de fonder une Alliance nouvelle et éternelle avec un partenaire qui soit capable de vivre cette communion d'Amour de façon parfaite. C'est pour cela qu'il a envoyé son Fils sur terre : Jésus, dans son humanité, a accueilli l'Amour du Père d'une manière irréprochable, et y a répondu par un oui sans réserve

(2 Co 1,19-20), jusqu'à la croix, si bien que c'est entre le Père et lui d'abord qu'a été scellée la nouvelle Alliance.

Comme Jésus s'est solidarisé avec l'humanité en tout à l'exception du péché, désormais les hommes peuvent entrer eux aussi dans cette Alliance s'ils adhèrent au Seigneur par la foi, et reçoivent le baptême pour le pardon de leurs péchés (He 10,1-16). Ils deviennent alors l'Église, « Épouse de l'Agneau » (Ap 19,7), « que le Christ a aimée (le pardon est un acte d'Amour), pour laquelle il s'est livré afin de la sanctifier (Ep 5,26) (du don au pardon), qu'il s'est associée par un pacte indissoluble (la réconciliation), qu'il ne cesse de " nourrir et d'entourer de soins " (Ep 5,29) (Eucharistie et sacrement de réconciliation notamment); l'ayant purifiée (par le pardon), il a voulu se l'unir et se la soumettre dans l'amour et la fidélité (Ep 5,24 : c'est l'Alliance réalisée), la comblant enfin et pour l'éternité des biens célestes, afin qu'elle puisse comprendre l'amour envers elle de Dieu et du Christ, amour qui défie toute connaissance (Ep 3,19) ⁵² ».

Dieu nous aime d'un Amour fou qui ne se laisse arrêter par aucune infidélité des hommes, et c'est précisément de cela que le mariage est le sacrement : l'amour des époux est le symbole réel de cet Amour, il y participe et il le manifeste. C'est là le fondement de son indissolubilité, et c'est pour cela que le Christ commande : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni » (Mt 19,6).

Jésus savait bien que, dans la réalité, des séparations et des divorces se produisent : d'après l'objection des pharisiens en Mt 19,3, il faut croire qu'à son époque ils n'étaient pas rares. Pourtant, au lieu de leur chercher des justifications, le Seigneur se montre très clair dans ses réponses, en rappelant la volonté du Père de voir les époux préserver leur unité, signe de la communion d'Amour entre les Trois Personnes divines, et de l'Alliance entre Dieu et son peuple.

52. *Constitution sur l'Église*, n° 6, § 4.

L'appel du Christ aux séparés ou divorcés

Jésus, le divin Époux, est allé jusqu'au bout de l'Amour pour son Épouse, acceptant d'être mis à mort par l'infidèle pour que de son sacrifice renaisse une Épouse « splendide, sans tache ni ride, ni aucun défaut » (Ep 5,27), avec laquelle il a contracté l'Alliance nouvelle et éternelle. C'est pourquoi il a le droit d'appeler les chrétiens séparés ou divorcés, membres de son Corps, à l'imiter en allant jusqu'au bout de l'Amour, jusqu'au pardon à leur conjoint, en acceptant la mort humaine de leur couple, mais avec la certitude de foi que celui-ci peut renaître plus beau encore pour une alliance éternelle.

Après les évêques réunis en synode, Jean-Paul II se fait l'écho de son appel : « Il revient à la communauté ecclésiale de soutenir plus que jamais le conjoint séparé, de lui apporter estime, solidarité, compréhension et aide concrète afin qu'il puisse rester fidèle même dans la situation difficile qui est la sienne; de l'aider à cultiver le pardon qu'exige l'amour chrétien et à rester disponible à une éventuelle reprise de la vie conjugale antérieure ⁵³. »

En vivant ce que Jésus et l'Église leur demandent, les séparés ou divorcés deviennent comme Osée prophètes de la fidélité. Déjà au VIII^e siècle avant le Christ, sur l'ordre de Dieu, Osée a épousé Gomer, « une femme se livrant à la prostitution ». Ce mariage symbolisait l'alliance entre Dieu et le peuple-épouse qui « ne faisait que se prostituer en se détournant du Seigneur » (Os 1,2-3). Son épouse a donné à Osée trois enfants, puis est retournée à ses prostitutions, signifiant ainsi qu'Israël, à cause de ses infidélités à Dieu, « n'était plus sa femme » (Os 2,4). Mais, durant cette épreuve de la séparation, par la bouche du prophète, le Seigneur a proclamé son désir d'épouser à nouveau son peuple « dans la justice et le droit, l'amour et la tendresse, dans la fidélité », et de renouer l'alliance avec lui (Os 2,16-25). Après avoir préparé le cœur d'Osée par ces paroles, pour signifier que

53. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 83, § 2.

telle était vraiment son intention, Dieu lui a ordonné : « Va encore, aime une femme aimée par un autre et se livrant à l'adultère : car tel est l'amour du Seigneur pour les fils d'Israël, tandis qu'ils se tournent, eux, vers d'autres dieux » (Os 3,1). Et le prophète a repris son épouse.

Certains séparés ou divorcés, ayant choisi la fidélité, ont comme Osée la grâce de voir la réconciliation avec leur conjoint et de reprendre la vie commune avec lui; j'en ai rencontré quelques-uns. Ils doivent cependant faire preuve d'une certaine prudence. En effet, la séparation ou le divorce ont manifesté des problèmes profonds, provoqué des blessures et exacerbé certains défauts : il faut du temps pour que tout cela se clarifie, s'apaise ou se purifie. Si les époux sont trop pressés de reprendre la vie commune, toutes ces forces centrifuges mal contrôlées risquent de faire échouer leur projet de reconstruction.

C'est pourquoi ils ne peuvent pas faire l'économie de nouvelles fiançailles, pendant lesquelles ils vont vivre concrètement tous les pardons nécessaires, déposer un baume de tendresse sur leurs blessures, consolider les piliers de leur alliance en les fondant sur les vertus théologiques, vivre l'Eucharistie pour communier au Christ qui les unit, et s'ouvrir à l'Esprit Saint qui leur permettra de vivre le véritable Amour... Alors ils rebâtiront leur foyer sur le roc et, en reprenant la vie commune, ils deviendront les témoins de la miséricorde du Père qui les a réconciliés, les témoins de l'Amour du Christ éternellement fidèle qui renouvelle et consolide leur alliance par l'Esprit.

Quant aux séparés ou divorcés fidèles qui ne voient pas se profiler à l'horizon une perspective prochaine de reprise de la vie commune avec leur conjoint, que ces témoignages les confortent dans leur foi en l'unité de leur couple et dans leur espérance d'une réconciliation. Pour signifier au Seigneur leur fidélité à l'alliance, qu'ils redisent chaque jour, et plus particulièrement le jour anniversaire de leur mariage, le oui à leur conjoint. De même que les baptisés, durant la nuit pascale, renouvellent le oui de leur baptême afin que la

grâce qui alors leur a été donnée continue à fructifier en eux, que les séparés ou divorcés de même redisent le oui de leur mariage pour signifier leur orientation dans le sens du pardon et leur désir de réconciliation en vue du renouvellement de leur alliance avec leur conjoint ⁵⁴.

Dans l'attente de celle-ci, ils reçoivent de Jésus l'Esprit qui leur permettra « d'être patients et de tout endurer », et ce tout particulièrement dans l'Eucharistie (cf. la seconde épîcèle). Ce sacrement est en effet le mémorial du mystère pascal dans lequel le Christ offre sa vie pour le pardon des péchés, réconcilie les hommes avec le Père, et fonde l'Alliance nouvelle et éternelle. Le mariage étant aussi le symbole réel de ce mystère, dans l'Eucharistie, les époux reçoivent la force de pardonner à leur conjoint et de lui rester fidèles.

Pour les encourager dans cette voie, le Seigneur leur donne de temps en temps des signes. Mais beaucoup de séparés ou divorcés savent bien qu'ils ne verront pas une reprise de vie commune sur terre. Alors, leur fidélité a-t-elle un sens? Oui, car en Dieu l'Amour est éternel, si bien qu'il est plus fort que la mort. Une divorcée en témoigne après le décès de son mari :

« C'est maintenant que tout commence : une autre vie avec A. prend naissance. Ce qui nous séparait n'est plus; on se retrouve dans l'Amour de Dieu : c'est lui qui nous réunit. Toutes les déchirures, les blessures se cicatrisent dans l'Amour parfait du Seigneur; toutes les tensions, toutes nos différences s'apaisent. Le dialogue vrai commence. Je sens dans mes enfants la présence de leur père; avec lui nous pouvons prier pour eux. Je dirai que ma prière prend sa force en lui qui connaît maintenant une autre vie. Ce n'est pas facile à partager, car tout se passe en dedans » (C.).

Ce témoignage nous rappelle que la destinée ultime du couple, c'est l'épanouissement de son Amour dans le Royaume. Dans celui-ci ne pourront entrer que les conjoints

54. Cf. *Le Renouvellement du oui au conjoint*, document Communion Notre-Dame de l'Alliance, 36 pages, à commander à Aïn-Karim, 14 rue du Muguet, 35510 Cesson-Sévigné.

qui se sont pardonné mutuellement toutes leurs offenses, qui se sont réconciliés et sont prêts à vivre ensemble une alliance qui participera totalement à l'Alliance éternelle entre le Christ et les élus.

Certains, surtout au début de leur épreuve, ont beaucoup de mal à entrer dans cette perspective. En particulier ceux qui, ayant énormément souffert durant la vie commune, pendant la séparation et même après, n'arrivent pas à imaginer que leur conjoint puisse retrouver dans le Royaume toute sa beauté d'enfant de Dieu, et qu'ils puissent vivre ensemble une éternité d'Amour. Pourtant, si l'un et l'autre vivent un chemin de guérison, de pardon et de réconciliation, s'ils s'ouvrent à la miséricorde, ils entreront dans la salle du festin des Noces éternelles. Et là ils seront bien surpris car, tous deux ayant revêtu le vêtement des noces (Mt 22,1-14), seront resplendissants de beauté, bien plus qu'ils ne l'ont jamais été ou rêvé ici-bas.

L'appel du Christ et de l'Église aux divorcés remariés

Parce que Dieu, déjà dans l'Ancien Testament, a toujours été fidèle à son peuple; parce que Jésus est éternellement fidèle à l'Église son Épouse, le Seigneur appelle les séparés ou divorcés à rester fidèles sans défaillance à leur unique Amour. Pour le Christ, tout remariage est un adultère : « Si quelqu'un répudie sa femme et en épouse une autre, il est adultère à l'égard de la première; et si la femme répudie son mari et en épouse un autre, elle est adultère » (Mc 10,11-12).

C'est pour cela que l'Église ne peut accepter le remariage de divorcés. « En agissant ainsi, elle professe sa propre fidélité au Christ et à sa vérité », écrit Jean-Paul II ⁵⁵.

Le seul cas où elle peut accepter le remariage est celui des divorcés dont le premier mariage n'était pas valide. Il est dramatique que certains de nos frères et sœurs remariés, qui se trouvent dans ce cas, souffrent de ne pouvoir accéder

55. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 84, § 7.

aux sacrements de réconciliation et d'Eucharistie alors que, s'ils demandaient et obtenaient une reconnaissance de nullité de leur premier mariage, leur situation serait régularisée. Ceux qui pensent être dans ce cas ont tout intérêt à s'adresser à l'Officialité de leur diocèse ⁵⁶.

Par contre, si leur premier mariage était valide, l'Église, fidèle à la Parole du Christ, ne pourra jamais reconnaître le second. Mgr Jullien l'affirme : « L'Église ne peut changer sa doctrine. La fermeté de l'Église, si onéreuse à court et à moyen terme pour son audience dans le monde et même auprès des chrétiens, s'impose en effet pour des raisons mystiques. (...) Elle pressent que le mystère du mariage chrétien s'enracine profondément dans le mystère de l'Église, en lien avec le baptême et l'Eucharistie. Quand le Verbe a pris chair en Jésus, l'Alliance est devenue infrangible. Dieu et l'homme sont unis inséparablement dans la chair du Fils unique, "deux en une seule chair". L'Alliance sera scellée dans le sang et l'eau quand l'Épouse sortira du côté du nouvel Adam endormi sur la croix, après qu'il aura remis l'Esprit. Le mariage des chrétiens qui reproduit ce mystère en tire une noblesse et une exigence nouvelles. L'Église ne peut faire marche arrière sur ce point sans atteindre toute l'économie nouvelle à sa source, le mystère du Christ, vrai Dieu et vrai homme, et le mystère de l'Église, Épouse renouvelée, sanctifiée et purifiée par le Christ "dans le bain d'eau qu'une parole accompagne" (Ep 5,26) ⁵⁷. »

Malgré les déclarations très claires de Jean-Paul II dans *La Famille chrétienne* au n° 84, et bien que la Commission familiale de l'épiscopat français adhère totalement à ce texte qui exprime la position officielle de l'Église, depuis quelques années en France tout un courant milite pour que les divorcés remariés soient « officiellement admis » dans les commu-

56. Dans son livre, *L'Église catholique casse-t-elle les mariages?*, le P. J. VERNAY indique la procédure normale à suivre (chap. IV).

57. MGR J. JULLIEN, dans *Christus*, n° 120, p. 396. Il réaffirme cela, et justifie la position de l'Église catholique dans *Demain la Famille*, pp. 154 à 167.

Cf. aussi Commission familiale de l'épiscopat, *Les Divorcés remariés dans la communauté chrétienne*, Centurion, 1992.

nautés ecclésiales. Certains tentent de justifier leur position dans des livres ⁵⁸.

Mais leur argumentation repose sur une conception inauthentique de la miséricorde ⁵⁹, et sur une conception insuffisante du sacrement de mariage. Celui-ci en effet, affirme Jean-Paul II, est le « *symbole réel* de l'Alliance nouvelle et éternelle scellée dans le sang du Christ ⁶⁰ ». Cette expression « *symbole réel* » signifie que non seulement le mariage est *évocateur* de l'Alliance nouvelle, mais encore que l'Amour des époux *participe* à l'Amour du Christ pour l'Église, par l'Esprit ⁶¹. C'est de cette participation que résulte le lien indissoluble entre les époux ⁶².

De cette définition du sacrement de mariage, les auteurs qui veulent « faire évoluer l'Église » ne retiennent en fait que le premier élément : l'aspect *symbolique* du mariage ⁶³. Aussi, quand le couple meurt, le symbole n'ayant plus de support, ils considèrent que le mariage est dissous et que l'on peut donc accepter le remariage ⁶⁴.

L'Église, fidèle à la Parole du Christ, affirme au contraire que, par-delà la séparation ou le divorce, le lien demeure entre les époux validement unis par le sacrement de mariage. Ainsi ces époux, *participant à la Charité du Christ par l'Esprit* ⁶⁵, peuvent aller jusqu'au bout de l'Amour pour leur conjoint, jusqu'au pardon, et rester fidèles à leur alliance conjugale.

Comme ils ne prennent pas cela en compte, les pasteurs ou théologiens favorables au remariage à certaines conditions,

58. Par exemple MGR A. LE BOURGEOIS, *Chrétiens divorcés remariés*, Desclée de Brouwer, 1990; ou Michel Legrain, *Remariage et communautés chrétiennes*, Salvator, 1991.

59. Nous avons vu ce qu'est la vraie miséricorde pp. 179-182; cf. JEAN-PAUL II, *La Miséricorde divine*.

60. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 13, § 3.

61. ID., suite du n° 13.

62. ID., n° 13, § 9.

63. Par exemple cf. le livre de M. LEGRAIN, pp. 28 et 31.

64. C'est la position de l'Église orthodoxe, que présentent avec beaucoup de sympathie Mgr Le Bourgeois et M. Legrain, et qu'ils voudraient voir adoptée par l'Église catholique.

65. Dans son livre, pas une seule fois M. Legrain ne parle de l'Esprit Saint!

font des propositions pastorales qui sont contraires aux exigences de vérité formulées par Jean-Paul II dans *La Famille chrétienne* au n° 84 ⁶⁶.

En ce qui concerne le pardon, ils demandent certes aux divorcés remariés « la charité et la justice à l'égard du premier conjoint, allant depuis le règlement des problèmes matériels jusqu'à la charité dans les propos ⁶⁷ ». Il s'agit ici des actes de charité. Mais, quand leur mariage est valide, les époux même séparés ou divorcés peuvent et doivent encore participer à la Charité du Christ fondant l'Alliance nouvelle et éternelle : le sacrement « leur donne la grâce et le devoir de mettre en œuvre dans le présent, l'un envers l'autre et envers leurs enfants, les exigences d'un amour qui pardonne et qui rachète ⁶⁸ ». Les séparés ou divorcés, animés par l'Esprit, reçoivent la grâce et ont le devoir d'aller, par Jésus, avec lui et en lui, jusqu'au bout de l'Amour pour leur conjoint, de lui pardonner en vue de leur réconciliation et du renouvellement de leur alliance conjugale.

A l'évidence, le remariage contredit cet appel du Christ et de l'Église. Pourtant, les divorcés remariés peuvent entendre cet appel et le vivre à leur niveau. Mais ils ne le vivront que s'ils s'ouvrent à un *plus grand Amour*.

Un plus grand Amour pour Dieu d'abord : le Père est plein de miséricorde pour ceux qui se repentent et ont le désir sincère de mettre toujours davantage leur vie en accord avec la Parole du Christ, dans la force de l'Esprit.

Un plus grand Amour pour leur premier conjoint : si leur mariage est valide, le Seigneur peut renouveler leur Amour agapé pour celui-ci, en leur communiquant son Esprit. Dès lors, à travers les pardons donnés et reçus, leur division sera surmontée et ils pourront vivre une réconciliation des cœurs – toujours possible, nous l'avons vu.

66. Ne pouvant les analyser ici, je renvoie aux enseignements :

– « L'appel de l'Église aux divorcés », cassette n° 328 ;

– « Miséricorde pour les divorcés », coffret de 6 cassettes ; Diakonia, 35120 Saint-Broladre.

67. MGR LE BOURGEOIS, ouvrage cité, p. 180.

68. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 13, § 8.

Un plus grand Amour pour leur deuxième conjoint. Si, pour des raisons graves, ils ne peuvent se séparer, l'Église les appelle à passer d'un amour vécu conjugalement à un Amour vécu fraternellement : « La réconciliation par le sacrement de pénitence – qui ouvrirait la voie au sacrement de l'Eucharistie – ne peut être accordée qu'à ceux qui se sont repentis d'avoir violé le signe de l'Alliance et de la fidélité au Christ, et sont sincèrement disposés à une forme de vie qui ne soit plus en contradiction avec l'indissolubilité du mariage. Cela implique concrètement que, lorsque l'homme et la femme ne peuvent pas, pour de graves motifs – par exemple l'éducation des enfants –, remplir l'obligation de la séparation, ils prennent l'engagement de vivre en complète continence, c'est-à-dire en s'abstenant des actes réservés aux époux ⁶⁹. »

Cet appel est exigeant, certes, mais rendu réalisable par la grâce du sacrement de mariage. En effet l'Esprit Saint, en même temps qu'il renouvelle leur cœur blessé et les purifie du péché, rend les divorcés remariés capables d'accéder progressivement – même si cela doit prendre des années – à cette vie fraternelle source de paix et de joie.

Ainsi, jusque dans la situation de « déviance » qui est la leur ⁷⁰, ils peuvent prendre l'orientation du pardon, de la réconciliation des cœurs, et même de la fidélité à l'alliance conjugale sacramentelle. Parfois peut-être une reprise de la vie commune avec le premier conjoint viendra-t-elle signifier que, comme pour Osée, tel est bien le désir de Dieu. Georgette Blaquièrre en donne un témoignage :

« Une femme, divorcée depuis quinze ans, me disait : “ Je n'ai jamais renoncé à prier pour mon mari. ” Elle avait vécu une vie d'une dureté tragique. Et puis un soir on a sonné à la porte : c'était son mari qui arrivait avec une valise. Il lui a dit : “ Voilà, j'ai un cancer; je suis perdu : il ne me reste que quelques mois à vivre. Ma compagne n'accepte

69. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 84, § 5.

70. Terme appliqué à la situation des divorcés remariés par X. THÉVENOT dans *Les Péchés, que peut-on en dire?* p. 71.

pas cela et ne peut m'aider. Toi, est-ce que tu veux m'aider à bien mourir?" Elle a accepté et il est revenu. Cela a duré sept mois pendant lesquels elle l'a accompagné comme Jésus, comme Marie. Ils ont vécu une communion, un accomplissement de leur mariage d'une profondeur dont elle donnait un témoignage émerveillé. Mais cette communion a été vraiment enfantée sur la croix⁷¹. »

Certes, cette réconciliation s'est opérée dans des circonstances particulières. Mais les situations limites sont souvent celles qui acculent à revenir à l'essentiel, c'est-à-dire au Christ dans le mystère de sa mort et de sa résurrection. Or lui seul peut, en nous pardonnant nos péchés, nous réconcilier avec le Père et nous faire entrer, par l'Esprit, dans l'Alliance nouvelle et éternelle. Et puisque le mariage est le symbole réel de ce mystère, lui seul peut rendre nos frères et sœurs divorcés remariés capables de pardonner à leur premier conjoint ses offenses envers eux, capables de se réconcilier avec lui, et de vivre d'une manière qui ne contredise plus l'indissolubilité du mariage.

71. G. BLAQUIÈRE, « Je suis venu accomplir », cassette n° 129 D, Diakonia, 35120 Saint-Broladre.

CHAPITRE V

LE CHEMIN DU PARDON

Puisque le pardon c'est la perfection de l'Amour, il est facile de comprendre qu'il est à renouveler et à approfondir chaque jour, et ce, durant toute la vie.

« *Soixante-dix fois sept fois* » (Mt 18,22)

Pour certains époux, la rupture est brutale et radicale : ils ne l'ont pas vue venir, et, leur conjoint parti, ils ne le revoient plus. Pour d'autres, il se passe des mois ou des années entre le moment où ils découvrent que leur conjoint ne les aime plus et la prononciation du divorce. Mais pour les uns comme pour les autres, les souffrances dues à ce traumatisme ne sont pas finies avec le jugement du tribunal. En effet, les conséquences de la rupture se font durement sentir au fil des années, et nécessitent à chaque fois de nouveaux pardons.

« Je serais tentée de croire que, puisque j'ai pardonné une fois, la page est tournée et qu'il n'y a plus à y revenir. Le pardon, ce n'est pas une fois, c'est dix fois, c'est cent fois... Soixante-dix fois sept fois, nous dit Jésus. Chaque fois qu'une vague d'amertume nous envahit, ou que nous sommes tentés de nous révolter, d'être agressifs; chaque fois que certaines images surgissent, ou que des blessures se rouvrent; chaque fois que nous ressentons l'abandon, la solitude, ou que la charge des enfants devient trop lourde... Chaque fois, il nous faut pardonner » (Bernadette).

Oui, elle est parfois bien lourde la croix des séparés ou divorcés, abandonnés par leur conjoint : « Vingt-cinq ans seule avec des difficultés sociales, familiales, financières, professionnelles (il n'est pas facile d'être une divorcée enseignant dans une école libre!) J'ai du mal à pardonner : mon mari n'a-t-il pas fait fi de ma vie? » (Marie-Thérèse).

Lorsque l'on a choisi la fidélité, il est des circonstances où la solitude fait mal : « Je suis allée au mariage d'une fille de mes amis. Quand j'ai entendu les promesses d'amour et de fidélité, cela m'a fait mal... Je voyais tous les autres couples plus âgés ensemble, et moi je suis toujours seule... Je ne me suis pas trop appesantie là-dessus, mais sans que je l'aie voulu, mon cœur s'est serré » (Charlotte).

Certains souffrent de ne plus voir leur conjoint. D'autres souffrent quand ils le rencontrent, par exemple au moment du départ ou du retour des enfants. Dans ces circonstances la froideur ou l'agressivité sont attitudes courantes, surtout au début, mais parfois cela dure pendant des années...

Les événements familiaux (décès d'un proche, mariage des enfants, baptême des enfants ou petits-enfants, etc.) sont aussi l'occasion pour les époux séparés ou divorcés de se revoir. Ceux qui ont choisi l'orientation du pardon reçoivent alors des grâces de paix, mais ils n'en sont pas moins blessés par divers incidents. Par exemple, au mariage de sa fille, une femme fidèle à l'alliance a vu la jeune mariée installée, pour le repas, entre son père... et la maîtresse de celui-ci. Aux fiançailles de leur fille, un homme a revu son épouse : « Son regard égaré pendant qu'elle me serrait la main me fut pénible. Je n'ai pas pu, par la suite, lui porter un message de paix. Le lendemain, j'avais son visage tout le temps devant moi... J'ai beaucoup prié et retrouvé peu à peu la paix » (Joseph).

Il serait facile de multiplier les exemples comme ceux-ci. Mais il ne s'agit pas de verser dans le dolorisme... Ce sont autant d'occasions, pour nos frères et sœurs séparés ou divorcés, de s'ouvrir à la grâce du pardon, pour retrouver la paix et pour obtenir la « cicatrisation » de leurs blessures.

« *Jésus est le chemin, la vérité, la vie* » (Jn 14,6)

Lorsqu'un citadin non entraîné se trouve au pied du sentier long et escarpé qui doit le conduire au sommet d'une haute montagne, il peut se décourager et dire : « Jamais je n'y arriverai. » Mais si *Jésus est le chemin*, il suffit d'avoir foi en lui, de faire corps avec lui pour avancer, porté par lui, fortifié par l'Esprit, vers le sommet où se célèbre l'Alliance éternelle.

Jésus aide particulièrement les séparés ou divorcés à jeter un regard de *vérité* sur leur situation. Humainement, leur couple paraît mort. Il leur faut donc, psychologiquement, faire leur deuil de la présence et de l'amour de leur conjoint. A cela, ils ne peuvent arriver que par étapes.

Dans un premier temps, il n'est pas rare que l'on refuse de voir la réalité en face. Nous avons déjà évoqué les phénomènes de scotomisation⁷² ou d'aveuglement⁷³ qui sont des mécanismes de défense contre la souffrance et l'angoisse.

On peut passer aussi par une phase de révolte, d'autant plus violente que l'on est plus blessé affectivement. Cette réaction est normale, il ne faut pas s'en culpabiliser à l'excès. Mais il faut, en même temps, s'ouvrir à la grâce du pardon qui convertira cette révolte en sur-Amour de pardon. « Un jour que j'avais été tellement agressée par mon mari, furieuse, j'ai dit au Seigneur : " Envoie-lui le feu du ciel sur la tête ". Et puis, j'ai réalisé que le feu du ciel c'est l'Esprit d'Amour, alors je suis tombée à genoux dans la confusion » (Noëlle).

La révolte est stérile. Elle n'aboutit qu'à ôter la paix du cœur de celui qui s'y abandonne, et à éloigner davantage son conjoint. Ceux qui s'en rendent compte peuvent alors retourner leur agressivité contre eux-mêmes et sombrer dans le découragement ou la dépression. Ils ont l'impression que tout est perdu, que leur vie n'a plus de sens. Ils expérimentent leur radicale impuissance à sauver leur conjoint et à reconstruire leur couple.

72. Cf. p. 24.

73. Cf. pp. 78-81.

Ces différentes réactions durent parfois des mois ou des années, en fonction de l'état psychologique des personnes, avant que celles-ci n'en arrivent à accepter la réalité de leur situation.

Elles peuvent parvenir à cette acceptation grâce à un travail psychologique sur elles-mêmes, et y sont grandement aidées par des personnes compétentes. Mais le Christ leur apporte un concours supplémentaire : jusque dans l'échec humain, il leur redit que, par-delà la séparation ou le divorce, leur couple existe toujours réellement sous son regard, et qu'il peut connaître une résurrection, car rien n'est impossible à Dieu : Jésus est *la vie*.

Certains ne prennent pas en compte cette réalité spirituelle du couple. Ils ne considèrent que sa réalité humaine, et, après avoir conduit les séparés ou divorcés à accepter leur échec, ils leur trouvent de « bonnes » raisons humaines pour se remarier. Dans certains cas, ils cherchent même dans l'Évangile des justifications au remariage.

Telle n'est pas la vérité que le Christ et l'Église nous enseignent. Jésus est le chemin, la vérité et la vie. Il est le chemin du pardon; il est la vérité du lien indissoluble qui unit, par-delà la séparation ou le divorce, les conjoints validement mariés; il est la vie des couples unis, et veut faire revivre les couples divisés ou éclatés, dès à présent, et pour l'éternité. C'est pour cela qu'il appelle les séparés ou divorcés à pardonner à leur conjoint en vue de leur réconciliation et du renouvellement de leur alliance conjugale.

Certains, même chrétiens, trouvent cet appel utopique, et considèrent qu'il est impossible à vivre pour la majorité des séparés ou divorcés. Si au soir du vendredi saint, on avait fait un sondage parmi les disciples du Christ, en leur demandant si Jésus allait ressusciter le troisième jour comme il l'avait annoncé, il y aurait eu bien peu de réponses positives (celles de Marie, de Jean, des saintes femmes...). Quand on fait des sondages auprès des chrétiens, on s'aperçoit qu'ils sont majoritairement favorables au remariage, et donc qu'ils ne croient pas possible une résurrection des couples brisés.

Ces réponses manifestent un manque de foi évident. La conséquence en est qu'aujourd'hui beaucoup de chrétiens séparés ou divorcés se découragent sur le chemin de la fidélité et choisissent de se remarier, soutenus en cela par tout un courant dans l'Église.

Pourtant, Mgr Jullien le rappelait : « Il y a des chrétiens qui essaient, maintenant, de vivre chrétiennement cette situation et d'aider d'autres à vivre cette fidélité dans l'infidélité. Vous allez dire : " C'est une vocation impossible ! " Et c'est vrai. Mais c'est aussi une vocation impossible d'être parent d'enfant mongolien; c'est impossible pour une fille de vingt-six ans d'être veuve tout d'un coup. Tout cela est impossible. Mais ce que je constate, c'est que beaucoup plus de chrétiens qu'on ne pense y arrivent quand ils commencent à faire les investissements spirituels, quand ils sont acculés à la sainteté. Quant aux autres, comme le dit le pape, ce n'est pas à nous de les rejeter de l'Église. Qu'aurions-nous fait à leur place? Nous avons à les accueillir comme des frères ⁷⁴. »

Conversion et gradualité

C'est Jésus le chemin du pardon, mais les séparés ou divorcés qui ont mis toute leur confiance en lui doivent ouvrir leur cœur afin que ce pardon puisse se déployer dans leur vie et préparer ainsi une réconciliation avec leur conjoint. Pour cela, il leur faut vivre « une *conversion* de l'esprit et du cœur qui implique de suivre le Christ crucifié en renonçant à son propre égoïsme ⁷⁵ » et en luttant contre toutes les autres formes du péché dans leur vie.

En outre, poursuit le Saint-Père, « il faut une conversion continuelle permanente, qui, tout en exigeant de se détacher intérieurement de tout mal et d'adhérer au bien dans sa plénitude, se traduit concrètement en une démarche condui-

74. MGR J. JULLIEN, « L'amour en liberté, l'amour en cage » cassette Diakonia 124 A et B. 35120 Saint-Broladre.

75. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 9, § 1.

sant toujours plus loin. Ainsi se développe un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son Amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme ⁷⁶ ». Jean-Paul II appelle ce processus « la loi de *gradualité* ».

Les séparés ou divorcés ont à vivre soixante-dix fois sept fois le pardon à leur conjoint; mais ils doivent aussi intégrer progressivement davantage « les dons de Dieu » (ici la grâce du pardon) afin que leur Amour pour leur conjoint soit toujours plus semblable à « l'Amour définitif et absolu » du Christ pour l'Église. Par eux-mêmes, ils en sont incapables, tant ils sont limités, blessés, pécheurs, et tant leur situation ainsi que l'attitude de leur conjoint s'y opposent. Mais tout ce que Jésus leur demande, c'est d'ouvrir leur cœur, pour qu'il puisse aimer par eux, avec eux et en eux, ce conjoint qu'il désire ardemment ramener à l'Alliance avec le Père et à l'alliance conjugale.

Ouvrir leur cœur. Quand ils sont trop blessés, beaucoup se replient sur eux-mêmes, et tentent d'oublier le conjoint qui les a fait trop souffrir. Mais *l'oubli n'est pas le pardon*, et le temps, à lui tout seul, ne guérit pas les blessures. Tenter d'oublier sans pardonner, c'est recouvrir une blessure purulente dont les effets se feront sentir indirectement de multiples manières : à travers des ennuis somatiques, des troubles psychologiques (culpabilité, angoisse, dépression...) ou des blocages spirituels (difficulté à prier, absence de paix et de joie). Le fait que la blessure n'est pas guérie se manifeste lorsque les circonstances de la vie reproduisent celles du traumatisme initial. Par exemple, un jour une jeune femme en regardant un film a été bouleversée par une scène dans laquelle un personnage secouait violemment un autre contre un mur : cela lui a rappelé la fois où elle avait subi le même traitement de la part de son mari, si bien qu'elle n'en a pas dormi de la nuit.

76. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 9, § 2.

Inversement, voici comment une femme, qui avait tenté d'oublier son conjoint, a commencé à s'ouvrir à la grâce du pardon :

« Il m'est difficile de raconter vraiment ce qui s'est produit à la suite de cette rencontre. D'abord : révolte. Envie de crier, de dire non; puisque tout est fini, à quoi bon? Et puis conversion, dans ce qu'elle peut avoir parfois de plus brutal, comme pour Paul, l'apôtre foudroyé sur place. Oui, conversion, car Dieu était là.

« Et la première exigence, la plus urgente, le pardon. Oui, admettre le pardon, et, après des refus violents, pouvoir enfin pardonner dans la prière, porter dans la prière le mari qui nous a tous abandonnés. Oh, quelle blessure profondément rouverte! Mais si Dieu blesse, Il guérit, et j'ai compris alors qu'est bonne la blessure qui saigne d'amour, plutôt que celle qui saigne avec haine et rancœur. Abandon total à Dieu, dépouillement de tout ce qui est en soi, mort à soi-même, afin de pouvoir porter dans la prière l'insupportable, le cri de la douleur; offrir à Dieu ce qu'il y a de plus douloureux.

« La paix revenue, c'était un pas franchi, une marche gravie sur la montagne, et puis ensuite un nouvel horizon s'est dégagé peu à peu, de plus en plus exigeant, comme une réalité inéluctable. Cela s'est passé à Lourdes; plusieurs nuits presque blanches à écouter dans la grotte la Parole, l'impossible appel : vivre la valeur sacramentelle du mariage au-delà du divorce. Alors, le pas franchi, c'est la joie de la découverte de ce qui paraissait impossible. Qui peut comprendre cela s'il ne l'a vécu, ou s'il ne l'a vu vivre? Quatorze années passées à essayer de plonger dans l'oubli ce qui fait le matériau sans lequel il nous est impossible de construire l'aujourd'hui de Dieu, le demain de la vie. C'était cela le rocher sur lequel bâtir la maison; ce passé, qui en lui-même n'est que péché, retourné face à Dieu devient don, amour, fondation pour demain. L'oubli n'oubliait rien, alors que le regard du Seigneur transfigure, illumine, et projette le corps tendu en avant vers celui qui nous appelle » (Marie).

Lorsque les séparés ou divorcés sont trop blessés et ont du mal à prendre le chemin du pardon, ils peuvent commencer par demander au Seigneur de mettre dans leur cœur *le désir de pardonner* :

« Après avoir appris à prier, je cherchais aussi la force de pardonner à mon mari, mais n'y arrivais pas.

« Dans le sermon sur la montagne, Jésus nous apprend à prier son Père : " Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. " Pour pouvoir réciter cette prière, il me fallait d'abord la vivre, l'appliquer. Il me fallait pardonner – 70 fois 7 fois. Je suis allée voir le prêtre de ma paroisse; et je me souviens comme si c'était à la minute même de ce qu'il m'a dit dans une confession individuelle ; " Dites au Seigneur : Mon Dieu, apprends-moi à pardonner ". Avec beaucoup de difficultés d'abord, faiblement, j'ai crié ma détresse au Seigneur. Et j'ai été exaucée. Je m'en suis rendu compte quelque temps après. Allégresse et action de grâce! Quelle joie d'avoir la conviction que, même faibles, même pauvres, nous avons la richesse de l'Amour de Dieu qui guérit les blessures de l'âme et aide ses enfants à avancer à sa suite, à pardonner comme Lui; et qui nous englobe dans sa présence.

« Après cela, plus rien, non, plus rien n'a pu être comme avant. Cela a été pour moi un grand tournant et un facteur de changements importants dans ma vie » (Raymonde).

Ce premier pas franchi, les séparés ou divorcés sont invités par le Seigneur à *reprendre leur conjoint dans leur prière*. Si certains le font volontiers, d'autres par contre ont tendance à l'écartier parce qu'il les a trop fait souffrir, ou à l'oublier parce qu'ils ne le voient plus.

« Au tout début de la séparation, lorsque j'allais voir mon père spirituel, de temps à autre il me demandait : " Est-ce que tu pries pour ton mari? Tu sais qu'il a besoin de tes prières pour être sauvé ". Je répondais : " Oui, Père, quelquefois... " J'avoue qu'au fil des années, ces " quelquefois " se sont réduits à rien.

« Lors de ma première rencontre avec la Communion

Notre-Dame de l'Alliance en 1986, le Seigneur m'a fait découvrir que j'avais encore à me convertir pour répondre à son appel, pour aller jusqu'au bout du pardon, jusqu'au renouvellement du oui de mon mariage.

« J'ai compris que, pendant tout le temps que je vivrai sur cette terre, il me faudra prier pour cet homme que le Seigneur m'a confié, puisqu'il est toujours mon mari, et qu'il le sera pour l'éternité » (Isabelle).

Prier pour son conjoint, ce n'est pas seulement le nommer du bout des lèvres, ou s'en débarrasser en demandant au Seigneur de s'en occuper désormais! Prier pour son conjoint, c'est aller jusqu'au bout de l'Amour pour lui, c'est épouser les sentiments de Jésus pour lui. Saint Pierre y exhorte : « Ne rendez pas le mal pour le mal, ou l'insulte pour l'insulte; au contraire, bénissez, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction » (1 P 3,9). Et une note précise : la bénédiction, ce sont « les biens incorruptibles réservés par Dieu à ceux qui pratiquent la miséricorde à l'exemple de leur Père céleste (Lc 6,36; Mt 25,34) ».

Prier pour son conjoint, c'est donc le *bénir*, « dire du bien » (*bene-dicere*) sur lui, « vouloir son bien » (c'est la définition de l'Amour véritable). Et ce bien, ce n'est pas qu'il soit heureux avec quelqu'un d'autre! C'est qu'il revienne à l'Alliance avec Dieu, et à l'alliance conjugale. Si le mariage était valide, le conjoint ne peut trouver le vrai bonheur en dehors de cette double réconciliation.

Il n'est pas facile au début de bénir son conjoint dans la prière, mais cette démarche est source de paix, de guérison. « Au moment de la rupture de notre couple, j'ai été séparé de mes jeunes enfants et ne les ai plus vus qu'une fois par semaine. Ne pouvant rien pour eux, j'ai pris l'habitude de les bénir matin et soir dans la prière et j'ai ainsi trouvé la paix, sûr que le Seigneur, présent dans leur cœur, veillait sur eux.

« Bientôt le Seigneur m'a fait comprendre que je devais bénir mon épouse en même temps que les enfants. Or, à

cette époque, elle me faisait beaucoup souffrir. Néanmoins j'ai obéi au Seigneur, au prix d'un dur effort, et je l'ai associée à ma bénédiction. Progressivement cela m'est devenu plus facile, car ainsi le Seigneur apaisait mes blessures et me faisait progresser sur le chemin du pardon » (Jacques).

Si les séparés ou divorcés prient ainsi tous les jours, malgré leur souffrance et leurs résistances, ils sentent la grâce du pardon remplir peu à peu leur cœur, l'apaiser, le guérir. Leur foi grandit en la possibilité d'une réconciliation des cœurs, et leur Amour agapé, don de l'Esprit, s'approfondit toujours davantage. Alors, pour signifier leur désir du renouvellement de leur alliance conjugale, ils peuvent accéder à l'ultime étape sur le chemin du pardon : au *renouvellement du oui de leur mariage*.

« Dieu, qui m'avait déjà " mis en route " sur le chemin du pardon, m'attendait ce week-end. Il aura fallu cette récollection pour voir s'épanouir cette grâce comme un bouquet merveilleux, riche de fleurs d'Espérance à partager.

« J'ai vécu le pardon comme un rendez-vous d'amour avec ma femme dans le jardin de mon cœur; Seigneur, puisque tu m'as appelé des ténèbres à ton admirable lumière, accorde-moi la grâce d'ouvrir largement mon cœur à la réalité de ta présence; accorde-moi d'aller " jusqu'au bout de l'amour ". »

« Or, pour vivre l'amour jusqu'au bout, je viens de réaliser (émervillé) qu'il me suffit de *durer* sur le *chemin du pardon*... Et puisque ce chemin est le chemin du *don parfait*, comment ne pas redoubler de confiance et d'espérance chaque fois qu'il m'est donné de redire " *oui* " à mon épouse? Comment ne pas désirer dire " *oui* " le plus souvent possible?

« Comment ne pas accueillir la grâce de " vivre " *dans* mon " *oui* "; comme il nous est offert de vivre peu à peu en état de prière continue? » (Paul).

Lorsque les conjoints se disent oui le jour du mariage, leur oui prononcé en Jésus prend une valeur d'éternité. Par la suite, quand les pauvretés humaines, les blessures et les péchés les divisent, quand ils se séparent ou divorcent, ils

ne peuvent plus reprendre ce oui, ni faire comme s'il n'avait jamais été dit.

Le oui que les séparés ou divorcés sont appelés à redire à leur conjoint n'est pas autre que celui de leur mariage, qui trouve sa source et son modèle dans le oui de Jésus. « Le Fils de Dieu, le Christ Jésus (...) n'a pas été "oui" et "non"; mais il n'a jamais été que "oui". Et toutes les promesses de Dieu ont trouvé leur oui en sa personne » (2 Co 1,19-20). En Jésus, c'est à la fois Dieu qui se donne définitivement à l'humanité, qui l'épouse; et c'est, en sens inverse, l'homme qui répond parfaitement au Père, jusqu'à la Croix. Aussi est-ce en Jésus d'abord qu'est scellée l'Alliance nouvelle et éternelle : il est l'Alliance.

Par le sacrement de mariage, l'homme et la femme deviennent une seule chair dans le Christ. Et c'est précisément leur oui, dont celui de Jésus est la source et le modèle, qui réalise cette unité. Par conséquent le oui des époux, renouvelé chaque jour, est comme la source par laquelle se répand l'Amour agapé pour rendre féconde toute leur vie conjugale, familiale, ecclésiale et sociale.

C'est bien l'Esprit Saint, jailli du cœur ouvert de Jésus en croix, qui rend les époux capables de se redire oui chaque jour; c'est lui qui donne aux séparés ou divorcés la force de le redire encore. Après avoir évoqué le oui du Christ, saint Paul ajoute : « Celui qui nous affermit avec vous en Christ et qui nous donne l'onction, c'est Dieu, lui qui nous a marqués de son sceau et a mis dans nos cœurs les arrhes de l'Esprit » (2 Co 1,21-22).

Ceux qui, dans la force de l'Esprit, renouvellent le oui de leur mariage à leur conjoint, alors que rien humainement n'annonce une réconciliation, ceux-là vont vraiment jusqu'au bout de l'Amour avec Jésus. Ils en reçoivent une profonde paix et une joie intense. Lorsque à la fin de leur retraite annuelle, les membres de la Communion Notre-Dame de l'Alliance (plus de 90 en 1992) renouvellent quasiment tous le oui à leur conjoint, ils vivent un temps d'une densité

spirituelle extraordinaire, qui se prolonge par un moment festif débordant d'allégresse ⁷⁷.

L'un de leurs conseillers spirituels affirme : « Nous sommes témoins d'une somme de merveilles : c'est vraiment la fécondité du Mystère Pascal. Je reprends ici une phrase de Jean-Paul II dans son encyclique sur l'Esprit Saint : l'Esprit transforme la souffrance en Amour sauveur. C'est d'abord vrai du Christ : le Pape le dit à propos du Christ. Mais notre vie est appelée à être une participation, imparfaite bien sûr, mais réelle pourtant, à cette action de l'Esprit Saint qui peut transformer la souffrance en Amour sauveur » (P. E. Tanguy).

77. Pour approfondir le sens de cette démarche et pour trouver quelques témoignages, cf. « Le Renouveau du oui au conjoint », document Communion Notre-Dame de l'Alliance, 36 p., Aïn Karim, 14 rue du Muguet, 35510 Cesson-Sévigné.

CHAPITRE VI

POUR PROGRESSER SUR LE CHEMIN DU PARDON

Puisque le pardon est un chemin, et le chemin de toute une vie, il faut que les séparés ou divorcés se ressourcent constamment afin de pouvoir renouveler chaque jour et améliorer graduellement le pardon à leur conjoint. Pour cela, ils doivent communier toujours davantage à Jésus ressuscité : c'est lui le pardon, c'est lui l'Amour, c'est lui l'Alliance, sources du pardon, de l'Amour et de l'alliance que les époux sont appelés à vivre. Or, les meilleurs moyens pour se ressourcer directement et réellement dans le Christ, ce sont les sacrements.

Mgr Jullien l'affirme : « Une telle vocation, pour être vécue dans la paix et la sérénité et non dans une tension volontariste épuisante, exige une grâce nourrie à la source de l'amour de Dieu lui-même, par la prière et les sacrements. L'Eucharistie, sacrement de l'Alliance nouvelle et éternelle, reçue régulièrement les aide à vivre leur propre fidélité ⁷⁸. »

Le sacrement du baptême

Le sacrement fondamental, on l'oublie trop, est le baptême.

Alors que nous naissons marqués par le péché originel, nous y recevons le pardon de Jésus qui nous réconcilie avec le Père. Nous entrons alors dans l'Alliance nouvelle et éternelle, et devenons membres de l'Église, Épouse du Christ.

78. MGR J. JULLIEN, *Demain la famille*, p. 153.

L'Esprit Saint alimente en nous les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, et nous donne par-dessus tout l'Amour agapé indispensable dans les difficultés de l'existence. Il nous communique aussi les dons et charismes nécessaires pour notre sanctification et pour notre mission.

Le sacrement de confirmation parfait le lien des baptisés avec l'Église et les enrichit d'une force spéciale de l'Esprit pour qu'ils soient les prophètes et les artisans de la réconciliation entre l'humanité et Dieu, et entre les hommes si divisés ⁷⁹.

Le sacrement de mariage

Le sacrement de mariage, qui unit deux baptisés-confirmés, est une spécification de la grâce baptismale pour les époux. C'est pourquoi il procure au couple les effets que le baptême avait obtenus à chacun des conjoints : « En vertu du mystère de la mort et de la résurrection du Christ, à l'intérieur duquel le mariage chrétien fait entrer à nouveau, l'amour conjugal est purifié et sanctifié : " Cet amour, par un don spécial de sa grâce et de sa charité, le Seigneur a daigné le guérir, le parfaire et l'élever " (*Gaudium et spes*, n° 49) ⁸⁰. »

Cela signifie que les époux, êtres limités, blessés et pécheurs, reçoivent par le sacrement de mariage qui les unit dans le Christ des grâces de guérison et de sanctification qui leur permettent de surmonter les forces de division et d'aller jusqu'au bout de l'Amour.

Par ce sacrement, ils sont « pénétrés de l'Esprit du Christ qui imprègne toute leur vie de foi, d'espérance et de charité ⁸¹ ». C'est sur ces trois vertus théologiques que reposent les trois piliers de l'alliance conjugale : la confiance, l'Amour et la fidélité, qui permettent aux séparés ou divorcés de

79. Dans la pastorale des divorcés au Canada (diocèse de Montréal), le Père J. Nourissat insiste beaucoup sur la nécessité pour les divorcés de réapprendre à assumer leurs forces baptismales et de prendre conscience des dons de l'Esprit. Cf. J. NOURISSAT, « Ouvriers de la onzième heure », *Christus*, n° 130, p. 218.

80. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 56, § 1.

81. ID., n° 56, § 2.

trionpher des concupiscences et de pardonner à leur conjoint en vue de leur réconciliation.

Lorsqu'ils agissent ainsi, par pure grâce, ils mettent en œuvre « le don sublime qui leur a été accordé de pouvoir revivre dans leur existence conjugale et familiale l'amour même de Dieu pour les hommes et l'amour du Seigneur Jésus pour l'Église, son Épouse ⁸². » Quand les séparés ou divorcés pardonnent à leur conjoint, c'est Jésus lui-même qui, à travers eux, offre à celui-ci son pardon pour le réconcilier et avec Dieu et avec eux. Telle est la grandeur de ce qui est vécu dans le pardon, parce que le sacrement de mariage est le symbole *réel* de l'Amour du Christ pour l'Église.

Nous avons déjà longuement médité cela. Arrêtons-nous seulement maintenant sur les *dons de l'Esprit* communiqués au baptême : ce sont eux qui aident également les époux, et spécialement les séparés ou divorcés, dans leur vie de chaque jour ⁸³.

Le don de crainte du Seigneur n'a rien à voir avec la peur qu'éprouve celui qui redoute un juge sévère et craint une condamnation pour ses fautes. Quand nous avons expérimenté l'infinie miséricorde de Dieu qui nous pardonne toutes nos fautes pour nous établir dans l'Alliance avec lui, désormais nous n'avons qu'une crainte, c'est de lui déplaire en faisant ce qui est mal à ses yeux. Le don de crainte vient ainsi tuer en nous l'orgueil qui nous pousse à l'indépendance et à l'autonomie. Il incite les séparés ou divorcés à rechercher non ce qui leur plaît, mais la volonté de Dieu.

Le don de piété, lui, vient combattre notre tendance au repli égoïste sur nous-mêmes. Il nous remplit de tendresse filiale pour notre Père, en Jésus, et d'Amour fraternel pour tous ceux que nous côtoyons. Les séparés ou divorcés doivent donc s'ouvrir particulièrement à ce don pour qu'ils soient

82. ID., n° 56, § 4.

83. Cf. DOM PROSPER GUÉRANGER, *Les Dons du Saint-Esprit*, Éd. de Solesmes, p. 37.

pleins de compassion et de tendresse pour leur conjoint, alors même que celui-ci les ignore ou les rejette.

Une fois leur cœur décidé à se détourner de l'erreur et du mal, et orienté dans le sens de l'Amour (de Dieu, des autres, de leur conjoint), comment les séparés ou divorcés connaîtront-ils la volonté de Dieu pour eux? Grâce au *don de science* (science vient du latin *scire* = savoir). Par ce don, l'Esprit les conduit à la vérité tout entière (Jn 16,13). Il les aide à écarter les erreurs colportées par l'esprit du monde, qui ne se fie qu'aux sciences humaines sans prendre en compte les réalités spirituelles, ou par ceux qui, dans l'Église, interprètent la Parole de Dieu de façon tendancieuse et proposent des raisonnements spécieux en désaccord avec l'enseignement du Magistère. Inversement, c'est le don de science qui permet aux séparés ou divorcés de comprendre que le Christ et l'Église les appellent au pardon et à la fidélité en vue du renouvellement de leur alliance conjugale.

Une fois qu'ils ont découvert la volonté de Dieu pour eux, les séparés ou divorcés reçoivent, par le *don de force*, la capacité de vivre son appel et de progresser sur le difficile chemin du pardon et de la fidélité. Le Seigneur ne les abandonnera jamais, et ne permettra pas qu'ils soient tentés au-delà de leurs forces (1 Co 10,13). Il leur communiquera jour après jour ce don de l'Esprit à la mesure de leurs besoins. Il les soutiendra et les revigorera quand ils tiédirent ou seront découragés; il les gardera de succomber aux tentations de l'abandon et du remariage; il les armera contre les réactions d'incompréhension, voire d'hostilité, dans le monde et, malheureusement, parfois dans l'Église. Le don de force est celui qui a secondé les martyrs: il soutient les séparés ou divorcés qui prennent leur croix à la suite de Jésus et deviennent ainsi les « témoins » (c'est le sens du mot grec *martyr*) de l'Amour éternellement fidèle du Christ.

Éclairés et fortifiés par l'Esprit, ils ne doivent pas s'égarer en chemin, c'est pourquoi le Seigneur leur offre le *don de discernement* (ou de conseil). Au fil des jours, dans les choix très concrets de la vie quotidienne, c'est lui qui les aide à

déterminer ce qui est le mieux pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Dieu s'intéresse aux plus petits détails de leur vie (Mt 6,25-34), et les guide dans leurs engagements professionnels et sociaux, dans leurs relations, dans le choix d'un logement, etc. Beaucoup pourraient en témoigner. C'est grâce au don de discernement que les séparés ou divorcés comprennent s'il convient de faire une démarche de pardon ou de réconciliation en direction de leur conjoint : celle-ci ne peut porter du fruit que si elle est suscitée par l'Esprit.

Les trois dons précédents sont ordonnés à l'agir quotidien. Les deux derniers permettent aux séparés ou divorcés de comprendre en profondeur et de goûter les mystères essentiels qu'ils vivent. *Le don d'intelligence* est une illumination de l'Esprit qui leur permet de saisir ce mystère du pardon obtenu par Jésus, qui réconcilie les hommes avec le Père et inaugure l'Alliance nouvelle et éternelle, mystère auquel ils participent lorsqu'ils pardonnent à leur conjoint en vue de leur réconciliation et du renouvellement de leur alliance conjugale. Grâce au don d'intelligence, le Saint-Esprit leur fait connaître à quelle profondeur ils sont unis à leur conjoint, comment les sacrements consolident cette unité, comment leur paternité ou leur maternité peut s'épanouir spirituellement... Inversement, ceux qui ne s'ouvrent pas à ce don ne peuvent comprendre la signification profonde de l'appel du Christ, si bien que pour eux la théologie de l'Église devient un exposé intellectuel, la traduction canonique de cette théologie du juridisme étroit, et la position pastorale qui en découle vis-à-vis des divorcés remariés une attitude intransigeante et inhumaine...

Seul l'Esprit, qui sonde les profondeurs de Dieu, peut révéler à l'esprit de l'homme, limité et pécheur, les richesses insondables du mystère de l'Alliance avec Dieu et du mystère de l'alliance conjugale. Bien plus, par le *don de sagesse* il donne aux séparés ou divorcés de goûter l'infinie douceur de la communion avec Dieu et même avec leur conjoint, spécialement quand ils renouvellent leur oui à celui-ci. Plus leur cœur se purifie, plus il guérit, et plus ils peuvent goûter

cette communion qui les établit dans la paix et dans la joie. Ils n'ont plus besoin, alors, de mendier un autre amour humain forcément limité; la source de l'Amour coule au fond de leur cœur uni à celui transpercé de Jésus, et mystérieusement à celui de leur conjoint. La souffrance de la séparation demeure, mais elle est devenue une blessure d'Amour qui répond au rejet par la confiance, à l'offense par le pardon, à l'infidélité par la fidélité.

Le sacrement de réconciliation

L'amour des époux, dans le sacrement de mariage, est purifié et élevé par le Christ. Mais à condition que les époux ouvrent leur cœur à toutes les grâces que le Seigneur veut leur communiquer. Or, nous le savons bien, « la famille chrétienne elle-même n'est pas toujours cohérente avec la loi de la grâce et de la sainteté baptismale, proclamée de nouveau par le sacrement de mariage ⁸⁴ ». Pire « aucune famille n'ignore combien l'égoïsme, les dissensions, les tensions, les conflits font violence à la communion familiale et peuvent même parfois l'anéantir : c'est là que trouvent leur origine les multiples et diverses formes de division dans la vie familiale ⁸⁵ ».

Lorsque les blessures et les péchés ont provoqué la séparation des époux, tout n'est pas fini pour autant. Et l'un des lieux privilégiés de reconstruction est le sacrement de réconciliation. En effet, là Jésus vient au-devant de l'homme ou de la femme blessés, pécheurs, pour les guérir, leur pardonner leurs péchés, et les rendre capables du pardon à leur conjoint.

Le sacrement de réconciliation est source de guérison. Il comporte « un aspect thérapeutique ou médicinal. Ceci se rattache au fait de la présentation du Christ comme médecin, fréquente dans l'Évangile (Lc 5,31-32), son œuvre rédemptrice étant d'ailleurs souvent appelée, depuis l'antiquité chré-

84. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 58, § 1.

85. ID., n° 20, § 6.

tienne, " remède du salut " ⁸⁶ ». En évoquant les blessures de l'enfance, nous avons vu que ce qui les infecte, c'est la charge émotionnelle dans laquelle entre généralement une bonne part de rancune. Lorsque l'on prend conscience de celle-ci et qu'on la présente au Seigneur dans le sacrement de réconciliation, il pardonne le péché et enlève, de ce fait, la charge émotionnelle, permettant ainsi la « cicatrisation » de la blessure. Telle est l'expérience dont a souvent été témoin le Père Halter :

« Le sacrement de réconciliation est nécessaire à un moment donné de la guérison intérieure, à cause de toute l'infection qui a gangrené les blessures : il faut que cela soit nettoyé. Tant que la haine n'a pas quitté le cœur de la personne, je ne vois pas comment sa blessure de rejet peut être guérie. Je sais que, dans une démarche de réconciliation, Dieu pardonne, donc libère profondément du péché. Et si le Fils nous affranchit du péché, alors nous sommes réellement libres. C'est après que va se passer la prière de guérison portant sur la guérison des blessures et de la mémoire. Lorsque le nettoyage préalable a été fait, combien le Seigneur peut donner ! Il donne en vérité ⁸⁷. »

Ceci est vrai pour les blessures les plus anciennes, dues aux carences maternelles ou paternelles, et pour les blessures provoquées par le conjoint ou dues au traumatisme de la séparation et du divorce. Dans un de ses enseignements, le Père Halter donne un témoignage saisissant sur le rôle qu'a joué le sacrement de réconciliation dans la guérison intérieure d'une femme et dans la réconciliation de celle-ci avec son mari.

« Cette personne, rencontrée dans une retraite, en portait très, très lourd sur les épaules. Elle était séparée depuis quinze ans de son mari, et cela était survenu après des années de mariage qui avaient été un véritable calvaire : son mari buvait, et, dans ces moments-là, qu'est-ce qu'il pouvait lui faire subir ! Au point que pour l'éducation des enfants la

86. JEAN-PAUL II, *La Réconciliation et la pénitence*, n° 31, II, § 2.

87. P. R. HALTER, *Revue Psychologie et Foi*, n° 5, p. 69.

solution de la séparation avait été la moins mauvaise. Mais cette femme, se retrouvant seule, avait été bien fragile, et elle-même était tombée dans l'alcoolisme.

« Elle n'avait jamais remis les pieds dans une église depuis l'âge de douze ans. Et puis elle avait fait une rencontre du Seigneur assez fortuite, et était venue à cette retraite pour relier avec la religion. Dès le début, elle est venue recevoir le sacrement de la réconciliation; avec beaucoup de simplicité, elle a apporté toute sa vie au Seigneur, à travers le prêtre. A un moment, elle a dit : " Mais, si j'ai bien compris, je ne peux pas recevoir le pardon de Jésus tant que je n'ai pas pardonné à mon mari. " " Vous avez bien compris le Notre Père, lui ai-je répondu. Si je ne veux pas pardonner à ceux qui m'ont fait du mal, je ne peux recevoir ce pardon de Dieu : je mets un blocage, une plaque de béton qui empêche ce pardon d'entrer en moi. " Elle réfléchit un moment en silence et dit : " C'est vrai, cet homme avait si peu reçu dans son enfance, il était si blessé, que tout le mal qu'il m'a fait, je le lui pardonne, du fond du cœur. " Bien sûr, je lui ai donné le pardon de Dieu, et ce pardon est entré dans son cœur comme un torrent.

« Le lendemain elle revint me voir et dit : " J'ai pardonné à mon mari, mais lui n'en sait rien; est-ce qu'il faut que je le lui dise? " Je lui ai dit : " Pour l'instant, continuez votre retraite, et n'ayez aucune crainte : si Dieu veut que vous exprimiez votre pardon à votre mari, Il le mettra sur votre chemin. A ce moment-là soyez prête à le lui donner. "

« Elle revint le lendemain et dit : " Voilà, mon mari, sérieusement malade, vient d'entrer à l'hôpital, à 500 mètres d'ici. Est-ce que je peux aller lui dire que je lui ai pardonné? " Nous avons prié un moment ensemble, et je lui ai dit : " Allez-y! " Elle y est allée, et pendant ce temps-là tout le groupe a prié avec elle et pour elle. Elle est entrée dans la chambre de son mari, et il l'a accueillie comme jamais il ne l'avait fait. Ils ont pu parler ensemble pendant une heure, comme jamais ils ne l'avaient fait. Lui-même, avant qu'elle

ne parte, lui a demandé pardon. Avant de le quitter, elle a passé à son cou la médaille miraculeuse qu'elle portait. Cet homme, qui n'avait jamais mis les pieds dans une église depuis l'âge de douze ans, découvrait la Miséricorde de Dieu en acte.

« Ce soir-là, durant l'Eucharistie, cette femme a été radicalement guérie de l'alcoolisme, à la suite de ce pardon donné à son mari, et du pardon reçu de Dieu. Le mari a été rappelé auprès de Dieu dix jours plus tard. C'est incroyable comme cette femme, aujourd'hui, continue à vivre dans la paix et dans la joie données par le sacrement de réconciliation. »

Sacrement de guérison, le sacrement de réconciliation joue un rôle essentiel pour que l'on surmonte les divisions dans la famille : « Déjà, dans la foi, les époux et tous les membres de la famille découvrent que le péché contredit l'Alliance avec Dieu et aussi l'alliance entre époux et la communion de la famille; ils sont conduits maintenant à la rencontre de Dieu " riche en miséricorde ", qui, en accordant son amour plus puissant que le péché, reconstruit et perfectionne l'alliance conjugale et la communion familiale⁸⁸. »

Si les séparés ou divorcés reconnaissent humblement leurs péchés, c'est-à-dire leurs manquements à l'Amour de Dieu et à l'Amour de leur conjoint, dans le sacrement de réconciliation ils obtiennent le pardon de toutes leurs fautes, la remise de toutes leurs dettes, et, en même temps, par le don de l'Esprit Saint, le Seigneur renouvelle leur Amour pour lui et leur Amour pour leur conjoint.

Celui qui reçoit le pardon de Dieu dans le sacrement de réconciliation s'engage en même temps à « faire pénitence ». Puisque la pénitence est « la conversion qui passe du cœur aux œuvres et par conséquent à toute la vie du chrétien⁸⁹ », elle ne consiste en rien d'autre, pour le baptisé, qu'à vivre toujours mieux les implications de l'Alliance avec Dieu, et aussi, pour les séparés ou divorcés, à vivre toujours davantage

88. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 58, § 3.

89. JEAN-PAUL II, *La Réconciliation et la pénitence*, n° 4, § 4.

les implications de leur alliance conjugale : le pardon à leur conjoint en vue de leur réconciliation et du renouvellement de cette alliance.

Lorsqu'ils ont du mal à progresser sur ce chemin, qu'ils n'hésitent pas à recourir à la source de grâce de ce sacrement, au moins une fois par mois, et plus souvent si nécessaire : c'est lui qui leur permettra de franchir tous les obstacles que constituent les formes diverses du péché. Lorsque certains sont freinés à la veille de renouveler le oui à leur conjoint, c'est souvent le sacrement de réconciliation qui, en écartant les dernières résistances, leur permet d'aller ainsi jusqu'au bout de l'amour.

Le sacrement de l'Eucharistie

Les séparés ou divorcés progresseront plus sûrement sur le chemin du pardon s'ils participent régulièrement à l'Eucharistie, quotidiennement si possible. En effet, « l'Eucharistie est la source même du mariage chrétien. Le sacrifice eucharistique, en effet, représente l'Alliance d'amour entre le Christ et l'Église, en tant qu'elle a été scellée par le sang de sa croix. C'est dans ce sacrifice de la nouvelle et éternelle Alliance que les époux chrétiens trouvent la source jaillissante qui modèle intérieurement et vivifie constamment leur alliance conjugale. En tant que représentation du sacrifice d'amour du Christ pour l'Église, l'Eucharistie est source de charité. Et dans le don eucharistique de la charité, la famille chrétienne trouve le fondement et l'âme de sa " communion " et de sa " mission " ⁹⁰ ».

L'Eucharistie représente, rend présent le Christ qui va jusqu'au bout de l'Amour pour l'humanité, qui lui pardonne tous ses péchés pour la réconcilier avec le Père, et pour l'entraîner, par l'Esprit, dans l'Alliance nouvelle et éternelle. Comme c'est de cela que le mariage est le symbole réel, les époux séparés ou divorcés qui communient

90. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 57, § 2.

à ce mystère reçoivent la capacité de le vivre vis-à-vis de leur conjoint.

Il est frappant de constater que, tout au long de la célébration eucharistique, les participants sont invités à entrer dans ce mystère de pardon et de réconciliation, tant vis-à-vis de Dieu que les uns vis-à-vis des autres, et donc les séparés ou divorcés vis-à-vis de leur conjoint!

Cela est évident dès le début à travers *le rite pénitentiel*. Jésus lui-même a dit : « Quand tu vas présenter ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; viens alors présenter ton offrande » (Mt 5,23-24). « Si tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi... » En général les séparés ou divorcés savent combien leur conjoint leur en veut! Par contre, ils ne reconnaissent pas toujours leur part de responsabilité dans cette situation (c'est le cas de ceux qui tombent dans le victimisme ou le pharisaïsme). Le Seigneur les invite donc, avant de présenter leur offrande à l'autel, à une démarche d'humilité : si, reconnaissant leur dette envers le Seigneur (Mt 18,23-27) et même envers leur conjoint (Lc 7,36-50), ils implorent la miséricorde du Seigneur, ils peuvent être sûrs que, comme le débiteur de la parabole (Mt 18,27), ils reçoivent le pardon de tous leurs péchés. Mais en même temps, le Seigneur leur commande de faire miséricorde à ceux qui les ont offensés, faute de quoi ils participeront indignement au sacrement de l'Amour (1 Co 11,17-34).

Cet appel paraît bien exigeant, surtout à ceux qui sont encore dans les premiers temps de leur épreuve et qui ne parviennent pas à pardonner. Mais attention! Ce n'est pas la même chose de dire : « Je ne peux pas » et « je ne veux pas »! S'ils ne *peuvent* pas pardonner, mais *veulent* le faire, précisément c'est en communiant jour après jour au Christ qui pardonne que, progressivement, ils y arriveront.

Pendant *la liturgie de la Parole*, périodiquement reviennent les textes qui appellent au pardon, à la miséricorde, à la réconciliation, à la fidélité à l'Alliance et particulièrement

les textes dans lesquels Jésus dénonce le divorce et l'adultère comme contraires au plan d'Amour de Dieu.

Mais c'est surtout dans la *liturgie eucharistique* que le mystère du pardon inaugurant l'Alliance est célébré, spécialement dans les prières pour la réconciliation⁹¹. Cela commence dès la *préface* : « Ton Esprit travaille au cœur des hommes : et les ennemis enfin se parlent, les adversaires se tendent la main. (...) Oui, c'est à toi, Seigneur, que nous le devons, si le désir de s'entendre l'emporte sur la guerre, si la soif de vengeance fait place au pardon, et si l'amour triomphe de la haine » (Préface de la deuxième prière eucharistique pour la réconciliation).

La prière de consécration du vin actualise tout ce mystère : « A la fin de ce dernier repas, sachant qu'il allait tout *réconcilier* en lui par le sang de sa croix, il prit la coupe remplie de vin, il te rendit grâce encore, et la fit passer à ses amis en leur disant : " Prenez et buvez-en tous, car ceci est la coupe de mon sang, le sang de *l'Alliance nouvelle et éternelle*, qui sera versé pour vous et pour la multitude en *rémission des péchés*". » (Prière eucharistique pour la réconciliation I.)

C'est dans ce mystère que rentrent ou plutôt sont entretenus ceux qui vont communier au corps et au sang du Christ. Cela grâce à l'Esprit Saint invoqué dans la *deuxième épiclese* : « Regarde avec amour, Père très bon, ceux que tu attires vers toi, leur donnant de communier à l'unique sacrifice du Christ : qu'ils deviennent ensemble, par la force de l'Esprit, le corps de ton Fils ressuscité en qui sont abolies toutes les divisions. » Les divisions sont déjà abolies dans un cœur réconcilié avec Dieu qui pardonne à son conjoint, et qui est rempli par l'Amour agapé. Tel est le fruit de l'Eucharistie.

L'appel au pardon est explicite dans le *Notre Père*. Pendant cette prière, une divorcée imagine qu'elle tient la main de

91. Je ne peux développer leur commentaire ici. Chacun peut les méditer en recherchant à quoi cela l'engage dans sa situation personnelle.

son mari. Dans l'optique de cette réflexion, on pourrait transformer ainsi cette prière :

Notre Père, si riche en miséricorde,
Que ton Amour soit sanctifié;
Que ton Royaume réconcilié vienne;
Que ton Alliance soit vécue sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre charité de ce jour;
Pardonne-nous nos offenses, comme nous avons aussi
pardonné à ceux qui nous ont offensés;
Et ne nous soumetts pas à la tentation de l'infidélité,
Mais délivre-nous du diviseur.

Durant le *rite de la paix*, des séparés ou divorcés commencent par donner, dans leur cœur, la paix à leur conjoint, en attendant de pouvoir le faire de vive voix. Ils en ont parfois l'occasion quand ils se retrouvent à une même Eucharistie, par exemple lors du mariage d'un enfant :

« Onze ans après notre séparation, lorsque mon mari a fait l'effort d'assister au mariage de notre dernière fille, et qu'il y est venu avec l'enfant qu'il a eu de l'autre, cela m'a été très pénible. Puis j'ai réalisé qu'il lui avait fallu, à lui aussi, beaucoup de courage pour faire cette démarche. Et le baiser de paix que j'ai pu lui donner était un vrai baiser de paix, du moins de ma part » (Marie-José).

Avant la communion, le prêtre dit une prière qui concerne en fait chacun : « Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, selon la volonté du Père et avec la puissance du Saint-Esprit, tu as donné par ta mort la vie au monde; que ton corps et ton sang me délivrent de mes péchés et de tout mal; fais que je demeure fidèle à tes commandements et que jamais je ne sois séparé de toi. »

Communier au Corps du Christ, c'est accueillir son pardon qui réconcilie avec le Père, par l'Esprit; c'est s'engager à être fidèle à l'Alliance pour toujours. Et puisque le mariage est le symbole réel de ce mystère, pour les séparés ou divorcés c'est accueillir le pardon de Jésus qui libère de tous les péchés obstacles au pardon au conjoint,

c'est s'engager à rechercher la réconciliation avec celui-ci et à être fidèle à l'alliance conjugale, afin qu'au moins dans leur cœur, ils ne soient jamais séparés de leur époux ou épouse.

Ces grâces sont réellement accordées dans la communion, en voici un témoignage. Cette femme, venue en touriste à Paray-le-Monial, se trouva au cœur d'une session de l'Emmanuel. « Un jour, une "sœur" du Renouveau, inspirée par l'Esprit, me dit une parole qui me perça le cœur : "C'est la rancune que tu as contre ton mari qui te sépare de Dieu." Alors, moi qui ne savais pas prier, je demandai à haute voix au Seigneur la grâce de pouvoir pardonner à mon mari, car humainement il m'était impossible de le faire. Le Seigneur allait exaucer ma prière. Je courus me confesser, moi qui ne m'étais pas approchée du sacrement de Réconciliation depuis des années, et qui l'avais toujours fait à contrecœur. Puis je communiai dans la Basilique, des mains de Monseigneur Gaidon, et, retournée à ma place, au moment où le Corps (et donc le Cœur) de Jésus me touchait, je sentis dans une grande douceur que ma haine fondait, et que je pouvais enfin pardonner à mon mari » (Claudine).

Après la communion, il s'agit d'accueillir les grâces de pardon reçues, et de se préparer à les vivre. C'est ce qu'exprime la prière finale de la messe « pour ceux qui nous font souffrir » : « Dans ce sacrement qui nous réconcilie avec toi, fais de nous, Seigneur, des artisans de paix, et de tous ceux qui nous font du tort, des hommes réconciliés avec toi et avec nous. »

Il n'est pas possible de communier au Christ qui réconcilie les hommes avec Dieu et les hommes entre eux, puis de « traiter les autres comme des ennemis irréconciliables ». « Rassemblés autour du Christ qui nous communique le pardon de Dieu, nous apprenons de lui à aller vers le Père comme des fils qui ne désespèrent jamais de leurs ruptures, et à marcher vers nos frères en croyant que la réconciliation est une force vive capable d'ouvrir l'avenir des personnes et

des peuples, en renouant les liens que l'égoïsme ou la peur ont détruits ou distendus ⁹². »

Cela est vrai, pour les séparés ou divorcés, en tout premier lieu vis-à-vis de leur conjoint.

Dans les pages qui précèdent, j'ai repris quelques prières particulièrement significatives. Elles ne le sont pas toutes autant, mais il n'en reste pas moins vrai que dans chaque Eucharistie, ce qui est célébré c'est le pardon de Jésus qui nous réconcilie avec le Père, pour nous faire entrer, par l'Esprit, dans l'Alliance éternelle. Et il est non moins vrai que communier à ce mystère, c'est s'engager à le vivre ensuite avec ses frères. En particulier, compte tenu que les sacrements de l'Eucharistie et du mariage sont « intimement liés » ⁹³, les séparés ou divorcés puisent dans l'Eucharistie la capacité de pardonner à leur conjoint et de lui rester fidèles pour toujours.

Le soutien fraternel

Le Seigneur Jésus rejoint les séparés ou divorcés tout spécialement dans les sacrements; il se rend également présent à eux à travers l'Église, communauté de tous ceux qui, par le baptême, sont devenus les membres de son Corps. Les baptisés deviennent réellement des frères dans le Seigneur; entre eux existent des liens aussi forts, et même plus, que les liens du sang, ce qui devrait les conduire à se soutenir mutuellement dans les épreuves (1 Co 12,22-26; Rm 15,1-2).

Au moment de la rupture, et bien au-delà, les séparés

92. Document théologique, *Jésus-Christ pain rompu pour un monde nouveau*, Centurion, 1980, p. 55.

93. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 57, § 1. Cf. Commission familiale de l'épiscopat français, *Les divorcés remariés dans la communauté chrétienne*, Centurion, 1992, ch. II.

Dans ses livres, Michel Legrain affirme le contraire. Dans *Les Divorcés remariés*, Centurion 1987, pp. 181 à 186, il développe sa théorie des secteurs, qui vise à dissocier les sacrements de l'Eucharistie et du mariage. Et dans *Remariage et communautés chrétiennes*, 1991, p. 97, il reprend cette même théorie. Celle-ci est inacceptable. C'est elle qui sous-tend aussi la requête présentée par MGR LE BOURGEOIS dans *Chrétiens divorcés remariés*, p. 176.

ou divorcés ont besoin d'un soutien moral, d'une aide matérielle parfois, et d'un soutien spirituel, notamment pour découvrir comment vivre chrétiennement leur épreuve⁹⁴. Du reste, le Saint-Père exhorte les communautés ecclésiales à les soutenir, « à leur apporter estime, solidarité, compréhension et aide concrète » afin qu'ils puissent rester fidèles et vivre « le pardon qu'exige l'amour chrétien⁹⁵ ».

Pratiquement tous les séparés ou divorcés ont trouvé ce soutien, au moins partiellement, auprès d'un prêtre, d'une religieuse, d'une communauté, d'un groupe de prière, ou d'un foyer chrétien⁹⁶. Mais beaucoup de ceux-ci sont déçus devant tant de souffrance et de difficultés : ils ne savent pas quoi dire... En outre, les séparés ou divorcés, au début de leur épreuve, à cause de leurs blessures, sont parfois trop exigeants, voire susceptibles, ce qui peut décourager la bonne volonté de ceux qui veulent bien les aider.

C'est pour cela que les groupements de séparés ou divorcés ont un rôle privilégié à jouer.

Ceux qui s'adressent à eux s'y sentent compris et accueillis par des frères et sœurs qui ont connu l'épreuve comme eux, et qui ont commencé à se remettre debout.

Il existe de nombreux groupes de ce type, même non confessionnels. Dans l'Église ont surgi également beaucoup de mouvements ou associations qui accueillent les séparés ou divorcés, organisent des sorties et proposent même des temps de prière, au moins ponctuellement. Souvent ils prennent en compte les réalités affectives (avec le concours de psychologues) et juridiques (avec des juges ou avocats), ce qui est une fort bonne chose. Mais ils sont moins à l'aise quand il s'agit d'aborder la spiritualité de l'alliance, et d'appeler les séparés ou divorcés au pardon et à la fidélité. En effet, beaucoup de ceux qui s'adressent à eux sont favorables au remariage et espèrent bien « refaire leur vie ».

94. Cf. *Séparés, divorcés, une possible espérance*, pp. 218 à 224 : « Qu'attendent de l'Église les séparés ou divorcés ? »

95. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 83, § 2.

96. Cf. *Séparés, divorcés, une possible espérance*, pp. 224 à 228 : « Comment les séparés et divorcés sont-ils aidés concrètement ? »

Pourtant l'appel du Christ et de l'Église est clair, et doit être inlassablement rappelé. C'est pourquoi, dans les années 80, sont nés différents mouvements et ont été organisées diverses rencontres qui ont pour but d'aider les séparés ou divorcés à progresser sur le chemin du pardon. Citons notamment :

- en 1981, la communauté Solitude Myriam au Canada ⁹⁷;
- en 1983, la communion Notre-Dame de l'Alliance en France (et en 1985 en Belgique) ⁹⁸;
- en 1985, la fraternité du Jourdain à Bruxelles ⁹⁹;
- en 1987, le mouvement Eaux vives, en lien avec l'Office de la famille de Montréal (Canada) ¹⁰⁰;
- en 1989, les week-ends pour parents seuls de l'Emmanuel (Paris) ¹⁰¹;
- en 1990, Cana Espérance, en lien avec la communauté du Chemin Neuf (Lyon) ¹⁰²;
- La communauté des Béatitudes organise également des week-ends pour les séparés ou divorcés, notamment à Nouan-le-Fuzelier ¹⁰³. Certains d'entre eux sont animés par le Père Jacques Marin ¹⁰⁴.

Dans les rencontres qu'ils organisent, ces mouvements ou communautés s'efforcent à leur niveau, en réponse à l'appel de Jean-Paul II, d'aider chaque séparé ou divorcé « à rester fidèle dans la situation difficile qui est la sienne; à cultiver le pardon qu'exige l'amour chrétien et à rester disponible à une éventuelle reprise de la vie conjugale antérieure ¹⁰⁵ ».

Ainsi les séparés ou divorcés qui pardonnent à leur conjoint deviennent pour l'Église et pour le monde les témoins de

97. Cf. cassette n° 113, Diakonia, 35120 Saint-Broladre;

11120 route 148, Sainte-Scholastique, Québec J0N 1S0, Canada.

98. Aïn-Karim, 14 rue du Muguet, 35510 Cesson-Sévigné.

99. Marie LEGRAIN, rue Tilmont, 66, 1090 Bruxelles, Belgique.

100. 2000 Ouest rue Sherbrooke, Montréal H3H 1G4, Québec, Canada.

101. Amour et vérité - parents seuls, B.P. 104, 92203 Neuilly Cedex.

102. 49 montée du Chemin Neuf, 69005 Lyon.

103. Marthe et Marie de Béthanie, Nouan-le-Fuzelier, 41600 Lamotte-Beuvron.

104. En 1990, le Père J. MARIN a publié aux Éditions du Lion de Juda *Aimer c'est pardonner*. Ce livre s'adresse d'abord aux couples, mais les chapitres sur la séparation ou le divorce vont tout à fait dans le sens du présent ouvrage.

105. JEAN-PAUL II, *La Famille chrétienne*, n° 83, § 2.

l'Amour miséricordieux, de l'Amour extrême de notre Dieu.
Mgr Jullien l'affirme :

« Leur témoignage, vécu dans l'humilité, est précieux aux yeux de Dieu et utile aux hommes. Une humanité qui ne croit plus à la parole donnée et tenue, au pardon ni à la fidélité dans l'amour renié a besoin vitalement de leur témoignage. A eux particulièrement s'adressent les encouragements de Paul : ayez " les yeux fixés sur l'auteur et le consommateur de la foi, sur Jésus qui, dédaignant le bonheur qui s'offrait à lui, a souffert la croix (...) et siège désormais à la droite du trône de Dieu. Songez à lui (...) et vous ne vous laisserez pas abattre par le découragement " (He 12,2-3) ¹⁰⁶. »

106. MGR J. JULLIEN, *Demain la famille*, pp. 153-154.